



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

CONDORCET.

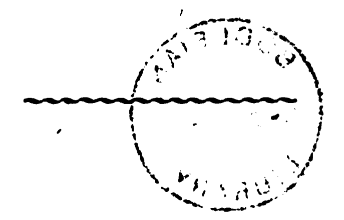
TOME IV.



ŒUVRES
COMPLÈTES
DE
CONDORCET.
TOME IV.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE
CONDORCET.

TOME IV.



A BRUNSWICK, chez VIEWEG,

ET A PARIS,

Chez HENRICHS, rue de la Loi, n°. 1231; FUCHS, rue des Mathurins; KŒNIG, quai des Augustins; LEVRAULT, SCHOELL et C^{nie}. rue de Seine.

AN XIII = 1804.

ELOGES

DES

ACADÉMICIENS

DE L'ACADÉMIE

ROYALE DES SCIENCES,

MORTS DEPUIS L'AN 1787;

Suivis de ceux

DE MICHEL DE L'HÔPITAL

ET

DE BLAISE PASCAL.

ÉLOGES

DES

ACADÉMICIENS

DE L'ACADÉMIE

ROYALE DES SCIENCES,

MORTS DEPUIS L'AN 1787.

SUITE

DES ÉLOGES

DES

ACADÉMICIENS

DE L'ACADÉMIE

ROYALE DES SCIENCES,

MORTS DEPUIS L'AN 1787.

ÉLOGE

DE M. DE FOUCHY.

Jean-Paul Grandjean de Fouchy, auditeur des comptes, secrétaire ordinaire de M. le duc d'Orléans, secrétaire perpétuel honoraire de l'académie des sciences et de la société royale de Londres, etc.

naquit à Paris, le 17 mars 1707, de Philippe Grandjean de Fouchy, et de Marie-Madeleine Hynault.

Son père, issu d'une famille noble du Mâconnais, et destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, l'avait été par la nature à s'occuper des arts, et le fut par le hasard à perfectionner celui de l'imprimerie. Conduit par la curiosité dans l'atelier d'un imprimeur, il fut frappé de l'imperfection des caractères alors employés par les presses françaises. Dès le soir même il essaya de dessiner quelques lettres capitales et de leur donner l'élégance, la netteté et les belles proportions dont le défaut avait révolté son goût. Ces essais confiés sans dessein à un de ses amis, furent portés par lui au chancelier de Pontchartrain, et montrés bientôt à Louis XIV, qui saisit avec l'empressement d'un prince amoureux de toutes les espèces de gloire, l'occasion de donner aux éditions françaises l'avantage sur celles de la Hollande, et de faire cesser, à l'égard d'une nation ennemie, cette infériorité que le grand nombre d'écrivains éloquents et d'hommes de génie, dont s'honorait alors

la France, semblait rendre encore plus humiliante.

Le jeune Grandjean fut chargé du soin de dessiner et de faire fondre de nouveaux caractères, et par un hasard heureux qui justifia le choix du ministre, il se trouva réunir au mérite de dessiner avec goût, le talent et l'amour des arts, l'activité et la patience dans le travail.

La découverte de l'imprimerie a ouvert à l'humanité entière la route du bonheur comme celle de la liberté. Elle seule a rendu les vérités éternelles, elle seule en a fait le patrimoine commun de tous les hommes, et c'est par elle seule qu'il n'existe plus aucun terme ni aux progrès de l'esprit humain, ni à la perfection des institutions sociales.

La reconnaissance suffirait donc pour excuser le luxe des belles éditions; mais il est juste d'observer encore que la perfection même la plus recherchée dans les arts utiles, ne doit pas être regardée comme un raffinement de fantaisie. Sans ces éditions superbes qui ne servent qu'à flatter le goût de quelques amateurs riches, on ne parviendrait pas à

rendre faciles à lire les éditions communes. Pour que le grand nombre jouisse du progrès d'un art, il faut presque toujours qu'auparavant ces mêmes progrès aient procuré, au petit nombre, des plaisirs exclusifs. Les productions des arts, qui joignent une utilité réelle et nouvelle à la magnificence et à la rareté, ne doivent donc point attirer à ceux qui les recherchent la censure des moralistes même les plus sévères, et il est juste de pardonner aux riches des fantaisies qui peuvent un jour ouvrir à tous les hommes de nouvelles sources de jouissances.

Rempli d'enthousiasme pour son art, le père de M. de Fouchy destinait son fils à lui succéder, et lui réservait l'honneur d'achever son ouvrage, en y ajoutant les alphabets des langues orientales qui manquaient encore. Aussi, après une éducation soignée et dirigée suivant le vœu de son père, qu'il avait perdu dès son enfance, M. de Fouchy s'occupa de dessiner et de faire graver des lettres hébraïques. Mais les circonstances avaient changé. Louis XIV attachait un si haut prix à la perfection exclusive des éditions françaises, qu'il refusa une frappe des

matrices de l'imprimerie royale, gravées par le père de M. de Fouchy, à ce même Philippe V, son petit-fils, pour lequel il avait prodigué le sang et les trésors de la France. Mais M. de Fouchy s'aperçut bientôt que la protection de Louis XIV avait seule empêché les administrateurs subalternes de confondre avec de simples ouvriers les artistes qui, en perfectionnant un art utile, servaient à la gloire de la nation, à son commerce, et même à répandre les lumières, puisqu'il résulte de la perfection de l'imprimerie, qu'on peut lire plus longtemps de suite sans fatigue, et lire davantage dans un temps égal.

M. de Fouchy fut donc obligé de renoncer à suivre les traces de son père, et déterminé par son goût naturel que l'éducation avait favorisé, il se consacra tout entier à l'étude des sciences.

Il s'était formé, à Paris, une société composée de savants et d'artistes, qui devaient s'occuper d'appliquer aux arts les principes et les théories scientifiques qui peuvent en diriger, en assurer, en perfectionner la pratique. Cette société qui comptait au nombre

de ses membres Mrs. Clairaut, de Gua, la Condamine, l'abbé Nollet, Rameau, Sulli, Julien Le Roi et ses fils, pouvait être également utile aux sciences et aux arts.

En cherchant à trop rapprocher les sciences de la pratique, à leur interdire les pures spéculations, sous prétexte de l'inutilité actuelle de ces spéculations, on s'exposerait à retarder leurs progrès. Ce serait ôter au génie son indépendance, et borner son essor dans une carrière trop étroite; ce serait même troubler sa marche, puisque la chaîne des vérités qui s'appellent mutuellement, et dont la découverte devient successivement possible par celle des méthodes nouvelles, n'a aucun rapport avec la suite des vérités qui doivent devenir aussi, chacune à leur tour, d'une utilité pratique.

C'est précisément parce que les recherches difficiles, les découvertes qui agrandissent la sphère de l'esprit humain, peuvent rester longtemps inapplicables aux usages de la vie, qu'il est bon que des compagnies savantes en maintiennent le goût, rassemblent les hommes qui s'en occupent, leur offrent des récompenses, les encouragent

enfin en fixant sur eux les regards, en leur assurant l'estime de ceux qui ne sont pas en état de les juger. Si ces sociétés elles-mêmes paraissaient accorder la préférence aux travaux qui se rapportent à la pratique, qui déja donnent une gloire plus populaire et réunissent plus de facilité à l'espérance d'avantages plus grands, les sciences seraient menacées d'une langueur qui bientôt s'étendrait jusque sur les arts même auxquels on les aurait imprudemment sacrifiées. D'un autre côté, il résultait de l'heureuse réunion des artistes et des savants, que ceux-ci devenaient en quelque sorte d'utiles intermédiaires entre les savants qui ignorent les arts, et les artistes qui n'ont pas pénétré assez avant dans le sanctuaire des sciences. Tantôt discutant avec les savants les principes qui pouvaient servir de guides dans les arts, tantôt éclairés par les artistes sur les difficultés de ces applications, instruisant à leur tour les premiers sur les vues que la pratique des arts peut offrir pour le progrès des sciences, les autres sur l'utilité qu'ils peuvent retirer de ces mêmes progrès, ils auraient procuré à la fois, et aux sciences

et aux arts, tous les avantages réciproques qui peuvent naître de leur réunion. Des préjugés, de petites jalousies firent tomber cette institution utile, qu'on ne peut s'empêcher de regretter.

M. de Fouchy fut enlevé à cette société par l'académie, qui le choisit comme astronome, en 1731. Ses nombreux mémoires renferment des méthodes d'observer ingénieuses et faciles, des moyens adroits, prompts et peu coûteux, de se passer d'instruments difficiles à se procurer ou à transporter sans nuire à la précision des observations, et prouvent qu'un mélange heureux de simplicité et de finesse formait le caractère particulier de son talent. Nous n'en citerons ici que deux exemples.

Les immersions et les émersions des satellites de Jupiter présentaient dans leur période des irrégularités que les astronomes n'avaient pu encore expliquer. M. de Fouchy imagina d'en chercher la cause dans les lois de l'optique. On sait que les objets ne commencent à être visibles qu'à l'instant où leur diamètre apparent a une certaine étendue, qui est la même pour tous les corps

également éclairés ; ainsi, un satellite plus éloigné de la terre, et dont le diamètre apparent est alors plus petit, doit avec une lumière égale disparaître plutôt et reparaître plutard : en même temps un corps plus éclairé est visible sous un moindre diamètre apparent; ainsi, un satellite doit disparaître d'autant plutard et reparaître d'autant plutôt, qu'il répand plus de lumière. M. de Fouchy fit voir que ces deux causes pouvaient expliquer les irrégularités observées; mais on n'admet, en astronomie, que des explications calculées. Un autre principe d'optique en offrait le moyen ; toutes choses égales d'ailleurs, la lumière des objets vus à travers un verre, varie suivant l'ouverture de la lunette : il s'agissait donc de comparer le moment de l'émersion ou de l'immersion d'un satellite, en l'observant avec des lunettes égales, mais de différentes ouvertures ; dès lors, on jugeait de l'influence que plus ou moins de lumière avait sur leur disparition, et on pouvait calculer la loi suivant laquelle cette cause agissait sur le phénomène.

Cette idée ingénieuse de M. de Fouchy,

abandonnée par lui, a été suivie et perfectionnée avec succès par un de nos confrères qui, appelé depuis peu à des places honorables et importantes, par le choix libre de ses concitoyens, a réfuté par son exemple le préjugé qui excluait des fonctions publiques ceux dont l'étude des lettres, des sciences ou de la philosophie avait fortifié la raison, élevé l'ame et ennobli le caractère.

La nécessité d'un parallélisme parfait entre les parties fixes d'un niveau à la lunette, en rend la construction difficile : cette difficulté n'existe plus si l'on emploie le niveau ordinaire ; mais il eût fallu que les deux branches du niveau, placées dans une lunette, pussent toutes deux être vues distinctement. C'est ce qu'a exécuté M. de Fouchy, au moyen d'une lunette à quatre verres ; une des branches est vue dans une situation directe, l'autre dans une situation renversée, et il en résulte la facilité d'observer le point du niveau avec la plus grande précision.

En 1743, M. de Fouchy fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie. C'était

succéder à M. de Fontenelle, dont M. de Mairan n'avait voulu occuper la place qu'un petit nombre d'années, pour laisser le temps de faire un choix que les talents et la célébrité du neveu de Corneille rendaient si difficile. Pour mériter de le remplacer, il fallait ne pas vouloir lui ressembler, et savoir se conformer à la différence des temps et des opinions. Contemporain d'Arnaud et de Voltaire, de Bossuet et de Montesquieu, témoin des derniers instants de l'ancienne physique, du règne et de la chûte du cartésianisme, remplacé, graces aux découvertes de Newton et de Locke, par une philosophie plus vraie, M. de Fontenelle avait observé ces grandes révolutions, dont il avait été lui-même un des instruments les plus utiles; il avait vu des vérités, qui, dans sa jeunesse, étaient le secret de la conscience de quelques sages, devenir vers la fin de sa vie l'opinion à la mode des gens du monde. Cachant sous des formes simples les vues d'une philosophie profonde, ayant le double talent de rendre populaires les vérités qu'il jugeait utile de répandre, et de voiler celles qu'il croyait ne devoir

semer que dans un petit nombre d'esprits; il savait choisir ses expressions de manière à réveiller des idées différentes dans les diverses classes de lecteurs, et à faire entendre à chacun ce qu'il pouvait comprendre, ce qu'il devait savoir, tandis que cependant tous croyaient également l'avoir entendu. M. de Fontenelle avait donc, soit par une suite de son caractère, soit par un choix volontaire, la philosophie qui convenait le mieux au moment où la marche naturelle des esprits avait marqué pour les peuples de l'Europe le passage de la servitude des préjugés au règne de la raison; c'est-à-dire, à une époque où la vérité timide et méconnue ne pouvait plus se cacher, mais ne devait se montrer qu'avec précaution, où il fallait placer devant elle un voile qui l'empêchât de blesser des yeux longtemps fermés à la lumière, et que cependant les hommes dignes de la contempler et cachés dans la foule, pussent aisément soulever.

Mais ces formes ingénieuses, ce talent de ne montrer la vérité qu'à demi, afin d'augmenter le plaisir de la saisir, de cacher

sous des expressions communes la force ou la hardiesse des idées, n'eussent plus été dans les successeurs de M. de Fontenelle que la manière d'un écrivain, et non l'art d'un philosophe qui craint de compromettre la raison, et le moment était venu où elle pouvait se montrer avec moins de parure.

Dans un temps où les sciences n'étaient pas si répandues, M. de Fontenelle devait chercher à rapprocher leurs principes, leur marche, leurs méthodes, des conceptions de la métaphysique générale. Dans un temps où elles étaient plus communes, M. de Fouchy devait s'attacher davantage à montrer l'esprit des principes et des méthodes propres à chacune d'elles. L'un devait avoir pour but de donner une idée juste de toutes les sciences à ceux qui n'en avaient étudié aucune; l'autre d'initier ceux qui avaient cultivé une science, aux principes de toutes les autres. L'un avait à séparer les faits, ou les résultats des explications hypothétiques, qui partout s'y mêlaient presque involontairement; l'autre à lier, à donner un ordre systématique à des faits isolés et souvent présentés sans les rapprochements

qui pouvaient seuls en faire sentir l'importance. L'un avait à rappeler l'utilité générale des sciences, la beauté du spectacle qu'elles présentent à l'esprit humain, le noble exercice qu'elles offrent à son activité ; l'autre parlant à des hommes déja passionnés pour elles, devait se borner à faire sentir l'utilité de chaque travail, pour le progrès de la science à laquelle il appartient. L'histoire de M. de Fontenelle devait être plus philosophique ; celle de M. de Fouchy plus savante, et on voit en la lisant que, fidèle à ce principe, son auteur a su y mettre cette exactitude rigoureuse, cette clarté qui suppose la réunion d'une extrême justesse d'esprit, à la facilité de varier et d'étendre ses connaissances sans les confondre.

Dans ses éloges, M. de Fouchy fut moins ingénieux que Fontenelle, mais il eut presque toujours le mérite de ne pas chercher à l'être. La simplicité, la vérité, l'exactitude sont le principal caractère de ses portraits. Il inspire la confiance, parce qu'il ne paraît chercher à rien embellir. S'il se présente à lui des réflexions fines, des

images heureuses, on voit que son sujet les lui inspire, et non qu'il ait travaillé pour l'en orner; mais son stile toujours simple, est presque toujours noble et pur; mérite devenu rare dans un temps où le désir de faire effet par l'expression, et de suppléer par la bisarrerie des mots à la nullité des idées, confond tous les tons, tous les genres, et a fait du défaut de mesure et de goût, un des secrets de l'art d'obtenir une gloire de quelques jours, et d'échapper par un prompt oubli au redoutable jugement de la postérité. M. de Fontenelle avait donné à ses successeurs d'autres exemples, que M. de Fouchy a su imiter.

Le secrétaire d'une compagnie savante est le confident nécessaire de toutes les petites passions que peuvent exciter entre ses membres l'amour de la gloire ou de la considération, les différences d'opinions, et même la rivalité des divers genres de sciences. Il est le témoin de ces secrètes faiblesses d'amour-propre, dont les lumières, les talents, la célébrité même ne guérissent pas toujours. Son indiscrétion pourrait souvent faire dégénérer en

querelles, ces semences de division que le silence étouffe pour jamais.

Obligé à l'impartialité, sans l'être cependant à dissimuler ses opinions, de tenir une balance égale sans abjurer ses affections personnelles, d'éviter jusqu'au scrupule le soupçon de vouloir exercer une influence pour laquelle la perpétuité de sa place lui donne tant de moyens, il lui serait impossible de remplir ces devoirs, si la modération de son ame, si la facilité et le calme de son caractère, si même un esprit supérieur au petit et dangereux honneur de paraître gouverner ceux dont il ne doit être que l'organe, ne lui rendaient ces devoirs faciles.

M. de Fouchy les a remplis tous, et la confiance, l'amitié de ses confrères en ont été la douce et juste récompense.

Après avoir occupé sa place pendant trente ans, avec une exactitude qui ne se démentit jamais, et un zèle que rien ne pouvait, ni refroidir ni lasser, M. de Fouchy crut que ses infirmités et son âge lui donnaient droit de chercher non le repos, mais la liberté ; il eut la bonté de jeter les yeux

sur moi pour l'aider dans ses fonctions, et de me destiner à lui succéder. Le zèle pour les sciences, la persuasion intime de leur utilité, une vie vouée uniquement à les cultiver, avaient seuls pu le décider à me donner cette marque si honorable de son estime. Modeste pour son successeur, comme il l'avait été pour lui-même, il regarda l'amour de la vérité comme la qualité qui devait déterminer son choix, parce que c'était la seule dont il se fût jamais permis de se piquer. Trois ans après, il cessa d'exercer les fonctions de secrétaire.

Le temps pendant lequel il les a remplies, a été dans les sciences l'époque d'une heureuse révolution.

Le système du monde, ce monument le plus imposant des forces et de la grandeur de l'esprit humain, appuyé par Newton sur des fondements inébranlables, s'était élevé par le génie de ses successeurs à une hauteur qu'on eût à peine osé espérer des travaux de plusieurs siècles. L'action réciproque des corps célestes, le mouvement de leurs axes, les révolutions des plans de leurs orbites avaient été soumis au calcul,

leurs masses avaient été fixées, leur figure déterminée. Les comètes même n'ont pu lui échapper dans ces espaces immenses, où, après avoir paru quelques moments, elles disparaissaient pendant des siècles entiers. De nouvelles méthodes d'analyse, de nouveaux principes de mécanique avaient changé la face de ces sciences, et prouvé qu'il n'était rien où le génie, aidé du temps, ne pût se flatter d'atteindre.

La chimie, si longtemps égarée dans d'obscures chimères, qui flattant les deux passions les plus violentes des ames vulgaires, l'envie de s'enrichir et celle de vivre, avaient été portées jusqu'à la superstition et au délire, s'était vue ensuite arrêter dans ses premiers progrès par l'amour des explications mécaniques; mais enfin elle s'était dégagée de ces liens, et dans le moment où déja elle offrait une masse de faits précis et liés entr'eux, la découverte de nouvelles substances qui jusqu'alors avaient échappé à nos instruments, a fait disparaître un des degrés qui séparent les principes des corps que nous pouvons saisir, de ces éléments simples et inaltérables,

derniers termes de nos efforts et de nos espérances.

Tandis que de nouvelles méthodes perfectionnaient la nomenclature de l'histoire naturelle, cette science, après s'être longtemps bornée à exercer la mémoire par des catalogues, et l'imagination par des systèmes, était devenue ce qu'elle doit être, la description et l'histoire de tous les êtres de la nature, l'examen de leurs rapports, l'étude de leurs propriétés.

La physique avait acquis une nouvelle branche ; les merveilles de l'électricité avaient été analysées et soumises à des lois, et un physicien illustre avait découvert à la fois, et la nature de la foudre et le moyen d'en prévenir les ravages.

En même temps que le système général des sciences s'enrichissait de nouvelles méthodes de calculs, d'instruments nouveaux, de faits inconnus, toutes acquéraient à la fois plus de méthode et de précision, toutes devenaient plus utiles par des applications multipliées, et il se formait entr'elles une union plus intime, non plus comme autrefois par des applications ingénieuses et

forcées, mais parce que chacune s'étendant à la fois, elles étaient toutes parvenues au point où elles peuvent s'entr'aider, et commencent à se confondre.

Ces rapides progrès des sciences présageaient une révolution générale dans les opinions; les esprits contractaient plus de justesse, la raison prenait une marche plus sûre. Les sophismes des préjugés ne pouvaient se soutenir longtemps si près de la logique des sciences. En voyant tout ce que l'esprit humain y avait créé de grand, il était difficile de soutenir encore qu'il ne pût, en se portant sur d'autres objets, enfanter que des erreurs, et l'on ne pouvait plus, sans une tyrannie ridicule, lui interdire le droit d'examen sur les questions importantes pour son bonheur, à l'instant où il en faisait un usage si heureux pour sa gloire. M. de Fouchy fut témoin de ces nobles efforts qui ont enfin délivré la raison humaine de ses antiques entraves; il en suivit les progrès, et il a dû prévoir la révolution plus utile encore qui devait les suivre, celle qui doit rétablir enfin les hommes dans leurs véritables droits, bien

moins usurpés par la force que méconnus par l'ignorance, ou trahis par l'erreur; car l'empire de la force ne dure qu'un instant, si les préjugés ne désunissent et ne trompent ceux qu'elle opprime. Tandis qu'égarés par leurs intérêts, par leurs passions, par l'amour même de l'indépendance, les hommes ne feraient que changer de chaîne : les lumières seules peuvent leur assurer une liberté durable et paisible, et l'on peut dire de la liberté politique, de celle des nations, ce qu'un philosophe illustre a dit de la liberté morale, que plus l'homme est éclairé, plus il est libre.

En quittant les fonctions de sa place, M. de Fouchy ne voulut renoncer ni aux sciences ni à l'académie; assidu plus par zèle et par amitié pour ses confrères que par habitude, il reprit les travaux que sa place lui avait fait abandonner depuis plus de trente ans, et il en termina plusieurs. Il eut même le courage de former de nouveaux projets : tel était celui de rassembler dans un petit espace les faits les plus intéressants de l'histoire de l'académie, de former un tableau de tout ce qu'elle a fait

pour l'utilité publique et pour le progrès des sciences. C'était offrir à la fois à tous ceux qui les cultivent ou qui les aiment, à tous ceux qui se plaisent à suivre les développements de l'esprit humain, une lecture instructive et piquante, et donner à l'académie, pour qui sa vie presqu'entière avait été consumée, une dernière marque d'un zèle si constant et si pur.

Quelques années après sa retraite, M. de Fouchy éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chûte, et le lendemain ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'aperçut que si les organes de la voix qui avaient été embarrassés pendant quelque temps, étaient devenus presque libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que lorsqu'il voulait énoncer un mot, sa bouche en prononçait un autre; en sorte, que dans le moment où il avait des idées nettes, ses paroles étaient sans suite. Lui-même a rendu compte de cet accident dans nos mémoires, a détaillé tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène avec une simplicité, un calme, une indifférence même dignes des

héros du stoïcisme antique ; et on voit par ces détails, qu'au milieu même de ces symptômes si effrayants qui le menaçaient pour le reste de sa vie, d'une existence pénible et humiliante, il était plus occupé d'observer ses maux que de s'en affliger. Après une longue suite d'infirmités qu'il souffrit avec une patience philosophique et une résignation chrétienne, M. de Fouchy y succomba le 15 avril 1788.

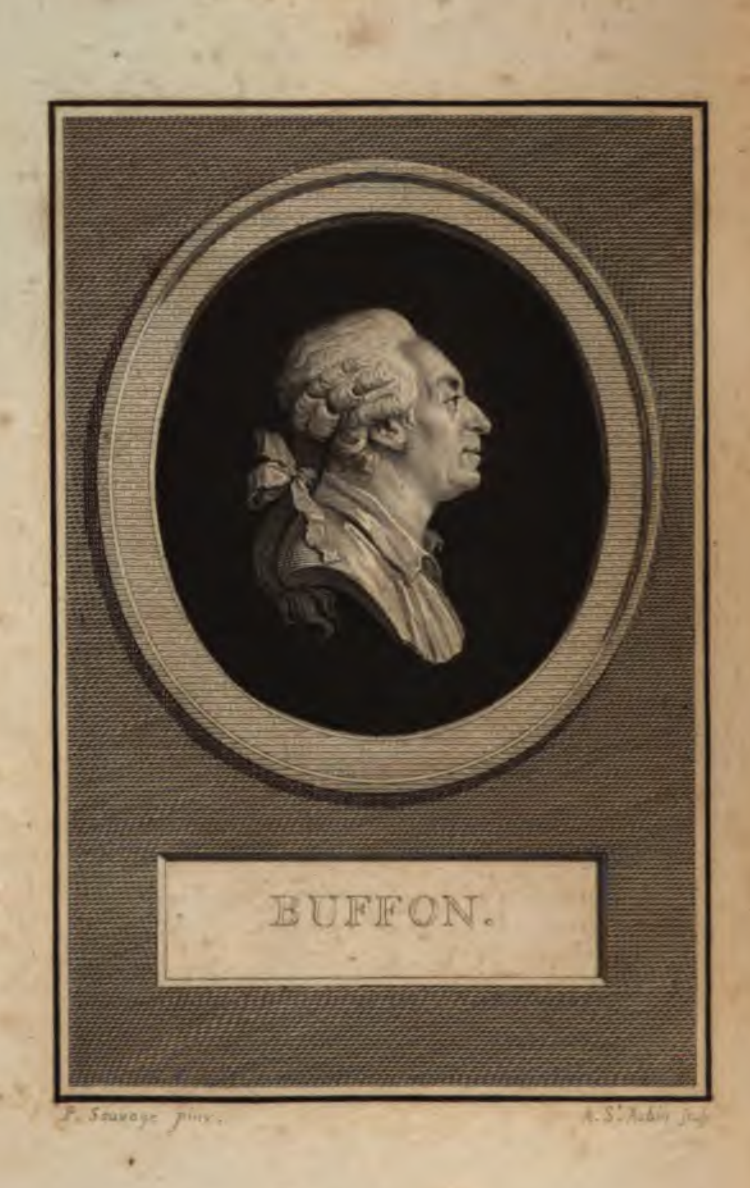
Né avec un caractère paisible et modéré, il eut tous les goûts des ames douces. Il cultivait la poésie, mais dans le secret de l'amitié, ne faisant que des vers de société, et sachant combien ils perdent de leur prix en se répandant dans le public, où ils n'ont plus ce qui en fait souvent tout le charme, le mérite de l'à-propos de la promptitude et des convenances personnelles, où enfin, ils ne sont plus appréciés que par la justice. Cependant ces vers étaient ingénieux et faciles, et en les condamnant à l'oubli, il a montré encore plus de modestie que de prudence.

Il aimait la musique et jouait de plusieurs instruments. Il ne cessa jamais de cultiver ces talents qu'on acquiert dans la jeunesse.

pour les négliger bientôt, lorsque, cessant d'être un moyen de succès dans le monde, ils ne sont plus qu'une ressource pour le bonheur. Presque tous les dimanches il touchait l'orgue dans quelque église de son voisinage, dont l'organiste le priait de prendre sa place; par-là il satisfaisait à la fois son goût pour la musique, sa piété et son zèle pour obliger, et il rendait ce service avec tant de simplicité et de bonhomie, que peut-être il a été le seul homme qui ait fait un usage public de talents étrangers à son état et à ses occupations, sans pouvoir être soupçonné même de la plus légère vanité.

Il avait été marié deux fois; l'une avec Mlle. de Boistissandeau, dont le frère a donné une machine arithmétique approuvée par l'académie; la seconde avec Mlle. Desportes-Pardeillan. De son premier mariage, il n'eut qu'une fille mariée à M. Petau, petit-neveu du père Petau, jésuite, et aussi par sa mère petit-neveu du père Malebranche. Du second, il a deux fils, l'un officier dans les troupes des colonies, l'autre dans le régiment d'Orléans, dragons, et une fille aujourd'hui veuve de M. le marquis de Gerins.




BUFFON.
P. Sauvage pinx.
A. St Aubin

ELOGE

DE M. LE COMTE DE BUFFON.

GEORGE-LOUIS LE CLERC, comte DE BUFFON; trésorier de l'académie des sciences; de l'académie française; de la société royale de Londres; des académies d'Edimbourg, Pétersbourg, Berlin; de l'institut de Bologne, naquit à Montbard, le 7 septembre 1707, de Benjamin le Clerc de Buffon, conseiller au parlement de Bourgogne, et de mademoiselle Marlin.

Animé, dès sa jeunesse, du désir d'apprendre, éprouvant à la fois, et le besoin de méditer, et celui d'acquérir de la gloire, M. de Buffon n'en avait pas moins les goûts de son âge; et sa passion pour l'étude, en l'empêchant d'être maîtrisé par son ardeur pour le plaisir, contribuait plus à la conserver qu'à l'éteindre. Le hasard lui offrit la connaissance du jeune lord Kingston, dont le gouverneur aimait et cultivait les sciences. Cette société réunissait, pour M. de Buffon, l'instruction et l'amusement:

il vécut avec eux à Paris et à Saumur, les suivit en Angleterre, les accompagna en Italie.

Ni les chefs-d'œuvres antiques, ni ceux des modernes, qui, en les imitant, les ont souvent surpassés, ni ces souvenirs d'un peuple-roi, sans cesse rappelés par des monuments dignes de sa puissance, ne frappèrent M. de Buffon; il ne vit que la nature, à la fois riante, majestueuse et terrible, offrant des asiles voluptueux et de paisibles retraites, entre des torrents de laves et sur les débris des volcans; prodiguant ses richesses à des campagnes, qu'elle menace d'engloutir sous des monceaux de cendres ou des fleuves enflammés, et montrant, à chaque pas, les vestiges et les preuves des antiques révolutions du globe : la perfection des ouvrages des hommes, tout ce que leur faiblesse a pu y imprimer de grandeur, tout ce que le temps a pu leur donner d'intérêt ou de majesté, disparut à ses yeux, devant les œuvres de cette main créatrice, dont la puissance s'étend sur tous les mondes, et pour qui, dans son éternelle activité, les générations humaines sont à peine un

instant. Dès-lors, il apprit à voir la nature avec transport, comme avec réflexion ; il réunit le goût de l'observation à celui des sciences contemplatives ; et les embrassant toutes dans l'universalité de ses connaissances, il forma la résolution de leur dévouer exclusivement sa vie. Une constitution qui le rendait capable d'un travail long et soutenu, une ardeur qui lui faisait dévorer sans dégoût, et presque sans ennui, les détails les plus fastidieux, un caractère, où il ne se rencontrait aucune de ces qualités qui repoussent la fortune, le sentiment qu'il avait déja de ses propres forces, le besoin de la considération, tout semblait devoir l'appeler à la magistrature, où sa naissance lui marquait sa place, où il pouvait espérer des succès brillants et se livrer à de grandes espérances. Elles furent sacrifiées aux sciences, et ce n'est point le seul exemple que l'histoire de l'académie puisse présenter de ce noble dévouement. Ce qui rend plus singulier celui de M. de Buffon, c'est qu'alors il n'était entraîné vers aucune science en particulier, par cet attrait puissant qui force l'esprit à s'occuper d'un objet,

et ne laisse pas à la volonté le pouvoir de l'en distraire. Mais tout ce qui élevait ses idées ou agrandissait son intelligence, avait un charme pour lui; il savait que si la gloire littéraire est après la gloire des armes, la plus durable et la plus brillante, elle est de toutes, celle qui peut le moins être contestée; il savait enfin que tout homme qui attire les regards du public, par ses ouvrages ou par ses actions, n'a plus besoin de place pour prétendre à la considération, et peut l'attendre de son caractère et de sa conduite.

Les premiers travaux de M. de Buffon, furent des traductions; anecdote singulière, que n'a encore présentée la vie d'aucun homme destiné à une grande renommée. Il désirait se perfectionner dans la langue anglaise, s'exercer à écrire dans la sienne; étudier dans Newton, le calcul de l'infini; dans Hales, les essais d'une physique nouvelle; dans Tull, les premières applications des sciences à l'agriculture; il ne voulait pas, en même temps, qu'un travail nécessaire à son instruction, retardât l'instant où il commencerait à fixer sur lui, les regards

du public, et il traduisit les livres qu'il étudiait.

Chacune de ces traductions est précédée d'une préface : M. de Buffon a obtenu depuis, comme écrivain, une célébrité si grande et si méritée, que les essais de sa jeunesse doivent exciter la curiosité. Il est naturel d'y chercher les premiers traits de son talent, de voir ce que les observations et l'exercice ont pu ajouter ou corriger, de distinguer, en quelque sorte, les dons de la nature et l'ouvrage de la réflexion. Mais on ne trouve dans ces préfaces, qu'un des caractères du stile de M. de Buffon, cette gravité noble et soutenue, qui ne l'abandonne presque jamais. Son goût était déja trop formé, pour lui permettre de chercher des ornements que le sujet eût rejetés, et son nom trop peu connu pour le risquer. La timidité et la hardiesse peuvent être également le caractère du premier ouvrage d'un homme de génie ; mais la timidité qui suppose un goût inspiré par la nature, et une sagesse prématurée, a été le partage des écrivains qui ont montré le talent le plus pur et le plus vrai. Rarement ceux dont une

crainte salutaire n'a point arrêté les pas au commencement de la carrière, ont pu en atteindre le terme, et ne pas s'y égarer.

M. de Buffon parut d'abord vouloir se livrer uniquement aux mathématiques: regardées, surtout depuis Newton, comme le fondement et la clef des connaissances naturelles, elles étaient, en quelque sorte, devenues parmi nous une science à la mode, avantage qu'elles devaient en partie à ce que M. de Maupertuis, le savant alors le plus connu des gens du monde, était un géomètre. Mais si M. de Buffon s'occupa quelques temps de recherches mathématiques, c'était surtout pour s'étudier lui-même, essayer ses forces, et connaître la trempe de son genie. Bientôt il sentit que la nature l'appelait à d'autres travaux, et il essaya une nouvelle route, que le goût du public lui indiquait encore. A l'exemple de M. Duhamel, il voulut appliquer les connaissances physiques à des objets d'une utilité immédiate: il etudia en physicien les bois, dont il était obligé de s'occuper comme propriétaire, et publia sur cette partie de l'agriculture, plusieurs memoires remarquables,

surtout par la sagesse avec laquelle écartant tout système, toute vue générale, mais incertaine, il se borne à raconter des faits, à détailler des expériences. Il n'ose s'écarter de l'esprit qui commençait alors à dominer parmi les savants, de cette fidélité sévère et scrupuleuse, à ne prendre pour guides que l'observation et le calcul, à s'arrêter dès l'instant où ces fils secourables se brisent ou échappent de leurs mains. Mais s'il fut depuis moins timide, il faut lui rendre cette justice, qu'en s'abandonnant trop facilement peut-être à des systèmes spéculatifs, dont l'adoption peut tout au plus égarer quelques savants, et ralentir leur course, jamais il n'étendit cet esprit systématique sur des objets immédiatement applicables à l'usage commun, où il pourrait conduire à des erreurs vraiment nuisibles.

Parmi les observations que renferment ces mémoires, la plus importante est celle où il propose un moyen de donner à l'aubier une dureté au moins égale à celle du cœur du bois, qui est elle-même augmentée par ce procédé; il consiste à écorcer les

arbres sur pied, dans le temps de la sève, et à les y laisser se dessécher et mourir. Les ordonnances défendaient cette opération; car elles ont trop souvent traité les hommes, comme si, condamnés à une enfance éternelle, ou à une incurable démence, on ne pouvait leur laisser, sans danger, la disposition de leurs propriétés, et l'exercice de leurs droits naturels.

Peu de temps après, M. de Buffon prouva, par le fait, la possibilité des miroirs brûlants d'Archimède et de Proclus. Tzetzés en a laissé une description, qui montre qu'ils avaient employé un système de miroirs plans. Les essais tentés par Kirker, avec un petit nombre de miroirs, ne laissaient aucun doute sur le succès; M. Dufay avait répété cette expérience; Harsoëker avait même commencé une machine, construite sur le même principe : mais il restait à M. de Buffon, l'honneur d'avoir montré le premier, parmi les modernes, l'expérience extraordinaire d'un incendie allumé à deux cents pieds de distance, expérience qui n'avait été vue, avant lui, qu'à Syracuse et à Constantinople. Bientôt après il proposa

l'idée d'une loupe à échelons, n'exigeant plus ces masses énormes de verres, si difficiles à fondre et à travailler, absorbant une moindre quantité de lumière, parce qu'elle peut n'avoir jamais qu'une petite épaisseur, offrant enfin l'avantage de corriger une grande partie de l'abberration de sphéricité. Cette loupe, proposée en 1748 par M. de Buffon, n'a été exécutée que par M. l'abbé Rochon, plus de trente ans après, avec assez de succès, pour montrer qu'elle mérite la préférence sur les lentilles ordinaires. On pourrait même composer de plusieurs pièces ces loupes à échelons ; on y gagnerait plus de facilité dans la construction, une grande diminution de dépense, l'avantage de pouvoir leur donner plus d'étendue, et celui d'employer, suivant le besoin, un nombre de cercles plus ou moins grand, et d'obtenir ainsi d'un même instrument, différents degrés de force.

En 1739, M. de Buffon fut nommé intendant du jardin du roi. Les devoirs de cette place fixèrent pour jamais son goût, jusqu'alors partagé entre différentes sciences ; et, sans renoncer à aucune, ce ne fut plus

que dans leurs rapports avec l'histoire naturelle qu'il se permit de les envisager.

Obligé d'étudier les détails de cette science si vaste, de parcourir les compilations immenses, où l'on avait recueilli les observations de tous les pays et de tous les siècles, bientôt son imagination éprouva le besoin de peindre ce que les autres avaient décrit; sa tête, exercée à former des combinaisons, sentit celui de saisir des ensembles, où les observateurs ne lui offraient que des faits épars et sans liaisons.

Il osa donc concevoir les projets de rassembler tous ces faits, d'en tirer des résultats généraux, qui devinssent la théorie de la nature, dont les observations ne sont que l'histoire; de donner de l'intérêt et de la vie à celle des animaux, en mêlant un tableau philosophique de leurs mœurs et de leurs habitudes, à des descriptions embellies de toutes les couleurs, dont l'art d'écrire pouvait les orner; de créer enfin pour les philosophes, pour tous les hommes qui ont exercé leur esprit ou leur ame, une science qui n'existait encore que pour les naturalistes.

L'immensité de ce plan ne le rebuta point; il prévoyait, sans doute, qu'avec un travail assidu de tous les jours, continué pendant une longue vie, il ne pourrait encore en exécuter qu'une partie; mais il s'agissait surtout de donner l'exemple, et d'imprimer le mouvement aux esprits. La difficulté de répandre de l'intérêt sur tant d'objets inanimés ou insipides, ne l'arrêta point; il avait déja cette conscience du talent, qui, comme la conscience morale, ne trompe jamais, quand on l'interroge de bonne foi, et qu'on la laisse dicter seule la réponse.

Dix années furent employées à préparer des matériaux, à former des combinaisons, à s'instruire dans la science des faits, à s'exercer dans l'art d'écrire, et au bout de ce terme, le premier volume de l'histoire naturelle vint étonner l'Europe. En parlant de cet ouvrage, que tous les hommes ont lu, que presque tous ont admiré, qui a rempli, soit par le travail de la composition, soit par des études préliminaires, la vie entière de M. de Buffon, nous ne prendrons pour guide que la vérité; (car pourquoi

cherchérions-nous vainement à flatter, par des éloges qui ne dureraient qu'un jour, un nom qui doit vivre à jamais,) et en évitant, s'il est possible, l'influence de toutes les causes qui peuvent agir sur l'opinion, souvent passagère, des contemporains, nous tâcherons de prévoir l'opinion durable de la postérité.

La théorie générale du globe que nous habitons, la disposition, la nature et la formation des substances qu'il offre à nos regards, les grands phénomènes qui s'opèrent à sa surface ou dans son sein; l'histoire de l'homme et les lois qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction; la nomenclature et la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs; tels sont les objets que M. de Buffon a traités.

Nous ne connaissons, par des observations exactes, qu'une très-petite partie de la surface du globe, nous n'avons pénétré dans ses entrailles, que conduits par l'espérance, plus souvent avide qu'observatrice, d'en tirer ce qu'elles renferment d'utile

à nos besoins, de précieux à l'avarice ou au luxe; et lorsque M. de Buffon donna sa théorie de la terre, nos connaissances n'étaient même qu'une faible partie de celles que nous avons acquises, et qui sont si imparfaites encore. On pouvait donc regarder comme téméraire, l'idée de former dès-lors une théorie générale du globe, puisque cette entreprise le serait même aujourd'hui. Mais M. de Buffon connaissait trop les hommes, pour ne pas sentir qu'une science qui n'offrirait que des faits particuliers, ou ne présenterait des résultats généraux, que sous la forme de simples conjectures, doit peu frapper les esprits vulgaires, trop faibles pour supporter le poids du doute. Il savait que Descartes n'avait attiré les hommes à la philosophie, que par la hardiesse de ses systêmes, qu'il ne les avait arrachés au joug de l'autorité, à leur indifférence pour la vérité, qu'en s'emparant de leur imagination, en ménageant leur paresse, et qu'ensuite, libres de leurs fers, livrés à l'avidité de connaître, eux-mêmes avaient su choisir la véritable route. Il avait vu enfin dans l'histoire des sciences, que

l'époque de leurs grands progrès avait presque toujours été celle des systèmes célèbres, parce que ces systèmes exaltant à la fois l'activité de leurs adversaires, et celle de leurs défenseurs, tous les objets sont alors soumis à une discussion, dans laquelle l'esprit de parti, si difficile sur les preuves du parti contraire, oblige à les multiplier. C'est alors que chaque combattant s'appuyant sur tous les faits reçus, ils sont tous soumis à un examen rigoureux; c'est alors qu'ayant épuisé ces premières armes, on cherche de nouveaux faits pour s'en procurer de plus sûres, et d'une trempe plus forte.

Ainsi la plus austère philosophie peut pardonner à un physicien, de s'être livré à son imagination, pourvu que ses erreurs aient contribué au progrès des sciences, ne fût-ce qu'en imposant la nécessité de le combattre; et si les hypothèses de M. de Buffon, sur la formation des planètes, sont contraires à ces mêmes lois du système du monde, dont il avait été en France un des premiers, un des plus zélés défenseurs, la vérité sévère, en condamnant ces hypothèses, peut encore

applaudir à l'art avec lequel l'auteur a su les présenter.

Les objections de quelques critiques, des observations nouvelles, des faits anciennement connus, mais qui lui avaient échappé, forcèrent M. de Buffon d'abandonner quelques points de sa théorie de la terre.

Mais dans ses époques de la nature, ouvrage destiné à rendre compte de ses vues nouvelles, à modifier ou à défendre ses principes, il semble redoubler de hardiesse, à proportion des pertes que son système a essuyées; le défendre avec plus de force, lorsqu'on l'aurait cru réduit à l'abandonner, et balancer, par la grandeur de ses idées, par la magnificence de son stile, par le poids de son nom, l'autorité des savants réunis, et même celle des faits et des calculs.

La théorie de la terre fut suivie de l'histoire de l'homme, qui en a reçu ou usurpé l'empire.

La nature a couvert d'un voile impénétrable, les lois qui président à la reproduction des êtres; M. de Buffon essaya de le lever, ou plutôt de deviner ce qu'il cachait;

dans les liqueurs, où les autres naturalistes avaient vu des animaux, il n'aperçut que des molécules organiques, éléments communs de tous les êtres animés; les infusions de diverses matières animales, et celles des graines, présentaient les mêmes molécules, avec plus ou moins d'abondance. Elles servent donc également à la reproduction des êtres, à leur accroissement, à leur conservation; elles existent dans les aliments dont ils se nourrissent, circulent dans leurs liqueurs, s'unissent à chacun de leurs organes, pour réparer les pertes qu'il a pu faire. Quand ces organes ont encore la flexibilité de l'enfance, les molécules organiques se combinant de manière à en conserver ou modifier les formes, en déterminent le développement et les progrès. Mais après l'époque de la jeunesse lorsqu'elles sont rassemblées dans des organes particuliers, où échappant, à la force qu'exerce sur elles le corps auquel elles ont appartenu, elles peuvent former de nouveaux composés, elles conservent, suivant les différentes parties où elles ont existé, une disposition à se réunir, de

manière à présenter les mêmes formes, et reproduisent par conséquent des individus semblables à ceux de qui elles sont émanées. Ce système brillant eut peu de partisans; il était trop difficile de se faire une idée de cette force, en vertu de laquelle les molécules enlevées à toutes les parties d'un corps, conservaient une tendance à se replacer dans un ordre semblable; d'ailleurs, les recherches de Haller sur la formation du poulet, contredisaient cette opinion avec trop de force; l'identité des membranes de l'animal naissant et de celles de l'œuf, se refusaient trop à l'hypothèse d'un animal formé postérieurement, et ne s'y étant attaché que pour y trouver sa nourriture. Les observations de Spalanzani, sur les mêmes liqueurs et sur les mêmes infusions, semblaient également détruire, jusque dans son principe, le système des molécules organiques. Mais lorsque dégagé des liens de ce système, M. de Buffon n'est plus que peintre historien et philosophe, avec quel intérêt, parcourant l'univers sur ses traces, on voit l'homme, dont le fond est partout le même, modifié

lentement par l'action continue du climat, du sol, des habitudes, des préjugés, changer de couleur et de physionomie, comme de goût et d'opinion; acquérir ou perdre de la force, de l'adresse, de la beauté, comme de l'intelligence, de la sensibilité et des vertus! avec quel plaisir on suit dans son ouvrage l'histoire des progrès de l'homme, et même celle de sa décadence; on étudie les lois de cette correspondance constante, entre les changements physiques des sens ou des organes, et ceux qui s'opèrent dans l'entendement ou dans les passions; on apprend à connaître le mécanisme de nos sens, ces rapports avec nos sensations ou nos idées; les erreurs auxquelles ils nous exposent, la manière dont nous apprenons à voir; à toucher, à entendre, et dont l'enfant de qui les yeux faibles et incertains apercevaient à peine un amas confus de couleurs, parvient, par l'habitude et la réflexion, à saisir d'un coup-d'œil le tableau d'un vaste horison, et s'élève jusqu'au pouvoir de créer et de combiner des images! Avec quelle curiosité enfin on observe ces détails, qui intéressent le plus vif de nos plaisirs, et le plus doux de

nos sentiments, ces secrets de la nature et de la pudeur, auxquels la majesté du stile et la sévérité des réflexions, donnent de la décence et une sorte de dignité philosophique, qui permettent aux sages même d'y arrêter leurs regards, et de les contempler sans rougir!

Les observations dispersées dans les livres des anatomistes, des médecins et des voyageurs, forment le fond de ce tableau offert pour la première fois aux regards des hommes avides de se connaître, et surpris de tout ce qu'ils apprenaient sur eux-mêmes, et de retrouver ce qu'ils avaient éprouvé, ce qu'ils avaient vu sans en avoir eu la conscience ou conservé la mémoire.

Avant d'écrire l'histoire de chaque espèce d'animaux, M. de Buffon crut devoir porter ses recherches sur les qualités communes à toutes, qui les distinguent des êtres des autres classes; semblables à l'homme, dans presque tout ce qui appartient au corps, n'ayant avec lui dans leurs sens, dans leurs organes, que ces différences qui peuvent exister entre des êtres d'une même nature, et qui indiquent seulement une

infériorité dans des qualités semblables, les animaux sont-ils absolument séparés de nous par leurs facultés intellectuelles ? M. de Buffon essaya de résoudre ce problême, et nous n'oserions dire qu'il l'ait résolu avec succès. Craignant d'effaroucher des regards faciles à blesser, en présentant ses opinions autrement que sous un voile, celui dont il les couvre a paru trop difficile à percer; on peut aussi lui reprocher, avec quelque justice, de n'avoir pas observé les animaux avec assez de scrupule, de n'avoir point porté ses regards sur des détails petits en eux-mêmes, mais nécessaires pour saisir les nuances très-fines de leurs opérations. Il semble n'avoir aperçu dans chaque espèce, qu'une uniformité de procédés et d'habitudes, qui donne l'idée d'êtres obéissants à une force aveugle et mécanique, tandis qu'en observant de plus près, il aurait pu apercevoir des différences très-sensibles entre les individus, et des actions qui semblent appartenir au raisonnement, qui indiquent même des idées abstraites et générales.

La première classe d'animaux, décrite par M. de Buffon, est celle des quadrupèdes;

la seconde, celle des oiseaux, et c'est à ces deux classes que s'est borné son travail. Une si longue suite de descriptions semblait devoir être monotone, et ne pouvoir intéresser que les savants. Mais le talent a su triompher de ces obstacles. Esclaves ou ennemis de l'homme, destinés à sa nourriture, ou n'étant pour lui qu'un spectacle, tous ces êtres, sous le pinceau de M. de Buffon, excitent alternativement la terreur, l'intérêt, la pitié ou la curiosité. Le peintre philosophe n'en appelle aucun sur cette scène toujours attachante, toujours animée, sans marquer la place qu'il occupe dans l'univers, sans montrer ses rapports avec nous. Mais s'agit-il des animaux qui sont connus seulement par les relations des voyageurs, qui ont reçu d'eux des noms différents, dont il faut chercher l'histoire et quelquefois discuter la réalité, au milieu de récits vagues et souvent défigurés par le merveilleux? le sçavant naturaliste impose silence à son imagination; il a tout lu, tout extrait, tout analysé, tout discuté; on est étonné de trouver un nomenclateur infatigable, dans celui de qui on n'attendait que des tableaux

imposants ou agréables; on lui sait gré d'avoir plié son génie à des recherches si pénibles, et ceux qui lui auraient reproché peut-être d'avoir sacrifié l'exactitude à l'effet, lui pardonnent et sentent ranimer leur confiance.

Des réflexions philosophiques mêlées aux descriptions, à l'exposition des faits et à la peinture des mœurs, ajoutent à l'intérêt, au charme de cette lecture et à son utilité. Ces réflexions ne sont pas celles d'un philosophe, qui soumet toutes ses pensées à une analyse rigoureuse, qui suit sur les divers objets, les principes d'une philosophie toujours une; mais ce ne sont pas non plus ces réflexions isolées, que chaque sujet offre à l'esprit, qui se présentent d'elles-mêmes, et n'ont qu'une vérité passagère et locale. Celles de M. de Buffon s'attachent toujours à quelque loi générale de la nature, ou du moins à quelque grande idée.

Dans ses discours sur les animaux domestiques, sur les animaux carnassiers, sur la dégénération des espèces, on le voit, tantôt esquisser l'histoire du règne animal, considéré dans son ensemble ; tantôt parler en

homme libre, de la dégradation où la servitude réduit les animaux; en homme sensible, de la destruction à laquelle l'espèce humaine les a soumis; et en philosophe, de la nécessité de cette destruction; des effets lents et sûrs de cette servitude; de son influence sur la forme, sur les facultés, sur les habitudes morales des différentes espèces. Des traits qui semblent lui échapper, caractérisent la sensibilité et la fierté de son ame; mais elle paraît toujours dominée par une raison supérieure : on croit, pour ainsi dire, converser avec une pure intelligence, qui n'aurait de la sensibilité humaine, que ce qu'il en faut pour se faire entendre de nous, et intéresser notre faiblesse.

Dans son discours sur les perroquets, il fait sentir la différence de la perfectibilité de l'espèce entière, appanage qu'il croit réservé à l'homme, et de cette perfectibilité individuelle que l'animal sauvage doit à la nécessité, à l'exemple de son espèce, et l'animal domestique, aux leçons de son maître. Il montre comment l'homme, par la durée de son enfance, par celle du besoin physique des secours maternels, contracte

l'habitude d'une communication intime qui le dispose à la société, qui dirige vers ses rapports avec ses semblables, le développement de ses facultés, susceptibles d'acquérir une perfection plus grande, dans un être plus heureusement organisé, et né avec de plus grands besoins. Peut-être cette nuance, entre nous et les animaux, est-elle moins tranchée que M. de Buffon n'a paru le croire; peut-être, comme l'exemple des castors semble le prouver, existe-t-il des espèces d'animaux susceptibles d'une sorte de perfectibilité non moins réelle, mais plus lente et plus bornée. Qui pourrait même assurer qu'elle ne s'étendrait pas bien au delà des limites que nous osons lui fixer, si les espèces qui nous paraissent les plus ingénieuses, affranchies de la crainte dont les frappe la présence de l'homme, et soumises par des circonstances locales, à des besoins assez grands pour exciter l'activité, mais trop faibles pour la détruire, éprouvaient la necessité et avaient en même temps la liberté de déployer toute l'énergie dont la nature a pu les douer ? Des observations longtemps continuées, pourraient seules

donner le droit de prononcer sur cette question ; il suffit pour le sentir , de jeter un regard sur notre espèce même : supposons que les nations européennes n'aient pas existé, que les hommes soient sur toute la terre, ce qu'ils sont en Asie et en Afrique; qu'ils soient restés partout à ce même degré de civilisation et de connaissances, auquel ils étaient déja dans le temps où commence pour nous leur histoire , ne serait - on pas alors fondé à croire qu'il est un terme que dans chaque climat l'homme ne peut passer ? ne regarderait-on pas comme un visionnaire, le philosophe qui oserait promettre à l'espèce humaine, les progrès qu'elle a faits et qu'elle fait journellement en Europe ?

La connaissance anatomique des animaux est une portion importante de leur histoire; M. de Buffon eut, pour cette partie de son ouvrage, le bonheur de trouver des secours dans l'amitié généreuse d'un célèbre naturaliste, qui , lui laissant la gloire attachée à ces descriptions brillantes, à ces peintures de mœurs , à ces réflexions philosophiques qui frappent tous les esprits, se contentait du mérite plus modeste d'obtenir l'estime des

savants, par des détails exacts et précis; par des observations faites avec une rigueur scrupuleuse; par des vues nouvelles, qu'eux seuls pouvaient apprécier. Ils ont regretté que M. de Buffon n'ait pas, dans l'histoire des oiseaux, conservé cet exact et sage coopérateur; mais ils l'ont regretté seuls. Nous l'avouons sans peine, et sans croire diminuer par là le juste tribut d'honneur qu'ont mérité les travaux de M. d'Aubenton.

A l'histoire des quadrupèdes et des oiseaux, succéda celle des substances minérales.

Dans cette partie de son ouvrage, peut-être M. de Buffon n'a-t-il pas attaché assez d'importance aux travaux des chimistes modernes; à cette foule de faits précis et bien prouvés, dont ils ont enrichi la science de la nature; à cette méthode analytique qui conduit si sûrement à la vérité, oblige de l'attendre lorsqu'elle n'est pas encore à notre portée, et ne permet jamais d'y substituer des erreurs. En effet, l'analyse chimique des substances minérales, peut seule donner à leur nomenclature une base solide, répandre la lumière sur leur histoire,

sur leur origine, sur les antiques événements qui ont déterminé leur formation.

Malgré ce juste reproche, on retrouve dans l'histoire des minéraux, le talent et la philosophie de M. de Buffon ; ses aperçus ingénieux ; ses vues générales et grandes ; ce talent de saisir dans la suite des faits, tout ce qui peut appuyer ces vues, de s'emparer des esprits, de les entraîner où il veut les conduire, et de faire admirer l'auteur, lors même que la raison ne peut adopter ses principes.

L'histoire naturelle renferme un ouvrage d'un genre différent, sous le titre d'arithmétique morale : une application du calcul à la probabilité de la durée de la vie humaine, entrait dans le plan de l'histoire naturelle : M. de Buffon ne pouvait guère traiter ce sujet, sans porter un regard philosophique sur les principes même de ce calcul, et sur la nature des différentes vérités. Il y établit cette opinion, que les vérités mathématiques ne sont point des vérités réelles, mais de pures vérités de définition ; observation juste, si on veut la prendre dans la rigueur métaphysique ·

mais qui s'applique également alors aux vérités de tous les ordres, dès qu'elles sont précises, et qu'elles n'ont pas des individus pour objet. Si ensuite on veut appliquer ces vérités à la pratique, et les rendre dès-lors individuelles, semblables encore à cet égard aux vérités mathématiques, elles ne sont plus que des vérités approchées. Il n'existe réellement qu'une seule différence: c'est que les idées dont l'identité forme les vérités mathématiques ou physiques, sont plus abstraites dans les premières; d'où il résulte que pour les vérités physiques, nous avons un souvenir distinct des individus dont elles expriment les qualités communes, et que nous ne l'avons plus pour les autres; mais la véritable réalité, l'utilité d'une proposition quelconque, est indépendante de cette différence; car on doit regarder une vérité comme réelle, toutes les fois que, si on l'applique à un objet réellement existant, elle reste une vérité absolue, ou devient une vérité indéfiniment approchée.

M. de Buffon proposait d'assigner une valeur précise à la probabilité très-grande,

que l'on peut regarder comme une certitude morale, et de n'avoir au delà de ce terme, aucun égard à la petite possibilité d'un événement contraire. Ce principe est vrai, lorsque l'on veut seulement appliquer à l'usage commun, le résultat d'un calcul; et dans ce sens tous les hommes l'ont adopté dans la pratique, tous les philosophes l'ont suivi dans leurs raisonnements : mais il cesse d'être juste, si on l'introduit dans le calcul même, et surtout si on veut l'employer à établir des théories, à expliquer des paradoxes, à prouver ou à combattre des règles générales. D'ailleurs, cette probabilité, qui peut s'appeler certitude morale, doit être plus ou moins grande, suivant la nature des objets que l'on considère, et les principes qui doivent diriger notre conduite; et il aurait fallu marquer pour chaque genre de vérités et d'actions, le degré de probabilité où il commence à être raisonnable de croire et permis d'agir.

C'est par respect pour les talents de notre illustre confrère, que nous nous permettons de faire ici ces observations : lorsque des opinions qui paraissent erronées, se trouvent

dans un livre fait pour séduire l'esprit, comme pour l'éclairer, c'est presque un devoir d'avertir de les soumettre à un examen rigoureux. L'admiration dispose si facilement à la croyance, que les lecteurs entraînés à la fois par le nom de l'auteur et par le charme du stile, cèdent sans résistance, et semblent craindre que le doute, en affaiblissant un enthousiasme qui leur est cher, ne diminue leur plaisir. Mais on doit encore ici à M. de Buffon, sinon d'avoir répandu une lumière nouvelle sur cette partie des mathématiques et de la philosophie, du moins d'en avoir fait sentir l'utilité, peut-être même d'en avoir appris l'existence à une classe nombreuse, qui n'aurait pas été en chercher les principes dans les ouvrages des géomètres; enfin d'en avoir montré la liaison avec l'histoire naturelle de l'homme. C'est avoir contribué au progrès d'une science qui, soumettant au calcul les événements dirigés par des lois que nous nommons irrégulières, parce qu'elles nous sont inconnues, semble étendre l'empire de l'esprit humain au delà de ses bornes naturelles, et lui offrir un instrument

à l'aide duquel ses regards peuvent s'étendre sur des espaces immenses, que peut-être il ne lui sera jamais permis de parcourir.

On a reproché à la philosophie de M. de Buffon, non-seulement ces systêmes généraux dont nous avons parlé, et qui reparaissent trop souvent dans le cours de ses ouvrages, mais on lui a reproché un esprit trop systématique, ou plutôt un esprit trop prompt à former des résultats généraux, d'après les premiers rapports qui l'ont frappé, et de négliger trop ensuite les autres rapports qui auraient pu, ou jeter des doutes sur ces résultats, ou en diminuer la généralité, ou leur ôter cet air de grandeur, ce caractère imposant, si propre à entraîner les imaginations ardentes et mobiles. Les savants qui cherchent la vérité, étaient fâchés d'être obligés sans cesse de se défendre contre la séduction, et de ne trouver souvent, au lieu de résultats et de faits propres à servir de base à leurs recherches et à leurs observations, que des opinions à examiner et des doutes à résoudre.

Mais, si l'histoire naturelle a eu parmi

les savants des censeurs sévères, le stile de cet ouvrage n'a trouvé que des admirateurs.

M. de Buffon est poète dans ses descriptions ; mais comme les grands poètes, il sait rendre intéressante la peinture des objets physiques, en y mêlant avec art des idées morales, qui intéressent l'ame en même temps que l'imagination est amusée ou étonnée. Son stile est harmonieux, non de cette harmonie qui appartient à tous les écrivains corrects, à qui le sens de l'oreille n'a pas été refusé, et qui consiste presqu'uniquement à éviter les sons durs ou pénibles, mais de cette harmonie qui est une partie du talent, ajoute aux beautés, par une sorte d'analogie entre les idées et les sons, et fait que la phrase est douce ou sonore, majestueuse ou légère, suivant les objets qu'elle doit peindre et les sentiments qu'elle doit réveiller.

Si M. de Buffon est plus abondant que précis, cette abondance est plutôt dans les choses que dans les mots, il ne s'arrête pas à une idée simple, il en multiplie les nuances; mais chacune d'elles est exprimée

avec précision ; son stile a de la majesté, de la pompe, mais c'est parce qu'il présente des idées vastes et de grandes images ; la force et l'énergie lui paraissent naturelles ; il semble qu'il lui ait été impossible de parler ou plutôt de penser autrement ; on a loué la variété de ses tons ; on s'est plaint de sa monotonie ; mais ce qui peut être fondé dans cette censure, est encore un sujet d'éloge : en peignant la nature sublime ou terrible, douce ou riante ; en décrivant la fureur du tigre, la majesté du cheval, la fierté et la rapidité de l'aigle, les couleurs brillantes du colibri, la légèreté de l'oiseau-mouche, son stile prend le caractère des objets ; mais il conserve sa dignité imposante ; c'est toujours la nature qu'il peint ; et il sait que, même dans les plus petits objets, elle a manifesté toute sa puissance. Frappé d'une sorte de respect religieux pour les grands phénomènes de l'univers, pour les lois générales auxquelles obéissent les diverses parties du vaste ensemble qu'il a entrepris de tracer, ce sentiment se montre partout, et forme en quelque sorte le fond sur lequel il répand de la variété, sans

que cependant on cesse jamais de l'apercevoir.

Cet art de peindre, en ne paraissant que raconter, ce grand talent du stile, porté sur des objets qu'on avait traités avec clarté, avec élégance, et même embellis par des réflexions ingénieuses, mais auxquels, jusqu'alors, l'éloquence avait paru étrangère, frappèrent bientôt tous les esprits; la langue française était déja devenue la langue de l'Europe, et M. de Buffon eut partout des lecteurs et des disciples. Mais ce qui est plus glorieux, parce qu'il s'y joint une utilité réelle, le succès de ce grand ouvrage fut l'époque d'une révolution dans les esprits : on ne put le lire sans avoir envie de jeter au moins un coup-d'œil sur la nature; et l'histoire naturelle devint une connaissance presque vulgaire; elle fut pour toutes les classes de la société, ou un amusement, ou une occupation; on voulut avoir un cabinet, comme on voulait avoir une bibliothèque; mais le résultat n'en est pas le même; car dans les bibliothèques, on ne fait que répéter les exemplaires des mêmes livres; mais ce sont des individus

différents qu'on rassemble dans les cabinets; ils s'y multiplient pour les naturalistes, à qui dès-lors les objets dignes d'être observés, échappent plus difficilement.

La botanique, la métallurgie, les parties de l'histoire naturelle, immédiatement utiles à la médecine, au commerce, aux manufactures, avaient été encouragées; mais c'est à la science même, à cette science comme ayant pour objet la connaissance de la nature, que M. de Buffon a su le premier intéresser les souverains, les grands, les hommes publics de toutes les nations. Plus sûrs d'obtenir des récompenses, pouvant aspirer enfin à cette gloire populaire, que les vrais savants savent apprécier mieux que les autres hommes, mais qu'ils ne méprisent point, les naturalistes se sont livrés à leurs travaux avec une ardeur nouvelle : on les a vu se multiplier à la voix de M. de Buffon, dans les provinces comme dans les capitales, dans les autres parties du monde, comme dans l'Europe. Sans doute on avait cherché avant lui, à faire sentir l'utilité de l'étude de la nature; la science n'était pas négligée; la curiosité humaine s'était portée dans les

pays éloignés, avait voulu connaître la surface de la terre, et pénétrer dans son sein; mais on peut appliquer à M. de Buffon, ce que lui-même a dit d'un autre philosophe également célèbre, son rival dans l'art d'écrire, comme lui plus utile peut-être, par l'effet de ses ouvrages, que par les vérités qu'ils renferment. D'autres avaient dit les mêmes choses, mais il les a commandées au nom de la nature, et on lui a obéi.

Peut-être le talent d'inspirer aux autres son enthousiasme, de les forcer de concourir aux mêmes vues, n'est pas moins nécessaire que celui des découvertes, au perfectionnement de l'espèce humaine ; peut-être n'est-il pas moins rare, n'exige-t-il pas moins ces grandes qualités de l'esprit, qui nous forcent à l'admiration. Nous l'accordons à ces harangues célèbres que l'antiquité nous a transmises, et dont l'effet n'a duré qu'un seul jour ; pourrions-nous la refuser à ceux dont les ouvrages produisent sur les hommes dispersés, des effets plus répétés et plus durables ? nous l'accordons à celui dont l'éloquence, disposant des cœurs d'un peuple assemblé, lui a inspiré une

résolution généreuse ou salutaire ; pourrait-on la refuser à celui dont les ouvrages ont changé la pente des esprits, les ont portés à une étude utile, et ont produit une révolution qui peut faire époque dans l'histoire des sciences ?

Si donc la gloire doit avoir l'utilité pour mesure, tant que les hommes n'obéiront pas à la seule raison, tant qu'il faudra, non-seulement découvrir des vérités, mais forcer à les admettre, mais inspirer le désir d'en chercher de nouvelles, les hommes éloquents, nés avec le talent de répandre la vérité, ou d'exciter le génie des découvertes, mériteront d'être placés au niveau des inventeurs, puisque sans eux, ces inventeurs, ou n'auraient pas existé, ou auraient vu leurs découvertes demeurer inutiles et dédaignées.

Quand même une imitation mal entendue de M. de Buffon, aurait introduit dans les livres d'histoire naturelle, le goût des systèmes vagues et des vaines déclamations, ce mal serait nul en comparaison de tout ce que cette science doit à ses travaux : les déclamations, les systêmes passent, et les faits

restent ; ces livres qu'on a surchargés d'ornements pour les faire lire, seront oubliés, mais s'ils renferment quelques vérités, elles survivront a leur chûte.

On peut diviser en deux classes les grands écrivains, dont les ouvrages excitent une admiration durable et sont lus encore, lorsque les idées qu'ils renferment, rendues communes par cette lecture même, ont perdu leur intérêt et leur utilité ; les uns doués d'un tact fin et sûr, d'une ame sensible, d'un esprit juste, ne laissent dans leurs ouvrages, rien qui ne soit écrit avec clarté, avec noblesse, avec élégance, avec cette propriété de termes, cette précision d'idées et d'expression, qui permet au lecteur d'en goûter les beautés sans fatigue, et sans qu'aucune sensation pénible vienne troubler son plaisir.

Quelques pensées qui naissent dans leur esprit, quelque sentiment qui occupe leur ame, ils le rendent tel qu'il est avec toutes ses nuances, avec toutes les images qui l'accompagnent; ils ne cherchent point l'expression, elle s'offre à eux, mais ils savent en éloigner tout ce qui nuirait à l'harmonie,

à l'effet, à la clarté ; tels furent Despreaux, Racine, Fénélon, Massillon, Voltaire. On peut sans danger les prendre pour modèles : comme le grand secret de leur art est de bien exprimer ce qu'ils pensent ou ce qu'ils sentent, celui qui l'aura saisi dans leurs ouvrages, qui aura su se le rendre propre, s'approchera d'eux, si ses pensées sont dignes des leurs ; l'imitation ne paraîtra point servile, si ses idées sont à lui, et il ne sera ni exposé à contracter des défauts, ni à perdre de son originalité.

Dans d'autres écrivains, le stile paraît se confondre davantage avec les pensées. Non-seulement si on cherche à les séparer, on détruit des beautés, mais les idées elles-mêmes semblent disparaître, parce que l'expression leur imprimait le caractère particulier de l'ame et de l'esprit de l'auteur, caractère qui s'évanouit avec elle ; tels furent Corneille, Bossuet, Montesquieu, Rousseau ; tel fut M. de Buffon.

Ils frappent plus que les autres, parce qu'ils ont une originalité plus grande et plus continue ; parce que, moins occupés de la perfection et des qualités du stile, ils voilent

moins leurs hardiesses; parce qu'ils sacrifient moins l'effet au goût et à la raison; parce que leur caractère, se montrant sans cesse dans leurs ouvrages, agit à la longue plus fortement, et se communique davantage; mais en même temps ils peuvent être des modèles dangereux : pour imiter leur stile, il faudrait avoir leurs pensées, voir les objets comme ils les voient, sentir comme ils sentent. Autrement, si le modèle vous offre des idées originales et grandes, l'imitateur vous présentera des idées communes, surchargées d'expressions extraordinaires; si l'un ôte aux vérités abstraites leur sécheresse, en les rendant par des images brillantes, l'autre présentera des demi-pensées, que des métaphores bisarres rendent inintelligibles. Le modèle a parlé de tout avec chaleur, parce que son ame était toujours agitée; le froid imitateur cachera son indifférence sous des formes passionnées. Dans ces écrivains, les défauts tiennent souvent aux beautés, ont la même origine, sont plus difficiles à distinguer, et ce sont ces défauts que l'imitateur ne manque jamais de transporter dans ses

copies. Veut-on les prendre pour modèles? il ne faut point chercher à saisir leur manière, il ne faut point vouloir leur ressembler, mais se pénétrer de leurs beautés, aspirer à produire des beautés égales, s'appliquer comme eux à donner un caractère original à ses productions, sans copier celui qui frappe ou qui séduit dans les leurs.

Il serait donc injuste d'imputer à ces grands écrivains les fautes de leurs enthousiastes, de les accuser d'avoir corrompu le goût, parce que des gens qui en manquaient, les ont parodiés, en croyant les imiter. Ainsi, on aurait tort de reprocher à M. de Buffon ces idées vagues, cachées sous des expressions empoulées, ces images incohérentes, cette pompe ambitieuse du stile qui défigure tant de productions modernes, comme on aurait tort de vouloir rendre Rousseau responsable de cette fausse sensibilité, de cette habitude de se passionner de sang-froid, d'exagérer toutes les opinions, enfin de cette manie de parler de soi sans nécessité, qui sont devenues une espèce de mode, et presque un mérite.

Ces erreurs, passagères dans le goût d'une nation, cèdent facilement à l'empire de la raison et à celui de l'exemple ; l'enthousiasme exagéré, qui fait admirer jusqu'aux défauts des hommes illustres, donne à ces mal-adroites imitations une vogue momentanée, mais à la longue il ne reste que ce qui est vraiment beau ; et comme Corneille et Bossuet ont contribué à donner à notre langue, l'un plus de force, l'autre plus d'élévation et de hardiesse, M. de Buffon lui aura fait acquérir plus de magnificence et de grandeur, comme Rousseau l'aura instruite à former des accents plus fiers et plus passionnés.

Le stile de M. de Buffon n'offre pas toujours le même degré de perfection ; mais dans tous les morceaux destinés à l'effet, il a cette correction, cette pureté, sans lesquelles, lorsqu'une langue est une fois formée, on ne peut atteindre à une célébrité durable. S'il s'est permis quelquefois d'être négligé, c'est uniquement dans les discussions purement scientifiques, où les taches qu'il a pu laisser ne nuisent point à des beautés, et servent peut-être à faire mieux

goûter les peintures brillantes qui les suivent. C'était par un long travail qu'il parvenait à donner à son stile ce degré de perfection, et il continuait de les corriger, jusqu'à ce qu'il eût effacé toutes les traces du travail, et qu'à force de peine il lui eût donné de la facilité. Car cette qualité si précieuse n'est, dans un écrivain, que l'art de cacher ses efforts, de présenter ses pensées, comme s'il les avait conçues d'un seul jet, dans l'ordre le plus naturel ou le plus frappant, revêtues des expressions les plus propres ou les plus heureuses; et cet art, auquel le plus grand charme du stile est attaché, n'est cependant que le résultat d'une longue suite d'observations fugitives et d'attentions minutieuses.

M. de Buffon aimait à lire ses ouvrages, non par vanité, mais pour juger par l'expérience de leur clarté et de leur effet, les deux qualités peut-être sur lesquelles on peut le moins se juger soi-même. Avec une telle intention, il ne choisissait pas ses auditeurs : ceux que le hasard lui offrait, semblaient devoir mieux représenter le public, dont il voulait essayer sur eux la

manière de sentir; il ne se bornait pas à recevoir leurs avis, ou plutôt leurs éloges; souvent il leur demandait quel sens ils attachaient à une phrase, quelle impression ils avaient éprouvée; et s'ils n'avaient pas saisi son idée, s'il avait manqué l'effet qu'il voulait produire, il en concluait que cette partie de son ouvrage manquait de netteté, de mesure ou de force, et il l'écrivait de nouveau. Cette méthode est excellente pour les ouvrages de philosophie qu'on destine à devenir populaires, mais peu d'auteurs auront le courage de l'employer. Il ne faut pas cependant s'attendre à trouver un égal degré de clarté dans toute l'histoire naturelle; M. de Buffon a écrit pour les savants, pour les philosophes et pour le public, et il a su proportionner la clarté de chaque partie au désir qu'il avait d'être entendu d'un nombre plus ou moins grand de lecteurs.

Peu d'hommes ont été aussi laborieux que lui; et l'ont été d'une manière si continue et si régulière! Il paraissait commander à ses idées, plutôt qu'être entraîné par elles. Né avec une constitution à la fois très-saine et très-robuste, fidèle au principe

d'employer toutes ses facultés, jusqu'à ce que la fatigue l'avertît qu'il commençait à en abuser, son esprit était toujours également prêt à remplir la tâche qu'il lui imposait. C'était à la campagne qu'il aimait le plus à travailler; il avait placé son cabinet à l'extrémité d'un vaste jardin sur la cîme d'une montagne; c'est là qu'il passait les matinées entières, tantôt écrivant dans ce réduit solitaire, tantôt méditant dans les allées de ce jardin, dont l'entrée était alors rigoureusement interdite; seul et dans les moments de distraction nécessaire au milieu d'un travail longtemps continué, n'ayant autour de lui que la nature, dont le spectacle, en délassant ses organes, le ramenait doucement à ses idées que la fatigue avait interrompues. Ces longs séjours à Montbart étaient peu compatibles avec ses fonctions de trésorier de l'académie, mais il s'était choisi pour adjoint M. Tillet, dont il connaissait trop le zèle actif et sage, l'attachement scrupuleux à tous ses devoirs, pour avoir à craindre que ses confrères pussent jamais se plaindre d'une absence si utilement employée.

On doit mettre au nombre des services qu'il a rendus aux sciences, les progrès que toutes les parties du jardin du roi ont faits sous son administration. Ces grands dépôts ne dispensent point d'étudier la nature. La connaissance de la disposition des objets et de la place qu'ils occupent à la surface ou dans le sein de la terre, n'est pas moins importante que celle des objets eux-mêmes. C'est par là seulement qu'on peut connaître leurs rapports, et s'élever à la recherche de leur origine et des lois de leur formation; mais c'est dans les cabinets qu'on apprend à se rendre capable d'observer immédiatement la nature; c'est là encore, qu'après l'avoir étudiée, on apprend à juger ses propres observations, à les comparer, à en tirer des résultats, à se rappeler ce qui a pu échapper au premier coup-d'œil. C'est dans les cabinets que commence l'éducation du naturaliste, et c'est là aussi qu'il peut mettre la dernière perfection à ses pensées. Le cabinet du roi est devenu, entre les mains de M. de Buffon, non un simple monument d'ostentation, mais un dépôt utile, et pour l'instruction publique, et pour le progrès

des sciences. Il avait su intéresser toutes les classes d'hommes à l'histoire naturelle; et pour le récompenser du plaisir qu'il leur avait procuré, tous s'empressaient d'apporter à ses pieds les objets curieux qu'il leur avait appris à chercher et à connaître. Les savants y ajoutaient aussi leur tribut, car ceux mêmes qui combattaient ses opinions, qui désapprouvaient sa méthode de traiter les sciences, reconnaissaient cependant qu'ils devaient une partie de leurs lumières aux vérités qu'il avait recueillies, et une partie de leur gloire, à cet enthousiasme pour l'histoire naturelle qui était son ouvrage. Les souverains lui envoyaient les productions rares ou curieuses, dont la nature avait enrichi leurs états. C'est à lui que ces présents étaient adressés, mais il les remettait dans le cabinet du roi, comme dans le lieu où, exposés aux regards d'un grand nombre d'hommes éclairés, ils pouvaient être le plus utiles.

Dans les commencements de son administration, il avait consacré à l'embellissement du cabinet, une gratification qui lui était offerte, mais qu'il ne voulait pas

accepter pour lui-même ; procédé noble et doublement utile à ses vues, puisqu'il lui donnait le droit de solliciter des secours avec plus de hardiesse et d'opiniâtreté.

La botanique était celle des parties de l'histoire naturelle dont il s'était le moins occupé ; mais son goût particulier n'influa point sur les fonctions de l'intendant du jardin du roi. Agrandi par ses soins, distribué de la manière la plus avantageuse pour l'enseignement et pour la culture, d'après les vues des botanistes habiles qui y président, ce jardin est devenu un établissement digne d'une nation éclairée et puissante.

Parvenu à ce degré de splendeur, le jardin du roi n'aura plus à craindre sans doute ces vicissitudes de décadence, et de renouvellement, dont notre histoire nous a transmis le souvenir; et le zèle éclairé du successeur de M. de Buffon, suffirait seul pour en répondre à l'académie et aux sciences.

Ce n'est pas seulement à sa célébrité, que M. de Buffon dut le bonheur de lever les obstacles qui s'opposèrent longtemps à l'entier succès de ses vues, il le dut aussi à sa

conduite. Des louanges insérées dans l'histoire naturelle, étaient la récompense de l'intérêt que l'on prenait aux progrès de la science; et l'on regardait comme une sorte d'assurance d'immortalité, l'honneur d'y voir inscrire son nom. D'ailleurs, M. de Buffon avait eu le soin constant d'acquérir et de conserver du crédit auprès des ministres et de ceux qui, chargés par eux des détails, ont sur la décision et l'expédition des affaires, une influence inévitable. Il se conciliait les uns, en ne se permettant jamais d'avancer des opinions qui pussent les blesser, en ne paraissant point prétendre à les juger; il s'assurait des autres en employant avec eux un ton d'égalité qui les flattait, et en se dépouillant de la supériorité que sa gloire et ses talents pouvaient lui donner. Ainsi, aucun des moyens de contribuer aux progrès de la science à laquelle il s'était voué, n'avait été négligé. Ce fut l'unique objet de son ambition. Sa considération, sa gloire y étaient liées sans doute; mais tant d'hommes séparent leurs intérêts de l'intérêt général, qu'il serait injuste de montrer de la sévérité pour ceux qui savent les réunir.

Ce qui prouve à quel point M. de Buffon était éloigné de toute ambition vulgaire, c'est qu'appelé à Fontainebleau par le feu roi qui voulait le consulter sur quelques points relatifs à la culture des forêts, et ce prince lui ayant proposé de le charger en chef de l'administration de toutes celles qui composent les domaines; ni l'importance de cette place, ni l'honneur si désiré d'avoir un travail particulier avec le roi, ne purent l'éblouir; il sentait qu'en interrompant ses travaux, il allait perdre une partie de sa gloire; il sentait en même temps la difficulté de faire le bien; surtout il voyait d'avance la foule des courtisans et des administrateurs, se réunir contre une supériorité si effrayante, et contre les conséquences d'un exemple si dangereux.

Placé dans un siècle où l'esprit humain s'agitant dans ses chaines, les a relâchées toutes, et en a brisé quelques-unes; où toutes les opinions ont été examinées, toutes les erreurs combattues, tous les anciens usages soumis à la discussion; où tous les esprits ont pris vers la liberté un essor inattendu, M. de Buffon parut n'avoir aucune

part à ce mouvement général : ce silence peut paraître singulier dans un philosophe dont les ouvrages prouvent qu'il avait considéré l'homme sous tous les rapports, et annoncent en même temps une manière de penser mâle et ferme, bien éloignée de ce penchant à l'incertitude qui conduit à l'indifférence.

Mais peut-être a-t-il cru que le meilleur moyen de détruire les erreurs en métaphysique et en morale, était de multiplier les vérités d'observation dans les sciences naturelles ; qu'au lieu de combattre l'homme ignorant et opiniâtre, il fallait lui inspirer le désir de s'instruire : il était plus utile, selon lui, de prémunir les générations suivantes contre l'erreur, en accoutumant les esprits à se nourrir des vérités même indifférentes, que d'attaquer de front les préjugés déja enracinés et liés avec l'amour-propre, l'intérêt ou les passions de ceux qui les ont adoptés. La nature a donné à chaque homme son talent, et la sagesse consiste à y plier sa conduite : l'un est fait pour combattre, l'autre pour instruire ; l'un pour corriger et redresser les esprits,

l'autre pour les subjuguer et les entraîner après lui.

D'ailleurs, M. de Buffon voulait élever le monument de l'histoire naturelle, il voulait donner une nouvelle forme au cabinet du roi; il avait besoin et de repos et du concours général des suffrages: or, quiconque attaque des erreurs, ou laisse seulement entrevoir son mépris pour elles, doit s'attendre à voir ses jours troublés, et chacun de ses pas embarrassé par des obstacles. Un vrai philosophe doit combattre les ennemis qu'il rencontre sur la route qui le conduit à la vérité, mais il serait mal-adroit d'en appeler de nouveaux par des attaques imprudentes.

Peu de savants, peu d'écrivains ont obtenu une gloire aussi populaire que M. de Buffon, et il eut le bonheur de la voir continuellement s'accroître à mesure que les autres jouissances diminuant pour lui celles de l'amour-propre, lui devenaient plus nécessaires. Il n'essuya que peu de critiques, parce qu'il avait soin de n'offenser aucun parti, parce que la nature de ses ouvrages ne permettait guère à la littérature ignorante d'atteindre à sa hauteur. Les savants

avaient presque tous gardé le silence, sachant qu'il y a peu d'honneur et peu d'utilité pour les sciences, à combattre un système qui devient nécessairement une vérité générale, si les faits le confirment, ou tombe de lui-même s'ils le contrarient.

D'ailleurs, M. de Buffon employa le moyen le plus sûr d'empêcher les critiques de se multiplier; il ne répondit pas à celles qui parurent contre ses premiers volumes. Ce n'est point qu'elles fussent toutes méprisables. Celles de M. Haller, de M. Bonnet, de M. l'abbé de Condillac, celles même que plusieurs savants avaient fournies à l'auteur des lettres américaines, pouvaient mériter des réponses qui n'eussent pas toujours été faciles. Mais en répondant, il aurait intéressé l'amour-propre de ses adversaires, à continuer leurs critiques, et perpétuer une guerre où la victoire, qui ne pouvait jamais être absolument complette, ne l'aurait pas dédommagé d'un temps qu'il était sûr d'employer plus utilement pour sa gloire.

Les souverains, les princes étrangers qui visitaient la France, s'empressaient de

rendre hommage à M. de Buffon, et de le chercher au milieu de ces richesses de la nature rassemblées par ses soins. L'impératrice de Russie, dont le nom est lié à celui de nos plus célèbres philosophes, qui avait proposé inutilement à M. d'Alembert de se charger de l'éducation de son fils, et appelé auprès d'elle, M. Diderot, après avoir répandu sur lui des bienfaits, dont la délicatesse avec laquelle ils étaient offerts augmentait le prix, qui avait rendu M. de Voltaire le confident de tout ce qu'elle entreprenait pour répandre les lumières, établir la tolérance et adoucir les lois, l'impératrice de Russie prodiguait à M. de Buffon, les marques de son admiration les plus capables de le toucher, en lui envoyant tout ce qui, dans ses vastes états, devait le plus exciter sa curiosité, et en choisissant par une recherche ingénieuse, les productions singulières qui pouvaient servir de preuves à ses opinions. Enfin, il eut l'honneur de recevoir, dans sa retraite de Montbart, ce héros en qui l'Europe admire le génie de Frédéric, et chérit l'humanité d'un sage, et qui vient aujourd'hui mêler

ses regrets aux nôtres, et embellir par l'éclat de sa gloire la modeste simplicité des honneurs académiques.

M. de Buffon n'était occupé que d'un seul objet, n'avait qu'un seul goût; il s'était créé un stile, et s'était fait une philosophie par ses réflexions plus encore que par l'étude; on ne doit donc pas s'étonner de ne trouver ni dans ses lettres, ni dans quelques morceaux échappés à sa plume, cette légéreté, cette simplicité qui doivent en être le caractère: mais presque toujours quelques traits font reconnaître le peintre de la nature, et dédommagent d'un défaut de flexibilité, incompatible peut-être avec la trempe mâle et vigoureuse de son esprit. C'est à la même cause que l'on doit attribuer la sévérité de ses jugements et cette sorte d'orgueil qu'on a cru observer en lui. L'indulgence suppose quelque facilité à se prêter aux idées et à la manière d'autrui, et il est difficile d'être sans orgueil, quand, occupé sans cesse d'un grand objet qu'on a dignement rempli, on est forcé en quelque sorte de porter toujours avec soi le sentiment de sa supériorité.

Dans la société, M. de Buffon souffrait sans peine la médiocrité, ou plutôt, occupé de ses propres idées, il ne l'apercevait pas, et préférait en général les gens qui pouvaient le distraire sans le contredire, et sans l'assujettir au soin fatigant de prévenir leurs objections ou d'y répondre. Simple dans la vie privée, y prenant sans effort le ton de la bonhomie, quoiqu'aimant par goût la magnificence et tout ce qui avait quelqu'appareil de grandeur, il avait conservé cette politesse noble, ces deferences extérieures pour le rang et les places, qui étaient dans sa jeunesse le ton général des gens du monde, et dont plus d'amour pour la liberté et l'égalité, au moins dans les manières, nous a peut-être trop corrigés, car souvent les formes polies dispensent de la fausseté; et le respect extérieur est une barrière que l'on oppose avec succès à une familiarité dangereuse. On aurait pu tirer de ces déférences, qui paraissaient exagérées, quelques inductions défavorables au caractère de M. de Buffon, si dans des circonstances plus importantes il n'avait montré une hauteur d'ame et une

noblesse supérieures à l'intérêt comme au ressentiment.

Il avait épousé, en 1752, mademoiselle de S. Belin, dont la naissance, les agréments extérieurs et les vertus réparèrent à ses yeux le défaut de fortune. L'âge avait fait perdre à M. de Buffon une partie des agréments de la jeunesse ; mais il lui restait une taille avantageuse, un air noble, une figure imposante, une physionomie à la fois douce et majestueuse. L'enthousiasme pour le talent fit disparaître aux yeux de Mme. de Buffon l'inégalité d'âge ; et dans cette époque de la vie, où la félicité semble se borner à remplacer par l'amitié et des souvenirs mêlés de regrets, un bonheur plus doux qui nous échappe, il eut celui d'inspirer une passion tendre, constante, sans distraction, comme sans nuages. Jamais une admiration plus profonde ne s'unit à une tendresse plus vraie. Ces sentiments se montraient dans les regards, dans les manières, dans les discours de Mme. de Buffon, et remplissaient son cœur et sa vie. Chaque nouvel ouvrage de son mari, chaque nouvelle palme ajoutée à sa gloire, était pour

elle une source de jouissances, d'autant plus douces, qu'elles étaient sans retour sur elle-même, sans aucun mélange de l'orgueil que pouvait lui inspirer l'honneur de partager la considération et le nom de M. de Buffon. Heureuse du seul plaisir d'aimer et d'admirer ce qu'elle aimait, son ame était fermée à toute vanité personnelle, comme à tout sentiment étranger. M. de Buffon n'a conservé d'elle qu'un fils, M. le comte de Buffon, major en second du régiment d'Angoumois, qui porte avec honneur, dans une autre carrière, un nom à jamais célèbre dans les sciences, dans les lettres et dans la philosophie.

M. de Buffon fut longtemps exempt des pertes qu'amène la vieillesse; il conserva également, et toute la vigueur des sens, et toute celle de l'ame. Toujours plein d'ardeur pour le travail, toujours constant dans sa manière de vivre, dans ses délassements comme dans ses études, il semblait que l'âge de la force se fût prolongé pour lui au delà des bornes ordinaires. Une maladie douloureuse vint troubler et accélérer la fin d'une si belle carrière; il lui opposa la

patience, eut le courage de s'en distraire par une étude opiniâtre; mais il ne consentit jamais à s'en délivrer par une opération dangereuse. Le travail, les jouissances de la gloire, le plaisir de suivre ses projets, pour l'agrandissement du jardin et du cabinet du roi, suffisaient pour l'attacher à la vie; il ne voulut pas la risquer contre l'espérance d'un soulagement souvent passager, et suivi quelquefois d'infirmités pénibles, qui, lui ôtant une partie de ses forces, auraient été pour une ame active plus insupportables que la douleur. Il conserva, presque jusqu'à ses derniers moments, le pouvoir de s'occuper avec intérêt de ses ouvrages et des fonctions de sa place, la liberté entière de son esprit, toute la force de sa raison, et pendant quelques jours seulement, il cessa d'être l'homme illustre, dont le génie et les travaux occupaient l'Europe depuis quarante ans.

Les sciences le perdirent le 16 avril 1788.

Lorsque de tels hommes disparaissent de la terre, aux premiers éclats d'un enthousiasme, augmenté par les regrets, et aux derniers cris de l'envie expirante, succède

bientôt un silence redoutable, pendant lequel se prépare avec lenteur le jugement de la postérité. On relit paisiblement, pour l'examiner, ce qu'on avait lu pour l'admirer, le critiquer, ou seulement pour le vain plaisir d'en parler. Des opinions conçues avec plus de réflexion, motivées avec plus de liberté, se répandent peu à peu, se modifient, se corrigent, les unes les autres, et à la fin une voix presque unanime s'élève et prononce un arrêt que rarement les siècles futurs doivent révoquer.

Ce jugement sera favorable à M. de Buffon: il restera toujours dans la classe si peu nombreuse des philosophes, dont une postérité reculée lit encore les ouvrages. En général, elle se rappelle leurs noms, elle s'occupe de leurs découvertes, de leurs opinions : mais c'est dans des ouvrages étrangers qu'elle va les chercher, parce qu'elles s'y présentent débarrassées de tout ce que les idées particulières au siècle, au pays où ils ont vécu, peuvent y avoir mêlé d'obscur, de vague ou d'inutile ; rarement le charme du stile peut compenser ces effets inévitables du temps et du progrès des esprits. Mais

M. de Buffon doit échapper à cette règle commune, et la postérité placera ses ouvrages à côté des dialogues du disciple de Socrate et des entretiens du philosophe de Tusculum.

L'histoire des sciences ne présente que deux hommes, qui, par la nature de leurs ouvrages, paraissent se rapprocher de M. de Buffon, Aristote et Pline, tous deux infatigables comme lui dans le travail, étonnants par l'immensité de leurs connaissances, et par celle des plans qu'ils ont conçus et exécutés ; tous deux respectés pendant leur vie et honorés après leur mort, par leurs concitoyens, ont vu leur gloire survivre aux révolutions des opinions et des empires, aux nations qui les ont produits, et même aux langues qu'ils ont employées ; et ils semblent, par leur exemple, promettre à M. de Buffon une gloire non moins durable.

Aristote porta sur le mécanisme des opérations de l'esprit humain, sur les principes de l'éloquence et de la poésie, le coup-d'œil juste et perçant d'un philosophe; dicta au goût et à la raison, des lois auxquelles elles obéissent encore; donna le premier

anatomie, pour ne rien oublier, d'étudier la nature, dans la seule vue de la connaître et de l'observer avec précision comme avec méthode.

Placé dans une nation moins savante, Pline fut plutôt un compilateur de relations, qu'un physicien observateur: mais comme il avait embrassé dans son plan, tous les travaux des arts et tous les phenomènes de la nature, son ouvrage renferme les mémoires les plus précieux et les plus étendus, que l'antiquité nous ait laissés pour l'histoire des progrès de l'espèce humaine.

Dans un siecle plus éclairé, M. de Buffon a réuni ses propres observations à celles que ses immenses lectures lui ont fournies; son plan moins étendu que celui de Pline, est exécuté d'une maniere plus complette: il présente et discute les resultats qu'Aristote n'avait osé qu'indiquer.

Le philosophe Grec n'a mis dans son stile qu'une précision méthodique et sévère, et n'a parlé qu'à la raison.

Pline, dans un stile noble, énergique et grave, laisse échapper des traits d'une imagination forte, mais sombre, et d'une

philosophie souvent profonde, mais presque toujours austère et mélancolique.

M. de Buffon, plus varié, plus brillant, plus prodigue d'images, joint la facilité à l'énergie, les graces à la majesté; sa philosophie, avec un caractère moins prononcé, est plus vraie et moins affligeante. Aristote semble n'avoir écrit que pour les savants, Pline pour les philosophes, M. de Buffon pour tous les hommes éclairés.

Aristote a été souvent égaré par cette vaine métaphysique de mots, vice de la philosophie grecque, dont la supériorité de son esprit ne put entièrement le garantir.

La crédulité de Pline a rempli son ouvrage de fables, qui jettent de l'incertitude sur les faits qu'il rapporte, lors même qu'on n'est pas en droit de les reléguer dans la classe des prodiges.

On n'a reproché à M. de Buffon que ses hypothèses: ce sont aussi des espèces de fables, mais des fables produites par une imagination active qui a besoin de créer, et non par une imagination passive qui cède à des impressions étrangères.

On admirera toujours dans Aristote, le génie

de la philosophie : on étudiera dans Pline, les arts et l'esprit des anciens; on y cherchera ces traits qui frappent l'ame d'un sentiment triste et profond; mais on lira M. de Buffon, pour s'intéresser comme pour s'instruire; et tandis qu'il continuera d'exciter pour les sciences naturelles, un enthousiasme utile, les hommes lui devront longtemps, et les doux plaisirs que procurent à une ame jeune encore les premiers regards jetés sur la nature, et ces consolations qu'éprouve une ame fatiguée des orages de la vie, en reposant sa vue sur l'immensité des êtres paisiblement soumis à des lois éternelles et nécessaires.



ÉLOGE

DE FRANKLIN.

BENJAMIN FRANKLIN naquit à Boston, le 6 janvier 1706, de Josias Franklin et d'Abiah Folger.

Son père s'était établi à Boston vers 1682; attaché à la religion presbytérienne par un zèle héréditaire, il avait quitté l'Angleterre, où elle n'était que tolérée, pour chercher un pays où elle fût libre.

Ce sont les atteintes portées à l'indépendance des opinions religieuses qui, en Europe, ont réveillé l'esprit de liberté et peuplé l'Amérique. C'est la persécution qui a forcé les hommes à s'apercevoir enfin de leurs véritables droits méconnus même dans les républiques anciennes, et le genre humain a dû son affranchissement et ses lumières à ce qui n'avait été inventé que pour achever de l'enchaîner et de l'abrutir.

Josias Franklin avait eu quinze enfants de deux femmes. Benjamin était le dernier de ses fils. Son goût naturel pour la lecture,

le fit destiner à l'état ecclésiastique ; mais son père ne put soutenir la dépense de cette éducation (1), et le jeune Franklin, obligé de se destiner à une profession mécanique, choisit d'être admis comme élève dans une imprimerie que son frère aîné dirigeait. Il avait quinze ans, lorsque le hasard lui procura un volume dépareillé du Spectateur. Enchanté de la philosophie et du stile de cet ouvrage, il résolut de le prendre pour modèle ; il y choisissait un sujet, en écrivait les principales idées, essayait ensuite de le traiter, et comparait son travail à celui du maître qu'il s'était ainsi donné. Par cèt exercice, auquel il ne pouvait se livrer

(1) D'abord teinturier, il était devenu fabricant de chandelles ; mais dans un pays où la propriété de la terre, à quiconque voulait la cultiver, semblait appeler tous ses habitants à cette première occupation de l'homme civilisé, et où la vie indépendante qu'elle procure était le premier des biens et l'objet de tous les travaux ; la rareté des ouvriers, et le haut prix des salaires qui en était la suite, ne laissaient espérer aux entrepreneurs de manufactures qu'un succès incertain et borné.

qu'aux dépens du temps destiné au sommeil ou au repos, il acquit bientôt assez de facilité pour oser faire aussi des articles du Spectateur. Son frère imprimait une gazette ; il lui fit parvenir ses premiers essais, en cachant son nom et en déguisant son écriture ; ils furent lus devant leurs amis assemblés, et Franklin jouit du plaisir de les entendre applaudir, et de voir qu'on en cherchait l'auteur parmi les plus célèbres de ceux qui faisaient honneur à la littérature, encore naissante, de la Nouvelle-Angleterre. Il ne put garder longtemps son secret, et devint en le révélant, l'objet de l'estime et presque de l'admiration de sa petite société ; mais son frère, naturellement impérieux, jugea qu'un jeune homme de dix-sept ans, qui était auteur, ne serait pas un ouvrier imprimeur bien docile. Peu de temps après, son honneur força Franklin à se séparer de lui. Il quitta sa famille, se rendit à New-York où il ne trouva point d'ouvrage, partit pour Philadelphie, et arriva, n'ayant que deux schellings pour toute fortune, dans cette ville dont il était destiné à devenir le législateur, et d'où cinquante

ans après, il devait partir chargé de la destinée des deux mondes.

Après un séjour très-court à Philadelphie, il s'embarqua pour Londres, trompé par le gouverneur de Pensylvanie, qui lui avait promis les moyens d'acquérir les caractères et les presses nécessaires pour établir une imprimerie en Amérique. Arrivé en Angleterre, il s'y trouva sans aucune ressource que son art qui, pour lui, n'était encore qu'un métier. Mais il avait senti de bonne heure les avantages qu'il pouvait retirer de la sobriété et du travail. Il était accoutumé à un régime économique, mais sain, propre à réparer ses forces, mais qui conservait à sa tête une liberté entière. Ce que gagnait un ouvrier anglais, était beaucoup pour un philosophe américain, et lui donnait la facilité de consacrer à son instruction une partie de son temps et de ses salaires.

Il lut alors les ouvrages de Collins et de Shaftesbury, et ils lui inspirèrent les principes de ce scepticisme qui, dans les écoles grecques, avait dégénéré en une ridicule charlatanerie, mais qui, chez les modernes, dégagé de ces subtilités pédantesques, est

devenu la véritable philosophie, et qui consiste, non à douter de tout, mais à peser toutes les preuves, en les soumettant à une rigoureuse analyse; non à prouver que l'homme ne peut rien connaître, mais à bien distinguer et à choisir pour objet de sa curiosité, ce qu'il est possible de savoir.

Palmer, chez qui Franklin travaillait, imprimait alors l'*Ebauche de la religion naturelle de Vollaston.* Le jeune élève, mécontent des principes de cet ouvrage; essaya d'en combattre quelques-uns, et publia une petite *dissertation sur la liberté et la nécessité, le plaisir et la peine.*

Bientôt son goût pour la philosophie, son ardeur pour l'étude, sa naïveté piquante, sa sagesse prématurée le firent admettre dans la société de plusieurs hommes alors très-célèbres, Mandeville, Lyons, Pemberton, Haus-Sloane.

Peu de temps après son retour en Amérique, deux de ses amis, Mrs. Williams-Colleman et Robert Grace, lui avancèrent des fonds pour acheter une imprimerie. Leur nom mérite sans doute d'être conservé par la reconnaissance; ils ont rendu à leur

patrie un grand homme que la nature lui avait préparé, mais que la nécessité pouvait lui ravir. L'histoire des sciences est remplie de ces exemples; elle nous montre souvent le génie aux prises avec l'adversité; et, par l'exemple de ceux à qui un heureux hasard a permis d'en triompher, elle fait voir tout ce que l'humanité a perdu, et ce qu'elle pourrait espérer d'une forme d'institution publique qui, assurant aux premières lueurs du talent les moyens de se faire remarquer, lui offrirait ensuite ceux d'atteindre toute la hauteur à laquelle la nature lui a permis d'aspirer.

Franklin avait observé en Angleterre les avantages des papiers-gazettes, des associations connues sous le nom de club, et des souscriptions volontaires : il se proposa d'en faire jouir sa patrie. D'abord il publia une gazette qu'il soutenait, lorsque les nouvelles lui manquaient, par des morceaux où la morale était presque toujours présentée sous la forme d'apologue; où la raison était animée par une plaisanterie douce et naïve; où la philosophie, sans cesser d'être à la portée des hommes simples, pour qui elle

était destinée, se trouvait au niveau de celle de l'Europe. C'était le Spectateur, mais avec plus de naturel, de simplicité, et de grâce, avec un but plus vaste et surtout plus utile. Au lieu de l'espérance incertaine de corriger quelques-uns des vices d'un peuple corrompu par la richesse et l'inégalité, c'était celle de rectifier les idées, d'épurer et d'agrandir les vertus d'un peuple naissant. Plusieurs des morceaux imprimés alors par Franklin, ont été conservés ; et il en est quelques-uns que Voltaire et Montesquieu n'auraient pas désavoués.

Jamais il ne permit que cette gazette fût souillée par des inculpations personnelles. Ce moyen facile d'attirer la haine populaire sur ceux à qui l'on veut nuire, lui paraissait aussi vil que dangereux. Il n'y voyait qu'une arme perfide, dont les hypocrites et les factieux se servent avec adresse pour appeler la défiance sur les talents et sur les vertus, rendre incertaines toutes les réputations, détruire l'autorité de la renommée, guide si nécessaire à un peuple encore peu éclairé qui se prépare ou naît à la liberté, et livrer ainsi la confiance

publique aux obscurs intrigants qui sauront la surprendre.

Il publiait en même temps un almanach qu'il cherchait à rendre utile par un petit nombre de préceptes dont il remplissait le vide des pages.

Il y plaçait des conseils d'économie, des leçons de bienfaisance ou de justice propres à diriger la conduite d'une vie simple et laborieuse; et il avait soin de les terminer par un proverbe vulgaire, afin de les graver plus sûrement dans la mémoire. Cet almanach était destiné surtout à ceux qui, placés aux extrémités de la colonie, absorbés par le travail et les soins domestiques, ne connaissaient guère d'autres lectures. Il voulait qu'aucune classe de citoyens ne restât sans instruction, qu'aucune ne fût condamnée à ne recevoir que des idées fausses par des livres destinés à flatter sa crédulité ou à nourrir ses préjugés. Un simple imprimeur faisait alors pour l'Amérique, ce que les gouvernements les plus sages avaient eu l'orgueil de négliger, ou la faiblesse de craindre. Il a depuis recueilli toutes ces leçons dans l'ouvrage si connu sous le titre

du *Bonhomme-Richard*, modèle unique, dans lequel on ne peut s'empêcher de reconnaître l'homme supérieur, sans qu'il soit possible de citer un seul trait où il se laisse apercevoir. Rien dans les pensées ni dans le stile n'est au dessus de l'intelligence la moins exercée; mais la philosophie y découvre aisément des vues fines et des intentions profondes. L'expression est toujours naturelle, souvent même commune, et tout l'esprit est dans le choix des idées. Pour que ses leçons soient plus utiles, il n'avertit pas ses lecteurs qu'un savant de la ville veut bien s'abaisser jusqu'à les instruire, et il se cache sous le nom du bonhomme Richard, ignorant et pauvre comme eux.

Les Américains n'étaient point alors ce peuple de philosophes qui, par la sagesse de ses institutions, a depuis étonné l'Europe. La religion et les travaux nécessaires pour former des établissements dans un pays sauvage, avaient occupé uniquement les premières générations européennes. Franklin voyait combien ils avaient besoin des lumières de la philosophie; mais il fallait le leur faire sentir sans leur annoncer une

intention qui aurait trop averti de sa supériorité. Il forma un club parmi ceux des habitants de Philadelphie, dont la fortune se rapprochait de la sienne. Il n'était composé que de douze personnes, et le nombre n'en fut jamais augmenté. Mais par son conseil, la plupart des membres établirent bientôt d'autres associations semblables. Par là il s'assurait qu'elles seraient animées du même esprit. Il se garda bien de les lier par une confédération solemnelle, et encore moins par une dépendance de la première société. Il voulait établir entre les citoyens une communication plus étroite de lumières et de sentiments, leur faire prendre l'habitude de se concerter pour leurs intérêts communs, et non propager ses opinions ou se donner un parti. Il croyait que si une association privée ne doit jamais se cacher, elle doit encore moins se montrer; qu'utile lorsqu'elle agit par l'influence séparée de ses membres, par le concert de leurs intentions, par le poids que leurs vertus ou leurs talents donnent à leurs opinions, elle peut devenir dangereuse, si, agissant en masse et formant en quelque

sorte une nation au milieu de la nation, elle parvient à créer une volonté publique qui ne soit pas celle du peuple, et à placer entre les individus et la puissance nationale une force étrangère, qui, dirigée par un fourbe ambitieux, menacerait également, et la liberté et les lois.

Il est d'usage, dans les clubs d'Angleterre, de condamner à une légère amende ceux qui s'écartent des lois de la société. Dans celui de Philadelphie, on en payait une toutes les fois qu'on se permettait une expression tranchante. Les hommes les plus intrépides dans leur certitude étaient obligés d'employer les formules du doute, et de prendre dans leur langage l'habitude d'une modestie qui, si même elle s'arrêtait aux paroles, aurait déja l'avantage de ne pas choquer l'amour-propre d'autrui; mais qui, par l'influence si puissante des mots sur les idées, doit finir par s'étendre sur les opinions mêmes (1).

---

(1) Déclarer qu'on n'avait aucun sentiment d'animosité contre aucun des membres de l'assemblée.

En même temps Franklin faisait adroitement la guerre au fanatisme, qui devait avoir poussé de profondes racines dans un pays que la persécution avait peuplé. Ces sentiments d'une bienveillance universelle, qui entrent si aisément dans des ames douces et pures; ces maximes d'une vérité simple, que le bon sens ne rejette pas, lorsqu'il n'est point corrompu par une fausse doctrine, conduisaient peu à peu à l'indulgence et à la raison, et du moins réduisaient à l'impuissance de nuire un ennemi qu'il eût été imprudent d'attaquer de front. Ainsi, à la même époque, dans les deux

---

Professer un égal amour pour tous les hommes, quelle que fût leur croyance.

Regarder comme un acte de tyrannie toute atteinte à l'indépendance des cultes ou des opinions.

Aimer la vérité pour elle-même; chercher à la connaître; se plaire à l'étendre; s'efforcer de la propager.

Telle était la professsion de foi de cette société, qui rendit de grands services aux assemblées nationales de la Pensylvanie, et ne prétendit jamais à les gouverner.

parties du globe, la philosophie vengeait l'espèce humaine du tyran qui l'avait longtemps opprimée et avilie; mais elle combattait avec des armes différentes. Dans l'une, le fanatisme était une erreur des individus; fruit malheureux de leur éducation et de leurs lectures. Il suffisait de les éclairer, de dissiper les fantômes d'une imagination égarée. C'était les fanatiques eux-mêmes que surtout il fallait guérir. Dans l'autre, où le fanatisme, guidé par la politique, avait fondé sur l'erreur un système de domination, où, lié à toutes les espèces de tyrannie, il leur avait promis d'aveugler les hommes, pour qu'elles lui permissent de les opprimer, il était nécessaire de soulever l'opinion, et de réunir contre une puissance dangereuse les efforts des amis de la raison et de la liberté. Il n'y s'agissait pas d'éclairer les fanatiques, mais de les démasquer et de les désarmer. L'on peut ajouter à ce rapprochement unique, dans l'histoire de la philosophie, que les deux hommes qui avaient séparément conçu ce projet salutaire, Voltaire et Franklin, ont pu se réunir à Paris dans leur vieillesse,

jouir ensemble de leur gloire, et se féliciter de leur triomphe.

Encouragé par la confiance de ses concitoyens, Franklin crut pouvoir se livrer à des vues d'une exécution plus difficile, mais d'une utilité plus directe. Au moyen de souscriptions libres qu'il proposait, et auxquelles, grace à la sagesse de ses plans, tous s'empressèrent de concourir, Philadelphie eut une bibliothèque publique, un hôpital, une chambre d'assurance contre les incendies, un collège et bientôt une académie. Quand il donnait le projet d'un établissement, il évitait soigneusement de s'en attribuer l'idée. L'expérience lui avait prouvé combien il importe au succès de ne pas mettre les petitesses de l'amour-propre en concurrence avec le zèle du bien public. Tout homme qui veut influer sur l'opinion, marche entre l'enthousiasme et l'envie; et sachant combien il est difficile de soutenir l'enthousiasme ou de le conduire, il préférait de désarmer l'envie même aux dépens de sa gloire.

Il s'était formé une méthode, à l'aide de laquelle on pouvait espérer de parvenir à

se rendre meilleur, au moyen d'un petit nombre de règles dont l'observation journalière devait détruire insensiblement ces habitudes de la faiblesse et des passions qui nuisent au bonheur et corrompent la morale, et donner ensuite à la sagesse et à la vertu toute la force d'un penchant naturel. Il savait que l'économie, un travail réglé, une vie simple, en contribuant au bonheur personnel, éloignent l'intérêt, ou la tentation de troubler celui d'autrui, et que la paix de l'ame, qui en est la suite, rend les vertus faciles. Il avait observé que celui qui, dans sa conduite de tous les jours, indifférent au bien ou au mal, s'abandonne à l'empire des circonstances et de la coutume, ne peut être sûr de lui-même, dans les moments où ses devoirs lui imposent des sacrifices. L'ame, comme l'intelligence se perfectionne, se fortifie, s'épure par un exercice continuel. Mais le système général des êtres offre à l'esprit une carrière immense, où il peut agir avec liberté, varier ses efforts, où son activité trouve un aliment toujours nouveau, toujours inépuisable. L'exercice des facultés morales, au

contraire, est soumis aux événements, aux circonstances de chaque jour, et il faut une sorte d'art pour en faire naître les moyens de développer, d'étendre ces facultés, d'en augmenter l'énergie.

De ces préceptes capables d'améliorer l'individu qui les prendrait pour règle de conduite, Franklin s'éleva bientôt à l'idée d'une institution destinée au perfectionnement moral de l'espèce humaine. Il avait formé le plan d'une association répandue sur toute la terre, dont chaque membre en ferait l'objet spécial de ses travaux et de sa vie. Elle devait être composée de jeunes gens, dont l'ame plus pure, plus flexible, est capable de plus d'efforts, et dont la raison naissante peut s'allier avec la docilité et l'enthousiasme, sans s'affaiblir et sans s'égarer. C'était le projet que Pythagore avait conçu et même exécuté il y a plus de deux mille ans, mais avec des moyens opposés. Le philosophe grec voulait, par la force de l'habitude, substituer aux sentiments, aux impulsions naturelles, les principes qu'il croyait nécessaire d'inspirer aux hommes; le philosophe d'Amérique voulait

seulement épurer, fortifier, diriger les mouvements de la nature. L'un s'était proposé d'asservir l'homme et de le transformer; l'autre n'aspirait qu'à l'éclairer et à le perfectionner ; l'un avait formé un système qui pouvait, dans une nation, à une époque donnée, produire une heureuse révolution, étonner les peuples par de grandes vertus, et qui bientôt ne devait plus exister que dans leur mémoire, anéanti par la force irrésistible de la nature, dont il avait contrarié les lois. Les moyens de l'autre, conformes à ces lois, convenant à tous les pays comme à tous les temps, tendaient à une perfection lente, mais durable, et sans faire la gloire d'aucun siècle, pouvaient contribuer au bonheur de tous.

Mais le philosophe qui préparait la félicité de son pays, en éclairant les hommes pour en faire des citoyens, était destiné à lui rendre des services plus directs et non moins utiles. Le temps n'était plus où la pauvreté des colonies anglaises suffisait pour empêcher les guerres de l'Europe de s'étendre jusqu'à elles. Déja elles pouvaient tenter l'avidité d'un ennemi, et il devenait

également dangereux pour leur repos et pour leur liberté, d'être abandonnées par la Grande-Bretagne, ou défendues par ses soldats. Franklin qui, depuis 1736, était secrétaire de l'assemblée de Pensylvanie, jugea qu'il fallait profiter d'un moment de guerre où l'Angleterre était intéressée à permettre aux Pensylvaniens de prendre, pour la défense de leur territoire, ces armes qui deviendraient un jour nécessaires contre elle-même pour le maintien de leurs droits; et en 1744, il forma le plan d'une milice nationale. Le peuple l'accepta. Dix mille hommes furent armés; Philadelphie seule en fournit mille. On offrit à Franklin de les commander; il refusa, et servit comme soldat sous M. Laurence, que lui-même avait proposé pour général. Il fallait bâtir des forts, et on manquait d'argent; il y pourvut par une loterie dont il donna le projet.

Le succès de ces mesures éprouvait une difficulté singulière. Les Quakers sont en grand nombre dans la Pensylvanie; et dans la pureté des principes de leur secte, ils regardent comme un péché de contribuer,

même de leur argent, à une guerre défensive. L'effet naturel d'une morale exagérée, adoptée par enthousiasme, est de mettre ses sectateurs dans la nécessité d'en violer les préceptes, ou d'y sacrifier les conseils de la raison, et les sentiments de la morale naturelle. Alors ils cherchent à éluder leurs propres lois, ils en dissimulent la violation par des distinctions subtiles, par d'adroites équivoques. Par là ils évitent de soulever contre eux les fanatiques ou les hypocrites de leur secte, et ils ne blessent point le peuple qui, dans toutes les religions, n'attache sa morale qu'aux mots consacrés (1).

L'indulgence philosophique de Franklin,

---

(1) C'est ainsi que les Quakers, sollicités d'accorder une somme d'argent dont on avait besoin pour acheter de la poudre, en donnèrent pour acheter du bled, du seigle et d'autres graines.

Aussi les Dunkars, plus sages que les Quakers, n'ont jamais voulu consacrer, par des formules publiques, ni leurs dogmes, ni leurs préceptes. Ils ont craint, comme un de leurs chefs le dit un jour à Franklin, de s'exposer au danger de professer ce qu'ils ne croyaient plus, ou à la honte de changer d'avis.

et l'adresse de son esprit, lui servirent souvent à concilier le patriotisme des Quakers avec les bienséances de leur secte.

Jamais un homme d'un esprit plus élevé, d'une ame plus indépendante, ne sut respecter avec plus de scrupule les faiblesses religieuses et les petitesses d'une conscience trompée; il avait pour les esprits débiles et malades ces soins délicats, ces recherches d'égards, que les hommes d'une bonté peu commune ont pour l'infirmité et l'enfance.

L'éducation de Franklin ne lui avait pas ouvert la carrière des sciences, mais la nature lui en avait donné le génie. Ses premiers essais sur l'électricité annoncent qu'il connaissait très-peu même cette partie de la physique. Loin de l'Europe, il n'avait que des machines imparfaites. Cependant il devina bientôt la cause immédiate des phénomènes électriques. Il les explique par l'existence d'un fluide insensible, tant qu'il reste insensible, et qui se manifeste, soit lorsqu'on rompt cet équilibre, soit pendant qu'il se rétablit. Son analyse de la bouteille de Leyde est un chef-d'œuvre de sagacité, de justesse et de finesse à la fois. Les

phénomènes variés et presque merveilleux qu'elle présente, dépendent d'un seul fait, la différence d'électricité qui existe entre les deux surfaces isolées d'un corps idio-électrique, et le retour instantané de l'équilibre, quand on établit entr'elles une communication.

Bientôt après il aperçoit entre les effets du tonnerre et ceux de l'électricité, une analogie qui le frappe. Il imagine un appareil, au moyen duquel il propose d'interroger le ciel; on tente l'expérience, et la réponse confirme ses conjectures. Ainsi, la cause de la foudre est connue. Ses effets si variés, si bisarres en apparence, sont non-seulement expliqués, mais imités, seule preuve vraiment démonstrative des théories qui ne sont pas encore réduites à des lois calculées. On sait, enfin, pourquoi le tonnerre suit paisiblement certains corps et en disperse d'autres avec fracas; pourquoi il fond les métaux, et tantôt brise avec éclat, tantôt semble respecter les substances qui les environnent. Mais c'était peu de pouvoir imiter la foudre. Franklin conçoit l'audacieuse idée d'en détourner les coups. Il a

observé qu'une pointe, en rétablissant lentement l'équilibre entre des masses différemment électriques, même à une distance où des corps mous n'exerceraient aucune action, arrêtait ou diminuait la force des étincelles, et affaiblissait ou faisait disparaître tous les phénomènes. Il imagine qu'une barre de fer, pointue, dont la base s'unissant à la terre humide, pourrait établir une communication entre un nuage et le globe, préviendrait l'explosion de la foudre, et garantirait les objets qui avoisinent le conducteur. Le succès répond à son attente, et l'homme tient dans ses mains le pouvoir de désarmer le ciel.

De nouvelles expériences sur les pointes lui révèlent tous les secrets de leur manière d'agir, les lois et les limites de leur influence. Le moyen de préserver de la foudre devient un art certain qui a ses procédés et ses règles.

Cette découverte était trop brillante et trop singulière pour ne pas réunir contre elle les nombreux ennemis de tout ce qui blesse les idées communes. Cependant l'Amérique, l'Angleterre adoptèrent d'abord

l'usage des conducteurs. Mais au commencement de la rupture, on vit des physiciens anglais chercher, par de trompeuses expériences, à jeter des doutes sur l'utilité de ces moyens, et tenter de ravir une découverte à Franklin pour le punir de leur avoir fait perdre treize provinces.

Il est malheureusement plus aisé d'égarer une nation sur ses intérêts, que d'en imposer à des savants sur une expérience; et le même crédit qui avait pu entraîner les Anglais dans une guerre injuste et funeste, ne put réussir à leur faire changer la forme des conducteurs électriques. Ils se multiplièrent dans la France, lorsqu'elle devint alliée de l'Amérique; à la vérité, on y opposa dans quelques villes des sentences de police, comme on y avait opposé, en Italie, des décisions de casuistes, mais avec aussi peu de succès. Dans les pays libres, les lois suivent l'opinion; dans les autres, l'autorité publique la contrarie souvent, mais finit par se soumettre docilement à son influence. Aujourd'hui, l'usage de ce préservatif est devenu commun chez presque toutes les nations, mais sans y être

général. Une longue suite d'expériences ne permet plus de douter de son efficacité. Si les édifices qui en sont munis, ont encore quelques dangers à redouter, c'est qu'entre les efforts de l'homme toujours si bornés et les forces de la nature, il ne peut jamais s'établir qu'une lutte inégale. Mais quelle immense carrière ce succès n'ouvre-t-il pas à nos espèrances? Pourquoi ne verrait-t-on pas un jour la funeste activité de tous les fléaux, céder, comme celle de la foudre, au pouvoir du génie, s'exerçant dans l'immensité des siècles, et toutes les rigueurs de la nature, désarmées par un usage heureux de ses dons, ne plus nous laisser sentir que ses bienfaits?

La société royale de Londres, à laquelle on avait présenté les premiers essais de Franklin, les négligea plusieurs années. On n'imaginait point qu'un américain pût rien apprendre aux physiciens de l'Europe, et qu'un homme inconnu dans les sciences pût, dès ses premiers pas, y faire des découvertes brillantes; on aima mieux les regarder comme des chimères. Mais au bruit qu'elles faisaient en France, la société

royale se réveilla; et en adoptant Franklin pour un de ses membres, sans qu'il l'eût sollicité, elle montra qu'elle savait être juste, même quand elle avait commencé par ne pas l'être.

En 1754, Franklin, depuis deux ans membre de l'assemblée de Pensylvanie, fut chargé de traiter avec les Sauvages. Cette négociation devait être heureuse; ils ne parlaient comme lui qu'une seule langue, celle du bon sens et de la bonne foi.

Ces hommes que les Européens ont pu corrompre, mais qu'ils n'ont pu civiliser, avaient été depuis longtemps l'objet de sa curiosité et de ses observations. En les comparant avec les nations de l'Europe, il voyait jusqu'à quel point les progrès de la société avaient affaibli les facultés physiques de l'homme, et agrandi son intelligence; comment les institutions sociales nous avaient tantôt corrompus, et tantôt perfectionnés; ce que nous leur devions de vertus et de vices; à quel intervalle immense les prodiges des arts, les efforts de la raison nous plaçaient de ces hommes voisins de la nature; tandis que, si on mettait seulement

dans la balance nos progrès vers la liberté, vers le bonheur, vers la vertu, on trouverait bien faibles les avantages que nous avons achetés par cette longue suite de crimes et de malheurs qui ont accompagné notre marche jusqu'ici si incertaine et si turbulente. En comparant la vie du sauvage à celle de l'habitant des campagnes, il trouvait que nous avons fait beaucoup pour la classe des hommes à qui les lumières ne sont pas étrangères, mais encore bien peu pour la généralité de l'espèce humaine; et que si l'homme vertueux, qui exerce sa raison, est supérieur à l'habitant des forêts de l'Ohio, l'homme vulgaire n'a fait souvent que changer la férocité du sauvage contre des vices avilissants, et son ignorance contre des préjugés.

Plus d'une fois il s'est plu dans ses ouvrages à opposer le bon sens naïf des Indiens à l'orgueilleuse raison des hommes civilisés, leur calme inaltérable et leur indifférence profonde aux passions qui nous agitent pour des intérêts imaginaires. Il paraissait croire que le sauvage différait moins de la plupart d'entre nous, de ce que

serait l'homme perfectionné par la raison, sans cesser d'être soumis à la nature.

En 1754, le roi d'Angleterre, qui avait formé le projet d'attaquer la France, convoqua un congrès général de députés des diverses colonies, pour y concerter un système de défense commune. Franklin y fut envoyé, et proposa entr'elles un plan d'union que le congrès accepta; mais il ne plut ni aux assemblées particulières de chaque état, ni au gouvernement britannique. Aucune menace n'avait encore fait sentir aux colonies le besoin de cette réunion, qui devait ôter à chacune une partie de son indépendance; et le gouvernement anglais était à la fois trop habile pour ne pas prévoir ce que cette nouvelle institution préparait de résistance à ses entreprises tyranniques, et trop peu éclairé pour savoir qu'il ne lui restait plus que le pouvoir de diriger une révolution, suite inévitable de la prospérité toujours croissante des colonies. L'indolence ou l'orgueil d'un côté, la perfidie de l'autre, firent rejeter un plan formé par la prévoyance et tracé par la sagesse. Vingt-quatre ans après, il servit de base

au congrès, qui déclara l'indépendance; et peut-être eût-il été à désirer que, dans la nouvelle constitution, on en eût imité davantage la simplicité. On a reproché à Franklin d'y avoir accordé un droit négatif à un gouverneur nommé par le roi de la Grande-Bretagne; mais les circonstances l'exigeaient; c'était le lien qui devait réunir un rejeton, faible encore, à l'arbre dont il était sorti, et qu'il ne fallait couper qu'au moment où la jeune plante, après avoir étendu ses racines et développé ses branches, aurait acquis assez de vigueur, pour croître seule et se soutenir par ses propres forces.

Nous ne louerons pas Franklin d'avoir prévu une révolution que tout annonçait, mais d'avoir cherché les moyens d'épargner ce qu'elle devait coûter de malheurs à l'Angleterre et à l'Amérique; d'avoir voulu qu'elle fût l'ouvrage de la raison, et non celui de la force. Convaincu qu'il fallait éclairer les hommes, pour leur apprendre à diriger leur conduite et non exalter leurs passions pour les gouverner; que le bien finissait toujours par se faire; que l'art consistait à

savoir l'attendre, à le préparer quelquefois, surtout à en écarter les obstacles; il détestait cette politique turbulente et sanguinaire qui se vante de fonder sur des ruines l'édifice de la félicité des peuples, et se plaît à entourer de victimes l'autel de la liberté.

La guerre s'alluma bientôt entre la France et l'Angleterre. Les limites des colonies que les deux nations avaient alors en Amérique en fut la cause apparente, et peut-être que le gouvernement britannique y cherchait-il déja un moyen de distraire les Américains par l'intérêt de leur sûreté, et de les empêcher de trop songer à celui qu'ils avaient de s'élever par leur réunion à une existence indépendante.

En 1755, Franklin fut chargé en chef de la défense des frontières, au nord-ouest de la Pensylvanie. Il fit construire des forts; il envoya des secours au général Braddock, et y sacrifia une partie de sa fortune.

Cette guerre fut heureuse, mais elle éclaira les Américains sur leur force. Ils ne pouvaient se dissimuler que la conquête du Canada avait été leur ouvrage.

La paix, en assurant ce vaste pays à l'empire britannique, le délivrait de la crainte d'un ennemi étranger et soumis à un gouvernement absolu (1).

En même temps l'Angleterre, frappée des accroissements rapides de la population et de la prospérité de ces mêmes colonies, crut qu'elle ne devait pas trouver d'avantage à s'assurer le moyen de trouver dans leurs richesses un instrument de sa puissance. Un demi-siècle auparavant, une tentative pour les assujettir à l'impôt, aurait pu dissoudre

---

(1) Les jésuites existaient encore dans le temps où le Canada appartenait à la France. On redoutait beaucoup leur influence sur les Sauvages; on craignait qu'ils ne parvinssent à en faire des soldats de l'inquisition. Les lois françaises étaient encore ces mêmes lois de Louis XIV, si odieuses à l'Europe protestante; on ignorait, de l'autre côté de la mer Atlantique, ce changement rapide des esprits, qui, annonçant la chûte de ces lois, en tempérait d'avance l'exécution; et cette crainte des Français aurait peut-être suffi pour balancer longtemps, dans les colonies anglaises, le désir de briser leurs chaînes, et peut-être pour leur en faire supporter de nouvelles.

ces sociétés naissantes; plutard, elles auraient acquis assez de force pour s'y refuser. Il s'agissait moins du produit de l'impôt, que de constater le droit de l'établir. Pouvait-on craindre qu'une taxe légère, bien inférieure aux frais des préparatifs d'une défense, soulèverait des hommes paisibles, que leurs mœurs, leurs besoins, leurs relations de parenté et de commerce attachaient à la mère-patrie ? Un acte du parlement assujettit donc les colonies américaines à l'impôt du timbre et à quelques taxes sur les denrées.

Les Américains avaient toujours été libres. Ils étaient régis par les lois anglaises; mais ces lois étaient celles de leurs ancêtres. Ils ne les avaient pas reçues, mais ils les avaient apportées avec eux; et cependant, ce qu'il y a dans ces lois de plus contraire à la liberté civile, s'en était trouvé naturellement écarté; et ils n'avaient pu souffrir, ni de ces restes de la féodalité, ni de ces atteintes portées au droit d'exercer librement son industrie, qui déshonorent la législation anglaise. Leurs chartes les mettaient à l'abri de tous les attentats du

pouvoir arbitraire. Nulle taxe ne pouvait être levée sur eux que de leur consentement. Une égalité entière entre les hommes, une indépendance religieuse beaucoup plus grande les rendaient réellement plus libres que les Anglais. La nécessité d'obtenir, pour leurs lois particulières, la sanction d'un gouverneur envoyé d'Angleterre, et l'interdiction d'un commerce direct avec les étrangers, étaient les seules marques de leur dépendance. Il s'agissait donc pour eux, non de conquérir leur liberté, mais de la défendre : non de rentrer dans leurs droits usurpés, mais de les conserver (1).

Des hommes cultivant leurs habitations dispersées sur une vaste étendue, ou occupés dans quelques villes maritimes, du commerce et de la pèche; dont la lecture, la

---

(1) Il s'agissait surtout de maintenir cette maxime, que nul ne peut être assujetti à une taxe que ses représentants n'ont pas consentie; et cette maxime, ils l'avaient reçue de l'Angleterre même, où elle était regardée comme inviolable : elle y avait été la première cause de l'insurrection contre Charles I, et la révolution de 1688 l'avait consacrée.

chasse, les soins de l'hospitalité, étaient les seuls plaisirs; qui avaient placé leur bonheur dans l'exercice des vertus domestiques; pour qui un repas, où se réunissaient quelques amis, était un jour de fête; qui presque tous jouissaient de cette abondance des choses nécessaires, si préférables à l'éclat du luxe, et connaissaient à peine les besoins factices; de tels hommes devaient être difficiles à émouvoir; mais, inébranlables dans leur résistance, ils devaient supporter avec patience des gênes que l'habitude avait adoucies, et rejeter avec horreur de nouvelles entraves. Aussi, l'acte du timbre excita une indignation générale; mais, calmes dans cette indignation, déterminés par un sentiment trop raisonnable pour l'exhaler en vaines fureurs, ils se bornèrent, en demandant la révocation d'une loi injuste, à déclarer la résolution invariable de ne jamais s'y soumettre. Franklin fut chargé de porter à Londres le vœu de la Pensylvanie.

Le roi d'Angleterre lui avait donné, plus de deux ans auparavant, la place d'intendant-général des postes de l'Amérique septentrionale. Un homme ordinaire eût pu se

croire obligé de choisir entre le devoir de la reconnaissance et celui du patriotisme; Franklin crut n'en avoir qu'un seul à remplir, celui de dire la vérité aux ministres, au parlement britannique, comme il l'avait dite aux citoyens de Philadelphie.

Le roi, les deux nations, n'avaient à ses yeux qu'un même intérêt; et en défendant la cause de l'Amérique, il croyait servir l'Angleterre. Telle est l'explication simple de sa conduite.

En 1766, la chambre des communes voulut l'interroger et l'entendre. Ce fut sans doute un beau spectacle de voir le député des citoyens libres de l'Amérique, défendant la justice et les droits éternels de la nature devant des hommes qui, se disant aussi les représentants d'un peuple libre, ne pouvaient, sans trahir leur devoir, ne pas regarder une même liberté comme une propriété égale et inaliénable pour toute l'espèce humaine; de l'entendre, opposant la simplicité du courage et de la raison à l'orgueil de la richesse et du pouvoir, annoncer qu'on ne parviendrait, ni à séduire, ni à intimider, ni à vaincre les Américains,

et le prouver par sa contenance et par son exemple; montrant aux Anglais les écueils contre lesquels leur politique et leur puissance devaient se briser; leur révélant le secret de la force de l'Amérique, sans dissimuler celui de sa faiblesse, et parlant à ce conseil de rois ennemis, avec la même franchise que si, au milieu de l'abandon, de la confiance, il eût versé dans le sein d'un ami ses opinions et ses conjectures. L'ascendant de la vérité l'emporta cette fois sur celui du ministère; la chambre des communes fut entraînée par l'opinion publique, et l'acte du timbre fut révoqué (1). Mais les ministres s'obstinant à juger du peuple d'Amérique par ceux de l'Europe, ne crurent pas qu'il pût s'exposer à des dangers,

(1) Cet impôt est vicieux en lui-même. Partout il est l'ennemi du commerce et de la liberté des conventions. Mais en Amérique, les mœurs, la dispersion des habitants, le rendaient plus onéreux encore. Les ministres s'étaient trompés même dans le choix de leurs moyens, et, malheureusement pour l'Angleterre, ils s'imaginèrent n'avoir commis que cette erreur.

se condamner à des sacrifices pour déconcerter leur politique. Ils connaissaient l'impossibilité d'établir une taxe dans l'intérieur même du pays; mais ils croyaient possible d'en faire supporter une, pourvu qu'elle fût levée dans les ports, et ne doutèrent pas qu'on ne finît par acquitter paisiblement comme droit d'importation en Amérique, ce qu'on payait déja en Angleterre comme droit d'exportation ; car c'était à cette seule différence qu'ils avaient su réduire la modestie perfide de leurs prétentions. On ne conserva donc du premier projet qu'un droit léger sur le thé porté en Amérique (1).

---

(1) C'était une double imprudence ; car on avertissait par là les Américains que le privilège exclusif du commerce renfermait des moyens sûrs, quoiqu'indirects, de les assujettir arbitrairement à l'impôt, et on leur rendait odieux ce joug qu'ils portaient encore avec patience. Mais aussi, pour que le peuple anglais pût voir tranquillement les ministres employer la violence contre les colonies, il fallait lier la discussion sur le droit de taxer à l'intérêt de la conservation de ce privilège, que

Les Américains n'imaginèrent pas de se soulever contre cette insidieuse tyrannie, et se contentèrent de prendre la résolution de se passer du thé, et même de renoncer aux marchandises anglaises. Les ministres ne jugèrent pas qu'un tel parti pût être sérieux. Ils envoyèrent du thé à Boston. Depuis quelque temps les gouverneurs avaient fatigué, par de petites vexations, le caractère paisible, mais ferme, des Américains, et ils ne savaient pas combien est terrible la longue patience d'un peuple qui n'est, ni abruti ni corrompu. C'est la lutte de la raison et du courage; et le moment où elle cesse, est celui d'une force irrésistible. Quelques-uns des habitants de Boston, de la classe la moins éclairée, la moins préparée par l'éducation à réprimer les premiers mouvements des passions, se soulevèrent et brûlèrent le thé. Les ministres anglais crurent qu'un acte de vigueur répandrait l'épouvante. Le port de Boston

---

dans ses préjugés mercantiles l'Angleterre regardait comme une des principales sources de sa richesse.

fut fermé, et l'Amérique perdue à jamais pour la Grande-Bretagne. Franklin était resté en Europe pendant tout ce temps. Cinq des colonies l'avaient successivement chargé de leurs intérêts.

Les ministres l'appelaient quelquefois pour le consulter. Ils regardaient comme un ennemi de l'Angleterre quiconque n'était pas de leur avis. C'était annoncer qu'ils voulaient être trompés, et les gouverneurs des colonies les avaient trop bien entendus. Cependant, Franklin, fidèle à sa politique, continuait seul de leur dire la vérité. Aussi, non contents de lui ôter une place en Amérique, où déja ils n'avaient plus le pouvoir de lui donner un successeur, ils arrêtèrent le paiement de ses appointements comme député; enfin, ils lui suscitèrent un procès injuste. Dans un pays libre, ces procès sont les lettres de cachet des ministres, et c'est ainsi que, peu d'années auparavant, on s'était vengé de Wilkes (1).

(1) L'intérêt qu'ont les ministres à ne pas perdre ces moyens d'une oppression indirecte, est une

Le procès de Franklin n'eut pas de suites bien graves; on ne put trouver dans aucune loi un prétexte pour le condamner, et la vengeance ministérielle se réduisit à lui faire dire publiquement des injures par un avocat, dont la complaisance a depuis été récompensée par les honneurs de la pairie.

Franklin quitta l'Angleterre, laissant des ministres déterminés à employer la force, et sûrs d'entraîner le gros de la nation par la crainte de perdre le commerce des colonies; et il trouva l'Amérique décidée à se défendre. Déja un congrès général, formé des députés des divers états, s'occupait des moyens de résistance. Les états n'avaient

---

des principales causes qui s'opposent à la perfection des lois anglaises.

Des lois criminelles vagues, ou qui soumettent à des peines des actions innocentes en elles-mêmes, des lois civiles obscures et appliquées par des tribunaux qui, soit par leur constitution, soit par leur peu de force, ne sont pas à l'abri de l'influence, sont autant d'instruments que l'indolence ou la corruption laissent trop souvent entre les mains du despotisme; et toute nation qui veut rester vraiment libre, doit se hâter de les lui arracher.

pas eu le temps de régler ni ce qu'ils voulaient conserver d'indépendance, ni ce qu'ils devaient en abandonner. Ils auraient même craint de troubler, par la discussion de cette question difficile, leur union naissante, et s'en rapportèrent avec une généreuse sagesse, à la modération de leurs députés et au zèle de chaque état pour l'intérêt commun. Dès le lendemain de son arrivée, Franklin fut nommé membre du congrès.

Mais, en se séparant de l'Angleterre, les colonies restaient sans constitution, sans gouvernement; et c'était en partie sur les suites de cette anarchie, que leurs ennemis avaient fondé leur espoir.

Ils furent encore trompés; ils ne connaissaient pas la sagesse de ce peuple, sa noble confiance dans les lumières de ses chefs. Accoutumés aux subtilités de la vieille politique, corrompus par l'orgueil des nations riches, ils ne pouvaient croire qu'il existât dans les forêts du Nouveau-Monde, des hommes qui avaient approfondi les principes de la société, et qui dès leurs premiers essais, donneraient des leçons à

l'Europe. Il ne faut pas, sans doute, en conclure que les Américains nous surpassaient en lumières; mais les hommes s'accordent aisément, quand une douce égalité les a préservés des sophismes de l'intérêt et de la vanité : la vérité est facile à trouver pour un peuple naissant et sans préjugé, et c'est surtout contre les erreurs systématiques de la corruption et de l'habitude, que les vieilles nations ont besoin de toutes les ressources de l'instruction, de toutes les forces du génie.

Dans chaque colonie, le soin de faire les constitutions fut confié à une assemblée qui reçut le nom de *Convention*, et qui fut distinguée de celle par qui le pouvoir législatif devait être exercé. Presque partout on fixa un terme après lequel ces constitutions pouvaient être changées par un pouvoir délégué exprès par la nation. Dans quelques états, il ne devait être conféré qu'à un corps absolument distingué des législatures; dans les autres, il suffisait qu'en élisant les représentants, on les eût investis de cette fonction extraordinaire. Ainsi, pour la première fois, on sut éviter également

et les incônvénients d'une constitution incertaine, livrée aux intérêts de ceux qui doivent en exercer les pouvoirs, et ceux d'une constitution éternelle qui, ne se prêtant ni aux progrès, ni aux changements de l'espèce humaine, renferme par cela seul le germe de tous les maux. En effet, les lumières même ne deviendraient-elles pas dangereuses, si on pouvait en abuser pour profiter des défauts d'une constitution établie, sans qu'il fût permis de s'en servir pour la réformer?

Partout la liberté religieuse fut respectée, et dans plusieurs états la religion rendue à sa dignité naturelle, ne fut plus rabaissée à n'être qu'un établissement politique. Dans le plus grand nombre, une déclaration des droits des hommes assigna aux pouvoirs de la société, les limites que la nature et la justice leur imposent; idée sublime dont les anciens traités des peuples avec les rois n'étaient que le germe encore grossier (1),

(1) Ces pactes sont eux-mêmes une véritable violation, plutôt qu'une déclaration des droits, puisqu'ils supposent que les individus existants peuvent engager la liberté de leurs descendants.

et dont la France devait donner le premier exemple à l'ancien monde. Enfin, la proscription absolue de toute inégalité héréditaire, consacrée à la fois comme un droit naturel, et stipulée comme une des clauses de la fédération, mit pour jamais l'Amérique à l'abri de l'esclavâge.

Franklin fut nommé, en 1776, un des représentants de la ville de Philadelphie à la convention de Pensylvanie, qui le choisit pour président. La constitution de cet état fut en partie son ouvrage. Elle se distingue de la plupart des autres par une égalité plus grande, et de toutes, en ce que le pouvoir législatif y est confié à une seule chambre de représentants; la voix de Franklin décida seule cette dernière disposition. Il pensait que les lumières devant naturellement faire des progrès rapides, surtout dans un pays à qui la révolution allait donner des relations nouvelles, il fallait y favoriser les moyens de perfectionner la législation, et non les entourer d'obstacles étrangers; et que, si les lois se trouvaient assez bonnes pour redouter tout changement comme un mal, la nation qui avait été assez éclairée pour

les faire, le serait sans doute assez pour ne pas les détruire.

Il savait qu'une constitution compliquée peut convenir à un peuple que des circonstances passagères ont entraîné vers la liberté, sans l'aimer ou sans la connaître ; mais qu'une constitution simple est seule digne d'un peuple où l'amour de la liberté, est le premier sentiment de tous les citoyens, et l'étude de ses principes, le premier usage de leur raison. Franklin n'ignorait pas qu'on peut trouver dans la forme des délibérations d'une seule assemblée, tout ce qui est nécessaire pour donner à ses décisions cette lenteur, cette maturité, qui répond de leur vérité et de leur sagesse ; au lieu que l'établissement de deux chambres ne fait éviter des fautes nouvelles, qu'en perpétuant les erreurs établies. L'opinion contraire à la sienne tient à cette philosophie décourageante qui regarde l'erreur et la corruption, comme l'état habituel des sociétés ; les moments de vertu et de raison, comme des espèces de prodiges qu'il ne faut pas espérer de rendre durables. Il était temps qu'une philosophie, à la fois plus noble et plus

vraie, présidât aux destins de l'espèce humaine, et Franklin était digne d'en donner le premier exemple (1).

On pardonne aux législations antiques d'avoir pu soumettre à des lois éternelles, des hommes ignorants et grossiers, qui recevaient comme un présent du ciel, ces fruits du génie et d'un véritable enthousiasme, dont ils ne pouvaient ni embrasser l'ensemble, ni prévoir les influences. Mais aujourd'hui, tout législateur qui ne parlerait pas à la raison seule, serait un fourbe ; et celui qui voudrait enchaîner les générations

---

(1) Nous ne dissimulerons point que depuis la mort de Franklin, une nouvelle convention a divisé en deux chambres la législature de Pensylvanie, soit que l'autorité de l'exemple l'ait emporté sur la raison, soit que n'ayant pas pris, dans la première constitution, les précautions nécessaires pour empêcher une seule chambre de décider sans une discussion sérieuse, sans un examen réfléchi, et sans avoir pu s'aider du concours des lumières publiques, on ait éprouvé des inconvénients réels, et qu'on ait mieux aimé recourir à un remède insuffisant et dangereux, mais déja employé, que d'en essayer de nouveaux.

futures aux combinaisons de son génie, serait un tyran.

A peine la constitution de Pensylvanie était-elle terminée, que Franklin fut envoyé pour traiter avec les Canadiens. Les Américains avaient fait, devant Québec, une tentative inutile ; et ces hostilités., en rappelant le souvenir de l'ancienne animosité, ne pouvaient qu'éloigner un rapprochement également utile aux deux nations. L'intérêt des citoyens les plus accrédités dans le Canada, y opposait d'autres obstacles. Les Anglais avaient laissé aux habitants leur religion et leurs lois. Ce qui restait de noblesse française craignait de s'unir à des nations où la proscription absolue des prérogatives héréditaires était regardée avec raison comme l'égide de la liberté. Le clergé romain aima mieux être toléré, mais protégé par le gouvernement anglais, que de voir s'établir une liberté d'opinions toujours si effrayante pour des hommes accoutumés à dominer les esprits. Franklin ne réussit point, et le Canada resta fidèle au pays dont le gouvernement faisait espérer plus sûrement la conservation de quelques abus.

Mais c'était dans l'ancien monde que les Américains devaient trouver un appui. Les dispositions de l'Europe leur étaient favorables. La découverte de l'imprimerie avait établi une communication rapide entre des nations où le latin était la langue commune de tous les hommes instruits. Elles avaient cessé d'être étrangères l'une à l'autre, et tous les hommes qui savaient lire étaient devenus compatriotes. Pendant longtemps des disputes religieuses furent presque le seul fruit de cette réunion; mais lorsque, par le progrès des lumières, une véritable science eut remplacé les systêmes, et qu'une philosophie fondée sur la nature et sur l'observation eut succédé aux préjugés des écoles, les hommes éclairés de tous les pays commencèrent à ne former qu'un seul corps, dirigé par les mêmes principes, et marchant vers un but unique. Alors, la raison et la liberté eurent partout de paisibles apôtres, indépendants dans leurs opinions, mais réunis par le culte qu'ils rendaient à ces divinités bienfaisantes. Bientôt les préjugés ne comptèrent plus pour sectateurs que des hommes ignorants ou corrompus, et les

talents ou le génie ne combattirent que pour la vérité. Chaque nation, suivant ses progrès vers la civilisation, se trouva plus ou moins soumise à l'influence de deux partis opposés; l'un, jaloux de maintenir des préjugés dont il profitait seul; l'autre, occupé de les détruire pour le bien de tous. Quelquefois les lumières descendaient du trône sur le peuple; plus souvent elles remontaient du peuple jusqu'au trône, en effrayant dans leur passage ceux qui, placés entr'eux, et profitant de leur ignorance et de leurs erreurs, auraient voulu les condamner l'un et l'autre à des ténèbres éternelles. Ainsi, l'Amérique pouvait partout compter sur des amis zélés et fidèles, faibles dans chaque pays, le plus souvent sans pouvoir apparent, mais forts par leur noble concert, et puissants sur l'opinion par l'autorité de la raison et des talents. Les circonstances politiques ajoutaient encore aux espérances des Américains. La France et l'Espagne n'avaient pu oublier la hauteur avec laquelle l'Angleterre avait abusé de ses dernières victoires. Gibraltar et l'inutile commissaire de Dunkerque, que l'orgueil seul avait

conservés, étaient un éternel aliment de haine.

Depuis longtemps la Hollande voyait avec une douleur impuissante, les Anglais vendre leur protection à l'ennemi de sa liberté, pour qu'il leur facilitât les moyens d'opprimer son commerce. Se croyant inaccessibles dans leur île, et fiers de cet empire de la mer qu'ils croyaient éternel, ils s'en étaient rendus les tyrans, et il n'existait aucune puissance de l'Europe qu'ils n'eussent ou vexée dans son commerce, ou offensée par des hauteurs. On devait prévoir que les unes saisiraient l'occasion d'abaisser la puissance anglaise, et que les autres se contenteraient d'applaudir en secret à ses pertes. Cependant, la France obérée, gouvernée par des ministres faibles, retenue par le souvenir de ses derniers désastres, pouvait craindre de voir altérer la paix nécessaire à son rétablissement. L'Espagne, qui possède dans l'Amérique méridionale un empire plus vaste, plus riche, plus heureusement situé que les colonies anglaises, pouvait redouter pour elle-même l'exemple contagieux de l'indépendance. Le parti de

l'Angleterre dominait encore en Hollande, et les Americains n'avaient fait que d'inutiles tentatives, n'avaient recueilli que des vœux incertains et timides, lorsque le congrès chargea Franklin de négocier auprès de la France.

C'était le seul homme de l'Amérique qui eût alors en Europe une grande réputation. Ne pouvant, dans leur heureuse égalité, et au moment de leur naissance politique, envoyer un ambassadeur décoré aux yeux des préjugés par quelques-uns des hochets de la vanité européenne, ou illustré par de grands emplois, ils choisirent un homme qui n'était grand qu'aux yeux de la raison et illustre que par son génie. Le succès répondit à leurs espérances. La célébrité de Franklin dans les sciences, lui donna pour amis tous ceux qui les aiment ou qui les cultivent; c'est-à-dire, tous ceux qui exercent sur l'opinion publique une influence réelle et durable. A son arrivée, il devint un objet de vénération pour tous les hommes éclairés, et de curiosité pour les autres. Il se prêtait à cette curiosité avec la facilité naturelle de son caractère, et la conviction que par

là il servait la cause de sa patrie. On se faisait honneur de l'avoir vu ; on répétait ce qu'on lui avait entendu dire. Chaque fête qu'il voulait bien recevoir, chaque maison où il consentait à aller, répandait dans la société de nouveaux admirateurs qui devenaient autant de partisans de la révolution américaine.

Il avait senti d'avance qu'il n'avait à combattre que l'incertitude et la faiblesse des ministres, qu'il s'agissait de les entourer de l'opinion publique, de vaincre leur timidité par la crainte; il savait que ce n'était pas auprès d'eux, mais auprès de la nation qu'il était réellement envoyé.

Les hommes que la lecture des livres philosophiques avait disposés en secret à l'amour de la liberté, se passionnaient pour celle d'un peuple étranger, en attendant qu'ils pussent s'occuper de recouvrer la leur, et saisissaient avec joie cette occasion d'avouer publiquement les sentiments que la prudence les avait obligés à tenir dans le silence.

A peine Franklin avait-il traversé les mers, et déja le génie de la liberté avait

suscite ce jeune héros, qui, né pour elle seule, devait consacrer sa vie à la soutenir en Amérique, à la conquérir en France et à la servir toujours, tantôt combattant pour elle les soldats de la tyrannie, tantôt empêchant les vils ennemis des lois de souiller son triomphe par des attentats que leur sanguinaire hypocrisie ose couvrir de son nom sacré (1).

Un cri général s'éleva bientôt en faveur de la guerre d'Amérique, et les amis de la paix n'osèrent même se plaindre qu'elle fût sacrifiée à la cause de la liberté. La condescendance des ministres pour les Anglais excitait une indignation que la hauteur déplacée de leurs agents augmentait encore, et dix mois après l'arrivée de Franklin, le ministère français, entraîné par la voix publique, encouragé par la prise d'une armée entière, obligée de mettre bas les armes devant les milices américaines, inquiet du départ des commissaires anglais, chargés de porter en Amérique des propositions

(1) M. de la Fayette.

séduisantes, signa enfin un traité d'alliance avec les Etats-Unis.

On lui a peut-être trop reproché cette lenteur. La France n'avait pas alors une constitution libre; mais les Français n'étaient pas esclaves. Si le peuple gémissait sous une tyrannie arbitraire, et plus encore sous le joug des mauvaises lois, les ames n'étaient point asservies, les esprits avaient conservé leur indépendance. Elle ne ressemblait pas à ces pays où il n'existe qu'un despote, un trésor et une armée; il n'était pas indifférent que la guerre fût conforme ou contraire au vœu national, et les Français étaient déja dignes que leurs ministres suivissent la politique adoptée chez les nations libres, et que pour ordonner la guerre, ils attendissent qu'elle fût sollicitée par la voix du peuple.

Comme négociateur, Franklin observait beaucoup et agissait peu.

Il laissait les ministres des puissances alliées décider sur la manière d'attaquer l'Angleterre et de secourir l'Amérique, dans la crainte qu'un mauvais succès imputé à ses conseils ou à ses demandes, ne

refroidît leur intérêt. C'était à maintenir en France l'idée de la constance et des ressources des Américains, à soutenir cet enthousiasme qui avait été son ouvrage, qu'il employait tous ses soins; tandis qu'observant les mouvements de l'opinion publique en Angleterre, il épiait l'instant où la chûte du ministère, qui avait voulu la guerre, annoncerait que l'Amérique était libre. Il le vit arriver enfin, et signa d'une main tranquille le salut et la gloire de son pays, comme il en avait contemplé d'un œil ferme les dangers et les revers. Ce calme n'était pas de l'indifférence; c'était le résultat d'une conviction profonde que l'indépendance américaine pouvait être achetée plus ou moins cher, reconnue quelques années plutard, mais qu'elle ne pouvait être en danger. C'était la supériorité de raison d'un homme qui savait que le monde moral est assujetti, comme le monde physique, à des lois certaines, et qui voyait d'avance, dans ces lois immuables, le triomphe de sa patrie. C'était surtout l'absence si rare de toute considération personnelle; car ce sont elles dont l'influence

corruptrice souille si souvent l'amour de la liberté par ces inquiétudes, ces craintes, ces fureurs qui le dégradent en le rendant trop semblable aux viles passions de l'intérêt et de la vanité. Le patriotisme de Franklin devait être calme comme celui de Socrate et de Phocion, que des orateurs vendus à des factions, ou payés par des tyrans, accusaient aussi de ne pas aimer assez leur pays.

La France, durant cette guerre, lui avait offert un spectacle bien digne d'intéresser son génie observateur. Il avait vu les opinions que l'on condamnait dans les ouvrages des philosophes, établies dans les manifestes, un peuple tranquille dans ses chaînes antiques s'enivrer du bonheur de briser celles d'un autre hémisphère, les principes républicains ouvertement professés sous un gouvernement arbitraire, les droits des hommes violés par les lois et par l'autorité, mais établis et approfondis dans les livres, des lumières en politique dignes du siècle le plus éclairé, et du peuple le plus sage briller au milieu d'une foule d'institutions absurdes et barbares, la nation

applaudissant aux maximes de la liberté sur ses théâtres, mais obéissant dans sa conduite aux maximes de la servitude; libre dans ses sentiments, dans ses opinions, dans ses discours même, et paraissant voir avec indifférence que ses actions restassent soumises à des lois qu'elle méprisait. Il lui était aisé de prévoir qu'un peuple déja si digne de la liberté, devait bientôt la reconquérir, et que la révolution de la France, comme celle de l'Amérique, était un de ces événements que la raison humaine peut soustraire à l'empire du hasard et des passions.

Franklin resta en France après la paix, pour essayer de resserrer, par le commerce, les liens fondés par la reconnaissance et la politique. Les nations européennes ont constamment sacrifié dans leurs lois l'intérêt des citoyens à celui des riches spéculateurs. Mais en Amérique, les nobles enfants de la liberté avaient aussi brisé ce honteux esclavage, et généreusement opposé aux avides combinaisons de l'esprit mercantile, ce bouclier contre lequel viendront éternellement se briser les traits de toutes

es tyrannies, leur déclaration des droits, autant plus puissante chez eux qu'ils savent entendre, et que chacun y voyant le gage e sa sûreté, de sa tranquillité personnelle, ougirait de la sacrifier aux vils calculs de l'intérêt. L'opposition des principes commerciaux de l'Europe et de l'Amérique, faisait naître des difficultés qu'il était utile de lever; d'ailleurs, on pouvait craindre que l'habitude, la conformité des goûts, des usages, ne conservât à l'Angleterre le commerce exclusif de l'Amérique, et il était important de l'empêcher, parce que tout commerce exclusif, le fût-il volontairement, entraîne toujours une dépendance dangereuse.

Ainsi Franklin paraissait attendre tranquillement en France la fin de sa douce et glorieuse carrière. Les savants, les philosophes, les amis de la liberté étaient ses compatriotes, et il se consolait en servant sa patrie du regret de ne pas jouir du spectacle de son indépendance.

Sa vie était plus retirée, plus paisible, depuis que son pays avait cessé d'avoir besoin de multiplier ses partisans. Dans sa

retraite de Passy, une société peu nombreuse, quelques amis, des travaux faciles, remplissaient le soir d'une belle vie. Mais une infirmité douloureuse en troubla le cours; dès ce moment, son ame se tourna vers sa patrie, et il quitta la France, à qui, pour prix de ses services, il laissait un grand exemple et des leçons qui ne devaient plus rester longtemps inutiles. Il s'embarqua dans un port d'Angleterre, où il fut accompagné par M. le Veillard, qui, pendant son séjour à Passy, lui avait constamment prodigué tous les soins d'une tendresse filiale, et avait voulu retarder l'instant si douloureux d'une séparation éternelle. Mais Franklin ne fit que toucher les côtes d'Angleterre, et il eut la générosité d'épargner à ses ennemis humiliés le spectacle de sa gloire. S'il regardait les Français comme ses amis, les Anglais étaient pour lui des parents dont on aime à oublier les torts, et à l'égard desquels on doit respecter encore les liens de la nature, quand même leur injustice les a rompus.

Son entrée à Philadelphie fut un triomphe, et il n'avait point besoin qu'un esclave

l'avertît qu'il n'était qu'un homme, car rien dans ce triomphe n'appartenait à la fortune.

Tous les corps de l'état, tous les citoyens de la ville, les habitants de la campagne rassemblés au bruit de l'arrivée de son vaisseau, allèrent à sa rencontre; il marchait au milieu des bénédictions d'un peuple libre, en qui un intervalle de plusieurs années n'avait pas affaibli le sentiment de ses services.

Les guerriers, qui avaient versé leur sang pour l'indépendance assurée par sa courageuse sagesse, s'honoraient de lui montrer leurs glorieuses blessures; il était entouré de vieillards qui avaient demandé au ciel de vivre assez pour le revoir encore, et d'une génération nouvelle qui s'empressait de connaître les traits du grand homme dont les talents, les services, les vertus avaient excité dans leur cœur les premiers élans de l'enthousiasme. Il s'avançait dans ce port, désormais ouvert à toutes les nations; il revoyait dans un état de splendeur cette maison d'instruction publique, et cet hôpital, dont l'établissement avait été un de ses premiers services, dont les accroissements

étaient dus à sa sage prévoyance, et dont le succès remplissait ses vœux les plus chers, le soulagement de l'humanité souffrante et les progrès de la raison. Il portait ses regards sur ces campagnes riantes, embellies par la liberté, dans lesquelles, au milieu des monuments de la prospérité publique, quelques vestiges des ravages de l'Angleterre ne servaient qu'à faire goûter davantage les plaisirs de la paix et de la victoire; et dans ce jour, qui lui retraçait et les douces pensées de sa jeunesse, et le souvenir plus doux encore de ses utiles travaux, son ame réunissait en un seul instant tout ce que, dans le cours d'une longue vie, elle avait goûté de bonheur et de gloire.

Bientôt après il fut élu président de l'assemblée de Pensylvanie; mais il était destiné à rendre un dernier service à sa patrie.

Les états américains n'avaient encore réglé ni la forme, ni l'autorité du congrès qui, chargé de la sûreté commune, devait ne former qu'une seule puissance de treize républiques indépendantes.

Franklin fut un des membres de la convention qui devait poser cette dernière

pierre si nécessaire à la solidité de l'édifice politique, le plus vaste et le plus noble que jamais la raison humaine eût élevé. Il vit aveo peine la pluralité vouloir donner une forme compliquée à une assemblée qui, par la nature de ses fonctions, semblait forcée à préférer la plus simple, établir d'inutiles contre-poids à une autorité qui ne devait presque jamais s'exercer sur des individus isolés et faibles, mais seulement sur des états puissants; investir enfin un président, déja trop accrédité peut-être par la longue durée de ses fonctions d'un droit négatif qu'il est toujours dangereux de confier à un seul homme, et qu'il est inutile de lui donner, parce qu'un tel pouvoir ne peut servir ni à maintenir l'unité dans les lois, ni à produire l'activité dans l'exécution. Mais c'était un dernier hommage que l'Amérique rendait à son insçu aux préjugés de la mère patrie. Il fut également affligé de voir la même pluralité déterminer les fonctions du congrès, plutôt selon des idées vagues d'utilité et les vues de la politique vulgaire, que d'après les principes appronfondis de la nature des sociétés et du droit des

citoyens. Cependant, il fallait cimenter l'union entre les treize états; et pour les déterminer tous à recevoir le plan arrêté par la convention, il croyait nécessaire de leur offrir l'autorité du vœu unanime de leurs représentants.

Il signa donc; mais, dans un discours plein de modération et de finesse, il avertit qu'il avait cru devoir faire à l'unanimité le sacrifice de son opinion. C'était dire à ses compatriotes : acceptez ce plan, le meilleur que l'état actuel des opinions permette de vous présenter, et sachez remettre à un autre temps l'espérance d'une institution moins imparfaite. Sacrifiez à la nécessité d'acquérir au dehors une existence politique, ce désir de la perfection, qui, lorsque les moyens de l'atteindre un jour demeurent tout entiers, pourrait être une erreur de l'orgueil plutôt que le fruit d'un patriotisme éclairé. Ses compatriotes l'entendirent, et l'Amérique adopta cette constitution, en énonçant des vœux pour que de nouvelles lumières fissent disparaître les défauts que les hommes éclairés croyaient y rencontrer.

Franklin n'aurait pu refuser la place de président de l'assemblée de Pensylvanie sans blesser le sentiment de vénération et de reconnaissance qui l'y avait appelé, malgré son âge et ses infirmités; mais bientôt il s'éloigna peu à peu des affaires pour vivre dans un repos honorable, n'appartenant plus à la chose publique que par ses vœux et ses souvenirs. Il avait cédé à la prière de ses amis qui lui avaient demandé d'écrire les mémoires de sa vie, et ce fut la douce occupation de ses dernières années. Il pouvait se reporter sur le passé, sans craindre ni les regrets, ni les remords; sa vie avait été heureuse, pure (1) et paisible; aussi

(1) Il n'a eu, dans sa longue carrière, qu'une seule maladie dangereuse; elle le conduisit aux portes du tombeau; il envisagea la mort sans crainte, mais non sans avoir besoin de quelque courage pour renoncer à la vie; et il ne vit pas sans un sentiment de douleur qu'il lui faudrait recommencer à mourir.

Après son retour à Philadelphie, sa santé s'affaiblit de plus en plus; il était depuis plusieurs années attaqué de la pierre, et il n'avait voulu opposer que le régime à sa maladie, parce qu'il

disait-il *qu'il consentirait volontiers à la recommencer*, ajoutant *qu'il voudrait seulement en effacer quelques fautes, comme un auteur qui donne une nouvelle édition de son ouvrage.*

Sa mort fut tranquille, et seulement accompagnée de cette mélancolie d'une ame sensible, qui, en se séparant des objets qu'elle a aimés, n'est troublée par l'inquiétude de leur avenir, ni par des retours douloureux sur le passé. Il laissait, à une famille chérie, une fortune acquise par ses travaux et ses talents, la reconnaissance publique attachée à son nom et l'exemple de sa vie. Il voyait sa patrie délivrée de ses antiques fers, libre de chercher le bonheur, et capable de le trouver dans une raison que lui-même avait affranchie des préjugés.

L'humanité et la franchise étaient la base de sa morale; une gaîté habituelle, une

---

le croyait suffisant pour écarter de lui les grandes douleurs, et qu'il ne voulait point acheter, par une opération dangereuse, l'espérance incertaine de quelques années de vieillesse.

douce facilité dans la vie commune, une inflexibilité tranquille dans les affaires importantes formaient son caractère. Ces deux dernières qualités s'unissent aisément dans les hommes qui, doués d'un esprit supérieur et d'une ame forte, abandonnent les petites choses au doute et à l'indifférence. Son système de conduite était simple, il cherchait à écarter de lui la douleur et l'ennui par la tempérance et le travail : *le bonheur*, disait-il, *comme les corps, se compose d'éléments insensibles*. Sans dédaigner la gloire, il savait mépriser les injustices de l'opinion, et, en jouissant de la reconnaissance, pardonner à l'envie.

Dans sa jeunesse, il avait porté le pyrrhonisme jusque sur les fondements de la morale; la bonté naturelle de son cœur, la droiture de son esprit étaient ses seuls guides, et ils l'égarèrent rarement. Plutard, il reconnut qu'il existait une morale fondée sur la nature de l'homme, indépendante de toutes les opinions spéculatives, antérieure à toutes les conventions. Il pensait que nos ames recevaient dans une autre vie la récompense de leurs vertus et la punition

de leurs fautes; il croyait à l'existence d'un Dieu bienfaisant et juste, à qui il rendait, dans le secret de sa conscience, un hommage libre et pur. Il ne méprisait pas les pratiques extérieures de religion, les croyait même utiles à la morale; mais il s'y soumettait rarement. Toutes les religions lui paraissaient également bonnes, pourvu qu'une tolérance universelle en fût le principe, et qu'elles ne privassent point des récompenses de la vertu ceux qui, en la pratiquant, suivaient une autre croyance, ou n'en professaient aucune.

Il n'a laissé aucun grand ouvrage. Ses découvertes sur l'électricité, qui lui assurent une éternelle renommée, sont renfermées dans quelques lettres écrites à ses amis. Ses autres travaux sur la physique sont également répandus dans des lettres; on y trouve toujours des vues ingénieuses et fines, plus de cette sagacité qui pénètre les objets et en saisit les rapports, que de cette force de tête qui les combine et les approfondit.

L'application des sciences aux usages de la vie, à l'économie domestique était

souvent le sujet de ses recherches ; il y trouvait le plaisir de prouver que, même dans les choses les plus communes la routine et l'ignorance sont de mauvais guides, et que nous sommes bien loin d'avoir épuisé ce que la nature prépare de ressources à ceux qui savent l'interroger (1).

Il n'a écrit sur la politique que des ouvrages commandés par les circonstances. On voit qu'il cherche toujours à ramener les questions aux éléments les plus simples, à les présenter de manière que les hommes les moins instruits puissent les entendre et les résoudre. C'est à eux qu'il s'adresse toujours. C'est tantôt une erreur dont il veut

---

(1) Il s'est occupé longtemps, et à plusieurs reprises, des moyens de perfectionner les cheminées, de concilier l'économie du combustible, l'intensité, l'égalité de la chaleur et le renouvellement de l'air dans les endroits échauffés. Plusieurs années avant sa célébrité, et le temps où il a commencé à jouir d'une fortune indépendante, on lui proposa un privilège pour un poële qu'il avait imaginé ; il le refusa. *J'ai profité des inventions des autres*, répondit-il *n'est-il pas juste qu'ils profitent des miennes ?*

les détromper, tantôt une vérité utile à laquelle il veut doucement préparer leurs esprits, afin qu'ils la reçoivent, et surtout qu'ils la conservent. On y chercherait vainement une ligne qu'on puisse le soupçonner d'avoir écrite pour sa gloire.

Souvent il employait ces formes qui ne déguisent en apparence la vérité que pour la rendre plus sensible, et au lieu de l'apprendre, laisser le plaisir de la deviner. C'est ainsi qu'en paraissant enseigner les moyens les plus sûrs de diminuer l'étendue d'un état qu'on trouve trop difficile à gouverner, il met au jour l'imprudence de la conduite du ministère anglais à l'égard de l'Amérique; ou que pour montrer l'injustice des prétentions de la Grande-Bretagne sur ses colonies, il suppose un rescrit par lequel le roi de Prusse soumet l'Angleterre à des taxes, sous prétexte que les habitants des rives de l'Oder l'ont autrefois conquise ou peuplée.

Sa conversation était comme son stile, toujours naturelle et souvent ingénieuse. Dans sa jeunesse, la lecture de Xénophon lui avait donné le goût de la méthode

socratique, et il se plaisait à l'employer, tantôt par des questions adroites, conduisant ceux qui soutenaient une opinion fausse à la réfuter eux-mêmes; tantôt, par une application de leurs principes à des objets familiers, les obligeant à reconnaître la vérité dégagée des nuages dont la routine ou les préjugés l'avaient environnée; d'autres fois, décidant par un apologue, par un conte, par une anecdote, des questions que l'orgueil d'une discussion sérieuse aurait obscurcies. Chargé de demander l'abolition de l'usage insultant d'envoyer les malfaiteurs dans les colonies, le ministre lui alléguait la nécessité d'en délivrer l'Angleterre. *Que diriez-vous*, répondit-il, *si nous ordonnions l'exportation des serpents à sonnettes* (1).

Franklin ne s'était pas formé un système général de politique; il examinait les questions à mesure que l'ordre des événements ou sa prévoyance les présentaient à son

(1) Je lui ai entendu raconter ce trait, qui a été ridiculement défiguré dans quelques-uns de nos journaux.

esprit, et il les résolvait avec les principes qu'il puisait dans une ame pure et dans un esprit juste et fin. En général il paraissait ne pas chercher à donner, d'une seule fois, aux institutions humaines, le plus grand degré de perfection, il croyait plus sûr de l'attendre du temps; il ne s'obstinait pas à combattre de front les abus; il trouvait plus prudent d'attaquer d'abord les erreurs qui en sont la source. Il avait, en politique comme en morale, cette sorte d'indulgence qui exige peu, parce qu'elle espère beaucoup, et qui pardonne au présent en faveur de l'avenir; il proposait toujours les mesures les plus propres à conserver la paix, parce qu'elle ne livre ni le bonheur des hommes aux hasards des événements, ni la vérité aux intérêts de parti. Il préférait le bien qu'on obtient de la raison à celui qu'on attend de l'enthousiasme, parce qu'il se fait mieux, arrive plus sûrement et dure plus longtemps.

Il craignait pour la liberté, comme pour la prospérité des sociétés, ces opinions exagérées, sous lesquelles des esprits superficiels ou vains cachent la nullité de leurs

principes ou la perversité de leurs projets. Il détestait surtout ce machiavélisme coupable, qui ne rougit point d'employer pour la liberté des moyens réprouvés par la justice, et qui ne craint pas d'en avilir et d'en compromettre la cause en la confiant à des talents que le vice a déshonorés. Celui, disait-il, qui se permet le crime, pour devenir libre, le commettrait sans remords pour se rendre maître; et l'homme qui a souillé sa vie par des perfidies ou par des bassesses, incapable d'aimer la liberté, ne la sert que pour la trahir.

En un mot, sa politique était celle d'un homme qui croit au pouvoir de la raison et à la réalité de la vertu, et qui avait voulu se rendre l'instituteur de ses concitoyens avant d'être appelé à en devenir le législateur.

Sa mort fut un jour de deuil pour les amis de la liberté dans les deux mondes. Aucun peuple ne voyait un étranger dans celui dont les travaux, l'influence ou l'exemple avaient été utiles à tous les hommes. Ses compatriotes se rappelaient ses heureux efforts pour les former à

égaux; trop éclairés enfin pour ne pas connaître leurs droits, lors même qu'ils sont assez prudents pour attendre en silence le moment de les recouvrer. Si elles ont une utilité indépendante des révolutions des empires et de la forme des gouvernements, si elles n'abandonnent pas les hommes à tous les maux de l'ignorance, quand ils éprouvent ceux de la servitude, si elles embellissent, en les adoucissant, les chaînes d'un peuple asservi, elles contribuent à rendre plus prompt, plus paisible et plus sûr le retour vers la liberté. Que l'on compare les tentatives des siècles peu éclairés, si rarement couronnées d'un succès durable et toujours souillées par des guerres, des massacres et des proscriptions avec les heureux efforts de l'Amérique et de la France; que l'on observe dans un même siècle, mais à deux époques différentes, les deux révolutions de l'Angleterre fanatique et de l'Angleterre éclairée, on verra d'un côté les contemporains de Pzinn et de Knox qui, en se vantant de combattre pour le ciel et la liberté, couvrent de sang leur malheureuse patrie pour cimenter la tyrannie de

ame forte et un génie élevé lui ont révélé pour le bonheur des hommes (1).

L'académie des sciences s'était empressée d'appeler dans son sein le savant qui avait arraché à la nature un de ses secrets, et détourné un de ses fléaux : elle accueillit avec transport à son arrivée le sage qui venait apprendre aux tyrans à connaître la justice, aux hommes à ne plus dépendre que de leurs droits. Elle vit avec une douce satisfaction un de ses membres réunir la gloire d'affranchir deux mondes, d'éclairer l'Amérique et de donner à l'Europe l'exemple de la liberté. Toujours libres au milieu de toutes les servitudes, les sciences communiquent à ceux qui les cultivent quelque chose de leur noble indépendance, ou elles fuient les pays soumis au pouvoir arbitraire, ou elles y préparent doucement la révolution qui doit les détruire ; elles y forment une classe nombreuse d'hommes accoutumés à penser par eux-mêmes, à placer leurs jouissances dans la recherche de la vérité, et dans le suffrage de leurs

(1) L'abbé Sieyès.

l'hypocrite Cromwel; de l'autre, les contemporains de Boyle et de Newton, établir avec une sagesse paisible la constitution la plus libre qui pût alors exister sur la terre.

Qui peut ignorer encore que les peuples n'ont pas à choisir entre cultiver les sciences ou ramper sous le joug du préjugé? Car, dans l'ordre naturel, les lumières politiques marchent à leur suite, s'appuient sur leurs progrès, ou ne jettent, comme chez les anciens, qu'un éclat incertain, passager et trouble d'orages. Défions-nous donc de ces détracteurs envieux qui osent les accuser de se plaire sous le despotisme; sans doute, ils sentent confusément que les nations dépourvues de lumières sont plus aisées à tromper ou à conduire; que plus un peuple est éclairé, plus ses suffrages sont difficiles à surprendre. Ils craignent ce patriotisme de la raison et de la vertu, dont l'hypocrisie ne peut, ni contrefaire le caractère ni tromper la pénétration; et, cachant l'envie de dominer sous le masque de l'enthousiasme pour la liberté, ils semblent avoir deviné que, même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est toujours esclave.

ÉLOGE

DE CAMPER.

PIERRE CAMPER, membre du conseil d'état des Provinces - Unies, et député à l'assemblée des états de la province de Frise; docteur en philosophie et en médecine, et professeur-honoraire d'anatomie et de chirurgie dans le collège d'Amsterdam; membre de la société royale de Londres; des académies de Pétersbourg, de Berlin, de celle des curieux de la nature, de celles d'Edimbourg, de Gottingue, de Manchester, de Harlem, de Rotterdam, de Flessingue; associé - étranger de la société de médecine; de l'académie de chirurgie et de l'académie des sciences, naquit à Leyde, le 11 mai 1722, de Florence Camper, ministre du saint - évangile, et de Catherine Kettey.

Son père avait pour amis les hommes illustres dont s'honorait sa patrie; et c'est sous les yeux de Boerhave, de Mussembroeck, de Sgravesande, du chevalier

More, que Camper passa ses premières années. Ces souvenirs de l'enfance ne s'effacent point. Ce mélange de la simplicité des mœurs et d'une grande renommée, cette union de l'enthousiasme et d'une raison supérieure, cet éloignement des idées communes, cet oubli des petits intérêts, cette habitude de vivre, non pour soi-même, mais pour la vérité, pour la gloire, pour le bien des hommes; ce spectacle que présente la société des hommes célèbres, éloigne d'un enfant les petitesses des familles ordinaires, donne à ses premières idées plus d'étendue et d'élévation, à ses premières habitudes, plus de désintéressement et de noblesse. C'est vers de grands modèles, que son penchant pour l'imitation le porte naturellement, avant même de pouvoir les apprécier, et le premier projet de son ambition naissante, est de marcher sur leurs traces.

L'étude du dessin et des mathématiques préparèrent Camper à celle de l'anatomie et de la médecine, où il eut pour maîtres, Albinus et Gaubius. Le dessin, trop négligé dans l'éducation ordinaire, ou dirigé

vers un but frivole, devrait faire partie de celle de tous les jeunes gens qu'on destine aux sciences physiques. C'est le seul moyen de conserver pour soi-même une idée exacte de ce qu'on a observé, et de le montrer aux autres précisément comme on l'a vu. Rarement les yeux d'un artiste aperçoivent les mêmes choses que ceux de l'observateur éclairé par l'étude et par l'expérience. L'habitude de dessiner les objets, accoutume en même temps à les mieux voir, à conserver dans la mémoire leurs formes avec plus d'exactitude. L'indépendance d'un talent étranger serait seule un grand avantage; elle épargne le temps, la dépense; elle empêche de laisser quelquefois échapper des occasions précieuses, qui ne se retrouvent plus.

L'étude des mathématiques ne fut pas moins utile à Camper. Ceux à qui elles sont absolument étrangères, ou qui ont oublié ce qu'ils en ont appris dans leur jeunesse, faute de s'être rendu propres, par un usage répété, les connaissances qu'ils ont acquises, sont souvent arrêtés au milieu des occupations qui paraissent les plus étrangères à

ces sciences par l'impossibilité de faire un calcul très-simple, de résoudre un problême élémentaire.

Plus Camper avait trouvé à Leyde d'instructions solides et profondes, plus il sentit l'utilité des connaissances qu'il pouvait acquérir dans les pays de l'Europe où les sciences médicales sont cultivées avec le plus de succès. La piété filiale ne lui permit de quitter son pays qu'à l'âge de vingt-six ans, et ses voyages n'en ont été que plus utiles.

Une instruction méthodique et sédentaire est la seule qui convienne à des esprits que l'étude et une première expérience de leurs forces n'ont point encore formés. Toute éducation qui, comme celle des voyages, présente autant de préjugés à éviter, que de vérités à retenir, qui offre sans ordre les faits de toutes les sciences, les principes de toutes les écoles, les opinions de tous les hommes célèbres, glisse nécessairement sur un esprit trop jeune, corrompt un esprit vain et léger, au lieu de le perfectionner et de l'agrandir. Il faut, pour profiter d'une telle instruction, être en état de classer ce

qu'on apprend sans ordre, et de distinguer dans les vérités même, ce que les préjugés de pays et de secte y ont mêlé d'étranger.

C'est dans ses voyages que Camper apprit à connaître quel esprit dirigeait, dans l'Europe entière, l'étude des sciences physiques; il vit que leurs différentes branches tendaient à se réunir sous les lois communes d'une philosophie qui les embrassait toutes; et que, pour celle qu'il professait, c'était dans l'anatomie comparée, dans l'étude des rapports qui peuvent éclairer sur les lois de l'organisation générale des êtres, dans l'art de s'élever de l'observation à des résultats philosophiques, qu'il fallait chercher la seule route qui pût le conduire à une gloire brillante.

Dans un discours sur la comparaison des animaux et des végétaux, il prouve que l'absence des nerfs dans les végétaux, ou plutôt l'absence d'un système de nerfs, continu et aboutissant à un centre commun, constitue la différence essentielle des deux règnes. Si quelques parties des plantes donnent des signes non équivoques d'irritabilité; si, parce que dans les animaux,

les parties irritables, quoique distinctes des nerfs, en renferment dans leur substance, on doit étendre cette analogie aux plantes même ; on ne peut du moins y reconnaître que des points nerveux, isolés entr'eux. Ainsi, le caractère spécifique des animaux paraît consister dans cette unité de chaque individu, dans ce moi qui répond à toutes ses parties, qui les réunit pour n'en former qu'un être unique ; caractère qu'on observe même dans les espèces où les portions séparées peuvent acquérir une vie indépendante.

En examinant l'organisation des oiseaux, Camper remarqua dans leurs os des cavités qui se trouvent proportionnellement plus grandes dans ceux dont le vol est le plus élevé ; il observa qu'il existait une communication entre ces cavités et les poumons; que les canaux qui servent à cette communication, s'étendaient même sous la peau et dans la partie vide des plumes. Ainsi, les oiseaux ont la faculté d'augmenter ou de diminuer leur pesanteur spécifique. Dans ceux qui sont élevés dans l'état de domesticité, le corps acquiert plus de

volume par rapport à l'étendue des ailes; les canaux qui communiquent des poumons aux cavités des os, diminuent, et même s'oblitèrent par le défaut d'usage. Ce mécanisme singulier favorise le vol des oiseaux en diminuant la quantité de force nécessaire pour les soutenir; mais surtout, il paraît propre à les rendre plus maîtres de leurs mouvements.

Camper examina l'organe de l'ouie dans les poissons. Les anatomistes en avaient longtemps regardé l'existence comme douteuse; mais quand l'expérience eut prouvé que le son se transmettait dans l'eau, quand l'observation eut fait connaître que les poissons sont sensibles au bruit, il ne fut plus question que de reconnaître le lieu et la forme des parties sur lesquelles les vibrations de l'air peuvent agir.

On sait que dans les oiseaux l'organe de l'ouie, plus simple que dans l'homme et dans le quadrupède, semble annoncer cependant une perfection plus grande; et la faculté de moduler des airs, que les oiseaux partagent seuls avec l'homme, confirme cette opinion; mais dans les poissons, la

structure de l'organe, quoique plus simple, en indique au contraire l'imperfection. Elle paraît plus grande dans les poissons cartilagineux, qui ont aussi reçu une moindre portion de cette intelligence dont la nature a fait, entre les diverses classes d'animaux, un partage si inégal.

Camper s'était occupé de rassembler, d'examiner et de comparer aux squelettes des animaux qui existent aujourd'hui sur la terre, ces ossements fossiles qui tantôt paraissent appartenir à des espèces qui ne subsistent plus, tantôt en se rapprochant de celles qui existent, semblent annoncer qu'elles ont dégénéré de leur force et de leur grandeur primitive. Il était porté à regarder l'existence de ces os comme un indice de ce refroidissement du globe, phénomène qui, jusqu'ici, dénué de preuves, a pu servir de base à des systêmes, mais ne peut entrer dans les théories vraiment philosophiques, qu'après que de longues observations en auront confirmé la réalité. Ne serait-il pas plus naturel de supposer que ces grandes espèces, généralement moins fécondes, dont la subsistance exige beaucoup de terrein,

et qui peuvent difficilement se cacher, après avoir vainement disputé à l'homme l'empire de la terre, n'ayant pu lui résister, ni être reduites à l'esclavage, ont fini par en disparaître, et la laisser à celui que la nature a formé pour y régner? En même temps, d'autres espèces, reléguées par la crainte dans des pays moins fertiles, resserrées dans de moindres espaces, n'auront pu conserver ni leur grandeur, ni leur force, ni la pureté de leurs formes primitives. Depuis long-temps le taureau sauvage ne se trouve plus dans nos forêts, et quand la tyrannie de la chasse exclusive aura été détruite dans les pays qui nous environnent, nous verrons également s'anéantir les espèces des grands animaux sauvages. Nuisibles à l'agriculture, occupant sur la terre une place que des générations humaines auraient pu remplir, ils cesseront d'exister quand les lois cesseront de les protéger contre les hommes.

Croit-on que si les Européens civilisaient l'Afrique au lieu de la dépeupler, et lui portaient leurs lumières au lieu de lui donner leurs vices, elle continuât de nourrir des lions et des panthères, et que les bêtes

féroces n'en disparaîtraient pas avec la tyrannie?

Quoique Camper eût formé le plan de plusieurs grands ouvrages, la facilité avec laquelle il cédait tantôt à l'attrait de résoudre les questions proposées par les académies, attrait que de nombreux succès avaient fortifié, tantôt au désir de traiter des sujets singuliers ou d'une application prochaine, l'a empêché de les terminer, et il ne nous a presque laissé que des dispositions isolées, mais dans lesquelles on trouve une foule de remarques ingénieuses et utiles. C'est ainsi qu'il a prouvé que le singe, dont les anciens ont donné des descriptions anatomiques, était de l'espèce du orang-outang, puisque cette espèce est la seule où le larinx est accompagné d'une double poche, dont chaque division y communique par une ouverture séparée. Il a observé que la courbure de l'urètre est plus forte dans les enfants que dans les adultes, observation dont l'importance dans la pratique a été bientôt saisie par les artistes habiles. Ses mémoires sur l'opération de la taille, sur celle de la symphise, sur l'inoculation, ont répandu

sur ces objets importants de nouvelles lumières.

Il forma une société de médecins pour s'opposer aux progrès d'une épizootie contagieuse, qui, après avoir, dans sa première invasion, dépeuplé la Hollande des animaux qui sont une partie si importante de ses richesses, s'y était sourdement perpétuée, et menaçait sans cesse de nouveaux ravages. Cette société essaya d'y opposer l'inoculation; mais si les animaux inoculés étaient préservés pour l'avenir, cette opération, presque aussi meurtrière que la maladie naturelle, ne paraissait d'aucun secours; et les efforts de l'art avaient été longtemps inutiles, lorsque M. Camper apprit d'un cultivateur, que l'inoculation, appliquée sur des veaux nés de mères guéries de la maladie, était presque sans danger. Le savant anatomiste confirma cette observation par des expériences qui réussirent, et il en tira un moyen de prévenir la mortalité par des inoculations répétées pendant deux générations. En général, les maladies contagieuses semblent s'affaiblir en parcourant les générations successives ;

il semble qu'il s'établisse alors entre les humeurs et le virus particulier de ces maladies, entre l'organisation générale et les effets de ces poisons une sorte d'analogie qui rend moins terrible le bouleversement qu'ils produisent dans l'économie animale. Peut-être il n'est pas absurde d'espérer que ces fléaux qui, à leur première apparition, semblaient menacer d'une destruction totale l'espèce qu'ils attaquaient, finiront par disparaître avec le temps. En même temps, comme jamais aucun ne s'est spontanément déclaré, soit chez les hommes dans des pays libres et civilisés, parmi les classes qui ne sont exposées ni à une vie mal-saine, ni à la misère, soit chez les animaux domestiques, dans les contrées où le cultivateur qui les nourrit est dans l'aisance, pourquoi ne pas attendre du progrès de l'espèce humaine qu'un temps viendra où l'on n'aura plus à craindre qu'il en reparaisse de nouveaux?

Au milieu de ces travaux pour les sciences, Camper avait été souvent appelé à remplir des fonctions publiques, et même dans ces temps orageux où la Hollande s'apercevait

enfin qu'à peine il lui restait l'apparence de son ancienne liberté.

Avec quel plaisir nous aurions compté Camper parmi les généreux défenseurs de l'indépendance de sa patrie, et dans cet instant fatal où la liberté batave, acquise par cinquante ans de combats, tombait sous une tyrannie étrangère; où le neveu des Nassau détruisait d'une main imprudente ce monument glorieux des vertus de ses ancêtres; où les citoyens qui ne voulaient ni s'exposer à la persécution, ni recevoir un pardon humiliant, accouraient en foule parmi nous! avec quel empressement n'aurions-nous pas accueilli le martyr de la patrie et de l'égalité dans ce pays, jadis le seul, dont grace à nos arts, à nos lumières, à la douceur de nos mœurs, le despotisme osait s'enorgueillir, et devenu aujourd'hui le temple où la liberté va recevoir le culte le plus pur, parce qu'il sera le plus éclairé!

Mais Camper, attaché par l'habitude, par la reconnaissance, au parti dominant, plaignit ce qu'il regardait comme les erreurs de ses compatriotes, et ne seconda point leurs efforts pour la liberté. Cependant, il

fut plus éloigné encore de jouir du triomphe de ses ennemis. L'homme vertueux, quelque cause qu'il embrasse dans les discordes civiles, gémit des injustices où son parti se laisse entraîner; il souffre d'autant plus des maux du parti contraire, que ne les partageant point, il peut craindre d'être accusé par la voix publique d'en avoir été le complice, ou par celle de sa conscience, de n'avoir pas assez fait pour les prévenir: le spectacle du malheur public le consterne et le déchire d'autant plus, que ses vues plus pures ont été plus cruellement trompées.

Tel fut le sort de Camper. Malheureux pendant les troubles de son pays, il le fut encore davantage après la révolution qui a paru les terminer. La douleur abrégea ses jours, et cette mort prématurée, en laissant aux sciences de justes regrets, doit l'absoudre aux yeux de ceux dont il ne soutint pas la cause, mais dont il ne put supporter les malheurs.

ELOGE

DE FOUGEROUX.

AUGUSTE-DENIS FOUGEROUX, de l'institut de Bologne; de la société d'Edimbourg, et pensionnaire de l'académie des sciences, naquit à Paris, le 10 octobre 1732, de Pierre-Jacques Fougeroux, et d'Angélique Duhamel.

Témoin, dès ses premières années, de la vie douce, active, laborieuse de M. Duhamel, des plaisirs purs qu'il trouvait dans l'étude, de la considération qu'il avait obtenue dans le monde, du respect public dont ses vertus et ses services l'avaient environné, le jeune Fougeroux n'eut d'autre ambition que d'imiter son oncle, et ne voulut embrasser aucun état, content de consacrer sa vie à rassembler des connaissances pour les employer à l'utilité publique. Comme son oncle, il parcourut toutes les sciences, pour chercher dans chacune ce qu'elle pouvait offrir à l'économie rurale et aux arts. A ces lumières

très-étendues, il joignit l'étude du dessin, qu'il n'avait cultivée que dans les mêmes vues, et où il acquit le talent de rendre avec tant de vérité la forme, l'habitude, ce qu'on a quelquefois appelé la physionomie des plantes, et de présenter les détails de leurs parties avec tant de précision, que ses dessins l'emportaient à cet égard sur ceux des plus habiles maîtres. Ce goût sévère pour l'exactitude, auquel tout le reste était sacrifié, a dominé dans toutes les actions, dans toutes les occupations de sa vie, comme dans ces ouvrages de sa jeunesse.

Toute espèce d'art lui fut toujours étrangère; il n'imaginait pas qu'il fût jamais nécessaire de frapper les esprits ou de les séduire. Chercher à embellir la vérité eût été pour lui la déguiser; vouloir, par une forme plus agréable ou plus piquante, faciliter ses progrès, était à ses yeux en dégrader ou en trahir la cause. Il l'offrait aux autres comme elle s'était présentée à lui, croyant que, comme lui, tous les hommes étaient capables de l'aimer pour elle-même.

En 1758, il fut reçu à l'académie des sciences.

La théorie de Duhamel sur la formation des os, avait été attaquée par plusieurs savants. Fougeroux la défendit, moins par des raisonnements que par des observations nouvelles, qu'il crut propres à la confirmer. C'est alors qu'il découvrit que l'os du canon, qui est unique dans les animaux adultes de l'espèce du Taureau, est double dans les fœtus de cette même espèce. Bientôt après la naissance, ces os séparés s'unisent, les deux côtés par lesquels ils adhèrent, se changent en une lame intérieure qui sépare l'os en deux cavités. Dans la suite, cette lame disparaît, une membrane, qui même ne subsiste pas dans tous les individus, en prend la place, et on voit succéder à ces deux os, un os unique, et n'ayant plus qu'une seule cavité. Ces différences entre l'animal fœtus et l'animal adulte, s'étendent à des parties sur lesquelles le changement, qui, à l'instant de la naissance, s'opère dans le principe et le mode d'agir des forces vitales, ne paraît devoir exercer aucune influence. C'est un de ces phénomènes de la

nature, dont la liaison avec ses lois générales, n'est pas encore connue, et tous les faits particuliers qui, par leur rapprochement, peuvent conduire à le deviner un jour, méritent d'intéresser les physiologistes philosophes.

Fougeroux parcourut l'Anjou et la Bretagne, pour y examiner les carrières d'ardoise et les travaux qui s'y exécutent.

L'art de l'ardoisier, qui fait partie de la collection de l'académie, fut le fruit de ce voyage. Il parcourut ensuite l'Italie, et ses mémoires sur la solfatare des environs de Naples, sur les alumières de la Tolfa, sur le jaune de Naples, sur l'art de fabriquer les mosaïques, prouvèrent qu'il n'avait jamais cherché à voir que des choses utiles, et qu'il avait su les observer.

L'art de la verrerie, qu'il s'était proposé de donner, fut pour lui l'occasion de travaux étendus, et d'un grand nombre d'observations intéressantes.

Il a également donné l'art du tonnelier, et la partie de celui du coutelier qui a pour objet des ouvrages d'un usage commun : c'était dans la société de Réaumur et de

Duhamel que s'était formé le plan de la collection des arts, et ce motif suffisait pour diriger vers ce travail l'activité de Fougeroux : c'était remplir les vues de celui qu'il s'était fait une douce habitude d'aimer comme un père, et de respecter comme un maître.

Né avec un caractère doux, mais ferme, la rigidité de Duhamel le fatiguait quelquefois ; mais un sentiment de vénération profonde avait bientôt étouffé ces secrets murmures. Il eût voulu se frayer sa route à lui-même ; mais un sentiment involontaire le ramenait vers celle que son oncle lui avait tracée, et il sacrifiait sans peine au plaisir d'être approuvé par lui, et son goût, et jusqu'à la gloire qu'une marche plus indépendante aurait pu lui mériter.

Nous devons à Fougeroux un mémoire curieux, où il rend compte des phénomènes qu'offrent les plantes qui naissent et se développent sur le corps de quelques animaux. On sait que plusieurs espèces d'insectes se creusent un logement dans les plantes, y adhèrent, se confondent, en quelque sorte, avec elles. Mais il arrive aussi que des

plantes s'attachent à des insectes, comme les plantes parasites ordinaires vivent sur d'autres plantes. Parmi ces parasites, un grand nombre ne font qu'adhérer à la plante principale, l'humidité, l'air qui les environnent, leur fournissent leur aliment, et elles ne paraissent pas vivre aux dépens de l'arbre auquel elles se sont attachées. C'est dans cette classe qu'il faut ranger celles qui végètent sur les insectes vivants ou sur leurs nymphes.

A la mort de Duhamel, Fougeroux hérita de ces possessions, où, depuis cinquante ans, il s'était occupé de naturaliser des arbres étrangers, et de suivre sur la culture des grains, du safran, de la rhubarbe, des arbres fruitiers, sur l'administration des forêts, sur la conservation du bled et des farines, une suite nombreuse d'observations ou d'expériences faites assez en grand pour éclairer la pratique des agriculteurs. Dans ces mêmes possessions, les frères Duhamel s'étaient fait un devoir d'éclairer, de concilier, de soulager les hommes qui les habitaient, et Fougeroux ne succéda pas moins aux travaux et aux vertus de

ses oncles, qu'à leurs propriétés. Les soins de bienfaisance ne furent point rallentis, les recherches scientifiques ne furent point interrompues; on ne s'aperçut pas que ces terres eussent changé de possesseur, et il semblait que les sciences, le travail et la vertu eussent choisi cette maison comme un domicile éternel.

C'est là que peut-être, pour la première fois en France, on avait vu des propriétaires riches uniquement occupés de répandre autour d'eux l'abondance et les lumières, de perfectionner à la fois, et les cultivateurs et la culture; mais telle est aujourd'hui la fonction à laquelle, et la loi de l'égalité et celle des élections populaires, appellent tous les hommes opulents. Ces sages lois leur ont donné l'intérêt de s'entourer de cultivateurs heureux par leurs bienfaits, éclairés de leurs lumières, et en faisant que le riche eût besoin du pauvre, elles ont porté la coignée aux racines des abus oppresseurs de l'humanité; mais ceux qui ont donné l'exemple de ces vertus bienfaisantes, lorsque l'intérêt personnel ne les commandait point; ceux qui se sont occupés

e l'instruction et des besoins du peuple, rsque le peuple n'avait encore à donner ue de naïves et douces bénédictions; ceux qui ont sacrifié à ces pures jouissances les préjugés de l'orgueil, ont quelques droits à notre reconnaissance, et l'on doit leur savoir gré d'avoir montré, sous un régime corrupteur et tyrannique, les mœurs et les vertus de la liberté.

Duhamel avait eu son frère pour ami, pour compagnon d'étude, et par un hasard singulier, Fougeroux eut le même bonheur; de Blavau fut pour lui ce que Denainvilliers avait été pour Duhamel. Un même goût pour l'étude et pour les mêmes genres d'études, une conformité plus grande de caractère avaient produit une liaison non moins intime. Le service du génie auquel de Blavau était attaché, les avait souvent séparés; mais les objets de leurs travaux les rendaient sans cesse présents l'un à l'autre. Un phénomène nouveau, une observation, une expérience, rappelaient à chacun d'eux l'ami qui verrait son travail avec intérêt, qui s'occuperait de le perfectionner, qui en partagerait le succès. Tous les plaisirs

de l'étude semblaient doubler de p
la certitude qu'ils augmenteraient
heur de celui que chacun d'eux r
comme la plus chère partie de lu
Comme Duhamel, Fougeroux eu
heur de perdre ce frère qu'il chér
par une triste conformité, cette p
le séparant d'un des objets qui co
le plus à la douceur de sa vie y
aussi cette longue et tranquille tris
sentiment toujours présent d'une p
parable qui attaque les principes
tence, et qui accéléra sa mort, c
avait abrégé la vieillesse de Duh

Fougeroux fut frappé d'apople
décembre 1789, et mourut quelq
après.

Les larmes des habitants de Denai
honorèrent sa pompe funèbre; el
lèrent sur sa tombe, et s'y mèlèren
que la mémoire des bienfaits de M
mel leur arrachait encore. Un peti
d'amis, une famille chérie y joign
leurs. L'écrit sur lequel on m'a tra
ques détails sur sa vie et sur ses o
en était baigné; l'amitié ne pou

retenir en me parlant de lui, et ce tribut de regrets, payé à l'homme utile, bienfaisant et bon, est son plus digne éloge, comme le bonheur d'être si tendrement aimé avait été sa plus douce récompense.

Fougeroux fut témoin de la révolutiou à laquelle la France doit sa liberté; mais quelques préjugés l'ont empêché d'en sentir tous les avantages. Jamais ces querelles d'opinions ou d'amour-propre qui sèment de quelques moments d'agitation l'uniformité de la vie paisible d'un savant, n'avaient troublé la sienne. Le mouvement général d'une grande nation ne pouvait que l'effrayer; toutes les combinaisons de sa vie étaient dérangées, et puisque son ame simple et pure ne fut pas sensible aux pertes de l'intérêt et de la vanité, puisqu'il avait été trop bienfaisant pour s'effrayer de la nécessité d'être juste, pardonnons-lui d'avoir regreté la paix, d'avoir craint qu'elle ne se fût éloignée pour trop longtemps, et de n'avoir pas assez senti toute l'étendue du bien que nous achetions à ce prix. Il éprouva cependant une consolation : il avait cessé d'être seigneur de Denainvilliers, et il put y jouir d'un respect

qu'on ne rendait plus qu'à ses vertus, d'une autorité qui n'était plus que l'hommage volontaire d'une confiance acquise par ses lumières, méritée par ses bienfaits.

ELOGE

DE M. DE FOURCROY.

Charles-René de Fourcroy, maréchal-de-camp, grand-croix, de l'ordre de Saint-Louis; directeur au corps royal du génie; membre des conseils de la guerre et de la marine; associé libre de l'académie des sciences, naquit à Paris, le 19 janvier 1715, de Charles de Fourcroy, avocat distingué, et d'Elisabeth l'Héritier.

Destiné au barreau comme à une profession héréditaire, son goût l'entraînait vers les sciences. Mais il fallait trouver un moyen de s'y livrer sans affliger, même pour un moment, le cœur de son père. Il s'occupa secrètement d'acquérir les connaissances nécessaires à un ingénieur, et prit,

pour s'assurer de ses progrès, tous les moyens que la défiance de soi-même peut inspirer. Enfin, quand il ne resta plus de prétextes à sa modestie, il osa demander la permission d'entrer dans le corps du génie. Son père lui objecta la longueur des nouvelles études qu'il serait obligé de faire et l'incertitude de leur succès. *Je suis prêt*, lui répondit le jeune homme, *vous pouvez me faire examiner, et si le jugement est défavorable, je renonce à mon projet.*

On n'exigeait point alors de certificat de noblesse pour entrer dans le service. Peut-être paraîtra-t-il singulier que les progrès de l'asservissement à un préjugé qui, bientôt après, osa ériger en loi cet outrage à la raison, aient suivi parmi nous ceux que, grace à la philosophie, l'opinion publique faisait dans un sens contraire. Mais l'orgueil croyait retarder le jour de la raison, et il ne faisait qu'accélérer celui de la vengeance. Il est des temps où, semblable à un fleuve impétueux, la vérité longtemps contenue, s'élance tout-à-coup du sein des préjugés. Ceux qui craignent son passage, peuvent, sans doute, diriger sa course, lui préparer

une route où il puisse, développant sans obstacle des eaux bienfaisantes et salutaires, répandre la richesse et le bonheur sur le rivage qu'il embellit et qu'il féconde. Mais osent-ils entreprendre de l'arrêter, la résistance qu'on lui oppose augmente sa force; il brise ces digues impuissantes, et ravage pendant quelques instants cette même terre qu'il doit fertiliser à jamais.

Admis, en 1736, dans le corps du génie, M. de Fourcroy fut employé sous les ordres du maréchal d'Alsfeld, qui le commandait alors et dont son activité, son zèle, sa sagesse prématurée lui méritèrent la confiance. Malheureusement le jeune ingénieur remarqua une erreur dans un projet que le maréchal lui avait communiqué, il l'en avertit et n'en reçut d'abord que des remercîments; mais il eut l'imprudence de confier à sa mère ce petit secret de son amour-propre; la tendresse maternelle ne fut pas moins indiscrète. Le maréchal d'Alsfeld n'était ni assez grand pour avoir de l'indulgence, ni assez habile pour ne pas craindre d'avouer qu'il avait pu se tromper; et on s'aperçut longtemps qu'il n'avait point pardonné

soit dans le choix des commissions dont il chargea Fourcroy, soit même dans les règlements généraux, qui toujours contrarièrent son avancement. Mais les obstacles de ce genre n'arrêtent que les demi-talents et les faibles courages. Fourcroy y gagna d'apprendre de bonne heure à ne rien attendre que de ses services; il était destiné à prouver, par son exemple, que la vertu est aussi une des routes de la fortune, et n'est peut-être pas la moins assurée.

Il fit, avec succès, toutes les campagnes de la guerre de 1740, et quoiqu'encore très-jeune, il mérita d'être chargé plus d'une fois de commissions importantes.

La nation française qui, dans le siècle précédent, avait produit tant de guerriers illustres, devait alors la gloire et la supériorité de ses armes à deux généraux étrangers; et c'était dans les camps du prince Eugene et de ses disciples que s'étaient formés les défenseurs de la France et les vainqueurs de l'Autriche. Ainsi Malborough avait été l'élève de Turenne. Dans aucun genre, il ne peut plus subsister pour

une nation de supériorité durable; cette inégalité dans l'instruction, dans les institutions sociales, qui destinait un peuple à commander, un autre à obéir, est pour jamais bannie de l'Europe, et la voix de l'intérêt, comme celle de la nature, leur crie à tous de s'unir et de s'aimer.

Fourcroy mérita la confiance honorable de ces deux généraux, sans la devoir ni à son expérience, ni à ses grades; mais cette confiance servit à sa réputation, bien plus qu'à son avancement.

Le ministre et le maréchal de Saxe étaient ennemis; l'un avait trop de talents et l'autre trop d'esprit; tous deux aimaient trop la gloire pour que leur division nuisît au succès des grandes opérations de la guerre. Mais les individus que le hasard, l'intérêt ou le devoir attachaient à l'un des deux étaient souvent victimes d'une haine qui, forcée de ménager un ennemi, se consolait de son impuissance par une vengeance indirecte. Souvent, d'ailleurs, un intérêt commun engagea ainsi les chefs à des ménagements personnels; par une sorte de convention tacite, ignorée de leurs

partisans, ils font retomber sur eux seuls le poids de leurs dissentions; ils veulent ressembler à ces dieux des nations antiques qui, tranquilles dans le ciel, jouissaient des combats que se livraient en leur nom leurs aveugles adorateurs.

Fourcroy, chargé de porter au roi la nouvelle de la prise d'une ville, et de lui remettre directement les dépêches du général, eut le courage d'opposer aux questions du ministre l'ordre qu'il avait reçu de ne s'adresser qu'au roi. Il lui fut présenté; le roi lui accorda la croix de Saint-Louis ; mais le ministre ne ratifia point cette grace, et punit par-là et l'officier et le monarque d'avoir pu croire l'un et l'autre que les récompenses ne dépendaient pas de lui seul.

Fourcroy, par son application pendant la paix, mérita d'être employé dans la guerre qui la suivit : il fit trois campagnes en Allemagne, tantôt avec l'artillerie, alors réunie au génie; tantôt comme ingénieur. Il commanda les officiers du génie pendant l'année 1761, sur les côtes de Bretagne, où l'on préparait une descente à Belle-Isle,

et en 1762, dans la campagne de Portugal, au siège d'Almeida.

La paix n'est point un temps de repos pour un officier du corps du génie. C'est par la méditation, par l'observation des places, l'examen de leurs détails, la lecture de nombreux mémoires, fruits précieux de l'expérience et des réflexions de militaires éclairés qu'il se prépare à exercer l'art d'attaquer et de défendre les villes, qu'il s'instruit dans les moyens d'en perfectionner la construction, qu'il étudie les rapports des places entr'elles, qu'il apprend à reconnaître la force ou la faiblesse d'un système de forteresses destinées à couvrir une frontière, la nécessité de soutenir les points qui laissent un passage trop facile, ou de supprimer des défenses inutilement multipliées. Il calcule la durée de la résistance de chaque place; il juge l'influence qu'elle peut avoir sur le sort d'une guerre; il prévoit d'avance qu'elle serait dans telle province ennemie le fruit d'une victoire, et sur chaque frontière du pays qu'il doit défendre, le danger d'une défaite. C'est ainsi que toutes les grandes parties de la

ce se lient à la science de l'ingénieur, u'il peut en soumettre les hasards à ertitude d'un art, qui ne se borne point faible mérite de construire, suivant des les connues, une forteresse isolée.

Cette vie, moins périlleuse, moins pé-ble que celle de la guerre, n'est ni moins ctive, ni moins occupée, ni moins utile; lle rendait Fourcroy à son goût pour la olitude et le travail: il y consacrait qua-torze heures par jour. Ce que son devoir n'exigeait pas, il le donnait aux sciences; mais il craignait de céder au plaisir de se livrer à ses propres idées, et l'utilité qu'il pouvait envisager dans des travaux étrangers à son état, loin d'affaiblir ses scrupules, ne lui paraissait qu'une tentation dangereuse. Surtout il voulait se soustraire aux illusions de l'amour-propre; aussi la plupart de ses observations, de ses recherches sur plusieurs parties de l'histoire naturelle ou de la physique, sont-elles dispersées dans les ouvrages des savants avec lesquels il était lié. Les observations microscopiques, insérées dans le *Traité du cœur*, de Sénac, sont presque en entier de lui. Le *Traité*

des pêches, de Duhamel, renferme un grand nombre de remarques, de descriptions que son séjour sur les côtes le mettait à portée de faire. Ses expériences, ses observations sur les bois font partie du *Traité des forêts*. Il a enrichi d'un grand nombre de faits et de réflexions l'ouvrage de M. de la Lande, sur les marées.

Parmi les mémoires qu'il a donnés séparément, nous n'en citerons qu'un seul, celui dans lequel il examine comment on peut juger de la hauteur où s'élèvent certains oiseaux de passage, en connaissant celle du point où ils cessent d'être visibles. Il montre, par une suite d'observations, qu'il ne faut pas juger de l'élévation de ce point par le seul diamètre de l'oiseau; que celui qui est isolé disparaît bien plutôt qu'une file d'oiseaux de la même grandeur; qu'ainsi, ce n'est pas du diamètre seul, mais de la surface de l'objet, que ce n'est pas de l'angle sous lequel on voit une de ses dimensions, mais de l'étendue de l'image tracée dans l'œil, que dépend la force de l'impression qu'il fait sur l'organe et la distance où elle cesse d'être sensible.

Une place d'associé libre de l'académie fut la récompense du zèle de Fourcroy pour les sciences, et il obtint d'avoir pour confrères ceux dont il avait été constamment le coopérateur et l'ami.

Fourcroy avait été successivement employé à Calais, en Corse, en Roussillon; partout il avait servi avec application, avec activité; partout il avait mérité l'estime et l'amitié de ses égaux, la vénération et la reconnaissance de ceux qui lui étaient subordonnés, et il en reçut la récompense. Lorsque Saint-Germain crut, en 1776, devoir attacher auprès du ministre un officier supérieur du corps du génie, il consulta sur ce choix les directeurs de ce corps, et tous, d'une voix unanime, désignèrent Fourcroy, alors absent, qui, étonné d'être appelé par un ministre, dont il se croyait inconnu, apprit de lui cette unanimité de ses confrères, si honorable pour eux. Ils avaient jugé qu'il réunissait toutes les qualités que cette place importante exigeait, des connaissances étendues, l'habitude et l'amour du travail, un zèle pur pour le bien du service, une probité sévère, une

impartialité que, ni son intérêt, ni ses passions, ni même l'amitié n'égareraient jamais. Chacun en particulier sentit qu'il devait préférer un homme d'une justice immuable à celui auprès de qui il n'aurait eu qu'une faveur qui pouvait changer en un instant.

Fourcroy se montra digne de l'opinion qu'on avait eu de lui; l'air de Versailles n'altéra point sa simplicité naturelle : tout entier à l'objet de ses travaux, sans ambition comme sans faiblesse, il se borna à être vrai sur les choses, et juste envers les hommes. Les fonctions de sa place, déja peut-être supérieures à ses forces, étaient au dessous de son zèle.

Disciple de Vauban, dont il admirait les talents, dont il était digne d'imiter les vertus, il voulut comme lui embrasser tout ce qui pouvait servir au bonheur de son pays, s'occuper, comme lui, de ces communications intérieures, si utiles pour établir entre les parties d'un même empire une égalité de jouissances, balancer leurs avantages divers, et en augmentant pour chacune les biens particuliers que la nature lui destine, les répandre sur toutes les autres. C'est

d'après ses vues que M. de la Fite, officier du corps du génie, fut chargé d'examiner un système général de communications, qui, s'étendant des frontières de la Suisse jusqu'à Dunkerque, se joindrait à celles qui unissent les deux mers et embrassent l'intérieur de la France. Il s'agissait de vérifier, de comparer entr'eux les moyens de joindre l'Escaut à la Sambre, la Sambre à l'Oise, l'Oise à la Meuse, la Meuse à la Moselle et la Moselle au Rhin. Tout ce grand travail fut exécuté en peu d'années, et dès 1780, il eût pu devenir utile par l'établissement d'un flottage provisoire entre la Sambre et l'Oise, qui eût permis de transporter jusqu'à Nantes les mâts achetés en Hollande. Mais des motifs particuliers en empêchèrent l'exécution ; on protégeait d'autres projets de communications, et le succès de ce flottage eût trop clairement montré celui qui méritait d'être préféré.

L'art des fortifications a fait des progrès depuis Vauban, mais c'est toujours en suivant la route qu'il avait tracée. Ces combinaisons nouvelles, ces corrections, ces perfectionnements étaient dispersés dans

un grand nombre de mémoires; Fourcroy avait employé une partie de son temps à rassembler, à éclairer, à mettre en ordre cette utile collection. Ainsi, quand dans ces dernières années, quelques personnes ont mis en question, si Vauban, malgré sa réputation et ses grands succès, n'avait point été un ingénieur médiocre, on n'a pas dû être étonné que cette opinion parût une espèce de blasphème à Fourcroy. Accoutumé dès son enfance à respecter le nom de Vauban, il était entré au service dans un moment où la mémoire récente de ses talents, de ses vertus excitait l'enthousiasme, où son nom était cité parmi ceux dont les actions avaient honoré un siècle de gloire, tandis que ses mœurs et son patriotisme en accusaient la corruption et la basse servitude. Cependant, ni l'esprit de corps ni son admiration pour un grand homme, ne purent le rendre injuste; l'académie a souvent été témoin de ces discussions, et elle a vu sans surprise Fourcroy n'y paraître que comme un ami de la vérité.

Une vie si occupée était consolée et

embellie par un sentiment qui, né dans ses premières années, ne s'éteignit qu'avec lui. La fille de M. Le Maistre, ami de son père, comme lui avocat célèbre, habitant la maison voisine de la sienne, fut la compagne des jeux de son enfance, et, dès ce moment, il l'avait choisie pour être celle de toute sa vie. Tandis que Fourcroy s'instruisait sous des maîtres habiles à se rendre utile à son pays, par ses travaux et ses lumières, Mlle. Le Maistre apprenait auprès d'une mère pieuse et charitable à secourir, à consoler, à soigner l'humanité souffrante. Chaque année les vacances réunissaient les deux jeunes amis, et leurs ames s'entendaient, se répondaient comme s'ils ne s'étaient point quittés. A l'âge où l'on éprouve le besoin d'un sentiment plus vif, l'amitié tendre qui les unissait, ne pouvait laisser à leurs cœurs la liberté d'un autre choix. Tous deux sans fortune, contents de s'aimer toujours et se voir quelquefois, attendirent le moment où la raison leur permettrait de s'unir. Sûrs, chacun de soi-même, comme ils l'étaient l'un de l'autre, quatorze ans se passèrent sans inquiétude,

sans autre chagrin que celui de l'absence. Après leur mariage, le bonheur n'affaiblit pas leur passion, comme le sacrifice qu'ils en avaient fait à la raison, n'avait pas troublé la paix de leur ame.

Rapprochés par les mêmes opinions, toutes leurs pensées étaient communes comme tous leurs sentiments. Egalement séparés du monde par la simplicité de leurs goûts et par la pureté de leurs principes, ils trouvaient réciproquement dans leur estime le seul soutien et le seul prix dont leur vertu eût besoin. Chaque jour, ils goûtaient le charme de cette convenance intime des ames, et chaque jour le voyait se renouveler. La diversité de leurs caractères, qui offrait le piquant contraste de l'inflexibilité et de la douceur, ne servait qu'à leur faire reconnaître combien la sympathie de leurs cœurs était puissante. Aussi différents du reste des hommes par leur amour que par leurs vertus, le temps qui, presque toujours, ne nous conduit au bonheur que pour nous en éloigner ensuite, semblait l'avoir fixé auprès d'eux. Peut-être n'existe-t-il aucun autre exemple d'un

sentiment qui ait duré soixante-dix ans, toujours tendre, toujours le premier, l'unique même, (car celui qu'ils avaient pour une fille digne d'eux, se confondait avec lui) d'un sentiment qui, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, ait accompagné tous les âges, sans s'affaiblir, sans être jamais ni altéré par le moindre nuage, ni troublé par un seul instant de refroidissement ou de négligence.

Les longs travaux de Fourcroy avaient épuisé ses forces; il craignait pour une santé qui lui était plus chère que la sienne, et il désira de quitter une place qu'il ne pouvait conserver qu'aux dépens de sa vie, et en renonçant à des soins qui en étaient devenus à la fois le tourment et la consolation; mais il voulut que les restes en fussent encore utiles à sa patrie, et il souscrivit avec ardeur à la condition qui lui fut imposée de continuer à payer le tribut de ses lumières et de ses conseils. Ses fonctions à Versailles ne l'avaient point empêché de se charger de commander le corps du génie dans la descente projetée en Angleterre; il avait présidé aux préparatifs qui s'étaient

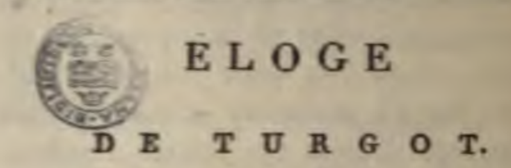
faits sur les côtes de Normadie, et du sein de sa solitude, au premier signe du besoin qu'on avait de lui, il reprenait ses anciennes fonctions et rendait les mêmes services. Malgré un affaiblissement qui faisait des progrès rapides, il ne cessa de travailler qu'à l'instant où il fut attaqué de la maladie qui termina sa vie; et on trouva sur son bureau un mémoire sur des ouvrages utiles à la sûreté du port de Brest. Il mourut le 12 janvier 1791.

Ces détails de la vie publique de Fourcroy, le tableau que nous avons tracé de son intérieur domestique, nous ont montré un homme qui remplissait ses devoirs, parce qu'il les aimait. La nature lui avait donné de la fermeté et même de la roideur dans le caractère, l'austérité de sa morale y avait encore ajouté; mais il comptait la douceur, la patience au nombre de ses devoirs, et sa vertu, en tempérant cette sévérité, avait corrigé son propre ouvrage. Il poussait le désintéressement au plus haut degré, et se croyait obligé de dépenser chaque année dans sa place la totalité de ses appointements.

Aussi, malgré la plus grande simplicité, ourcroy a-t-il vu diminuer et presque anéantir le faible patrimoine qu'il avait en entrant au service; exemple rare dans un temps d'avidité et de dissipation, où l'on avait vu s'élever sur les débris de la richesse publique tant de fortunes scandaleuses, créées par l'intrigue, dévorées par la fantaisie; où le sang du pauvre était devenu le patrimoine de la bassesse et de l'orgueil, et où l'on avait poussé la corruption jusqu'à s'honorer d'une richesse acquise aux dépens du pauvre, comme d'un droit de sa naissance ou d'une preuve de son crédit.

Fourcroy ne se repentit point de ce désintéressement qui ne lui permettait pas d'assurer le sort de sa femme. Il croyait que cinquante-quatre ans, consacrés à son pays, donneraient à la compagne de sa vie, des droits à la reconnaissance publique; et c'était précisément parce que le règne de la justice avait remplacé celui de la faveur, qu'il vit sans inquiétude approcher ses derniers moments, se reposant d'un intérêt si cher sur une nation qui était généreuse

avant d'être libre, et dont la liberté, en lui donnant de nouvelles vertus, devait augmenter la confiance de ceux qui, comme Fourcroy, lui demandaient le prix d'un sang plus d'une fois répandu pour elle, et d'une vie sans tache, qui lui avait appartenu toute entière.



ELOGE DE TURGOT.

Etienne-François Turgot, associé-libre de l'académie des sciences, naquit à Paris le 16 juin 1721.

Il annonça dès sa jeunesse cette ardeur de s'instruire, ce goût d'une bienfaisance éclairée, ce zèle pour le bonheur public, qualités dont la vie et la réputation de son père lui offraient le modèle, et lui montraient la récompense. Il cultiva presque toutes les sciences, mais en les rapportant toujours à un but d'utilité prochaine ; il étudia la botanique, l'histoire naturelle, la

chimie, parce qu'il s'intéressait vivement au progrès de l'agriculture et des arts ; il acquit des connaissances étendues dans l'anatomie, la chirurgie, la médecine, parce qu'il voulait pouvoir porter au pauvre, dans sa chaumière, le secours de ses lumières comme celui de ses bienfaits, et se mettre en état de surveiller dans les camps la négligence des gens de l'art, de suppléer à leur absence, et de soulager les maux du soldat après lui avoir donné l'exemple de braver les dangers.

Très-jeune encore lorsqu'il alla faire ses caravannes à Malthe, il s'y montra comme un philosophe occupé de répandre les lumières, comme un politique instruit des véritables intérêts des nations. Il voyait avec peine qu'un ordre dont l'héroïsme, dans trois sièges célèbres, en égalant les prodiges de l'histoire ancienne, les avaient rendus vraisemblables, restât condamné à une oisive inutilité, et se bornât à exercer de vaines représailles, qui ne servent qu'à augmenter le nombre des malheureux, et à punir le brigandage sans le prévenir ni le réprimer. Il proposa des moyens de rendre

à l'ordre de Malthe son ancien lustre, en lui donnant une utilité réelle, sans laquelle, dans un siècle éclairé, il ne peut plus exister de véritable gloire. Il voulait que les diverses puissances de l'Europe confiassent à cet ordre les sommes qu'elles emploient à racheter des captifs, et la valeur des tributs honteux que, sous le nom de présents, elles paient aux brigands d'Afrique, persuadé, avec raison, qu'il vaut mieux ne pas souffrir qu'il y ait des captifs, que de payer leur liberté, et qu'on n'achète point la paix de son ennemi, en augmentant ses moyens de faire la guerre. Mais ce projet ne devait pas réussir dans un temps où le machiavélisme mercantile était, pour les politiques de l'Europe, une science presque nouvelle dans laquelle ils se faisaient honneur de s'instruire et de faire des découvertes. Aujourd'hui même, combien peu d'hommes savent encore que chaque nation doit chercher à surpasser et non à détruire l'industrie de ses voisins, que les progrès de leur commerce sont pour elle une source de jouissances, et non une cause d'appauvrissement réel; qu'ainsi, les corsaires de

Barbarie sont encore les ennemis de la France, même quand, respectant ses vaisseaux, ils attaquent ceux des autres puissances; qu'en un mot il ne peut exister, surtout pour un grand empire, d'intérêt vraiment national, qui ne se confonde pas avec l'intérêt général de l'humanité.

A ce projet, Turgot en joignit d'autres pour perfectionner à Malthe l'éducation, y établir une bibliothèque, y former un jardin de plantes, y entretenir des apothicaires éclairés, des chirurgiens habiles; y encourager l'agriculture, y faire fleurir le commerce; et du moins, une partie de ces vues pour répandre dans l'île de Malthe plus d'instruction, pour y appeler plus de moyens de bonheur, a été réalisée longtemps après qu'il l'eut quittée.

L'impossibilité actuelle du bien ne doit jamais empêcher de le présenter avec confiance; il est bon d'accoutumer lentement les esprits à la vérité, et de les traiter comme des yeux qu'il faut amener, par degrés à supporter la lumière. Les opinions se forment dans la jeunesse; les vérités les plus utiles ne sont pas ces vérités

communes déja préparées par l'opinion, et que le vulgaire adopte à l'instant même où elles lui sont présentées; mais ces vérités, méconnues par lui, qui doivent éclairer et conduire les générations suivantes.

Après la paix de 1763, le gouvernement saisit avec ardeur le projet d'établir une colonie nouvelle dans la Guyanne française, et Turgot en fut nommé gouverneur général.

Nous ne dissimulerons point ici qu'avant d'avoir été à Cayenne, il fut la dupe du plan que les ministres avaient adopté, et des administrateurs qu'ils avaient choisis pour l'exécuter. Resté en France pour conduire la seconde division des colons qu'on destinait à être transférés, il y apprit bientôt les désastres de ceux qui l'avaient précédé, les manœuvres auxquelles ces désastres étaient attribués; et il partit pour Cayenne, non plus pour fonder une colonie nouvelle, mais pour sauver d'une destruction totale ce qui en restait encore, et arracher du moins à la mort une partie de ces infortunés, qui avaient été chercher, sous un autre ciel, la fortune ou l'oubli de

ce qu'ils avaient souffert en Europe, enfin pour rapporter sur l'état de la colonie, sur les moyens de la faire prospérer, des lumières qui pussent servir de base à un plan mieux combiné. A son arrivée, il fut obligé de faire arrêter l'intendant, et après quatre mois de séjour et trois de maladie, après avoir rétabli l'ordre et assuré aux colons, qui avaient échappé à la famine et à l'épidémie, des vivres et des secours, il revint en France rendre compte des malheurs dont il avait été le témoin, et de l'impossibilité de suivre des projets trop légèrement adoptés.

L'intendant, accusé à la fois, et de malversation et de négligence coupable, fut jugé et puni : la faveur des bureaux ne put le sauver ; mais ils essayèrent de se venger sur Turgot. Tout homme juste, qui exerce le pouvoir, ne peut manquer d'ennemis ; on ramassa contre lui toutes les inculpations inventées par la haine, accréditées par la malice ou par la légèreté, et on en forma un mémoire de questions, sur lesquelles le ministre exigea que Turgot se justifiât.

Non-seulement il réfuta toutes ces inculpations avec évidence, avec cette fermeté calme et imposante qui convient à l'innocence accusée ; mais il osa remonter jusqu'à la source des maux qui avaient affligé la colonie ; et s'il ne s'abaissa point jusqu'à récriminer contre ses persécuteurs, il en dit assez pour détromper un ministre vigilant, et lui faire connaître à quels hommes sa confiance le livrait. Il fut puni par une lettre de cachet, d'avoir exposé le ministre à des doutes sur l'intelligence ou la probité de ses subalternes. Si l'accusation eût été publique, la justification de Turgot eût entraîné tous les esprits ; mais une accusation secrète, repoussée en secret, et suivie d'une punition arbitraire, laisse subsister toutes les préventions ; un nuage qu'il est difficile de dissiper entièrement, couvre toutes ces discussions obscures, et enveloppe presque également l'innocence ou le crime.

Dans toutes les administrations où les accusations et les réponses, les motifs des disgraces, comme ceux des récompenses, restent sous un voile mystérieux, où la publicité donnée à ses plaintes ou à ses

réclamations serait regardée, sinon comme un délit, du moins comme un de ces torts qu'on ne pardonne jamais; l'homme de bien est dégoûté par la crainte de l'opinion qu'il ne peut éclairer, le méchant est encouragé par l'espérance de la séduire en sa faveur, et la calomnie même, en ne réussissant pas, est toujours sûre de nuire. Tout l'avantage est pour l'homme adroit et corrompu, qui sait enchaîner la voix du méchant par des complaisances ménagées, écarter l'homme intègre par des insinuations perfides, profiter du silence même de son mépris, obtenir enfin les récompenses, et souvent la réputation de talent ou d'honnêteté, par une conduite qui, livrée au grand jour, n'eût excité que l'indignation.

La crainte de voir Turgot retourner à Cayenne, ou influer sur le sort de ce pays, fut autant que la vengeance, le motif secret de la persécution excitée contre lui; on craignait un homme éclairé, capable de voir les abus, et incapable de les ménager. D'ailleurs, ses principes étaient connus, le seul avantage qu'on pût obtenir de cette colonie, était, suivant son opinion, de

multiplier et de diminuer pour l'Europe, le prix des denrées réservées aux régions voisines de l'équateur, et la liberté de la culture et du commerce, le seul moyen d'obtenir cet avantage. Il fallait donc répandre sur toute l'étendue du territoire, et non concentrer dans quelques jardins privilégiés, les plantes précieuses enlevées à l'Asie ; il n'existait qu'un seul moyen de peupler la Guyanne, c'était de se rapprocher des naturels du pays, que l'orgueil et l'avarice ont éloignés ; de perfectionner, par des moyens doux, leur civilisation naissante ; de faire éclore, chez ce peuple industrieux et bon, quelque germe de l'activité européenne ; d'y établir des noirs, non pour les immoler lâchement à la barbarie de leurs maîtres, mais pour les conduire doucement à l'amour du travail, à la liberté ; d'appeler sur nos terres, par cette conduite, ces nègres hollandais qui, bravant la tyrannie, forment dans ce pays d'esclavage une peuplade pauvre, mais indépendante et libre ; de chercher à réunir ces noirs marrons aux Indiens, pour n'en former qu'un seul peuple ; en un mot, de faire

aimer aux habitants de l'Afrique et de l'Amérique ce nom européen, trop longtemps l'objet de leur haine, de leur terreur et de leur mépris. Mais combien de préjugés enracinés dans les têtes étroites des subalternes, combien de petits intérêts il faudrait combattre pour suivre un tel projet, dont l'exécution exige des hommes accoutumés à n'obéir qu'à la raison, à ne connaître de politique que la justice, à ne voir que des frères dans tous les individus de l'espèce humaine; des hommes qui n'aient besoin que du témoignage de leur conscience et du suffrage d'un petit nombre de gens éclairés; qui enfin, aillent chercher au delà des mers, non la fortune, non l'espoir d'obtenir à leur retour un emploi mieux payé, mais la douceur d'avoir essuyé les larmes de quelques malheureux, multiplié les présents de la nature, et rétabli des peuples opprimés, dans la dignité de l'espèce humaine!

Voilà le plan que Turgot avait tracé, que sa probité, ses lumières, son courage, et l'autorité qui lui avait été conférée, le rendaient capable de suivre; et l'on ne doit point s'étonner qu'il n'ait plus été question

de le renvoyer à Cayenne. Rendu à la liberté, Turgot résolut de se soustraire le reste de sa vie à la légéreté et à la corruption des hommes, et se livra sans partage aux paisibles occupations qu'il avait toujours chéries. Il avait été nommé, en 1762, associé-libre de cette académie, et, à l'époque de l'institution de la société d'agriculture, en 1760, il en fut un des premiers membres, comme il s'en montra un des plus zélés, lorsqu'après quelques années de langueur elle reprit une existence nouvelle. Il a donné à chacune des deux compagnies plusieurs observations intéressantes, et a contribué à nous faire mieux connaître l'origine de la gomme élastique, substance singulière que la nature a prodiguée aux forêts de la Guyanne, qui est déja employée dans plusieurs arts, et qui deviendra bien plus utile quand des mains industrieuses sauront, dans le pays même, la préparer pour nos besoins. Mais Turgot était devenu grand propriétaire, et l'agriculture ou les parties de la botanique qui s'y appliquent, obtinrent une préférence presque exclusive.

Le voyage de Cayenne lui avait affaibli

la vue; bientôt, menacé de la perdre totalement, il se soumit avec succès à l'opération de la cataracte; mais il ne put recouvrer qu'une vue faible, et se trouva privé des ressources que son activité et son goût pour l'étude lui préparaient. Alors, il opposa sans effort, aux maux de la nature, le même courage qu'il avait opposé aux injustices des hommes. Ce courage formait, en quelque sorte, le fonds de son caractère, et uni à une probité sévère, à un patriotisme éclairé et ferme, il faisait lui pardonner le manque de cette douceur qui n'est pas une vertu, mais qui rend la vertu aimable, contribue au bonheur des autres plus que des services réels, et dont on ne peut réparer le défaut que par ces grandes qualités qui commandent l'estime.

Dans une vie qui n'avait été troublée que par un seul orage, où il avait connu les plaisirs de l'amitié et de la nature comme ceux de l'étude, il plaça toujours au premier rang des biens que le sort lui avait donnés, le bonheur d'être lié, par l'amitié comme par le sang, à un de ces hommes supérieurs que le sort accorde si rarement à la

terre, et dont leurs contemporains sentent encore plus rarement tout le prix. Il respectait, il aimait dans son frère la vertu la plus courageuse, unie à la plus douce sensibilité ; un caractère indulgent dans l'amitié, inflexible dans les intérêts publics, et cette passion de la justice et du bonheur des hommes, qui élève l'ame au dessus de l'opinion et dissipe les préjugés, parce qu'elle apprend à les envisager sans intérêt et sans crainte. Plus âgé de quelques années que son frère, Turgot avait vu se développer en lui cette intelligence vaste et profonde à laquelle rien n'échappait, et qui pénétrait toujours au delà de ce que les autres avaient saisi. Il avait vu cette ame sensible et pure s'élever aux grandes vertus par la force de sa raison et de sa conscience, comme par l'habitude de l'amitié et la pratique des devoirs de la vie privée. Il l'avait suivi dans ses travaux politiques, lorsqu'il formait dans le silence ce système qui fondait sur quelques vérités simples, sur quelques principes dictés par la raison et par la justice, l'édifice entier des sciences politiques. Il le vit ensuite dans un court

ministère, tourmenté par la maladie, persécuté par l'envie et par la cupidité, fidèle à la confiance du prince sans trahir les droits des citoyens, servir la nation sans songer à capter ses suffrages; briser d'une main ferme, au milieu des orages, les chaînes qui accablaient les propriétés et les hommes, ne regretter, en perdant sa place, que la destruction du bien qu'il avait osé faire, et se consoler, avec l'idée que ce bien renaîtrait un jour par la force invincible de la vérité.

Mais il était condamné au malheur de perdre ce frère qui avait été, dans les circonstances difficiles de la vie, son guide, son consolateur et son appui ; malheur partagé par la nation, qui l'avait connu trop tard, et qui, depuis, dans ses maux comme dans ses espérances, n'a cessé d'appeler, par de vains regrets, ce génie restaurateur, dont les lumières sûres ne laissaient à craindre aucune erreur, en qui la vertu ne permettait de soupçonner aucun retour de lui-même, dont le caractère éloignait toute idée de faiblesse, en un mot qui semblait formé par la nature pour ces

moments heureux, mais difficiles, d'une création nouvelle, où la vérité et la vertu peuvent exercer tout leur empire; mais où les passions, l'ignorance et les fausses lumières, ne peuvent céder qu'à l'ascendant d'une raison simple et profonde, d'une ame élevée au dessus de toutes les craintes, et inaccessible à tous les prestiges de la gloire.

ÉLOGE

DE MICHEL

DE L'HÔPITAL,

CHANCELIER DE FRANCE,

DISCOURS

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

EN 1777.

Nec vitæ animæque peperci,
Dum patriæ prodesse meæ, prodesseque regi
Spes fuit.

L'Hôpital, ad Bart. Faium.

ÉLOGE

DE MICHEL

DE L'HÔPITAL,

CHANCELIER DE FRANCE.

Le citoyen vertueux que tourmente le spectacle des malheurs publics, s'efforce d'échapper au sentiment qui flétrit son ame et qui la déchire : il a besoin de croire que du moins ces malheurs ne seront pas éternels; et comment son cœur ne s'ouvrirait-il pas à cette douce espérance; lorsque réfléchissant sur la nature humaine, il voit que pour s'assurer le bonheur, autant du moins que le bonheur peut appartenir à des êtres sensibles et périssables, il suffirait aux hommes de le vouloir, puisque leurs plus grands malheurs naissent d'une foule de vices et de préjugés qui ne sont pas l'ouvrage de la nature?

Il s'élève à la source de ces malheurs;

il voit que pour les réparer, il ne faudrait qu'éclairer les peuples sur leurs vrais intérêts, et qu'un petit nombre de vérités simples établirait le bonheur du genre humain sur une base inébranlable.

Mais si descendant de ces spéculations, il jette un regard sur la terre, s'il consulte la triste expérience de tous les siècles, que lui montreront les annales de l'histoire ? Les peuples traités par leurs souverains comme de vils troupeaux, dont la vie et la postérité leur appartiennent ; l'homme injuste et puissant, franchissant la barrière des lois toujours trop faibles contre lui, ou trouvant dans les lois même des moyens sûrs et terribles de violer avec plus d'impunité les droits qu'elles devaient défendre. Il verra les impôts que la nation a payés pour les besoins publics de la nation, être la solde de ceux qui forgent ses fers ; la réforme des abus ouvrir la porte à des abus nouveaux ; et la vertu même devenir funeste, lorsque ses efforts, trop faibles pour réprimer les méchants, n'ont servi qu'à les irriter ; alors pénétré d'un dégoût mortel, il se dira : le genre humain est donc condamné à des

maux irréparables ; et il ne reste plus à l'homme de bien que de n'être, ni le complice, ni le témoin des malheurs de ses semblables.

Un pays où cette triste pensée occuperait le cœur des hommes vertueux, toucherait sans doute au moment de sa décadence. Alors il faudrait leur montrer l'exemple de ces génies bienfaisants et courageux, qui ne pouvant exécuter les opérations grandes et utiles qu'ils avaient conçues, n'ont pas dédaigné de faire le bien que les circonstances leur permettaient, inaccessibles au découragement comme à la crainte, et n'ayant pas même besoin de l'espérance du succès pour faire au bonheur public le sacrifice de leur vie entière.

Tel fut le chancelier de l'Hôpital. Au milieu du plus violent fanatisme, il fit entendre la voix de la raison et de l'humanité; au sein de l'anarchie et de la révolte, il défendit avec un courage égal, et l'autorité du roi et les droits de la nation ; la corruption de son siècle, les intrigues de la cour n'altérèrent ni son intégrité, ni sa franchise; et lorsque tous ne songeaient qu'à

établir leur fortune sur les malheurs publics, seul il veillait pour la patrie.

Aussi, messieurs, je ne puis regarder comme un simple hommage l'éloge que vous voulez consacrer aux vertus du chancelier de l'Hôpital; et j'ose supposer aux sages à qui il appartient de distribuer la gloire, au nom de la nation, des vues plus grandes et plus utiles encore.

C'est un exemple que vous proposez à ceux qui ayant reçu de la nature des talents distingués, et se trouvant placés dans des circonstances difficiles, auraient à choisir entre leur repos et le bonheur public : qu'ils comparent avec leur siècle le siècle affreux où l'Hôpital fut ministre; qu'ils contemplent les grandes choses qu'il a cependant osé entreprendre, et qu'ils tremblent de se rendre plus malheureux que les auteurs même du mal : car c'est pour l'homme vertueux et faible que les remords sont un supplice.

Forcé de m'arrêter sur une longue suite de désordres et de barbaries, je ne parlerai point de sang-froid de ce qu'il est impossible de voir sans indignation. Eh!

pourquoi craindrais-je de haïr les ennemis de ma patrie? C'est le seul genre de haine dont le sentiment ne soit point pénible : malheur au peuple où cette haine ne règnerait plus que dans un petit nombre d'ames échappées à l'avilissement! Malheur surtout à la nation où elle serait regardée comme un ridicule ou comme un crime, où l'on donnerait le nom de raison à l'indifférence pour les maux publics! Qu'importe à l'homme de bien, si les ames viles qui ne s'indignent contre le crime que lorsqu'il blesse leurs intérêts, si les hommes corrompus qui tremblent en secret pour eux-mêmes, l'accusent d'être méchant lorsqu'il n'est que juste! Il lui suffit de pouvoir se dire à lui-même : ma voix est pure; elle n'a flétri que les ennemis de la vertu et les oppresseurs du peuple.

On me reprochera peut-être de montrer les hommes sous des couleurs trop odieuses; mais qu'on daigne se souvenir que j'ai à peindre, et le siècle le plus coupable peut-être dont les annales du monde aient transmis la mémoire, et dans ce siècle les classes les plus élevées; c'est-à-dire, les plus

corrompues de la société : alors, on ne m'accusera point d'avoir calomnié la nature humaine; c'est parce que je crois l'homme naturellement bon, que je m'indigne contre ceux qui le rendent l'instrument du malheur de ses semblables : le philosophe qui croit l'homme méchant, doit voir tranquillement des crimes qui ne sont à ses yeux que la suite nécessaire de l'ordre du monde.

Ministres des autels, magistrats, chefs de la noblesse, pardonnez si je retrace les fautes de vos prédécesseurs ou de vos ancêtres. Quand j'oserais dissimuler la vérité, pourrais-je l'anéantir ? Et que ferait un lâche déguisement, sinon de laisser à la postérité un coupable de plus à flétrir? Si ces crimes sont une tache pour vous, ce n'est qu'à force de vertus que vous pouvez l'effacer; et le seul moyen de faire oublier les maux qu'ont faits vos ancêtres, c'est de les réparer.

Je parlerai des atrocités que le fanatisme a inspirées, sans craindre que ceux qui aiment la religion puissent m'en faire un crime. Si la religion a été établie pour le

bonheur des hommes, par un Dieu leur père commun, certes, ce n'est pas elle qui allume des bûchers, et ordonne des massacres.

Je dirai qu'il y avait des abus dans l'église; mais comparez les mœurs de notre clergé, ses lumières, l'ordre qui règne dans l'exercice de sa juridiction, la morale qu'il enseigne au peuple, avec ce qu'était au seizième siècle ce même clergé, et osez prétendre qu'il n'y avait point alors d'abus à réformer.

L'Hôpital disait aux magistrats assemblés à Rouen : « Vous êtes les juges du droit et » non de la doctrine; il ne s'agit pas de » décider lequel est le meilleur chrétien, » mais de quel côté est la justice ». On peut adresser ces mêmes paroles à l'historien, puisque les devoirs de l'historien sont les mêmes.

L'Hôpital, avant qu'il fût chancelier.

L'éducation de Michel de l'Hôpital (1),

---

(1) Il naquit, en 1506, à Aigueperse, en Auvergne.

dirigée par un père sage et éclairé, n'était pas finie lorsqu'il reçut des leçons bien supérieures, celles de l'adversité. Son père était médecin du connétable de Bourbon. Nos ancêtres avaient apporté des forêts de la Germanie, l'habitude de regarder la fidélité à son chef comme le premier de tous les devoirs; et cette opinion subsistait encore au milieu des débris du gouvernement féodal : Jean de l'Hôpital suivit le sort de son prince, sans croire trahir sa patrie, à qui, dans son exil même, il eut le bonheur de pouvoir se rendre utile (1).

Le fils, arrêté aussitôt après la fuite de son père, et bientôt relâché, l'alla rejoindre en Italie; là, sans biens, sans patrie, il se conduisit en homme qui sent qu'il n'a rien à attendre que de sa vertu et de son génie. Son savoir, dans un âge où l'étendue des connaissances prouve celle de l'esprit; son éloquence, son talent pour la poésie, son ardeur insatiable pour s'instruire; des mœurs douces et pures; une ame courageuse et

(1) Il avait travaillé à ménager la paix entre la France et l'Empereur.

sensible, capable d'aimer, et que l'infortune ne pouvait abattre; son caractère, dont malgré sa jeunesse, plusieurs traits avaient décelé déja l'élévation et la force : toutes ces qualités, que le malheur rendait plus intéressantes encore, lui méritèrent de puissants protecteurs. Ils se félicitaient d'avoir trouvé un homme dont les talents et la reconnaissance leur promettaient un secours utile, et qui ne pouvait devenir leur rival.

Le cardinal de Grammont engagea l'Hôpital à le suivre en France (1); il eut l'honneur de rendre à leur commune patrie ce citoyen rejeté par elle dès son enfance, et que la nature avait destiné à en être un jour l'honneur et l'appui : mais déchu bientôt de toutes ses espérances par la mort trop prompte du cardinal, l'Hôpital resta sans place, sans protecteur. Heureusement, le

---

(1) La profonde connaissance que l'Hôpital avait du droit romain, lui avait mérité, avant l'âge de vingt-cinq ans, une place d'auditeur de Rote : il la quitta pour revenir en France.

lieutenant-criminel Morin devina son génie; il donna sa fille et une charge de conseiller au parlement à ce jeune homme sans fortune, qui n'avait hérité de ses parents qu'un nom flétri et odieux à la cour.

L'Hôpital ne tarda pas longtemps à éprouver le dégoût inséparable de la monotonie de ses fonctions : lui-même, dans ses lettres, se compare à Sisyphe, obligé chaque jour de porter au haut d'une montagne un rocher qui retombe chaque jour; non que l'Hôpital regardât les fonctions de juge comme peu difficiles et peu importantes : mais contraint de suivre une jurisprudence où il découvrait sans cesse de nouveaux abus, d'appliquer des lois qu'il aurait voulu réformer, de juger des procès lorsque son génie le portait à approfondir les grands principes de la législation, il se voyait forcé d'employer à discuter des intérêts incertains et minutieux, un temps qu'il brûlait de consacrer tout entier à la recherche de la vérité; son ame, que le seul plaisir d'avoir été juste ne pouvait remplir, était dévorée du désir de réparer cette foule de maux dont il apprenait tous les jours à mieux

connaître l'étendue et la profondeur. Pour les grands génies et les ames élevées, il n'y a que deux plaisirs, celui de servir son pays, et celui de découvrir des vérités; ou plutôt il n'y en a qu'un, celui d'être utile à ses semblables; car la découverte de la vérité est un des plus sûrs moyens de faire du bien aux hommes.

La place de chancelier de France était remplie par Olivier, digne alors d'être l'ami de l'Hôpital : homme simple dans ses mœurs et ferme dans sa conduite, d'un caractère modéré, d'une ame élevée et forte; indigné des vices de la cour, mais restant à la cour pour tempérer les funestes effets de ces vices; opposant aux déprédations des favoris, son exemple et l'autorité de sa place; prêt à la perdre plutôt que de cesser d'être l'homme de la nation, mais plus propre à s'opposer au mal qu'à en chercher les sources et à les tarir; agissant peu, mais peut-être par cela même plus fort contre la calomnie et contre l'intrigue.

Olivier connaissait les talents de l'Hôpital : il fit consentir le fils de François I[er]. à employer une créature du connétable de

Bourbon : l'Hôpital fut député au concile de Bologne (1).

Des gouvernements flottants entre le despotisme et l'anarchie, une administration qui n'avait d'autre plan que d'augmenter par des voies sourdes les profits du fisc, une législation qui n'était qu'un amas de coutumes nées dans les temps barbares, un peuple ignorant et fanatique, des mœurs à la fois féroces et corrompues, une noblesse superstitieuse et débauchée, avide de plaisirs et de combats, livrée à tous les vices, et capables à la fois des plus grands crimes et des actions les plus héroïques : tel était le spectacle qu'offraient alors toutes les nations chrétiennes. Il ne fallait qu'un prétexte pour allumer la guerre civile d'un bout de l'Europe à l'autre, et les nouvelles opinions fournissaient ce prétexte. Déja le sang avait coulé en Allemagne; déja l'Angleterre avait été agitée de troubles et de complots; déja les bûchers allumés en Flandre, en Espagne, en France, et les massacres

(1) Le concile, d'abord convoqué à Trente, venait d'être transféré à Bologne.

des vallées de Piémont avaient excité dans les novateurs le désir de la vengeance : tout annonçait à l'Europe, et surtout à la France, d'horribles désastres ; les guerres des Albigeois et celles des Hussites, montraient assez à quelles horreurs on devait s'attendre, lorsque ce fléau des guerres religieuses, resserré jusqu'alors dans un petit espace, viendrait étendre ses fureurs dans de vastes contrées, et que le genre humain serait sans asile.

La paix de l'église paraissait le seul moyen de sauver l'Europe, et l'Hôpital ne pouvait plus se plaindre d'être livré à des objets indignes de son génie : mais arrivé à Bologne, il vit qu'il était le seul qui daignât s'occuper du repos des peuples et des intérêts de la religion ; les autres se livraient à des discussions que peut-être ils avaient le malheur de croire plus importantes. Il s'agissait de savoir si le concile se tiendrait en Allemagne ou en Italie, dans les états du pape ou dans ceux de la maison d'Autriche, qui de Paul III ou de Charles-Quint y serait le maître. L'Hôpital sentit bientôt qu'il n'avait rien à faire à Bologne;

il demanda son rappel, l'obtint et revint dans sa patrie reprendre ses fonctions.

Olivier fut obligé de quitter le ministère peu de temps après ; le dépérissement de sa santé était le prétexte de la retraite à laquelle on le forçait : car les favoris qui portèrent Henri II à délivrer sa cour des regards d'un homme vertueux, voulurent du moins épargner à ce prince la honte d'avoir à rougir aux yeux de la nation.

On donna les sceaux à Bertrandi, ministre vendu à tout ce qui avait l'apparence du crédit, ne refusant rien aux grands, pas même des graces contradictoires (1) ; tremblant devant les tyrans de la cour et des provinces ; hardi lorsqu'il s'agissait de faire des lois de sang, ou de violer celles qui assurent nos libertés. S'il a échappé à l'exécration des siècles suivants, c'est que toujours

(1) On porta au parlement, dans une même affaire sept lettres du sceau, toutes expédiées par Bertrandi, trois en faveur d'une des parties, et quatre en faveur de la partie adverse. Un courtisan dit à cette occasion : *Bertrandi aime tant à sceller, que si je lui envoyais mon mulet, il le scellerait.* (Mém. du temps).

vil au sein de la puissance, toujours subalterne, même en occupant les premières places, il fut trop petit pour attirer les regards de la postérité.

Olivier ne regretta point la perte de sa place, ni l'Hôpital celle de ses espérances; ils ne pleurèrent que sur leur patrie, et se félicitèrent de n'être plus exposés à devenir, malgré eux, les instruments de ses malheurs (1).

Cependant l'Hôpital n'était pas sans protecteurs. Le cardinal de Tournon, le cardinal de Lorraine auraient été jaloux d'acquérir des droits sur sa reconnaissance : mais ils n'étaient pas dignes d'être les bienfaiteurs d'un homme vertueux ; et l'honneur de mettre enfin l'Hôpital à sa véritable place, était réservé à une ame plus pure.

Marguerite de Valois, fille de François Ier, avait hérité de l'amour de son père pour les savants ; elle s'était servie plus d'une fois de son crédit sur l'esprit de son frère, pour combattre la politique cruelle de ses

(1) Voyez les poésies de l'Hôpital.

ministres, qui croyaient ne pouvoir se brouiller impunément avec le pape, si le supplice de quelques hérétiques n'attestait la pureté de leur foi.

On fit connaître l'Hôpital à cette princesse; elle vit en lui un homme d'état plus habile que tous les machiavélistes de la cour, et qui pourtant n'avait pour toute politique que de la franchise et du courage; un savant en qui l'étude des objets les plus sévères n'avait point étouffé les graces naturelles; un magistrat que l'habitude des affaires n'avait pas empêché de sentir vivement le prix et les douceurs de l'amitié; et bientôt il fut admis dans sa familiarité.

Quelque corrompu que puisse être un prince par l'orgueil du pouvoir et par le charme des plaisirs, il est impossible que dans quelques moments, il ne soit effrayé de l'idée de faire le malheur de plusieurs millions d'hommes, et d'avoir à en répondre. Dans un de ses moments, Henri désire d'opposer une barrière à l'insatiable avidité de ses courtisans, à la rapacité des traitants, à sa propre faiblesse : sa sœur lui propose l'Hôpital, l'Hôpital est accepté ; et pour lui

donner un titre qui puisse l'associer à l'administration des finances, on crée pour lui une seconde charge de premier président de la chambre des comptes.

L'Hôpital à la tête des finances.

Le produit des impôts appartient à l'état, et ne peut être légitimement employé que pour l'avantage du peuple qui les a payés. Fidèle à cette maxime, l'Hôpital refusa constamment de ratifier des dons que le suffrage de la nation n'aurait pas confirmés; il rejeta des comptes toutes les dépenses qui n'avaient pas le service public pour objet. Les déprédations furent réprimées, malgré la puissance de leurs protecteurs, ou publics ou secrets. Enfin, pour effrayer ceux qui oseraient à l'avenir élever, sur les débris du peuple, l'édifice d'une fortune scandaleuse, l'Hôpital ne crut pas être injuste, en recherchant la fortune des traitants. On n'avait pas encore imaginé qu'on pût être innocent en profitant des malheurs publics; et qu'une grande fortune, faite aux

dépens de la nation, pût n'être pas un crime (1).

Cette conduite fit à l'Hôpital bien des ennemis : il eut tous ceux de la patrie ; mais il dédaigna également leurs offres et leurs menaces ; il ne sacrifia point à leur faveur, quelqu'utile qu'elle pût être, le serment qu'il avait fait au roi et à la nation : il ne voulut point, pour augmenter les richesses des courtisans, laisser errer *le soldat sans paie* (2) dans les provinces et les ravager, ou livrer le peuple aux traitants, brigands plus destructeurs encore.

Cependant l'édit des semestres (3) vint

---

(1) Il serait plus utile que ce genre de crime ne fût puni que par l'opinion ; il deviendrait plus rare, si ceux qui le commettent étaient aussi méprisés qu'ils sont méprisables.

(2) Voyez les poésies de l'Hôpital.

(3) Cet édit partageait le parlement en deux semestres, et créait des charges nouvelles. Des appointements fixes, payés par le gouvernement, devaient remplacer les épices. La cour n'avait songé qu'à se procurer, par la vente des nouveaux offices, un secours momentané. L'Hôpital consentit à cet édit, et se chargea même de le dresser. Il avait

fournir un prétexte aux ennemis de l'Hôpital : on l'accuse d'avoir trahi le corps dont

---

vu des juges rechercher, avec une avidité scandaleuse, les affaires qui devaient produire des épices considérables; d'autres, prolonger ou embrouiller les procès pour les rendre plus lucratifs; quelques-uns, abuser de leur crédit pour s'arroger des épices énormes. Il crut que le peuple gagnerait encore à la destruction de ces abus, si déshonorants pour la magistrature, quand bien même il eût fallu augmenter un peu la dette nationale. S'il se fût refusé à ce moyen, on en eût trouvé d'autres qui peut-être n'eussent été qu'onéreux.

On prétendit alors que cet édit ouvrait la porte au pouvoir arbitraire, et qu'il suffirait à la cour de séduire un semestre. Cependant la cour eut à peine reçu le prix des nouvelles charges, qu'elle cessa de payer les appointements, laissa les épices se rétablir, et renonça aux vues profondes que les hommes zélés pour la liberté publique et pour les épices lui avaient supposées.

L'Hôpital, qu'on accusait d'avidité et d'ambition, était alors si pauvre, qu'il ne pouvait donner une dot à sa fille; et il avait si peu de crédit, qu'il fut obligé d'employer celui de Marguerite de Valois pour obtenir de la cour l'agrément d'une charge de maître des requêtes, qu'on lui avait promise pour son gendre.

il avait été membre, comme s'il y avait pour un citoyen d'autres devoirs que ceux qui l'enchaînent à la patrie. Ces mêmes hommes, qui le haïssaient parce qu'il avait défendu le peuple contre la cour, lui reprochent d'avoir vendu à la cour les intérêts du peuple ; il n'a voulu qu'abolir les épices, qu'il regarde comme une source de corruption; et on crie qu'il veut introduire la corruption dans la magistrature !

L'Hôpital fut accablé de ces reproches; il ne pouvait se repentir d'avoir obéi à ses lumières et à sa conscience : mais il était vertueux et sensible ; il aimait la gloire, et il se voyait accusé et condamné par la voix publique, trop souvent inexorable pour l'homme de bien, et indulgente pour les hommes corrompus.

Il encourut encore dans la suite le même reproche d'avidité, pour avoir cédé aux instances de Charles IX, qui, instruit de sa pauvreté, le força d'accepter un don de cinquante mille livres. A la vérité, les hommes qui lui faisaient ces reproches, étaient des courtisans déja enrichis des dons du prince, et qui passaient leur vie à solliciter de nouvelles graces.

C'est dans le cœur de ses amis, qu'il cherche la force de résister à ce malheur, le plus grand qu'un homme vertueux puisse éprouver après celui du remords. Il interroge tous ceux qui connaissent sa vie, qui l'ont vu exercer ces fonctions qu'alors il cherchait à rendre plus nobles encore ; il leur demande s'ils ont rien aperçu en lui, qui puisse le faire juger capable d'immoler son devoir à l'avidité, à l'ambition, à l'esprit de parti, et par où il a mérité qu'on le force de détester la vie (1).

L'édit des semestres fut bientôt oublié ; et l'Hôpital, chargé de la renommée d'un homme ennemi des abus, resta exposé à la haine de ceux que ces abus font vivre.

Mais ne le plaignons point d'avoir obtenu la haine des ennemis du peuple ; pour une ame forte, cette haine est un bien : c'est la preuve la plus frappante qu'on a servi la patrie. Le peuple ignorant, facile à séduire, se trompe aisément sur le bien qu'on lui fait ; ses ennemis, plus éclairés, plus attentifs à leurs intérêts, ne se trompent

(1) Voyez les poésies de l'Hôpital.

point. Le peuple peut méconnaître celui qu'il doit aimer ; les ennemis du peuple connaissent bien mieux celui qu'ils doivent haïr.

L'Hôpital touchait au moment où, exposé aux regards de la nation entière, la calomnie ne pourrait plus rien contre sa gloire. Il est rare que ceux qui, des derniers rangs de la société, s'élèvent aux premières places, y arrivent avec une réputation sans tache. L'envie peut trop aisément verser ses poisons sur une vie obscure ; ne serait-il pas à la fois plus juste, plus sûr, et même plus utile, de juger alors des commencements de la vie d'un homme d'état, par sa conduite dans les places où il lui est aussi impossible de cacher ses crimes, qu'à ses ennemis de lui en supposer ? Irons-nous donc chercher dans la poussière de nos archives, de quoi confondre ceux qui ont accusé l'Hôpital d'ingratitude, d'avidité, de bassesse, d'ambition ? Non ; mais nous demanderons si, pendant qu'il fut chancelier, il trahit la confiance du roi ou la cause du peuple, s'il augmenta sa fortune, s'il abaissa devant les favoris la hauteur de

son caractère, s'il acheta aux dépens de la vérité le triste avantage de conserver son crédit, en perdant son honneur. La conduite de l'Hôpital, durant son ministère, est la seule bonne apologie de la manière dont il y est parvenu. Voyons cependant si ce moment de la vie de l'Hôpital a même eu besoin d'apologie.

Henri II venait de mourir ; le cardinal de Lorraine, oncle de Marie Stuart, femme du jeune François II, était devenu le maître du roi et de la France. Jaloux de l'approbation publique, comme le sont tous ceux qui commencent à jouir de l'autorité, il avait rappelé Olivier. Bertrandi fut dédommagé par tout ce qui peut flatter une ame vile, de l'argent et des honneurs.

Mais le cardinal sentit bientôt qu'il lui en coûterait trop pour mériter des applaudissements durables, et il crut qu'il pouvait sans danger déployer tout son caractère (1).

---

(1) Le trésor royal ne peut suffire à payer les sommes qui sont dues; le cardinal défend, *sous peine de mort*, d'en solliciter le paiement.

Les lois sanglantes, publiées contre les protestants, sont exécutées à la rigueur.

Les chefs des grandes familles françaises, ceux des princes du sang dont la puissance et les talents sont à craindre, dénoncés à la nation comme des ennemis du culte public, sont éloignés de la cour. Un bruit sourd commence à s'accréditer, que l'on n'attend des héritiers d'aucun des enfants de Henri II; et le dessein d'armer les catholiques contre les protestants, et de placer par leurs mains la couronne de France sur la tête des princes de la maison de Guise, s'annonce déja d'une manière effrayante.

Le roi était détenu par le cardinal dans une espèce de prison. Les partisans de la maison de Bourbon (1) osèrent former le dessein d'enlever le roi à ses ministres, et

---

C'est un crime capital d'être soupçonné d'avoir écrit contre le premier ministre, et même d'avoir plaint ceux qu'on traîne à la mort pour ce crime imaginaire.

Un gentilhomme, suspect au cardinal, est appliqué en secret à la question dans une prison d'état, et meurt dans les tortures.

(1) Ils avaient à leur tête le beau-frère de ce même gentilhomme, sacrifié avec tant de barbarie aux soupçons du cardinal de Lorraine.

de sauver la France. Le moyen qu'ils employèrent, était un crime qu'aucune intention ne pouvait justifier ; mais la manière dont le cardinal de Lorraine en punit les auteurs, fut plus criminelle encore. Le meurtre de plusieurs milliers d'hommes, ou massacrés, ou livrés aux supplices, en ne conservant des formes légales, que ce qu'il fallait pour en rendre la violation plus odieuse, souleva toute la nation. Olivier, affaibli par l'âge, trop éclairé pour ne pas prévoir les maux dont la France était menacée, trop faible pour résister aux ordres du cardinal de Lorraine, trop vertueux pour les exécuter sans remords, et pour se croire justifié en disant qu'il n'avait fait qu'obéir; Olivier signa, en gémissant, ces ordres sanguinaires, et mourut de chagrin et de repentir : il fallut lui nommer un successeur.

Il n'eût pas été difficile au cardinal de Lorraine de trouver un esclave ; mais il croyait avoir besoin d'un appui : la troupe de ses flatteurs, le génie de son frère, l'autorité du roi qu'on savait déja trop être incapable d'avoir une volonté, paraissaient

au cardinal de trop faibles remparts contre la France indignée.

Catherine de Médicis, qui durant la vie de Henri II n'avait été jalouse que du crédit de la duchesse de Valentinois, vit avec douleur, sous le règne de son fils, le crédit passer entre les mains de Marie Stuart et de ses oncles. Avide du pouvoir, et ne sachant ni s'en servir ni le conserver; lâche dans le danger, mais insultant avec audace à l'opinion, aux lois, au bonheur du peuple; se livrant au crime sans remords, et le regardant comme un simple moyen de politique; se croyant plus habile à mesure qu'elle augmentait la liste de ses atrocités, mais affable et sachant se faire aimer de cette classe d'hommes malheureusement trop nombreuse, qui pardonne aux princes d'oublier dans leur conduite qu'ils sont des hommes, pourvu que dans leurs manières ils paraissent s'en souvenir quelquefois; bienfaisante, mais de cette bienfaisance qui est utile aux courtisans et funeste aux peuples : telle était Catherine. Elle voulait alors qu'un chancelier, qui fût son ouvrage, l'aidât à balancer le pouvoir des

Guises : elle n'aurait pas eu le crédit de faire nommer un de leurs ennemis ; il fallait donc choisir parmi les hommes trop peu considérables encore pour que leur parti, leurs opinions fussent connus ; mais il fallait aussi un magistrat qui réparât l'obscurité de sa naissance par l'éclat de sa réputation. L'Hôpital lui parut propre à remplir ses vues, et elle eut l'art de le faire accepter, ou plutôt de le faire choisir par les Guises. Ainsi, l'élévation du chancelier de l'Hôpital fut le fruit d'une intrigue. Les hommes de génie parviennent donc quelquefois aux places que la nature leur a marquées ; mais trop souvent c'est l'erreur, et non la justice qui les y porte : aussi leurs protecteurs sont-ils les premiers à devenir leurs ennemis, lorsqu'ils trouvent un homme où ils espéraient ne trouver qu'un complice. L'Hôpital, éloigné de la cour, était innocent de ces intrigues (1), et

(1) Lorsque l'Hôpital fut nommé chancelier de France, il était chancelier de Marguerite de Valois, devenue duchesse de Savoie, et avait suivi cette princesse en Italie.

Si le cardinal de Lorraine n'avait cherché qu'un

il lui fut permis d'être vertueux, sans avoir même à se reprocher d'avoir trompé ceux à qui il devait son élévation.

---

homme dévoué à ses projets, Bertrandi avait fait ses preuves. Il avait présidé, sous Henri II, au lit de justice, où Anne du Bourg fut arrêté, et dressé les lettres-patentes de la commission qui le jugea.

C'est réellement à Catherine que l'Hôpital dut sa place, et elle eut soin de l'en instruire. Il lui montra constamment sa reconnaissance, en ne lui donnant que des conseils conformes à ses intérêts et à sa gloire.

On pourrait, avec plus de justice, reprocher à l'Hôpital d'avoir, dans ses vers, prodigué aux princes lorrains les éloges et la satyre; de s'être abaissé, dans son testament, jusqu'à recommander sa famille à Catherine, fumante encore du sang de la Saint-Barthelemi. Ces faiblesses, qu'on trouverait peut-être à excuser, s'il s'agissait d'un homme ordinaire, sont une tache pour l'Hôpital : qu'elles servent à consoler la malignité humaine, qui est plus vivement blessée de la perfection que de la grandeur, sans doute parce que la perfection est encore plus étrangère à notre nature!

L'Hôpital, chancelier, ministre et homme d'état.

Chef de la magistrature, conservateur des lois, défenseur du peuple, et législateur, l'Hôpital sentit toute l'étendue des devoirs que ces différents titres lui imposaient.

Chef de la magistrature, le chancelier ne doit jamais perdre de vue que les magistrats ont été institués pour le peuple, et que, placé à leur tête, il leur doit, non de défendre leurs prétentions, mais de leur assurer la liberté de remplir leurs devoirs. Si la crainte, la bassesse, l'avidité, la partialité corrompent la pureté des jugements; si les tribunaux font servir à leur propre ambition le pouvoir dont ils sont armés pour la sûreté publique; si l'esprit de corps étouffe l'esprit d'équité; si le zèle de secte ou de parti altère le zèle de la justice; si les magistrats s'abaissent jusqu'à se rendre les instruments des passions des hommes puissants, ou les complices de leurs intrigues; s'ils négligent leurs fonctions utiles,

pour aspirer à un simulacre de pouvoir qu'ils ne peuvent obtenir qu'aux dépens de la prospérité publique: qu'alors, ils trouvent dans leur chef, un censeur plus occupé de les éclairer que de les punir, plus redoutable par l'autorité de ses lumières et de ses exemples, que par le pouvoir de sa place, et qui sache que les reproches de l'homme puissant ne sont qu'une injure, mais que ceux de l'homme vertueux peuvent être des leçons utiles.

Conservateur des lois, placé entre la nation et le souverain, le chancelier appartient à tous deux, et n'appartient qu'à eux seuls ; s'il se souvient qu'il peut avoir d'autres intérêts, d'autres liaisons, il n'est qu'un traître.

C'est à lui de défendre auprès du prince les droits du peuple, que jamais les rois n'ont intérêt de violer : c'est à lui de défendre les droits du souverain, contre tous ceux qui voudraient exercer, au nom de la nation, un pouvoir qu'elle ne leur a pas confié.

C'est à lui d'invoquer hautement le nom de la justice au milieu des clameurs de

l'ambition qui appelle la guerre, de l'avidité qui demande qu'on lui livre le sang du peuple, des factions qui combattent pour le despotisme ou pour l'anarchie.

Défenseur du peuple, qui souvent même sans connaître son nom jouit de sa sagesse et de son courage, utile au monarque dont il défend l'honneur et la conscience en combattant souvent ses volontés, un chancelier demeure en butte à tous les méchants : aussi, tandis que toutes les autres places du ministère ont été révocables à la première volonté du souverain, une loi ancienne a voulu que celle du chancelier ne pût lui être ôtée que par un jugement régulier ; que celui qui est chargé du maintien des lois fût protégé par elles, et que l'homme de la nation ne fût pas livré sans défense aux ennemis de la nation.

Législateur enfin, le chancelier sentira que s'il doit maintenir l'exécution des lois tant qu'elles subsistent, il doit également n'en pas laisser subsister de mauvaises ; que plus il importe que les lois soient respectées, plus il est essentiel qu'il n'y en ait que de bonnes ; qu'enfin, si c'est toujours un

mal de violer les lois, c'est souvent un très-grand bien de les réformer.

Proscrire toutes ces lois contraires à la raison et à la nature, qu'aucune puissance ne peut légitimer, et qu'on ne peut volontairement tolérer sans se rendre coupable; abolir toutes ces lois cruelles, qui servent moins à donner de l'horreur pour le crime, qu'à inspirer pour les criminels une pitié dangereuse, et qui rendent les mœurs plus atroces sans rendre le crime moins fréquent; abandonner au mépris public les actions secrètes, dont les preuves obscures, incertaines, ne peuvent s'acquérir que par la trahison et le scandale, ces actions que la morale condamne, mais que la loi ne peut punir sans exposer à une oppression arbitraire l'honneur et la sûreté des citoyens.

Veiller à ce qu'il n'y ait aucun droit des hommes qui puisse être violé sans enfreindre une loi positive, afin que le silence de la loi ne mette pas à couvert celui que le droit de la nature défend d'absoudre; mais éviter plus soigneusement encore les lois inutiles, celles qui statuent sur des objets

indifférents au bonheur public ; car toute loi qui n'est pas nécessaire , est un acte de tyrannie.

Changer toutes ces institutions, qui, mettant la loi en contradiction avec les principes de l'honneur ou des mœurs publiques, forcent l'homme de bien de s'élever au dessus des lois ; supprimer les lois anciennes devenues contraires aux préjugés et aux usages actuels; car il ne faut point accoutumer le peuple à se faire un jeu de transgresser les lois (1).

Craindre même de publier de bonnes lois, lorsque des préjugés ou des factions pourraient en empêcher l'exécution ; car c'est un grand mal qu'une bonne loi qui n'est pas exécutée.

Régler les formalités qui assurent au citoyen la jouissance de ses droits; mais ne point perdre de vue, en les réglant,

(1) Ces lois, tombées en désuétude, mais que les ministres de la justice peuvent remettre en vigueur, ne servent qu'à donner des armes aux méchants contre l'homme vertueux, à qui l'on ne peut supposer que des crimes imaginaires.

avec quelle habileté funeste on peut trouver dans ces formalités même des moyens sûrs d'opprimer et de dépouiller le faible avec impunité.

Tels sont les devoirs d'un chancelier considéré comme législateur, jusqu'au moment où des circonstances plus heureuses lui permettront de créer une jurisprudence nouvelle, dégagée de ce vain fatras dont les préjugés de vingt nations et de vingt siècles ont surchargé notre législation, et d'établir sur des principes puisés dans la raison seule, un système de lois qui assure à l'homme la jouissance des avantages que lui procure l'état social, en lui ôtant, le moins qu'il est possible, des droits qu'il tient de la nature.

Pénétré de ces maximes, l'Hôpital oublia tout pour se souvenir qu'il devait au peuple l'exécution et la réforme des lois; à la nation, la conservation de ses droits; au roi, le maintien de son autorité légitime; à la magistrature, le soin d'y rétablir l'ordre et l'exemple de la vertu.

Quelle dut être la douleur de cet homme vertueux, lorsque voyant de près la cour,

il découvrit dans toute leur étendue les principes des maux de l'état, leurs funestes progrès et la difficulté des remèdes, lorsqu'il ne vit partout que la faiblesse ou la corruption, l'erreur ou le crime!

Un roi livré à des favoris qui le trahissaient, lui, son peuple et sa famille, et que cependant il était impossible de détromper; Catherine, incapable de gouverner seule, et de se livrer à des conseils salutaires.

Le roi de Navarre, intrépide dans les batailles et contre le fer des assassins, timide partout ailleurs; humilié d'être roi sans couronne, et toujours prêt à sacrifier les intérêts de sa maison à l'espérance d'un trône imaginaire; gouverné par des femmes qui vendaient ses secrets à Catherine, et n'ayant de forces que contre une épouse supérieure à son sexe, et digne d'être la mère de Henri le Grand.

Condé, soldat et général, aimant les plaisirs, mais leur préférant la guerre, la faisant pour ne rien voir au dessus de lui, et pour ne point abandonner les protestants qui l'avaient choisi pour leur défenseur; plus fidèle à leur cause et à celle de sa

famille, qu'au roi et à la nation; ayant plutôt des qualités brillantes que des vertus, plus d'esprit que d'habileté, plus d'audace dans ses entreprises que de profondeur dans ses projets; plus capable de se créer une armée et de la mener au combat, que de suivre un plan de campagne; humain, généreux, aimable, tel, en un mot, que les catholiques lui pardonnèrent sa religion, et les protestants ses maîtresses.

Le cardinal de Lorraine, dont l'ame inaccessible aux remords, appartenait toute entière à l'ambition et à la haine, s'exposant à l'exécration publique, et assez petit pour armer les ministres des lois contre ceux qui l'attaquaient dans des satyres; formant des projets vastes, les suivant avec opiniâtreté, mais souvent exposé par la violence de son caractère à laisser pénétrer ses desseins; affectant pour la religion catholique un zèle que le scandale de ses mœurs et de son avidité, ne permettait pas de croire sincère; feignant de pencher en secret pour les luthériens, afin de les engager à lui abandonner les calvinistes de France, tandis qu'il traitait aveo les

ministres de la maison d'Autriche, pour exterminer à la fois tous les protestants; également prodigue des trésors et du sang de la nation; toujours prêt à ordonner des massacres et à exciter la guerre, mais ne pouvant voir une arme à feu sans trembler, parce qu'un astrologue l'avait menacé de périr d'un coup d'arquebuse.

Le duc de Guise, son frère, aussi ambitieux et politique plus profond encore, mais cachant l'audace de ses projets sous une modération apparente; et couvrant du masque de la franchise ses fourberies et ses complots : il avait servi la nation avant de l'opprimer; et Metz défendu, Calais rendu à la France au bout de deux siècles, Paris rassuré après la défaite de Saint-Quentin, avaient répandu sur son nom un éclat que ses vices ne purent ternir, et avaient inspiré pour lui un amour que les crimes de la guerre civile ne purent lui enlever.

Le connétable de Montmorency, fier d'un nom qui, depuis plus de six siècles, était le premier de la noblesse française, et rougissant de plier sous le pouvoir des Guises;

général malheureux, mauvais politique, mais redoutable par le poids de son nom, par sa place, par ses alliances avec les Bourbons, par le nombre de ses fils, par la renommée de ses neveux; catholique zélé, sujet fidèle, et par là d'autant plus à craindre, lorsqu'il s'élevait contre le parti des intolérants ou contre le ministère.

Cependant, l'Hôpital regarde autour de lui; il cherche un homme vertueux, qui partage son amour pour la patrie, et il n'en trouve point. Coligny seul eût été digne de le seconder, si Coligny n'eût été dans un parti contraire. Zélé pour la liberté religieuse et politique, indigné de voir des favoris avides et hypocrites opprimer le peuple au nom du roi, et égorger leurs ennemis au nom de Dieu, Coligny se croyait permis d'employer les armes des protestants pour établir en France une constitution plus libre; il combattit son roi, sans cesser d'aimer et de vouloir servir sa patrie. L'Hôpital, fidèle au roi, lors même que le roi ordonnait des choses injustes, attaché à la religion de ses pères, mais ennemi de la persécution, défenseur de l'autorité royale,

mais haïssant le despotisme, ne voyait d'autres moyens, pour sauver l'état, que d'éclairer le prince; il combattait les factieux, mais il croyait que la raison et les lois sont les seules armes des bons citoyens.

Le chancelier se pliait à tout ce qui pouvait reculer les horreurs de la guerre civile; l'amiral le regardait comme un remède terrible, mais devenu nécessaire.

L'Hôpital, magistrat intrépide, vit les tumultes de la guerre civile s'élever autour de lui sans que la sérénité de son ame en fût altérée; Coligny montra contre les intrigues et les menaces de la cour ce courage tranquille qui ne l'avait jamais abandonné dans les combats.

Le chancelier, tempérant par les graces de son esprit et la simplicité de ses mœurs, l'austérité de ses principes et la force de son caractère; l'amiral incapable de cette heureuse flexibilité, annonçant, par son air, et même par son silence, ce qu'avaient à craindre de lui ses ennemis et ceux de l'état.

L'Hôpital occupé, lorsque l'intrigue arrêtait ses desseins pacifiques, à laisser du

moins quelques bonnes lois à son pays; Coligny profitant des intervalles de la guerre civile pour suivre ses grandes vues, et pour établir un second empire dans un autre hémisphère.

Respectables tous deux par des mœurs austères, par une probité que leurs ennemis même n'osèrent soupçonner : l'Hôpital d'une vertu plus pure; Coligny d'une vertu plus forte; tous deux terribles aux traitants et aux favoris, aux esclaves de la cour et aux tyrans du peuple, aux fanatiques et aux factieux; tous deux également redoutés et haïs des puissances ennemies de la France; tous deux l'éternel objet des complots, de l'intrigue, de la calomnie, et dédaignant même de s'en apercevoir : ils succombèrent enfin sous les artifices de leurs ennemis, ne laissant à leur patrie que la gloire de leur nom, l'exemple de leur courage, et le regret de voir tant de talents et de vertus réduits à empêcher le mal pendant quelques moments, et perdus pour le bonheur public.

Cependant, toutes les vues de l'Hôpital pour le salut de son pays étaient subordonnées

à un premier objet, sans lequel tout bien général devenait impossible, la conservation de la paix ; et ses premiers soins devaient être employés à prévenir la guerre civile.

Tous les partis la désiraient, tous s'y préparaient en secret, tous semblaient la croire inévitable.

Depuis longtemps l'usage que plusieurs papes avaient fait de l'autorité ecclésiastique, le faste et les mœurs des chefs du clergé, le scandale trop fréquent des moines mendiants, les superstitions, les vaines expiations qui souillaient alors une religion dont à son origine le culte et la morale étaient également simples ; tous ces abus excitaient des murmures et des réclamations. Le supplice de ceux qui avaient osé élever la voix, loin d'effrayer leurs partisans, n'avait fait qu'exciter leur enthousiasme, animer leur courage, et augmenter le penchant naturel qu'ont les ames fortes pour les opinions hardies et dangereuses (1).

---

(1) La religion catholique avait déja perdu l'Angleterre, la Suède, le Danemarck, une partie de

Le peuple qui ne songeait qu'à défendre sa croyance et ses autels, était, sans le savoir,

---

l'Allemagne et de la Suisse. Les cruautés de Philippe II avaient soulevé contre elle les Pays-Bas; la France avait d'abord paru tranquille.

Les protestants, dispersés et tremblants, semblaient n'être occupés que du soin de cacher leur culte, et de conserver leur vie sans trahir leur conscience; et tant que les victimes immolées par Henri II et par son père furent des prédicateurs ou des théologiens obscurs, les partisans qu'ils avaient à la cour, dans la noblesse, dans le clergé même, se contentèrent de gémir en secret. Mais le supplice d'Anne du Bourg, fils du chancelier de ce nom, condamné par des commissaires, malgré sa qualité de conseiller au parlement, montra qu'il n'y avait aucun partisan de la réforme qui ne dût trembler : alors ils songèrent à se défendre; ils voulurent connaître leurs forces, et eux-mêmes furent étonnés de leur nombre et de leur puissance.

Si les protestants n'avaient demandé que la réforme de quelques abus, si les catholiques s'étaient bornés à défendre la pureté de leurs dogmes, peut-être eût-on conservé quelque espérance de les réunir; du moins eût-on pu se flatter de voir ces deux religions suivre chacune ses dogmes et son culte, et n'être plus rivales que par

le jouet de deux factions puissantes, qui cherchaient à nourrir, chacune dans son parti, un zèle utile à leurs desseins politiques.

Les princes de la maison de Lorraine avaient fondé sur le titre de protecteurs de

---

la pureté des mœurs. Mais trop de gens étaient intéressés à fomenter les troubles. En vain les ministres protestants, plus attachés aux intérêts politiques de leur parti qu'aux opinions de leur secte, s'expliquaient sur l'eucharistie et sur le culte des saints avec une modération qui semblait les rapprocher des catholiques. On vit des hommes, qui cherchaient à troubler la paix, remplir d'images les grands chemins et les places publiques; on arrêtait les protestants; on les forçait de rendre un culte à ces images, on maltraitait ceux qui s'y refusaient. Ulcérés de ces violences, le culte rendu aux images leur parut une lâcheté; déja ils traitaient d'idolâtrie ce qu'ils n'avaient d'abord regardé que comme une innovation dangereuse faite dans le culte; et il était aisé de prévoir qu'ils finiraient par briser ce qu'ils osaient nommer des idoles, et qu'il n'y aurait plus de réconciliation à espérer entre des hommes qui se regardaient réciproquement comme des idolâtres ou comme des sacrilèges.

la religion catholique, l'espérance de réaliser leurs vastes projets ; ils voulaient lier si bien leur cause avec celle de l'église, que le peuple s'accoutumât à confondre l'intérêt de leur ambition avec celui de la foi, et à regarder la chûte de leur puissance comme celle de la religion. Ils savaient trop bien que le zèle religieux était le seul sentiment qui pût l'emporter dans le cœur des Français, sur leur attachement au sang de leurs souverains.

La maison de Bourbon, jalouse de la puissance des Guises, et indignée de voir son chef privé de ses états par une bulle du pape, avait cru devoir se mettre à la tête des réformés, et s'appuyer d'une secte si nombreuse, remplie d'hommes courageux, austères et enivrés de zèle. Assurés de la protection de ces princes, les réformés bravaient les lois qui avaient proscrit leurs assemblées ; et les chefs du parti contraire cherchaient à entraîner les protestants dans des excès qui justifiassent ceux de leurs ennemis.

Tous les citoyens pleuraient la ruine de leur patrie, l'Hôpital seul espérait encore.

Jamais l'espérance n'abandonne les grandes passions; et l'amour du bien public était en lui une passion véritable, il en avait tous les caractères, et même jusqu'aux illusions. L'Hôpital jugeait les obstacles, mais il sentait ses forces.

Habile à profiter des circonstances, il ose, à son entrée dans le ministère, faire du cardinal même de Lorraine l'instrument de ses desseins pacifiques. La noblesse française reprochait au cardinal la prison et la mort du vidame de Chartres (1), dernier rejeton d'une de nos plus illustres familles; le peuple l'accusait de la déprédation des finances et de la misère publique. Les grands qui auraient pu lui pardonner sa puissance, en espérant d'en profiter, étaient indignés de ses hauteurs, espèce de tyrannie d'autant plus insupportable, qu'elle se renouvelle à chaque instant, et qu'elle attaque les grands précisément dans ce qu'ils ont de plus cher,

---

(1) Il fut mis à la Bastille, et y mourut peu de temps après, d'une maladie qu'on attribua à la dureté de sa prison, dont on ne lui permit de sortir que peu de jours avant sa mort.

les chimères qui les séparent des autres hommes (1). Les massacres d'Amboise avaient mis le comble à la haine. Le cardinal sentait que l'impétuosité de son caractère l'avait emporté trop loin ; et que trop faible pour braver ses ennemis, il fallait se donner du temps pour les tromper ou pour les corrompre. Le chancelier espéra de faire tourner au profit de la nation, cette modération que le premier ministre affectait par politique.

Le cardinal de Lorraine avait promis à l'hypocrite Granvelle, d'introduire en France l'inquisition (2). Il fallait parer ce coup, et sauver, je ne dis pas la foule des victimes

(1) Les formules pour la suscription et la souscription des lettres avaient fait à la cour plus d'ennemis au cardinal de Lorraine que la ruine de l'état et l'oppression du peuple.

(2) C'était pour le cardinal de Lorraine un moyen sûr de perdre ses ennemis. Granvelle, de son côté, avait moins songé à ôter aux Flamands le secours qu'ils espéraient des protestants français, qu'à exciter, dans le sein de la France, des troubles qui pussent empêcher cette puissance de profiter de ceux de la Flandre.

que ce tribunal se fût immolées, mais la France entière. La sombre terreur que l'inquisition jette dans toutes les ames, la défiance qu'elle sème autour de chaque citoyen, eût détruit toute l'activité de la nation; l'agriculture, le commerce, les arts, les lumières, tous ces germes de la puissance nationale et de la prospérité publique, auraient été frappés de stérilité et de mort ; et pour amener de longs siècles d'ignorance, de faiblesse, de honte et de misère, il n'aurait fallu qu'un entretien d'une heure entre deux ambitieux.

L'Hôpital arrête l'exécution de ce dessein ; il montre au cardinal que la vigilance tyrannique de l'inquisition révolterait une nation vive, légère, confiante, et qui semble n'être attachée qu'à une seule espèce de liberté, la liberté de parler ; que, capable, de toutes les horreurs par légéreté ou par emportement, on ne pourrait jamais la familiariser avec des atrocités froides et réfléchies : enfin il lui propose de substituer à l'établissement de l'inquisition, une loi moins contraire aux idées nationales, et il dresse l'édit de Romorantin.

Dans cet édit, la connaissance du crime d'hérésie est attribuée aux évêques; on défend les assemblées sous peine de mort: mais, sous prétexte d'opposer au mal un remède plus prompt, on accorde aux prévôts et aux juges des présidiaux, le droit de juger souverainement de ce genre de crimes. Les termes de l'édit étaient équivoques, et le chancelier, qui disposait de ces juges, pouvait leur ordonner de ne regarder comme criminelles que les assemblées séditieuses, comme celles qui avaient précédé la conjuration d'Amboise, et de tolérer les assemblées paisibles qui n'avaient que le culte pour objet.

Le parlement refusa d'enregistrer cette loi; elle était contraire aux privilèges de ce corps, elle l'était à la jurisprudence du royaume; et dans des temps plus heureux, elle l'eût été aux véritables intérêts des citoyens. D'ailleurs, l'Hôpital était odieux au parlement; on s'y souvenait de l'édit des semestres, et on lui pardonnait encore moins le projet qu'il laissait entrevoir de détruire la vénalité des charges et l'usage des épices. L'édit de Romorantin ne fut

donc enregistré qu'après des lettres de jussion.

L'Hôpital fut alors dans la situation la plus cruelle peut-être où un homme vertueux puisse se trouver. Accusé d'avoir sacrifié aux princes lorrains son honneur et les lois, et ne pouvant avouer, sans perdre tout le fruit de sa conduite, les motifs secrets qui l'avaient dirigée, il demeurait seul avec sa conscience.

Cependant l'édit de Romorantin lui laissait espérer quelques moments de paix : il en profita pour une entreprise plus importante; il engagea Catherine à représenter à son fils la nécessité de réparer les maux de la France, et lui proposa l'unique moyen qui restait encore, la convocation des états. Il avait prévu la résistance des princes lorrains, et n'avait pas espéré de la vaincre; mais il se flattait du moins d'obtenir, et il obtint en effet leur consentement pour une assemblée de seigneurs et de magistrats.

Cette assemblée se tient à Fontainebleau. Ces mêmes courtisans, que les Guises avaient vu ramper à leurs pieds et flatter

leur tyrannie, sont devenus leurs accusateurs et leurs juges. Entraînés par le courage de Coligny, par l'éloquence vertueuse de l'archevêque de Vienne, Marillac, que la douleur des malheurs publics devait bientôt conduire au tombeau; par l'habileté de Montluc, qui, défenseur fidèle du calvinisme qu'il professait au milieu de la cour, avait su conserver la confiance et l'estime de ses rois; tous osent demander d'une voix unanime les états généraux et un concile national : on renvoie aux états les requêtes par lesquelles les protestants demandent la liberté de conscience, et que l'intrépide Coligny n'a pas craint de porter publiquement aux pieds du trône. Les Guises feignent de désirer eux-mêmes ce qu'ils craignaient le plus, se flattant en secret qu'ils sauront faire servir à leur grandeur les moyens qui semblaient devoi amener leur ruine.

Il leur fut aisé de séduire Catherine, qui le parti de la fourberie paraissait toujour le plus glorieux et le plus sûr.

On avait fait tomber le choix des provinces sur des députés, ou corrompus o

faciles à corrompre; une profession de foi était déja dressée, et quiconque eût refusé de la signer, devait être traîné au supplice.

Toutes ces mesures étaient inutiles, si le roi de Navarre et le prince de Condé, devenus plus chers aux Français par la persécution, tout-puissants dans la Guyenne et dans les provinces voisines, eussent prêté leur appui aux protestants réduits au désespoir. On pouvait séduire ou intimider le roi de Navarre; mais il fallait perdre le prince de Condé, et pour le perdre, il fallait le tromper. Catherine s'en charge et y réussit; le cardinal de Bourbon, son frère, trompé lui-même, le conduit dans le piège; on dédaigne d'arrêter le roi de Navarre avec le prince. La hauteur des Guises se plaît à voir un roi de la maison de France implorant leur pitié, et leur demandant la grace de son frère. Ils veulent que cette grande victime soit immolée à leur pouvoir : la mort du prince ne leur suffit pas; et il faut qu'un Héros descendu de St. Louis, tombe sous la hache des bourreaux : mais ils

n'osent espérer cette grande injustice des juges naturels du prince (1).

---

(1) Depuis longtemps le cardinal de Lorraine avait tenté d'introduire la corruption dans le parlement de Paris; il s'y était fait un grand nombre de créatures : mais le corps du parlement n'était pas à lui. Après le supplice d'Anne du Bourg, et la longue prison de ses amis, ceux des membres du parlement qui penchaient pour la réforme, ceux qui, fermes dans leur foi, se bornaient à désirer qu'on instruisit les protestants au lieu de les brûler, ou se tenaient dans la retraite, ou même se croyaient obligés d'affecter un zèle exagéré. L'esprit d'intolérance régnait donc dans le parlement : mais le zèle pour les anciennes lois, l'amour de la maison royale y régnaient aussi. Tel fut constamment, durant ces longs troubles, l'esprit du parlement de Paris.

Plaignons ce corps illustre d'avoir été entraîné, par un zèle inconsidéré, dans des excès qu'il déteste aujourd'hui. Qu'ils restent dévoués à un opprobre éternel, ces magistrats fanatiques, dont les cris firent sacrifier le sang innocent à un zèle aveugle, ou aux vues d'une politique aussi fausse que sanguinaire! Sans doute les meurtres juridiques, où le plus fort égorge le plus faible de sang-froid, sans danger et avec le fer des lois, ces meurtres sont, aux yeux de tout ce qui n'est pas

Il fallait donc faire juger un prince du sang par des commissaires : on avait besoin du consentement du chancelier de l'Hôpital, et l'Hôpital le donna.

Arrivé à cette époque de l'histoire de ce grand homme, j'ai senti que s'il avait mérité le reproche qu'on lui a fait plus d'une fois sur ce consentement, il me serait impossible de continuer son éloge.

Il est des actions, ou lâches ou cruelles, que le remords n'efface point, que le bien qu'on peut faire ne répare point, parce que l'ame qui a pu en concevoir l'idée, n'est plus faite pour la vertu. Sans doute, celui qui les a commises, indifférent au bien et au mal, assez habile pour faire le

---

indigne du nom d'homme, le plus exécrable des assassinats; et plus le coupable est puissant, plus le crime est atroce. Gardons-nous donc de chercher à excuser ces excès, en disant que tel était l'esprit de ce malheureux siècle; comme si le crime cessait d'être crime parce que les coupables sont en grand nombre, ou qu'ils ont étouffé leurs remords: mais rendons en même temps justice à la fidélité du parlement et à son attachement pour le sang de ses rois.

bien lorsque sa réputation et son intérêt le demandent, assez faible pour se prêter au mal, lorsqu'il le croit nécessaire à sa fortune, peut encore être utile, il peut exécuter de grandes choses, il peut mériter des éloges et même de la gloire : mais ces honneurs consacrés à la vertu, ce culte public que tous les hommes ne doivent qu'à ceux qui savent tout sacrifier à leur conscience et au bien de la patrie, ces honneurs qui seraient souillés s'ils n'étaient pas rendus à des ames pures, malheur à l'écrivain qui oserait les décerner au coupable habile ou heureux, et permettre au méchant de croire qu'il est au pouvoir d'un rhéteur d'éblouir la postérité par des sophismes, et de lui faire confondre le crime avec la vertu! L'art d'écrire n'est que le plus vil des métiers, s'il n'est pas l'art de faire aimer la vérité et d'inspirer la vertu. Jamais ma voix ne flétrira que le méchant; jamais elle ne louera que l'homme vertueux. J'ai donc parcouru les fastes de notre histoire, les monuments que le temps a respectés, le ramas impur des libelles enfantés par l'esprit de parti; j'ai tout pesé avec le scrupule

que pouvait m'inspirer la crainte de louer un homme coupable, et j'ai été soulagé de trouver que dans ce siècle de barbarie, il avait pourtant existé un homme sur qui la pensée peut s'arrêter avec douceur.

J'ai vu que dans le procès du prince de Condé, l'Hôpital avait toujours été semblable à lui-même, toujours supérieur à la crainte et même à l'opinion, n'écoutant que la vertu, et lui sacrifiant jusqu'à la gloire. Il n'eut dans sa conduite qu'un seul objet, celui de conserver un héros dont la vie lui paraisssait nécessaire à l'état, d'épargner un crime à son roi, et un opprobre à son pays.

Non-seulement le souverain doit à ses sujets des lois justes, mais il leur doit aussi des juges, dont le choix et les fonctions soient réglés par une loi générale et constante. Si les défauts même de cette loi peuvent en rendre quelquefois la violation nécessaire, un prince sage regardera toujours comme un malheur d'être forcé à donner un exemple si dangereux. L'Hôpital savait que les maximes de notre jurisprudence ne permettent point de faire juger

par des commissaires, je ne dis pas un prince du sang, mais le dernier des citoyens. Qu'eût-il fait cependant pour maintenir ces maximes, dont, plus qu'aucun homme de son siècle, il sentait l'importance?

Eût-il renoncé à sa place? Mais le cardinal de Lorraine n'eût pas manqué d'esclaves tout prêts à acheter, par la violation des lois, l'honneur d'en être les organes; et abdiquer le titre de chancelier, c'eût été condamner le prince.

L'Hôpital eût-il résisté? Mais le bruit était public à la cour que François II avait consenti à la mort du roi de Navarre; que le père de Henri IV, mandé chez le roi, devait être assassiné; que François avait refusé de donner le signal du crime, et que ses ministres avaient insulté à ses remords qu'ils appelaient une faiblesse. La résistance de l'Hôpital n'eût donc arraché le prince des mains des bourreaux que pour le livrer au glaive des assassins.

Il aima mieux attendre tout du temps, des événements, de l'indignation publique, de la faiblesse des Français, de l'irrésolution

de Catherine ; et il ne songea qu'à prolonger la vie de Condé, en multipliant les formalités. Prêt à périr avec le prince et avec la patrie, il voulait n'en désespérer qu'à l'extrémité (1).

La maladie de François II vint tout sauver.

---

(1) L'Hôpital fit nommer, parmi les commissaires du prince de Condé, des magistrats connus par leur modération, respectés pour leur probité et leurs lumières. On accorda au prince des conseils. Ces magistrats, ces conseils, étaient les amis de l'Hôpital, avaient les mêmes opinions, les mêmes principes; d'ailleurs, il était presque sûr que, pour sauver le prince de Condé, il ne fallait que gagner du temps. Quelque soin que l'on prît de cacher François II aux regards de ses sujets, et même de ses courtisans, il y avait dans l'intérieur de sa maison quelques protestants attachés au prince de Condé, et l'on savait par eux ce que le cardinal de Lorraine voulait tant cacher, que la vie de François ne pouvait être longue. La même raison qui obligeait les princes lorrains à se conduire avec tant de précipitation et d'audace, devait donc obliger les partisans secrets de la maison de Bourbon à ne leur opposer que des lenteurs, qui rendissent impossible la réussite des projets des Guises sans leur en ôter l'espérance.

Les Guises eussent voulu hâter la mort de Condé; mais le monarque le plus absolu cesse de l'être, lorsque sa fin prochaine ôte à ses satellites l'espoir de la sûreté : c'est alors qu'il commence à expier sa vie; la résistance qu'il trouve à ses volontés, lui apprend qu'il n'est qu'un homme : déja la vérité vengeresse élève la voix autour de lui; déja il prévoit l'anéantissement de ses projets et de ses vues; sa faveur n'est plus que le sceau d'une disgrace prochaine, sa haine le gage presque certain de la fortune et de l'amour public. Quel est donc dans ces moments terribles l'homme vraiment puissant? c'est celui qui n'a dû sa force qu'à son génie et à ses vertus; c'est celui qui en laissant à l'humanité de grandes vérités ou des établissements qui assurent son bonheur, exerce sur tous les pays et sur toutes les générations un empire éternel. L'autorité chancelante de François est sans force à son dernier moment; ses ministres sentent échapper le pouvoir précaire dont ils ont abusé. Catherine qui craint également Condé, les Guises et les états, s'adresse à l'Hôpital. Odieuse à tous, il est le seul de qui elle peut espérer

d'entendre la vérité. Le langage de la justice lui eût été trop étranger; l'Hôpital ne lui parle que de ses intérêts : il lui dit que l'amitié incertaine des Guises la défendrait mal contre l'indignation de la France entière; qu'ils sauraient peut-être faire retomber sur elle seule toute la haine de l'exécution du prince de Condé, exécution qui serait regardée comme un assassinat que peut-être les états tenteraient de punir. Il ose lui promettre que le roi de Navarre consentira à lui laisser la régence comme le prix de la vie et de la liberté de son frère. Elle cède à ces avis; et François II respirait encore, que déjà le salut du prince de Condé est assuré, la régence promise à Catherine, et les oncles du roi mourant dépouillés de l'autorité.

A l'instant de sa mort tout change à la cour. Le prince de Condé est déclaré innocent par le parlement. Il défie ses accusateurs en plein conseil; et le duc de Guise, forcé d'abaisser son orgueil et de désavouer ses projets, pousse son audacieuse fausseté jusqu'à proposer au prince de lui servir de second contre ses ennemis.

La noblesse et le tiers-état (1) se réunissent pour obtenir de la régente la réforme des vices de l'administration, et surtout pour demander la suspension des lois portées contre les réformés, détruire les abus du clergé, le forcer à contribuer aux charges publiques, et faire juger par un

---

(1) Le cardinal de Lorraine ne put même obtenir le faible honneur de porter la parole au roi pour le clergé. La noblesse et le tiers-état répondirent avec fierté qu'ils ne voulaient point souffrir à la tête de l'assemblée de la nation le ministre contre qui elle avait à demander justice.

Le docteur Quintin porta la parole à la place du cardinal de Lorraine. Suspect de luthéranisme, il prononça sans geste, sans inflexion de voix, le discours que le cardinal avait préparé. Il y demandait qu'on exterminât les hérétiques, et qu'on fît le procès à ceux qui avaient présenté des requêtes en leur faveur. C'était attaquer personnellement l'amiral de Coligny, qui se plaignit aux états. Quintin fut obligé de lui faire une réparation publique. Coligny eût sans doute également méprisé les injures du docteur Quintin et ses excuses; mais il regardait ces excuses ordonnées par les états comme une humiliation pour le cardinal, auteur connu du discours.

concile national la cause des protestants, si Rome refusait ou éludait un concile général.

Les états se séparent, et le chancelier fidèle à leurs vœux, ne s'occupe plus que du soin de maintenir la paix.

L'amour de la paix semble avoir dicté toutes ses lois. Catholiques, réformés, tous sont à ses yeux des hommes et des citoyens, qui ont un droit égal à conserver, sous la protection des lois, leur propriété, leur liberté, leur vie. S'il prescrit aux catholiques d'être tolérants, il exige des réformés qu'ils soient justes. Il soumet les deux partis à des sacrifices réciproques, et voudrait leur faire sentir que leurs intérêts s'accordent plus qu'ils ne pensent, ou plutôt qu'ils n'ont tous qu'un intérêt commun, celui de vivre en paix, et d'attendre du ciel qu'il daigne éclairer ceux qui se trompent.

Mais dans cette législation, l'Hôpital obligé de céder plus ou moins aux intrigues de la cour, ne put s'abandonner, ni à son génie ni à son amour de la justice et de l'humanité, seules passions de cette ame pure et courageuse; pour connaître l'esprit

de ses lois, il faut les comparer avec l'ordre des événements.

Le premier édit accorda une amnistie aux protestants, et prononça la peine de mort contre ceux qui, sous prétexte de religion, exerceraient des violences ou exciteraient des séditions.

Mais on trouve bientôt dans cette loi même des moyens de la violer; on profite de la défense de faire des assemblées; tout le monde se croit en droit d'entrer dans les maisons des protestants pour découvrir ou réprimer les infractions de l'édit; et les troubles recommencent.

Cependant le chancelier défend aux particuliers de se mêler de faire exécuter les ordonnances; mais il n'ose présenter au parlement cette déclaration, qui n'est pourtant qu'une défense d'usurper les droits de la magistrature, et il est forcé de l'envoyer aux gouverneurs des provinces. Dès-lors il est aisé aux factieux de soulever le parlement contre l'Hôpital, et d'effrayer Catherine en lui exagérant les dangers de la fermentation qu'eux-mêmes ont excitée dans ce corps. La régente épouvantée

consent à soumettre cette nouvelle loi au jugement d'une assemblée, et les factieux croient triompher. Mais ils n'ont calculé que la force de leurs intrigues; ils ignorent quelle est celle du génie et de la vertu, lorsque se faisant entendre à des hommes rassemblés et forcés de prendre un parti, il ne faut pour leur inspirer celui de la raison et de la justice, que suspendre pour quelques moments les passions viles et personnelles.

L'Hôpital ne défend point sa déclaration; il a vu que les ennemis de la tranquillité publique se sont lassés de cacher leurs desseins, qu'ils ont pénétré ses vues, qu'il ne peut plus espérer ni de les éclairer ni de les séduire, et qu'il n'a plus d'autre parti que de les combattre. Il ose demander pour les protestants l'exercice public de leur culte jusqu'au jugement du concile, et deux voix seulement lui manquent pour l'obtenir. Du moins ceux des calvinistes qui avaient été emprisonnés recouvrèrent leur liberté et leurs biens; on porta des peines contre leurs délateurs, et le bannissement perpétuel fut désormais la seule punition

des hérétiques. Peu d'années auparavant, on livrait ces mêmes hérétiques aux flammes; on prolongeait, par des recherches de cruauté sur lesquelles la pensée n'ose s'arrêter, les horreurs de ce supplice du feu, auquel, malgré la coutume de tant de peuples et de tant de siècles, il est encore impossible de concevoir que des hommes aient pu livrer d'autres hommes.

Qui donc a tout changé ? La présence d'un homme de bien, devant qui on n'ose conseiller des actions injustes ou cruelles.

Mais les lois sages et modérées du chancelier de l'Hôpital, toujours enregistrées à regret, et que les deux partis se permettaient de violer avec une égale audace, n'étaient plus capables de ramener la paix: vouloir faire observer aux protestants les défenses faites par ces édits, c'était allumer la guerre : tolérer des assemblées défendues par les lois , c'était exciter les murmures des catholiques, et donner un prétexte à leurs mouvements : il ne restait donc qu'une ressource; c'était de permettre par une loi les assemblées des protestants. L'exercice de la religion réformée, interdit

dans les villes, où en général les catholiques étaient les plus nombreux, fut donc toléré dans les faubourgs et dans les campagnes; les baptêmes, les sépultures, les mariages faits dans les temples protestants, eurent une authenticité légale; les églises devaient être rendues aux catholiques, les biens du clergé restitués, les profanations et la destruction des images punies comme des crimes.

Cet édit fut rédigé dans une assemblée (1) solennelle tenue à Saint-Germain. Le chancelier y parla avec une éloquence familière, mais forte et pathétique: « Il » ne s'agit point, dit-il, de décider sur la » foi, mais de régler l'état; on peut être » citoyen sans être catholique. Il n'est plus

(1) Peu de temps après cette assemblée, l'Hôpital défendit de nouveau d'exercer, au nom de la loi, un pouvoir que le législateur n'avait confié qu'à ses seuls officiers; et en ordonnant encore par cette même loi aux protestants de rendre les églises dont ils s'étaient emparés, il eut l'adresse d'intéresser les catholiques à en favoriser eux-mêmes l'enregistrement.

» question d'examiner s'il vaut mieux ex-
» terminer les hérétiques que de les éclai-
» rer; si les supplices employés par Fran-
» çois premier n'ont pas contribué à en
» augmenter le nombre : ce nombre est
» immense. Malheur à ceux qui conseil-
» leraient au roi de se mettre à la tête
» d'une moitié de ses sujets pour égorger
» l'autre ! Que les évêques se bornent à
» combattre les protestants avec les mêmes
» armes que les Hilaire et les Ambroise
» ont employées contre les hérétiques de
» leur siècle, la sainteté de leur vie et
» l'exemple de leur vertu. Quant à nous,
» ce qui nous importe, c'est que les citoyens
» protestants ou catholiques vivent en paix
» et obéissent aux lois. »

Cette loi fut reçue avec des cris de fureur à Rome et en Espagne. Les fanatiques annoncèrent au peuple du haut des chaires, que ç'en était fait de la foi, et les partisans de la maison de Lorraine feignirent de le croire.

Le parlement ne consentit à l'enregistrement qu'avec des restrictions, et jusqu'à ce que le concile eût décidé irrévocablement

que les protestants étaient hérétiques. On croyait impossible alors de laisser la vie à quiconque avait le malheur de se tromper dans sa croyance; et il faut avouer que la conduite et les écrits des protestants respiraient la même doctrine. Ouvrons les ouvrages qu'ils ont publiés pour leur défense. Ce n'est point comme hommes, comme citoyens, qu'ils réclament la liberté de suivre leur culte, c'est comme sectateurs de la véritable religion; et c'est seulement en qualité de bons controversistes qu'ils demandent qu'on leur permette de vivre.

Calvin en alumant le bûcher de Servet, semblait avoir ôté à ses disciples le droit de se plaindre.

On reprocha à l'Hôpital d'avoir permis les assemblées peu de mois après les avoir défendues; on lui reprocha cette législation chancelante : il s'en excusa sur le malheur des temps, sur l'aigreur des esprits, qui l'obligeait d'ordonner, non ce qui était le mieux, mais ce qui était possible; sur la nécessité d'apporter sans cesse de nouveaux remèdes à des maux nouveaux qui s'aggravaient sans cesse. L'Hôpital n'ignorait

L'intrigue n'avait pu déconcerter l'Hôpital. On a recours aux armes. Le duc de Guise ne quitte la cour que pour se mettre en état d'y rentrer en maître.

Bientôt séduit par les trompeuses promesses du pape et de l'Espagne, le roi de Navarre s'unit aux ennemis de sa maison; le vieux Montmorency est entraîné malgré

---

de l'édit de janvier, souffrit des difficultés : le voisinage des temples et des églises, les insultes faites aux protestants qui refusaient de rendre un culte aux images exposées dans les lieux publics, les prédications séditieuses des moines, les déclamations violentes de quelques ministres contre les catholiques, toutes ces causes de haine et de tumulte, fomentées par les ennemis de la paix, produisaient sans cesse de nouvelles violences; on bravait avec audace l'autorité d'un roi mineur, gouverné par une femme qui n'avait pu cacher le secret de son inconstance et de sa faiblesse.

Retirés de la cour, les princes lorrains savaient, du fond de leurs terres, exciter des tumultes à Paris et dans les provinces; ils avaient, à leurs gages, des prédicateurs, des écrivains; ils fomentaient la haine réciproque des deux partis; ils savaient trop bien que la tranquillité de l'état aurait été la ruine de leurs espérances.

sa famille par la crainte de voir détruire la foi pour laquelle il était prêt à donner sa vie, quoique ce guerrier courtisan, vieilli dans les intrigues et dans les armes, n'eût jamais songé ni à pratiquer sa religion ni à la connaître.

Le duc de Guise consent à n'être que le troisième dans une ligue dont il est le mobile, et dont il doit recueillir seul tout le fruit. Il cède sans peine au connétable ce commandement et ces honneurs, source de leurs anciennes inimitiés, sûr d'être le premier en effet, puisqu'il est le plus habile.

A peine est-il assuré de ses deux alliés, qu'il fait attaquer par ses satellites les protestants assemblés sur la foi des édits (1).

---

(1) Le Bourg de Vassi était sur le chemin de ses terres à Paris : il s'y rend avec une troupe de brigands avides de sang et de pillage; il fait ordonner de sa part aux protestants, occupés à réciter des prières, de se séparer. C'était sous la sauve-garde de la loi qu'ils étaient assemblés, et l'ordre du duc de Guise était un crime contre l'autorité du roi. Ces malheureux refusent d'obéir; à l'instant les soldats du duc de Guise fondent sur eux, et les égorgent presque sans résistance. Le

Pour maintenir l'autorité des lois que le duc de Guise violait avec tant d'audace,

---

carnage dura tout le jour, il ne cessa qu'aux prières de la duchesse de Guise, princesse de la maison d'Est, qui jamais ne partagea ni les projets ambitieux de son époux, ni les fureurs de son fils; qui sauva, à la journée de la Saint-Barthelemi, la fille du chancelier de l'Hôpital; et dont l'esprit juste et l'ame sensible avaient été formés pour un autre siècle.

Le duc de Guise voulut s'excuser de ce massacre; mais il suffit de lire les apologies qu'il publia, pour voir combien il était coupable. Peut-on croire qu'il n'eût aucun projet de massacre, lorsqu'on voit qu'il avait promis à sa mère de la délivrer bientôt du voisinage des temples protestants; qu'il se fit accompagner d'une troupe beaucoup plus nombreuse que son escorte ordinaire; qu'il se détourna de son chemin pour traverser le bourg de Vassi; qu'il fit prendre une autre route à sa femme et à ses fils; qu'il leur avait fait entendre la messe dans un autre village, pour qu'ils n'eussent aucune raison de vouloir le suivre à Vassi? Croira-t-on que le duc de Guise ait pu faire dire sérieusement aux protestants de Vassi d'interrompre leurs prières, parce que leurs chants l'empêchaient d'entendre la messe dans une église voisine de leur temple? Croira-t-on que les marchands ou

il fallait armer une faction. Dans ces temps malheureux à peine restait-il quelque

---

les laboureurs d'un bourg de Champagne, aient attaqué les premiers une troupe de soldats commandée par un prince gouverneur de Champagne, et regardé comme un des plus grands capitaines de l'Europe ?

Ce prince, à qui l'on ne peut refuser de la grandeur d'ame et de la générosité, avait perdu le droit d'être cru sur sa parole, lorsqu'il avait juré qu'il n'avait aucune part au procès du prince de Condé.

En vain a-t-on prétendu qu'il protesta, en mourant, de son innocence. Dans ce moment où la nation, lassée de la guerre civile, en détestait les auteurs, ce désaveu, si propre à frapper le peuple, était devenu trop nécessaire à la famille du mourant : et d'ailleurs on aurait peine à reconnaître, dans l'écrit qui fut publié pour lors, le langage d'un héros forcé de se disculper d'un crime.

Et quand même ce désaveu ne serait pas supposé, doit-il être d'un si grand poids ? Osons le dire ; on attache trop de prix aux fastueuses déclarations des mourants. Qui sait jusqu'à quel point ils nourrissent en secret l'espérance de revenir à la vie ? On croit qu'ils n'ont plus aucun intérêt ; comme si ce n'était pas seulement pour les ames petites et froides que la nécessité de renoncer à tout

Français qui n'eussent d'autre parti que celui de la patrie. La reine écrit à Condé de venir défendre le roi et de sauver la France; mais avant que le prince ait rassemblé ses forces, le duc de Guise l'a prévenu. Certain de l'aveu du connétable et du roi de Navarre, il se rend à Fontainebleau, et il amène avec lui la régente et Charles IX, qui suit en pleurant un sujet devenu son maître. La cour alors se décide à la guerre; l'Hôpital s'y oppose; le connétable lui dit que ce n'est pas à un homme de robe à donner son avis sur la guerre: *si je ne sais la faire*, répond le chancelier, *je sais juger quand elle est nécessaire.* Alors cet homme, devant qui on eût rougi de former des résolutions criminelles, est exclus du conseil, et remplacé par cinq nouveaux conseillers: ces esclaves odieux des auteurs de la guerre civile, mais plus

---

peut être une raison de ne plus s'intéresser à rien. On fait valoir la crainte d'un juge suprême; mais cette crainte est-elle donc si puissante dans le cœur de ceux qui ont fait du nom de Dieu l'instrument de leur ambition!

ridicules encore par l'audace de s'être présentés pour remplacer l'Hôpital, durent à cette audace l'avantage de n'être que l'objet de la risée des deux partis.

Le prince de Condé se prépara bientôt à une guerre civile; il annonçait qu'il ne prenait les armes que pour défendre la religion et les lois, et pour délivrer le roi opprimé par des factieux; *ce n'est pas le bien de la nation qu'ils veulent*, disait-il dans son manifeste, *puisque l'Hôpital est exclus de leur conseil.* Eloge qui montre combien toute l'autorité qui accompagne le pouvoir, est petite devant celle de la vertu.

Le parlement à qui les édits de tolérance avaient déplu, se hâta de les révoquer; il rendit un arrêt qui ordonna *de courir sus aux protestants*. C'était ordonner la guerre civile; cet exécrable vœu est exaucé; villes contre villes, villages contre villages, quartier contre quartier, château contre château; on combat, on s'assassine d'un bout de la France à l'autre. Les protestants se vengent des cruautés des catholiques par des cruautés égales; des prêtres, des

magistrats catholiques envoyés au supplice, paient le sang des ministres protestants et des magistrats réformés (1).

Cependant, le chancelier toujours intrépide, toujours fidèle au roi qu'on entraînait malgré lui, et qu'on instruisait à répandre le sang de ses sujets, tâchait de rassembler du moins quelques débris du naufrage public. Malgré les cris des fanatiques, auxquels le parlement eut le malheur de se mêler, il n'y eut ni massacre ni pillage dans les villes prises par l'armée royale (1). A chaque conquête, le chancelier

(1) Il faut avouer seulement que la principale armée protestante, conduite par des chefs vertueux, épargnait aux peuples tous les maux qui n'étaient pas inévitables; et comme les protestants, quoiqu'également égarés par leur zèle, avaient des mœurs plus austères, on ne vit point leurs soldats exercer sur un peuple innocent, livré à leur rage, les raffinements de la cruauté unis aux horreurs de la débauche : mêlange horrible, et le seul genre de fureur qui paraisse n'appartenir qu'à l'espèce humaine.

(1) On trouve dans les mémoires de Condé des lettres de l'ambassadeur d'Espagne, où il se plaint

maisons pour toutes les villes où le roi était seigneur. Les seigneurs protestants l'obtinrent dans l'étendue de leur justice.

Une telle loi ressemblait bien plus à un traité de paix qu'à une loi de tolérance : ce n'était point le législateur qui balançait les droits de la liberté et ceux de la sûreté publique ; c'étaient deux puissances ennemies, qui, toutes deux convaincues de l'impossibilité de se détruire, consentaient à suspendre leur haine.

Le chancelier voulait que du moins cette paix fût durable : il était à craindre, s'il licenciait à la fois les deux armées, que ces hommes, à qui la guerre était devenue nécessaire, n'en donnassent bientôt le prétexte ou n'en fissent naître le désir.

Il sut les occuper à une guerre étrangère. Les Anglais avaient envahi le Havre pendant la guerre civile ; les deux armées réunies parvinrent à les en chasser : la haine parut s'affaiblir entr'elles : elles semblaient se disputer à qui servirait le mieux leur commune patrie.

L'Hôpital avait vu que l'autorité de la régente n'avait pu soutenir la première loi

Déja il se croit maître de la France, lorsqu'une main fanatique lui ravit en un instant le fruit de tant de complots et de victoires. Sa mort fit oublier son ambition et ses fureurs. La nation pleura le héros qui avait chassé les Anglais du Continent, et qui seul, sans armée, avait arrêté les vainqueurs de Saint-Quentin par le poids de son nom et l'éclat de sa renommée.

Cependant cette mort termina la guerre; l'édit précédent fut remplacé par un édit de pacification encore plus étendu : on accorda aux protestants l'exercice de leur religion dans une ville de chaque province, et dans celles dont ils se trouvaient les maîtres à l'époque de la paix. Les gentilshommes eurent la même liberté dans leurs

---

Le duc de Guise n'osa poursuivre un général habile et intrépide, sans avoir assuré la tranquillité de Paris par la prise d'Orléans; et il périt à ce siège, assassiné par Poltrot. Cet homme, religieux jusqu'au fanatisme, mais sans morale, audacieux, mais sans courage, faisait le métier d'espion dans l'armée protestante, et ne pouvant s'illustrer par de grandes actions, il voulait du moins s'immortaliser par un crime.

Cypierre (1), il paraissait avoir des vertus; et s'il n'eût pas été corrompu par les flatteurs, dont une mère ambitieuse et jalouse du pouvoir entoura sa jeunesse; ce prince, que ses remords firent périr à la fleur de son âge, et qui n'a laissé qu'une mémoire exécrable, eût mérité peut-être d'être compté parmi les bons rois.

Cependant, guidé par l'Hôpital, il promenait ses regards sur un empire immense, dont le sort était remis en ses mains, trop faibles, mais innocentes encore. L'Hôpital lui montrait partout des échafauds dressés; des villes et des villages réduits en cendre; les places publiques, les édifices encore souillés du sang de ses sujets massacrés. Ici, au lieu d'un sol jadis habité et fertile, s'offraient d'immenses déserts couverts de ruines, dont les tristes habitants échappés

(1) On peut dire que Cypierre était un homme vertueux, si l'on songe dans quel siècle il a vécu. On lui a reproché de la dureté, et peut-être avec justice; mais il conseilla, en mourant, à Catherine de Médicis de maintenir la paix, et de traiter les protestants avec douceur.

au massacre et à la misère, étaient allés attendre en gémissant sous un ciel étranger, qu'il leur fût permis de se nourrir en paix du fruit de leurs sueurs. Là, des villes où l'industrie et le commerce avaient rassemblé un peuple immense, n'étaient plus que le repaire de deux troupes de controversistes prêts à s'égorger.

A travers les débris que les guerres civiles avaient épargnés, l'Hôpital découvrait aux yeux de Charles les traces moins effrayantes, mais plus profondes encore, des maux qu'avaient causés à la France la déprédation des finances et l'anéantissement des lois. Il espérait que ce spectacle de la désolation d'un grand empire, frapperait assez l'ame du jeune roi, pour qu'à l'avenir il ne pût faire le mal sans un sentiment douloureux : alors, toutes les fois que, sous le prétexte d'un faux zèle, on lui aurait proposé une loi d'intolérance, le souvenir de ce qu'il avait vu aurait suspendu son bras; et si un penchant naturel à un jeune prince l'avait porté à répandre des graces sur les courtisans, le spectacle d'une province

réduite à la misère eût arrêté cette générosité trompeuse et funeste.

Les bonnes intentions de l'Hôpital furent trompées. Catherine avait été son appui aussi longtemps que dépositaire de l'autorité, entourée d'ennemis secrets, elle avait regardé le chancelier comme le seul homme qu'elle pût estimer assez pour se fier à lui; elle avait vaincu pour son propre intérêt la répugnance que les ames corrompues ont pour la vertu, et cette répugnance peut-être plus grande encore, que les ames faibles ont pour les ames fortes : elle devint jalouse du chancelier dans le moment où n'ayant plus qu'une autorité précaire, elle trouva dans ce ministre un rival qui pouvait la balancer auprès de son fils; elle avait cru que l'Hôpital serait sa créature ; elle vit avec fureur que la patrie seule avait des droits sur lui ; que toutes ses vues, tous ses pas tendaient à rétablir la paix, à diminuer le luxe, à réformer les lois ; et que dans un royaume gouverné par l'Hôpital, les lois seules auraient de l'autorité, et le zèle pour l'état du crédit et de la faveur.

Telles étaient les dispositions de Catherine, lorsque le duc d'Albe vint amener à Bayonne la sœur de Charles IX, mariée par politique à l'ennemi de sa famille, et destinée à être bientôt une de ses victimes. L'intérêt de l'Espagne était d'affaiblir la France, et d'y détruire les protestants, ennemis déclarés de l'Espagne et protecteurs naturels des révoltés de Flandre. Le sanguinaire Tolède trouva dans Catherine une ame propre à goûter ses vues : il lui dit que tant qu'il resterait en France deux partis, le gouvernement aurait besoin de se livrer à l'un des deux; que le choix du roi pouvait peut-être rendre à son gré le prince de Condé ou le cardinal de Lorraine alternativement les arbitres de l'état, mais qu'il n'aurait que le choix d'un maître; qu'en immolant les chefs du parti protestant, en persécutant les hérétiques, on détruirait en même temps la puissance du parti contraire; et que les Guises, qui ne devaient leur pouvoir qu'au titre de défenseurs de la religion catholique, ne seraient plus rien lorsque cette religion n'aurait plus d'ennemis.

Catherine se livra à ses conseils; le crime

ne l'effrayait pas, mais pour le consommer, il fallait détruire le chancelier dans le cœur de Charles IX; car elle savait bien que l'Hôpital ne donnerait à cette profonde politique que les noms qu'elle méritait, et que ceux d'assassinat et de trahison effraieraient l'ame encore timide de son fils. Il fallut quatre ans d'intrigues et de calomnies pour perdre l'Hôpital dans l'esprit du jeune roi; et après lui avoir enlevé l'appui de ce grand homme, il fallut encore quatre années pour conduire par degrés ce malheureux prince à donner l'ordre de la Saint-Barthelemi. Cette conjuration tramée pendant si longtemps pour faire un tyran d'un roi, que peut-être la nature avait formé pour être un homme vertueux; cet art d'écarter de lui tous les gens de bien, tous ceux qui avaient du courage ou qui aimaient la patrie, afin qu'abandonné seul aux monstres sanguinaires qui voulaient le rendre l'instrument de leurs fureurs, ils pussent l'amener au comble de l'atrocité et de la perfidie; enfin, cette longue et profonde conspiration des courtisans contre la nation et contre le roi, est peut-être l'exemple le plus effrayant

que l'histoire puisse offrir à un jeune prince ami de la vertu.

Déja les édits de pacification sont ouvertement violés ; on menace les protestants de publier le concile de Trente qui les déclare hérétiques, et de renoncer en conséquence à les traiter comme des hommes. L'Hôpital fait encore entendre dans le conseil la voix de la raison et de l'humanité, et le cardinal de Lorraine lui répond par des outrages ; il veut assurer par de nouvelles lois la paix des provinces (1), et partout la sédition brave l'autorité des lois. Les protestants aigris et effrayés ne trouvent plus de sûreté que dans les armes (2), et la guerre est allumée une seconde fois.

---

(1) L'anarchie régnait dans toutes les provinces ; et l'Hôpital, ne pouvant faire exécuter partout également l'édit de pacification, était obligé de le modifier par des lettres-patentes, par des ordres particuliers qu'il envoyait dans les différentes provinces, se pliant aux circonstances et à la disposition des esprits.

(2) Le prince de Condé rassembla le premier son armée ; et ne voulant pas être prévenu comme dans la première guerre civile, il marcha vers

Pendant cette courte guerre qu'il n'avait pu prévenir, l'Hôpital ne cessa d'exhorter le roi à la paix. « Vous ne pouvez sans in-
» justice, lui disait-il, regarder comme
» rebelles des hommes qu'on a forcés à la
» révolte par de mauvais traitements, faits
» avec l'intention de les pousser au crime.
» Oserez-vous livrer à des supplices ré-
» servés aux scélérats, des citoyens dont
» tout le crime est d'adorer le même Dieu
» que vous par un culte différent? Craignez
» de mériter ces noms exécrables, réservés
» par la postérité aux rois qui ont versé
» sans nécessité le sang de leurs peuples:
» voyez à quels maux affreux une nouvelle
» guerre civile va réduire un royaume
» épuisé d'habitants, sans industrie, sans
» agriculture. Jamais vous ne parviendrez
» à détruire une secte composée de plu-
» sieurs millions d'hommes réduits au dé-
» sespoir, et qui savent combattre; mais

Meaux, où était la cour; mais il fut moins heureux que le duc de Guise. Charles eut le temps de se sauver, et ne pardonna jamais depuis aux Réformés de l'avoir forcé à la fuite.

» quand, devenu sourd à la voix de la
» raison et de l'humanité, vous seriez assez
» malheureux pour ne plus être sensible
» qu'à vos intérêts, que n'avez-vous point
» à craindre pour vous-même, si par un
» malheur dont aucune prudence ne peut
» vous garantir, une bataille perdue livre
» le royaume entre les mains des pro-
» testants? »

La voix de l'Hôpital ne faisait plus sur l'esprit de Charles IX qu'un effet passager; cependant, il obtint des conférences pour la paix. Les protestants ont l'imprudence de demander à la fois la liberté de conscience et une diminution d'impôts qui eût entraîné la réforme des déprédations dans les finances. La cour est indignée : en vain, pour la calmer, les protestants déclarent qu'ils se bornent à la liberté de conscience. Les courtisans sentent trop que Coligny serait encore plus à craindre pour eux dans le conseil qu'à la tête des protestants, et la guerre continue (1). La cour est forcée,

(1) Le connétable qui, à quatre-vingts ans, ordonnait la guerre civile, fut tué à la bataille de

bientôt après de demander la paix; elle accorde des avantages aux protestants, mais cette paix n'est qu'un piége (1).

Saint-Denis par un Ecossais nommé Stuart, qui l'avait pris à la bataille de Dreux. On donna le commandement de l'armée au duc d'Anjou, à peine sorti de l'enfance. Un conseil de généraux, ou plutôt de favoris, commandait sous lui. Charles fut trop heureux que le défaut d'argent obligeât le prince de Condé à lui accorder la paix. On est étonné que Charles IX, d'un tempérament robuste, d'un caractère violent, n'ait jamais commandé ses troupes. Mais Philippe II gouvernait alors le conseil de France; il ne voulait pas qu'on inspirât le goût de la guerre au jeune monarque; il craignait que Charles, qui avait de la hauteur et qui aimait la gloire, ne voulût venger les défaites de Pavie et de Saint-Quentin, la prison de François I et la mort d'Elisabeth.

(1) A peine fut-elle conclue, que le pape permit, pour la seconde fois, de vendre les biens ecclésiastiques, pour fournir aux frais de la guerre contre les hérétiques. L'Hôpital n'eut plus le crédit de faire rejeter cette bulle scandaleuse, qui offensait également la religion et l'humanité; il ne put même empêcher Charles de consentir au projet de s'assurer du prince de Condé et de l'amiral. Cette trahison fut découverte, et les courtisans accusèrent l'Hôpital de leur avoir épargné ce crime.

Cependant, Charles paraît un moment désirer qu'elle soit durable : quelques mots avidement recueillis par les courtisans, semblent annoncer qu'il a pénétré les vues de ses nouveaux ministres; ce dernier mouvement de vertu qui échappe à l'ame du prince, effraie Catherine; elle voit que le chancelier est encore à craindre; et la perte de l'Hôpital est résolue.

Sa famille était protestante : on le peignit à Charles comme un huguenot déguisé, secrètement lié avec le prince de Condé et l'amiral, se proposant d'employer les armes des protestants à établir en France une république, dont le prince de Condé serait le chef. Le parti contraire accusait les Guises de vouloir détruire la maison de Bourbon pour parvenir au trône; et les trois fils de Henri II, encore à la fleur de leur âge, voyaient déja leurs sujets disposer de leur trône et se partager leurs dépouilles. L'amour des Français pour leur roi semblait éteint dans tous les cœurs; il ne restait plus ni respect, ni attachemeut pour des princes esclaves de leurs favoris; abandonnant la nation à leur avarioe effrénée,

et ne montrant de courage que pour verser le sang de ceux dont un devoir sacré leur prescrivait d'être les défenseurs.

Le chancelier vit que Charles se défiait de sa fidélité, et le jour même, il quitta la cour pour se retirer au Vignay.

On s'étonnera peut-être de la durée de ce ministère, si court pour la nation. Comment un homme vertueux put-il rester près de huit années à la cour de Médicis? Mais l'Hôpital possédait des qualités qui semblent incompatibles, et que lui-seul peut-être a réunies ; un esprit fin et un génie profond ; une ame passionnée et forte, mais douce et modérée ; un caractère inflexible et une conduite souple ; de l'habileté et de la vertu.

Morvilliers alla lui demander les sceaux, et reçut, en tremblant, ce dépôt que l'Hôpital lui rendit avec joie. Morvilliers paraissait accablé du poids de sa place, et surtout du grand nom de celui à qui on le forçait de succéder. L'Hôpital avait tracé une route qu'il était difficile de suivre ; et l'opprobre était le prix de ses successeurs, s'ils osaient s'en écarter. Celui qui regarde comme un

bonheur de succéder à un grand homme dont les vertus ont causé la chûte, se montre dès-lors indigne de le remplacer, incapable de sa place, s'il n'en est pas effrayé, et déja criminel, s'il s'est promis en secret de ne point s'exposer à la perdre.

Aussi Morvilliers, magistrat vertueux, si pourtant on peut être vertueux avec un esprit dur et un caractère faible, Morvilliers ne prit les sceaux que par soumission, en attendant qu'on eût trouvé un ministre digne que Médicis lui confiât ses sanguinaires projets.

Cependant, Rome et l'Espagne, les fanatiques, les courtisans, les gens d'affaires, les ennemis de la France et ceux du peuple, se félicitèrent d'avoir enlevé à la nation l'appui d'un grand homme. Charles fut délivré d'un ministre qui ne savait que lui parler de ses devoirs; il fut délivré des plaintes dont les ennemis de l'Hôpital avaient si longtemps fatigué ses oreilles. Tout à la cour parut content, lorsque la ruine de l'état fut décidée sans retour; ceux même qui criaient contre le ministère, soit par habitude, soit par une vaine

ostentation de vertu, soit pour faire acheter leur silence, n'osèrent plus se plaindre ; et tous cessèrent de s'élever contre les abus, depuis que l'Hôpital leur eut montré qu'on pouvait songer sérieusement à les réformer.

L'Hôpital défenseur des lois, chef de la magistrature, et législateur.

Au milieu de cette longue guerre contre les ennemis de la tranquillité publique, l'Hôpital avait encore trouvé du temps et du courage pour combattre d'autres maux moins effrayants, mais non moins dangereux ; pour empêcher l'avilissement ou l'abus de l'autorité, excès opposés, mais également pernicieux, et qui, par des moyens contraires, produisent un même effet, l'oppression du peuple ; il s'était occupé surtout de corriger quelques abus de la jurisprudence criminelle et civile. Eclairé par son expérience, par l'étude, par de longues réflexions, pouvait-il ne pas sentir combien il faut se hâter de détruire ces abus qui attaquent sourdement les mœurs publiques

et le caractère national, enfantent les vices, détruisent les vertus, et dont l'action est d'autant plus sûre et plus funeste, qu'elle est insensible, que la cause du mal est cachée à presque tous les yeux, et que le mal même demeure imperceptible long-temps après être devenu incurable. L'histoire lui avait appris que, presque partout, ces abus ont été la cause lente et secrète de l'avilissement et de la perte des nations.

Dans son administration, le chancelier de l'Hôpital demanda souvent la convocation des états-généraux; mais plus souvent encore il eut recours à des assemblées formées par les chefs des différents ordres de l'état. Ces députés ne pouvaient, sans doute, représenter la nation, puisqu'elle ne les avait pas choisis; nommés par la cour, appelés pour l'aider de leurs conseils et raffermir sa puissance chancelante, ils n'avaient ni la force, ni le droit d'opposer des barrières au pouvoir arbitraire. On fit à l'Hôpital un reproche de cette innovation, qui paraissait une atteinte portée aux privilèges de la nation, un attentat contre ses droits. Mais les états-généraux, plus

tumultueux, plus difficiles à rassembler, plus lents dans leurs opérations, plus redoutés des courtisans, auraient-ils été plus utiles? Ces états, qui ont succédé aux anciennes assemblées de la nation, avaient dès leur origine accordé des impôts perpétuels; ils avaient même, en se réservant le droit de statuer sur les impôts ou territoriaux ou personnels, laissé une liberté entière de faire valoir les privilèges exclusifs, ou d'imposer des droits pour les consommations. Ainsi, les impôts qu'une perception sans frais, une répartition proportionnée à la richesse des contribuables, peut rendre justes, du moins lorsqu'ils sont nécessaires, ces impôts étaient précisément les seuls que le prince ne pouvait établir; et l'art de déguiser les impôts, c'est-à-dire, de les rendre plus onéreux et plus injustes, était devenu la politique de la cour. Cet art fut bientôt perfectionné; et dès-lors les états, inutiles à l'autorité, à laquelle même ils faisaient ombrage, ne furent plus convoqués que dans des temps de minorité ou de désastre : leurs demandes étaient alors écoutées; mais à peine le danger

était-il passé, à peine le prince devenait-il majeur, que tout ce qui avait été réglé aux états était détruit; et c'était un crime aux yeux des favoris, que d'oser en rappeler la mémoire.

D'ailleurs, au temps de l'Hôpital, il ne s'agissait pas de donner des bornes à l'autorité; il fallait sauver la France des horreurs d'une guerre religieuse; et la puissance royale toute entière suffisait à peine pour conserver la paix: aussi, en formant ces assemblées de notables, le chancelier voulait seulement que le roi pût entendre les hommes éclairés de la nation; qu'il les vît aux prises avec les favoris et les flatteurs; qu'il vît les uns augmenter de hardiesse lorsqu'ils avaient la nation pour témoin et pour juge, les autres obligés de rougir de leurs opinions, et n'osant produire au grand jour les sophismes honteux dont ils les coloraient: il voulait en proposant au roi et à la nation des projets trop patriotiques pour ne pas offenser les oreilles des courtisans, ne présenter ces projets qu'appuyés du suffrage des gens de bien. C'est dans ces assemblées que l'Hôpital prit des forces pour s'opposer

aux entreprises de la cour de Rome, pour réformer la magistrature, et pour apprendre aux Français, par quelques heureux essais d'une législation populaire et juste, ce qu'ils semblaient avoir oublié depuis trop longtemps, à respecter et à chérir les lois de leur patrie.

Affaires ecclésiastiques.

Il fallait alors du courage pour oser révoquer en doute la moindre des prétentions de l'autorité ecclésiastique. Les noms de novateur et d'impie étaient prodigués à quiconque s'écartait de la soumission la plus aveugle, et des exemples terribles avaient montré à quels traitements cruels étaient exposés ceux qu'on avait flétris de ces noms.

L'Hôpital s'élève au dessus de ces craintes; il fait rejeter avec indignation une bulle où le pape, au mépris des droits des souverains, de ceux du royaume de France, des règles mêmes de l'église, excommuniait la reine de Navarre et quelques évêques français.

Le cardinal de Ferrare (1) ne peut, malgré le crédit que lui donne sa parenté avec Catherine de Médicis, obtenir du parlement qu'il enregistre des pouvoirs contraires aux usages de l'église de France. L'ordre exprès du roi oblige l'Hôpital à signer les lettres-patentes du légat, mais il ne peut l'obliger à feindre de les approuver; l'Hôpital en signant ose écrire qu'il signe malgré lui; et le parlement qui voit à la fois et la signature de l'Hôpital et sa réclamation, refuse d'enregistrer ces lettres.

Le crédit des Guises ne peut soustraire à la sévérité des lois, ni Arthus Didier, qui porte au roi d'Espagne une requête où des membres du clergé osent recourir à la protection d'un prince étranger et ennemi, ni Tanquerel qui a soutenu que le pape a des droits sur le temporel des souverains.

Entraîné par les raisons de l'Hôpital, le conseil de Charles IX se soumet à tout ce que le concile de Trente a décidé sur le

(1) Le pape l'avait envoyé en France avec le titre de légat *à latere*.

dogme; mais il refuse d'admettre ses canons sur la discipline, canons trop contraires en quelques points aux lois de l'église de France, et où l'autorité ecclésiastique paraissait vouloir usurper les droits du pouvoir civil.

Cette conduite, et quelques lettres où le chancelier disait au pape la vérité et lui rappelait ses devoirs, l'exposèrent aux persécutions de la cour de Rome : peu de temps après l'affaire de Tanquerel, le pape écrivit à son légat d'engager la reine à faire arrêter Montluc et l'Hôpital, et de lui offrir, comme le prix de leur liberté, la permission d'aliéner pour cent mille écus de biens ecclésiastiques. Le chancelier conclut de ces offres, que le roi pouvait sans doute oser, pour le soulagement de son peuple, ce qu'à Rome on croyait légitime pour persécuter les hérétiques ou emprisonner de bons citoyens ; et il fut résolu de vendre quelques biens du clergé pour acquitter quelques dettes de l'état.

Ces biens furent alors regardés par le chancelier, par l'assemblée des notables, par les états, comme appartenants à la

nation; les employer au soulagement du peuple accablé d'impôts, n'était-ce pas distribuer les aumônes d'une manière plus utile et plus égale? C'était donc rendre ces biens à leur destination première; et cet usage n'était-il pas sacré aux yeux même de la religion? Cependant on dénonçait l'Hôpital à la nation, comme un calviniste et un athée.

De ces deux imputations, la seconde n'était qu'odieuse, la première pouvait être dangereuse; la profession ouverte que la famille de l'Hôpital faisait du calvinisme, semblait rendre cette accusation vraisemblable; les calvinistes eux-mêmes y donnaient une nouvelle force : leur fanatisme ne leur permettait pas de supposer qu'un catholique pût ne pas les haïr; et ils croyaient que pour les plaindre, il fallait partager leurs opinions. Ainsi, tout le fruit que le chancelier retira de son humanité et de sa raison, fut d'être regardé comme un transfuge par un des partis, et comme un hypocrite par l'autre.

Mais, qui soupçonnera l'Hôpital d'hypocrisie? Pourquoi celui qui sacrifia sa place

à son devoir, ne l'aurait-il pas sacrifiée à sa conscience ?

D'ailleurs, l'Hôpital donnait des preuves de son attachement à la religion catholique, par son zèle même à réprimer l'ambition et les emportements de ses ministres, par ses efforts pour ramener dans le clergé la science et les mœurs : il savait que la corruption du clergé avait fourni aux novateurs leurs plus puissantes armes ; il voulait leur enlever des objections d'autant plus fortes, qu'elles étaient précisément celles que le peuple pouvait entendre, et les seules dont il pût être frappé (1).

---

(1) L'Hôpital établit, dans chaque diocèse, un théologal, chargé d'y enseigner la doctrine de l'église, dégagée de ces fables sous lesquelles on l'avait trop souvent montrée au peuple, et dont le ridicule, objet éternel des plaisanteries des réformés, faisait en France plus d'apostats que leurs arguments.

Innocent III avait institué les théologales plusieurs siècles auparavant : mais le canon du quatrième concile de Latran sur ce sujet, quoique renouvelé dans plusieurs autres conciles, n'avait pas été exécuté. Le concile de Trente ordonna qu'il

Il oblige les évêques à la résidence; il rétablit les élections; les évêchés, conférés par le clergé et par le peuple, comme aux premiers siècles de l'église, auraient encore été la récompense des lumières et des vertus.

Il supprime les annates, ce tribut honteux que l'avarice de Léon X a imposé à l'ambition des favoris de François premier.

La juridiction épiscopale, outragée par les privilèges des moines mendiants, est rétablie dans toute sa vigueur.

L'état des curés est amélioré; leurs fonctions respectables ne seront plus avilies par des salaires; ils auraient pu devenir ce qu'ils devraient être pour le peuple, des ministres de bienfaisance et de paix, chargés de lui offrir, dans tous ses maux, des secours ou des consolations; de le défendre contre ses oppresseurs; de lui enseigner tout ce qu'il peut lui être utile de savoir; de lui faire connaître enfin le prix de la vertu et les plaisirs de la conscience.

---

fût remis en vigueur, et l'Hôpital crut devoir, sur cet article, se conformer aux règlements du concile.

L'Hôpital fixe le temps des vœux monastiques à vingt-cinq ans pour les hommes, et à vingt ans pour les filles; il défend aux monastères de recevoir aucune donation de ceux qu'ils admettent à la profession religieuse. Ainsi, en excluant des cloîtres ceux que l'ignorance ou les passions, une effervescence passagère ou des suggestions intéressées y entassaient en foule, l'Hôpital en voulait bannir les scandales et les apostasies.

S'il force le clergé de contribuer aux charges publiques, il lui assure en même temps la conservation de ses biens, il en prévient les dégradations.

Cependant, si on en excepte ces derniers règlements purement temporels, aucune de ces lois, quoique demandées par les états et appuyées du suffrage de la nation, ne fut exécutée. Le faux zèle des chefs du parti catholique s'éleva contre ces réformes, qui peut-être eussent été le seul moyen de ramener tous les Français à une même croyance; mais il importait peu à ces ambitieux hypocrites que la France fût paisible et catholique; il fallait qu'elle fût

troublée pour qu'ils fussent puissants; et tandis que l'Hôpital servait également et la nation et l'église, ils l'attaquèrent comme un ennemi de Dieu, uniquement parce qu'il était ennemi de leurs projets.

Cette haine des deux partis prouvait au chancelier qu'il était juste envers tous. Malheur à l'homme d'état, de qui une faction croirait avoir à se louer ! la nation aurait sûrement à s'en plaindre. Malheur à celui qui, pour se soutenir dans ses opinions ou sa conduite, a besoin du sceau de l'approbation populaire, et qui cherche à s'attirer les suffrages! Ce besoin de l'opinion du moment, décèle une ame petite et une tête étroite. Quelle opération capable de produire un bien durable, peut être entendue par le peuple ? Comment saurait-il jusqu'à quel point le bien est possible ? Comment jugerait-il des moyens de le produire ? Il sera toujours plus aisé à un charlatan de séduire le peuple, qu'à un homme de génie de le sauver.

Législation de l'Hôpital.

Mais c'est surtout dans ce qu'il entreprit pour la réforme de la magistrature et pour celle des lois, qu'il faut voir le chancelier de l'Hôpital ; c'est-là qu'on peut le juger lui et son siècle.

On jugera de la corruption de ce siècle, par les abus honteux auxquels l'Hôpital se vit forcé d'opposer des lois. On verra comment l'ignorance alors générale des principes de la législation, l'obligea de remédier à chaque désordre par des lois particulières, au lieu de chercher dans un système de bonnes lois des moyens simples de tarir à la fois la source de tous les désordres. On reconnaîtra dans l'Hôpital ce mêlange de grandeur et de petitesse, de vues profondes et d'erreurs grossières, qui, dans les siècles d'ignorance, caractérise le génie.

Chez les peuples anciens, où chaque nation habitait le sol sur lequel elle s'était civilisée, où tous les individus sortis d'une origine commune avaient les mêmes opinions et les mêmes mœurs, où les lois faites

d'après ces mœurs et ces opinions, n'étaient que l'expression des règles sous lesquelles chaque citoyen avait jugé qu'il lui serait utile de vivre, où la constitution s'était formée en suivant le progrès de la civilisation, et n'était qu'un systême de moyens approuvés du peuple pour maintenir à la fois sa liberté et sa sûreté; chez ces peuples, la législation était simple : lois, mœurs, opinions, croyances religieuses, constitution, tout était d'accord, tout concourait au même but; et pour former ces législations dont nous admirons les ressorts simples et puissants, des philosophes animés par l'enthousiasme de la vertu et de la liberté, trouvèrent aisément dans leur ame les principes dont ils avaient besoin.

Il n'en est plus de même parmi nous, chaque nation est formée de vingt peuples différents, Grecs, Romains, Juifs, Arabes, Barbares : tous nous ont donné des fers ou des lois.

Nos mœurs, nos opinions, les coutumes qui nous tiennent lieu de lois, ne sont qu'un assemblage confus de parties disparates ou contradictoires. Des capitulaires faits pour

un autre gouvernement et pour d'autres mœurs; les coutumes de différentes peuplades que le seul hasard a réunies, et qui n'avaient de commun que de relever des rois de France; les lois données par Justinien à des peuples plus éloignés de nous par leurs opinions, que par le long intervalle de siècles qui nous en sépare; les décisions des légistes et les usages des tribunaux; quelques lois trop souvent inspirées par l'ignorance ou la barbarie; quelques règlements que l'ambition ou les vues d'une politique momentanée, ont dictés aux hommes revêtus de l'autorité, tels sont les matériaux dont l'amas informe compose notre jurisprudence.

Au milieu de ce désordre, quel homme de génie osera porter une main réformatrice? Sur quels principes appuiera-t-il la base d'une législation nouvelle? Sur la nature de l'homme, sur ces lois morales que les établissements humains peuvent contrarier, mais qu'ils ne peuvent détruire. Il appuiera le code criminel sur les droits de l'homme, qui ne s'est mis en société que pour assurer sa liberté et sa vie; sur

l'humanité, qui ne doit jamais permettre d'oublier, je ne dis pas qu'un accusé, mais qu'un coupable est un être sensible : il appuiera le code civil sur le droit de propriété territoriale, droit antérieur à la société elle-même; il réglera la manière de prouver ce droit ou de l'acquérir, ensorte que chacun possède tranquillement, sache ce qu'il doit posséder, et soit en état de le défendre. Il réglera les droits des époux, des pères, des héritiers, d'après ce que demandent l'équité naturelle, le maintien des mœurs, et le soin de la prospérité publique.

En élevant ainsi sur des fondements posés par la nature, et invariables comme elle, un édifice destiné pour l'éternité, il se gardera bien d'en gâter l'ordonnance majestueuse et simple, et d'y conserver quelques restes barbares de ruines gothiques.

Le génie de l'Hôpital n'était pas au dessous d'un tel ouvrage, mais son siècle n'était pas au niveau de son génie. Les sciences morales ont, comme les sciences physiques, leurs périodes et leurs progrès. Fondées également sur des lois générales que l'observation seule apprend à connaître, elles

ne sont longtemps que l'assemblage de quelques vérités que l'instinct a fait découvrir à des hommes de génie : il vient un moment où les véritables principes de ces sciences, la méthode de les étudier et l'art de les réduire en système, sont enfin découverts ; c'est la confusion même, c'est le nombre et la complication des objets, c'est le besoin qui amène ce moment; mais il doit arriver plus lentement dans les sciences morales, où les vices des hommes ajoutent aux difficultés de la nature : et Descartes a dû précéder Montesquieu.

Ne reprochons point à l'Hôpital de n'avoir pas fait ce qu'il n'était point en son pouvoir de faire ; et avant de juger ce grand homme, comparons-le avec son siècle. Pour apprécier le génie, il ne suffit pas de savoir ce que le génie a exécuté, il faut encore le mesurer et avec les moyens dont il a pu se servir, et avec les obstacles qu'il a surmontés.

Jamais les circonstances ne furent moins favorables à une réforme, que celles où se trouva l'Hôpital : il faut un temps tranquille, et la France était déchirée par des guerres civiles; une nation éclairée, et elle était

fanatique; une autorité respectée, et tous se croyaient en droit de désobéir, parce que tous le pouvaient impunément. Voyons cependant ce que l'Hôpital a osé entreprendre, et ce qu'il n'a pu exécuter.

Réforme de la magistrature.

Il porta ses premiers regards sur la réforme de la magistrature; et la vénalité des charges fut le premier abus qu'il attaqua, parce que cet abus était la source de tous les autres, et rendait tout remède impossible. L'usage de la vénalité était encore récent, et l'habitude n'avait point familiarisé avec ce scandale une nation où l'amour de l'or n'était pas devenu la passion dominante de tous les ordres, et n'avait pas encore gangréné toutes les ames au point d'y éteindre tout principe de sentiment et de vie.

Je sais que la vénalité des charges a eu Montesquieu (1) pour apologiste, et que

(1) *La vénalité*, dit Montesquieu, *fait de la magistrature comme un métier de famille.* Mais ne serait-ce pas plutôt une raison de la proscrire? Quel serait donc l'avantage de transformer en

l'autorité d'un grand nom est bien puissante
surtout quand c'est une erreur qu'elle ap-
puie : mais qu'elles sont faibles les raison

---

métier ces fonctions respectables, de concentre
dans quelques familles des places qu'il est dange-
reux de confier à quiconque peut avoir d'autre
intérêts que ceux de la patrie?

Le hasard sera de meilleurs choix que le prince
La vénalité ôte-t-elle donc aux ministres, s'il
sont ennemis du peuple, les moyens d'écarter le
gens de bien ou d'introduire leurs créatures! Leu
ôte-t-elle les moyens de corrompre? Eh! qu'im-
porte la facilité d'introduire dans les tribunau
des hommes déja vendus, si, dans un corp
d'hommes rassemblés au hasard, on est sûr d'e
trouver toujours assez qui veuillent se vendre?

L'espérance de s'élever aux magistratures, excit l'industrie des classes inférieures. Mais la véritabl
récompense de l'industrie est la fortune. Les ma-
gistratures devraient être le prix des lumières e
de la probité des jurisconsultes, et non le pri
des richesses acquises dans le commerce ou dan
la finance.

Comment Montesquieu a-t-il pu cette fois êtr
égaré par ces petites vues d'une politique subtil
et fausse, que jadis on regardait comme le secre
de l'art de gouverner, et que lui-même nous a ins-
truits à mépriser?

par lesquelles il défend ce préjugé! Comme le génie, si puissant lorsqu'il soutient la cause de la raison et de l'humanité, perd toutes ses forces lorsqu'il a le malheur de la combattre!

Combien, au contraire, les raisons qui proscrivent l'usage de la vénalité sont-elles simples, faites pour être saisies par tous les esprits, pour parler au cœur de tous les hommes, signe presque certain pour reconnaître en politique comme en morale, les vérités vraiment utiles!

La vénalité des charges les rend bientôt héréditaires; les tribunaux se remplissent d'hommes ignorants et vains, qui dédaignent l'étude et l'abandonnent à ceux qui ont leur fortune à faire: la vénalité ferme l'entrée de la magistrature, et à la noblesse pauvre, et aux jurisconsultes qui n'ont, pour y prétendre, que leurs talents ou la connaissance approfondie des lois: elle détruit toute émulation; il ne suffit plus de mériter les premières places, il faut être assez riche pour les acheter.

Les hommes nés dans les tribunaux, et ceux qui venus d'ailleurs, veulent s'y faire

pardonner une origine étrangère, y entretiennent, y renforcent même l'esprit de corps, cet esprit si puissant sur les têtes faibles, sur les petites ames, sur les hommes corrompus, sur tous ceux qui ne peuvent avoir ni opinion, ni force qui leur appartiennent, sur ceux qui cherchent un prétexte pour couvrir leurs vues intéressées, ou dont les vices ont besoin d'appui : cet esprit de corps, toujours séparé des intérêts de la nation, devient plus dangereux encore dans une classe d'hommes dont le premier mérite devrait être le désintéressement le plus pur et la plus sainte impartialité. Et même chez des peuples où l'opinion publique aurait peu de force, combien ne serait-il pas à craindre de voir les préjugés antiques s'enraciner dans des corps toujours recrutés par eux-mêmes; ces corps ne point changer, tandis que tout change autour d'eux; les lumières leur être étrangères, leur devenir même odieuses, parce qu'elles ne servent qu'à éclairer la distance qui est entr'eux et leurs contemporains (1)!

(1) En vain m'opposerait-on que la vénalité a

Mais en voilà trop sans doute ; et s'il est un homme qui puisse voir trafiquer du droit de prononcer sur la vie et sur l'honneur

---

subsisté longtemps en France sans produire ces effets funestes. C'est sans doute le plus grand éloge de ceux qui ont occupé parmi nous les charges de la magistrature : mais ce n'est pas une preuve qu'il ne soit pas dangereux que ces charges demeurent vénales. Faut-il donc attendre, pour s'opposer à un mal, qu'il ait eu le temps d'exercer tous ses ravages? Ne devrait-on pas, au contraire, se hâter de l'extirper, tandis que des circonstances étrangères en suspendent encore les progrès, et de les prévenir puisqu'on a pu les prévoir?

Vous voulez, me dira-t-on, détruire la vénalité: mais qu'y substituez-vous? La vénalité a des inconvénients, on l'avoue ; mais ces inconvénients sont connus, on sait les évaluer, l'habitude les a rendus supportables.

Il ne m'appartient pas d'instruire les législateurs ; mais qu'il me soit permis de croire qu'il est d'autres moyens d'élever des hommes à la magistrature, que de mettre la magistrature à prix d'argent : qu'il me soit même permis de croire que ces moyens sont faciles. Hélas ! dans l'art de gouverner les hommes, ce n'est pas de faire le bien qu'il est difficile, c'est de le vouloir.

des citoyens, comme d'une vile marchandise ; qui puisse voir de jeunes gens acheter des devoirs redoutables, dont les hommes les plus éclairés par l'expérience, et du courage le plus éprouvé, trembleraient de se charger ; si, dis-je, il est un homme qui puisse voir ces abus, et qu'il ne pleure pas sur l'humanité, quels raisonnements pourront le convaincre? Il suffit aux vérités physiques d'être prouvées, mais on ne croit les vérités morales, que lorsqu'on aime à les croire.

Qui êtes-vous, me dira-t-on peut-être, pour condamner un usage approuvé par Montesquieu, et que le silence de la magistrature semble avoir consacré? Je ne suis rien; mais j'ai pour moi la voix de la magistrature elle-même dans le temps de sa gloire, dans le temps qu'elle voyait dans son sein les de Thou, les Montagne, les la Boëtie, les du Vair; j'ai pour moi le vœu de la nation, qui n'a cessé dans les états-généraux de condamner la vénalité comme un abus également honteux et funeste; j'ai le suffrage de l'Hòpital.

Il supprima les charges qu'on n'avait

créées que pour les vendre, et qui n'étaient, dans la réalité, qu'un impôt déguisé sous un vain prétexte d'utilité publique : il réduisit à une seule les différentes juridictions royales, qui, placées dans une même ville et sur un même territoire, ne servaient qu'à exciter des querelles toujours payées par le peuple. Ces réductions devaient se faire à mesure que les places viendraient à vaquer : dans la suite les magistrats inférieurs auraient été choisis par leurs justiciables, les magistrats supérieurs par leurs corps; moyen qui, en conservant peut-être une partie des inconvénients de la vénalité, détruisait du moins les plus honteux.

Cette réforme utile aurait été amenée sans secousse, sans exiger du trésor royal un sacrifice qu'on peut si rarement espérer d'obtenir, lorsqu'il ne s'agit que du bien du peuple : mais il fallait du temps ; et la réforme n'était pas commencée, que déja l'Hôpital était hors de place, et le bien public oublié.

Les grands seigneurs, les évêques, les villes, et même jusqu'à des communautés

de moines, avaient dans les tribunaux des magistrats à leurs gages : l'Hôpital proscrivit cet usage scandaleux ; il défendit aux magistrats de recevoir des pensions de qui que ce fût ; il voulait qu'ils n'appartinssent qu'au peuple. « Croyez - vous , leur di-
» sait - il , croyez - vous donc vous honorer
» en renonçant au titre de magistrats , pour
» devenir les créatures des chefs de parti
» qui vous traitent comme ces vils minis-
» tres de leurs plaisirs , qu'ils paient et qu'ils
» méprisent ? Vous n'êtes grands que par
» la vénération publique ; c'est d'elle seule
» que vous pouvez attendre une véritable
» puissance : vainement, en vous livrant aux
» passions des chefs des factieux , vous
» croirez partager leur crédit , vainement
» vous vous croirez leurs égaux , parce que
» vous êtes devenus leurs complices : vous
» ne serez jamais que les aveugles instru-
» ments de leurs intrigues ; et en croyant
» travailler à votre propre grandeur , vous
» ne faites que servir des projets ambi-
» tieux ,dont on ne daigne pas même vous
» confier le secret. »

L'Hôpital s'éleva contre l'amour effréné

des richesses, qui portait les uns à rechercher les épices avec une avidité déshonorante, les autres à s'intéresser secrètement dans le commerce et dans les affaires, et à donner par là des protecteurs cachés et puissants au monopole et aux vexations.

Il réprima ceux qui abusaient de leur puissance et de l'impunité que leur assurait l'esprit de corps, pour perdre ou effrayer leurs ennemis, envahir des successions, séduire des héritières; il voulut détruire cet esprit de brigandage, qui, des autres corps de l'état, avait pénétré jusque dans la magistrature, où il était d'autant plus scandaleux, que le mal venait de ceux même dont le devoir était de les réprimer.

Les haines religieuses, l'esprit de faction avaient introduit dans les tribunaux une partialité révoltante : on était innocent ou coupable, on était privé de son bien ou enrichi du bien d'autrui, selon qu'on était du parti de la maison de Guise ou de celui du prince de Condé, qu'on suivait les dogmes de Calvin ou ceux des catholiques. L'Hôpital remontrait sans cesse aux magistrats qu'il fallait juger l'homme et le droit,

et non le parti ou la croyance; et cette maxime si simple avait peine alors à être entendue.

Enfin, la faiblesse d'une régente, et la faiblesse plus dangereuse de deux jeunes rois, avait fait naître dans les tribunaux des idées d'un pouvoir que la loi ne leur avait pas donné. Les ordonnances restaient sans exécution, et l'usage des tribunaux l'emportait sur elles : les édits étaient sans cesse violés par des arrêts : les cours s'étaient arrogé le droit d'interpréter les lois du prince, de les limiter; tandis que les grands envahissaient l'autorité souveraine, elles avaient cru pouvoir du moins en saisir quelques débris; et oubliant qu'elles devaient défendre les droits du peuple, elles combattaient pour leurs privilèges.

L'Hôpital, également ennemi du despotisme et de l'anarchie, de la corruption et du zèle outré, du relâchement et de l'esprit de corps, de l'avilissement et de la morgue, s'éleva également contre tous ces abus. Laissant aux cours le droit de faire des remontrances, il déclara, de l'avis des chefs de la nation et des membres les

plus éclairés de la magistrature, que si les remontrances n'étaient pas écoutées, les parlements devaient exécuter les édits; qu'ils ne pouvaient déroger aux lois que lorsque l'autorité législative les avait changées; qu'ils étaient les exécuteurs de la loi, mais qu'ils y étaient soumis.

Gardons-nous de croire que l'amour du pouvoir ait inspiré ces principes à l'Hôpital. Ce désir si vif dans les esclaves d'augmenter la puissance de leurs maîtres, eût-il pu souiller son ame? L'Hôpital eût-il pu même songer à augmenter le pouvoir de sa place? Un si faible intérêt ne le gouvernait pas. Ne pouvant se dissimuler ses talents, il désirait sans doute d'obtenir une autorité qui lui permît de développer toute l'étendue de son génie : mais il ne regardait le pouvoir attaché à sa place que comme un moyen d'être plus utile; il jouissait du plaisir d'avoir fait le bien, de l'espérance d'assurer par l'exécution de ses vues un bonheur durable à son pays : mais il était loin de s'enorgueillir d'une puissance que le hasard lui avait donnée, et dont il se voyait d'autant plus près d'être dépouillé, qu'il se rendait plus digne de la conserver.

Ce ne fut donc ni l'ambition ni un zèle servile pour l'autorité absolue, ce fut l'amour de l'ordre qui porta le chancelier de l'Hôpital à désirer qu'aucune opposition étrangère ne pût arrêter l'exécution d'une loi émanée du trône. Aussi, par le même édit défend-il aux magistrats d'obéir aux ordres particuliers du monarque même, lorsque ces ordres sont en contradiction avec la loi; et par une distinction sans laquelle il ne resterait aucune ombre de liberté dans une monarchie, il sépare les lois adressées à la nation entière, où le monarque statue sur des objets généraux, et qui sont l'ouvrage de sa justice, d'avec les ordres particuliers, qui ne sont jamais qu'un acte de sa puissance.

L'Hôpital ne crut pas la réforme des justices subalternes indigne de ses soins : il voulut que les magistrats supérieurs parcourussent les provinces, examinassent la conduite des tribunaux, recueillissent les plaintes du peuple, dont la voix trop souvent étouffée perce si difficilement la foule des oppresseurs qui assiègent le trône. Il voulut que ces magistrats observassent dans les

provinces les effets des différentes lois sur les mœurs, sur la richesse publique, et vinssent lui apprendre celles qu'il devait réformer. Malheureusement on n'a pas même besoin de dire qu'un tel projet ne fut point exécuté.

C'était peu de rappeler aux magistrats leurs devoirs et la sainteté de leurs fonctions. La sûreté publique exigeait que les juges coupables de prévarication, de faiblesse, d'ignorance (car l'ignorance d'un devoir qu'on s'est imposé volontairement est un crime) eussent eux-mêmes des juges, et fussent soumis à des peines. Le chancelier savait trop bien que l'impunité des ministres des lois est une source de tyrannie, et que l'abus des formes de la justice est encore plus scandaleuse et plus funeste que l'abus de la force.

Lois de justice.

De la réforme de la magistrature l'Hôpital aurait voulu passer à celle de la jurisprudence : mais ne pouvant attaquer le principe des maux de l'état, il chercha du moins à les pallier, à en suspendre les progrès. Il crut

que si une réforme générale, mais alors impossible, pouvait seule sauver l'état, des lois particulières opposées à chaque abus particulier pouvaient du moins être utiles.

Il simplifia plusieurs formes de procédures.

Il concilia dans l'exercice de la juridiction prévôtale la nécessité d'avoir dans ces temps malheureux une justice prompte, avec le droit des citoyens de n'être jugés que par leurs juges naturels.

L'avidité des secrétaires des magistrats fut réprimée, et l'impôt qu'ils avaient établi, cette manière indirecte de vendre la justice, fut flétrie par des lois.

Il institua à Paris, et dans la plupart des villes de France, une juridiction destinée pour les seules affaires du commerce ; il lui donna une jurisprudence simple, prompte et peu dispendieuse.

En ordonnant l'exécution provisoire des transactions entre majeurs, en assujettissant à une forme authentique les donations et les substitutions, en déclarant qu'une demande en justice abandonnée pendant trois ans n'arrêterait point le cours de la

prescription, en réglant la forme des évocations et des récusations, il ôta des prétextes à la chicane, sans nuire à la défense des droits légitimes.

Les jugements prononcés par les arbitres furent exécutés par provision, et l'appel ne put être porté qu'aux cours souveraines.

Il voulut que dans les affaires entre parents, dans les procès entre négociants, un tribunal d'arbitres tînt lieu d'une première juridiction, diminuât les frais, et épargnât des scènes scandaleuses.

La preuve par témoins ne fut admise dans les affaires civiles que pour des sommes très-modiques (1), où la corruption des témoins n'était plus à craindre.

Les femmes mariées en secondes noces ne purent donner à leur mari qu'une part d'enfant; et l'Hôpital crut avoir assez accordé à l'amour en l'égalant à la tendresse maternelle.

Il opposa des barrières à la mauvaise foi des débiteurs, en ordonnant que les sommes demandées produiraient un intérêt du jour

(1) Au dessous de cent livres.

de la réclamation. Dans le cas où le riche abusant de son crédit ou du besoin que le pauvre craint d'avoir de lui, refusait le salaire des ouvriers, il devait être condamné à payer le double ; injustice apparente, mais qui cesse de l'être, si l'on songe que l'objet de cette loi n'est pas de condamner un débiteur à payer plus qu'il ne doit, mais de soumettre à une peine l'homme inhumain et injuste.

Il voulut que le débiteur de mauvaise foi fût puni par la perte de sa liberté; loi dure, mais nécessaire peut-être dans un temps où une noblesse factieuse et corrompue regardait comme une marque d'honneur le droit de n'être pas contrainte à payer ses dettes.

Le roi renonça à l'usage de suspendre par des lettres les poursuites des créanciers; moyen d'autant plus dangereux, qu'il n'est pas regardé comme infâme, parce qu'il faut avoir du crédit pour l'employer.

Le peuple, qui presque partout est soumis seul au joug de tant de lois dont aucune n'est faite en sa faveur, le peuple ne fut pas oublié par l'Hôpital. Il savait trop bien

que c'est l'avantage du peuple seul qui doit diriger les vues des législateurs, et que lui seul forme véritablement la nation, puisque les autres classes de citoyens n'ont été établies que pour lui, et ne subsistent que par son travail.

L'Hôpital fit déclarer par Charles IX, que dans les états-généraux le consentement du tiers-état serait nécessaire pour l'établissement des impôts, et que les suffrages réunis de la noblesse et du clergé ne suffiraient pas pour assujettir le peuple à une charge que ces deux corps auraient pu faire retomber en entier sur lui.

La levée de la taille devint plus régulière et plus douce.

Il défendit aux gentilshommes de chasser dans les terres ensemencées ; c'était assez sans doute que le champ du laboureur fût dévoré par le gibier, sans être dévasté par les chasseurs : il permit aux propriétaires des champs d'effrayer les bêtes fauves par leurs cris, et même de leur *jetter des pierres, mais sans les offenser* ; car il fallait respecter encore les prétendus droits de ceux qui préfèrent le plaisir de tourmenter les

vantage du peuple seul qui
les vues des législateurs, et que
me véritablement la nation,
utres classes de citoyens n'ont
que pour lui, et ne subsistent
travail.
fit déclarer par Charles IX,
états-généraux le consente-
s-état serait nécessaire pour
nt des impôts, et que les suf-
de la noblesse et du clergé
t pas pour assujettir le peuple
que ces deux corps auraient
mber en entier sur lui.
e la taille devint plus régulière
e.
aux gentilshommes de chasser
es ensemencées; c'était assez
le champ du laboureur fût
e gibier, sans être dévasté par
t: il permit aux propriétaires des
ayer les bêtes fauves par leurs
de leur *jetter des pierres*,
offenser; car il fallait res-
les prétendus droits de ceux
it le plaisir de tourmenter les

prison, où la sûreté publique exige quelquefois que l'on traîne un innocent, ne doit pas être un supplice. On n'a droit de faire éprouver à un coupable même que la peine infligée par la loi, et il ne peut être juste de le soumettre à une autre. Les prisons doivent donc être saines, et telles, en un mot, que la perte de la liberté soit le seul mal qu'on y éprouve. L'Hôpital ordonna que jamais elles ne fussent au dessous du rez-de-chaussée : il eût fait disparaître de la France ces cachots mal-sains, où l'innocent et le coupable sont exposés aux mêmes dangers, et que l'avarice et le mépris pour le peuple ont multipliés bien plutôt que le besoin de la sûreté publique ; ces cachots qui prouvent si puissamment qu'il existe une classe avilie et opprimée, et une autre classe qui a fait les lois et qui se croit à l'abri de leur justice.

Enfin l'Hôpital mit des bornes à la profusion des lettres de grace, qui cessant d'être un acte de clémence lorsqu'elles pardonnent au puissant qui a opprimé le faible, n'étaient devenues qu'un moyen d'assurer l'impunité à quiconque avait du crédit, de l'intrigue, de l'or et des patrons.

Lois d'administration.

Jusqu'ici nous n'avons vu dans l'Hôpital qu'un législateur sage et éclairé.

Peut-être le reste de sa législation, ce qui appartient à l'administration plus qu'à la justice, mérite-t-il des reproches. Mais nous ne dissimulerons point la vérité; nous ne balancerons point entre l'intérêt du bonheur public et celui de la gloire d'un grand homme.

L'Hôpital eût voulu donner à sa nation les lois des anciens Romains, dont il avait la simplicité, les mœurs et les vertus. Il fit donc des lois somptuaires, sans songer qu'elles ne peuvent être exécutées que chez les peuples où la honte d'avoir manqué aux lois est un frein suffisant pour en maintenir l'exécution; sans songer que chez une grande nation déja corrompue, le luxe sait éluder les lois somptuaires, et qu'elles ne font plus qu'ouvrir la porte aux délations et à l'espionnage; sans songer enfin que le luxe n'étant pas un crime, interdire aux citoyens cet usage de leurs richesses, c'est attenter

à leurs droits. Le luxe qui multiplie les productions inutiles et dissipe les productions nécessaires, qui n'excite l'industrie que pour faire servir le travail du grand nombre aux fantaisies de quelques individus, qui corrompt, avilit et détruit les nations, le luxe n'a d'autres ennemis que les bonnes mœurs, l'exemple des rois et celui des grands hommes, la prospérité de l'état, l'égalité des fortunes, surtout l'égalité de considération entre le riche et le pauvre : et si l'Hôpital a pu suspendre un moment chez quelques citoyens les progrès du luxe, ce n'est point par des lois trop faciles à éluder, trop contraires aux mœurs de son siècle pour être exécutées; c'est en donnant lui-même l'exemple de la simplicité, c'est surtout en ne distinguant les hommes que par leurs vertus et non par leurs richesses.

L'esprit de justice et d'ordre porte à tout régler par des lois; et la connaissance des vraies causes de la félicité publique et des véritables droits de l'homme et du citoyen, la vue des abus que la manie *réglementaire* fait naître, abus bien plus grands que ceux qu'elle veut supprimer, peuvent seules

contenir cet esprit dans de justes bornes. Les principes de l'administration des états n'étaient pas connus du temps de l'Hôpital, et il serait injuste de lui reprocher de n'avoir pas créé une science nouvelle.

Pardonnons-lui donc cette foule de règlements pour les arts et métiers; pardonnons-lui d'avoir ignoré que ces règlements attaquaient la propriété la plus sacrée que puisse avoir l'homme, celle de son travail. Il voulait maintenir l'ordre, et il ouvrait la porte aux vexations; il croyait encourager l'industrie, et il ne faisait que la soumettre à un impôt de plus. Pardonnons-lui d'avoir ignoré que la taxe des subsistances n'est qu'un moyen de les maintenir au dessus de leur prix naturel; que défendre de porter des grains à l'étranger, c'est défendre à la terre de les produire. Pardonnons-lui de n'avoir pas su que ces ordres de garnir les marchés de grains, ces entraves mises à la liberté du commerce intérieur, ces gênes imposées aux laboureurs, tous ces règlements, qu'il étendit même sur la manière de cultiver, sont un véritable impôt qui augmente le prix des denrées, une

source de découragement qui en diminue la quantité réelle ; et qu'ainsi tant de soins pour la subsistance du peuple ne pouvaient servir qu'à rendre cette subsistance plus chère et moins assurée (1). Enfin, ce grand homme n'avait pas senti que chaque article de ces lois était un attentat contre les droits les plus inviolables de l'homme et du citoyen, contre ces mêmes droits pour le maintien desquels il eût été prêt à faire le sacrifice de sa vie, la propriété et la liberté. Pleurons sur la vertu trompée, qui signe d'une main pure l'ordre du malheur public, et tirons une leçon utile des fautes même d'un homme de génie. Comme ce n'était ni par routine, ni par faiblesse, ni par un

(1) La dévastation des campagnes, le danger des transports, la crainte de la famine pour des villes exposées sans cesse à des séditions ou à un siège, l'état critique d'un royaume où il y avait plus de brigands que de laboureurs, peuvent encore excuser l'Hôpital. Il crut peut-être que, dans un temps de brigandage, il fallait des lois tyranniques. Il se trompa ; au lieu de protéger le commerce, il acheva de le décourager. Mais se fût-il trompé dans un temps plus tranquille ?

goût secret pour les abus, qu'il fit tant de lois prohibitives, il y porta la force de son caractère et l'étendue de son esprit; et c'est par ces lois même qu'il faut apprendre à quels excès pourrait emporter la manie des règlements, si une heureuse inconséquence ne venait l'arrêter.

Cet homme, qui voulait à la fois rétablir la magistrature dans sa dignité et dans sa gloire en y détruisant la vénalité et la corruption, rendre au clergé ses mœurs antiques en lui donnant des lumières nouvelles, maintenir la paix entre deux partis aigris et sous les armes, faire régner les lois au milieu des guerres civiles et l'humanité au sein du fanatisme; cet homme qui combattit seul la politique de la cour de Rome et la perfidie de Philippe II, la faiblesse de Charles IX, l'inconstance de sa mère, les intrigues du cardinal de Lorraine, les talents et la gloire du duc de Guise, l'esprit factieux des grands, l'avidité de la cour; cet homme n'est plus le même lorsqu'il se livre à l'esprit réglementaire: ce génie si étendu, si puissant, semble se rabaisser au niveau des préjugés auxquels il s'est soumis.

On a peine à croire jusqu'à quel point il a porté l'attachement à ce faux principe, qu'on ne doit abandonner à l'intérêt et aux passions des hommes que ce que les lois ne peuvent leur enlever, et quels étranges règlements le système prohibitif a inspirés à un homme d'un esprit si élevé, si conséquent. Partisans de ce système, lisez ces lois et jugez (1).

---

(1) Le chancelier de l'Hôpital défendit aux valets de labourage de se marier sans la permission de leurs maîtres; loi tyrannique, dont tout l'effet était d'augmenter le prix des salaires de ces domestiques, puisque leurs maîtres étaient obligés d'acheter à la fois leur temps et leur liberté.

Il régla la manière dont un laboureur devait nourrir ses charretiers, le nombre des mêts qu'on pouvait faire servir dans un festin, ce qu'un voyageur devait dépenser dans une auberge, l'espèce de viandes qu'il lui serait permis de manger. Un voyageur pouvait, à la vérité, doubler la portion de son cheval, mais il ne pouvait augmenter la sienne. Les cuisiniers, les hôtelliers étaient condamnés à des peines afflictives, s'ils violaient ces règlements.

D'autres lois déterminaient la forme des hauts-de-chausse et des vertugadins, défendaient de

Pour favoriser le commerce et perfectionner les manufactures, l'Hôpital crut devoir mettre des droits sur les marchandises étrangères; mais ces droits nuisibles, parce qu'en ôtant la concurrence ils ôtent le seul moyen juste et vraiment efficace d'exciter l'émulation entre les manufactures, ces droits injustes, parce qu'ils augmentent nécessairement le prix des marchandises, ces droits ont encore l'inconvénient de n'encourager qu'une seule espèce d'industrie ou de culture, et si le ministre a mal choisi, de l'encourager aux dépens d'une industrie ou d'une culture plus avantageuse. Administrateurs, laissez ce choix

---

faire des bûches et des échalas carrés, de manger des agneaux et des volailles en certains temps de l'année.

Enfin, l'Hôpital défendit de crier des petits pâtés dans les rues, pour ne pas exposer les pâtissiers à *l'oisiveté*, et le public *à des indigestions*.

Si le docteur Swift eût voulu tourner en ridicule l'esprit réglementaire, il n'eût pas imaginé des lois plus étranges. Pourquoi donc l'Hôpital fit-il ces lois? Je le répète, c'est qu'il avait l'esprit conséquent; c'est qu'elles étaient la suite nécessaire des principes qu'il avait adoptés.

à l'intérêt et à la nature qui ne se tromperont jamais. Aussi l'Hôpital détruisit lui-même les lois qu'il avait faites sur cet objet; mais peut-être ce fut moins par la conviction de leur inutilité, que par l'impossibilité d'exciter l'industrie dans un royaume en proie aux guerres civiles : il sentit que ces lois n'étaient qu'un impôt de plus, et il les révoqua.

Il existe une loi qu'il est affreux de voir signée du nom de l'Hôpital, celle qui défend, sous une peine capitale, d'imprimer un livre sans permission. Certes, ici la peine n'est pas en proportion avec le délit; mais lorsqu'un livre peut allumer la guerre, un livre peut être un crime : dans des temps paisibles, une telle loi eût été le comble de la tyrannie et de l'opprobre; dans ces temps malheureux, elle pouvait n'être qu'une précaution indispensable.

Il faut plaindre l'Hôpital de s'être cru forcé à cette précaution cruelle; il faut plaindre cet homme ami des lumières, ami de l'humanité, d'avoir donné une loi qui outrage l'humanité, et qui éteindrait les lumières s'il était au pouvoir des mauvaises

lois de les éteindre. Comparons cette loi avec le cœur de l'Hôpital; voyons ce qu'il a dû lui en coûter pour la signer, combien il fallait qu'il la crût nécessaire; et félicitons-nous de vivre dans un autre siècle.

De toutes les lois de l'Hôpital, celles qui contraignaient trop ou l'intérêt, ou les passions des hommes puissants, furent bientôt anéanties: il ne resta que le petit nombre de celles qui faisaient du bien à la nation, sans faire à ses ennemis un mal sensible; mais du moins il put, dans sa retraite, se rendre ce témoignage si honorable et si doux : *Tout ce qui dans mon temps a été fait pour le bonheur du peuple, a été mon ouvrage.*

L'Hôpital dans la retraite.

Ce n'est que dans la disgrace et dans la retraite qu'on peut juger l'homme d'état. Tant qu'il est en place, obligé, s'il est coupable, de masquer d'un voile hypocrite ses déprédations, et de couvrir d'un motif honnête des lois qui préparent le malheur public; forcé, s'il est vertueux, de dérober aux ennemis du peuple les sages motifs de

ses opérations, et de cacher comme un crime l'étendue de ses projets bienfaisants; célébré, s'il veut le mal, par la foule des hommes corrompus, et presque dispensé de tenir à ses gages des orateurs et des poètes; ayant, s'il veut faire le bien, autant d'ennemis que les abus nourrissent de gens avides, l'homme vertueux voit sa fermeté passer pour l'amour du pouvoir, son zèle de la justice pour un esprit de vengeance: on traitera de trahison contre le prince, son courage pour défendre la liberté des citoyens; sa tolérance, d'irréligion; ses grandes vues, d'esprit de système; son humanité et son amour du peuple, de philosophie romanesque. S'il n'a pas voulu s'abaisser à employer d'autres armes que ses talents et ses vertus, il sera mal-adroit; s'il a dédaigné de ménager les hommes corrompus, on lui reprochera de ne pas connaître les hommes.

Le ministre coupable, au contraire, verra tous ses vices érigés en vertus, parce que ceux dont la voix peut se faire entendre sauront profiter de ses vices. S'il favorise une corruption de mœurs utile à ses

desseins, on louera sa politique; s'il n'agit que d'après les circonstances et ses intérêts, on louera sa souplesse et ses ressources; plus il fera de mal au peuple, plus on exaltera sa bienfaisance : la voix des citoyens honnêtes sera étouffée par ce concert d'admiration.

Mais l'un et l'autre sont-ils renversés par ces intrigues, qui heureusement pour les nations n'épargnent pas les ministres corrompus plus que les ministres vertueux? la disgrace les met tous deux à leur place.

L'un a perdu tous ses flatteurs; à peine quelques complaisants subalternes, qui n'existaient que par lui, se chargent de le soulager du poids du temps. Incapable de tout, hors du mal public dont il ne lui est plus permis de s'occuper; étranger à tous les sentiments, hors à celui de l'ambition; sans occupation comme sans attachement; déchiré par le regret d'avoir perdu sa puissance; tourmenté par le remords, qui dans tous les hommes lui montre des ennemis, parce qu'il a fait du mal à tous les hommes, il ne lui reste qu'un orgueil que personne ne daigne plus flatter et

des mépris qu'il n'a plus le pouvoir de punir.

L'autre a conservé ses amis : tous les sentiments qu'une passion plus énergique et plus profonde avait comme suspendus, reviennent remplir son ame et la consoler; il retourne à des études qu'il n'avait pu sacrifier qu'au bonheur public ; chaque homme qu'il voit est un ami, parce qu'il n'y a point d'homme dont il n'ait voulu être le bienfaiteur. Devenu l'objet de la vénération des méchants même, sitôt qu'ils ont cessé de le craindre ; dispensé du soin pénible de les combattre, et d'arrêter ses yeux sur les tristes détails de leurs crimes, il a retrouvé sa sérénité, et il semble que la disgrace l'ait délivré d'un fardeau. Sa vertu lui suffit ; il ne hait ses ennemis que comme il hait tous les méchants, et il n'a pas même besoin de sentir que tôt ou tard le mépris public doit le venger.

Une seule douleur peut le troubler, celle d'être témoin du malheur de sa patrie ; mais il sait encore l'adoucir en préparant de loin, par ses travaux, le bonheur des races futures.

Tel fut dans sa retraite le chancelier de l'Hôpital. La poésie qui depuis sa jeunesse avait été pour lui un délassement dans le tumulte des affaires, devint l'amusement de sa vieillesse. Ses ouvrages en vers ne contiennent que des épitres : on y chercherait en vain une poésie harmonieuse ou brillante; mais on y trouve partout un goût simple et pur, formé par l'étude de l'antiquité, une philosophie élevée et consolante, la haine de l'oppression et du fanatisme, l'amour des lettres et du repos; il n'y parle des grandes places que comme de grands devoirs à remplir, et de sa disgrace que pour célébrer les douceurs de la vie privée, plaindre son roi et pleurer sur son pays. Ce goût de la vertu, qui donne des charmes si touchants aux ouvrages où il règne, prend un caractère plus intéressant et plus respectable encore, lorsque le poète a lui-même contribué au bien public dont il veut inspirer l'amour (1).

---

(1) Il est beau de voir l'Hôpital, encore chancelier, conjurer, dans une épitre touchante, le

Un ouvrage plus utile et plus important occupa longtemps le chancelier de l'Hôpital. Il se proposa de comparer le droit romain avec nos usages et avec nos mœurs, de le rectifier, et d'en tirer un code de lois qu'on pût substituer à toutes nos coutumes. Ne connaissant pas les vrais principes de la législation puisés dans la nature, il les cherchait dans l'ouvrage des hommes le moins imparfait, et dans les lois d'un peuple à qui tous les peuples avaient obéi.

Les soins de l'agriculture, les travaux champêtres, les plaisirs simples et touchants d'un père de famille, n'avaient point perdu leurs charmes pour l'Hôpital; et cette ame longtemps remplie des plus grands objets, cette ame longtemps agitée des intérêts les plus importants, revint sans effort à tous les goûts de la nature.

---

cardinal de Lorraine de ne plus s'opposer à la paix, et de permettre à la nation de respirer. Il est beau surtout de voir un ministre reprocher, en beaux vers, au duc de Guise d'entourer le roi de satellites, et de lui apprendre à n'avoir plus besoin de l'amour de son peuple.

L'Hôpital, en renonçant à sa place, n'avait pas eu besoin de changer de vie. Pauvre et retiré à la campagne, il y fut tel qu'il avait été à la cour, où il avait donné l'exemple d'une frugalité digne des héros de Rome ancienne.

Pendant son ministère, sa conversation instructive et agréable, formée d'un mélange piquant de philosophie et de littérature, faisait le seul plaisir de sa table, où l'honneur d'être admis était brigué par les courtisans : on n'y servait qu'un seul plat de viandes bouillies. Modernes Apicius, pardonnez à la *bassesse* de ces détails ; daignez songer que les dépenses des gens en place sont payées par le peuple, et que l'homme de bien, qui se défie d'autant plus de ses forces que lui seul s'en défie, se conduit dans les grandes places de manière à n'avoir pas même de privations à s'imposer lorsque son devoir lui ordonne de les quitter.

Il y avait quatre ans que l'Hôpital menait dans sa retraite une vie libre et indépendante, lorsque ses yeux furent témoins du crime le plus horrible dont soient souillées nos annales.

A un signal donné du haut du palais des rois, des troupes d'assassins catholiques égorgent au nom de Dieu et du roi, les protestants endormis sur la foi des traités solemnellement jurés : la politique n'avait proscrit que les chefs; le fanatisme, l'esprit de vengeance, la soif du butin, multiplièrent les victimes.

Paris fut pendant trois jours la proie des assassins : ni l'âge, ni le sexe, ni les vertus utiles à la patrie, ni les talents ne furent épargnés. Quand il ne resta plus de victimes qu'on pût immoler impunément, Charles arrêta le carnage pour s'avilir encore par d'autres forfaits.

Il accuse devant le parlement les sujets qu'il vient de faire assassiner; ce qui restait dans ce corps d'hommes justes échappés à peine au fer des assassins, n'ose élever la voix; les vengeurs des lois consacrent l'assassinat par un arrêt : Coligny, que le roi appelait son père, à qui il avait juré, peu de jours auparavant, de le venger de ses ennemis, Coligny accusé par ce même roi d'une conspiration imaginaire, est condamné, après sa mort, à un supplice

infâme; et pour donner à cette horrible fable une apparence de réalité, on traîne au supplice deux protestants que les meurtriers avaient épargnés.

Toutes celles des grandes villes où commandaient des hommes dévoués aux favoris, imitèrent l'exemple que la capitale avait donné : on eut soin de prévenir les contre-ordres que les remords arrachèrent au roi peu de temps après les massacres.

La fille de l'Hôpital était à Paris : au crime de sa croyance, elle joignait le crime plus grand d'être la fille de l'homme vertueux à qui les meurtriers ne pardonnaient pas d'avoir suspendu leur rage pendant huit années; la mère du duc de Guise eut le crédit d'arracher cette victime aux satellites de son fils; l'Hôpital alors cessa de craindre. Les meurtriers avaient paru autour de sa maison : on lui propose de leur opposer une résistance qui laisserait aux remords et à la honte le temps de changer le cœur de Catherine et de son fils; mais l'Hôpital ne peut regarder comme un bonheur de survivre à la désolation et à la honte de son

pays; *si la petite porte ne leur suffit pas*, dit-il, *qu'on leur ouvre la grande.*

Enfin, on lui annonce que le roi veut bien le laisser vivre : *je croyais n'avoir mérité*, répond-il, *ni la mort ni le pardon.* Il mourut six mois après; ses yeux fatigués de tant de crimes se fermèrent enfin, et avec lui s'éteignit la dernière espérance des Français : lui seul eût pu changer en vertus utiles les remords qui déchirèrent le malheureux Charles IX.

Telle fut la fin de la vie de l'Hôpital. Cette vie fut-elle heureuse? Ce grand homme réunit tout ce qui mérite les désirs des hommes, des amis tendres et fidèles; une famille à qui il était cher, et dont jamais il n'eut à rougir; une fortune bornée, mais au dessus de ses désirs comme de ses besoins, et qui lui permettait d'être bienfaisant; une santé qui jamais n'interrompit ses travaux; de grandes places, des talents et des vertus dignes de ces places; la gloire, l'amour du peuple, le respect des gens de bien, et ce concert si doux à l'oreille de l'homme vertueux, les cris des méchants : jamais son ame inébranlable et pure ne connut ni les

remords, ni le trouble, ni la crainte. Mais pourquoi faut-il que les crimes des méchants soient aussi un supplice pour l'homme de bien qui n'a pu les empêcher, et que la nature ait laissé en leur puissance cette manière de lui faire du mal?

La vertu ne suffit donc pas pour assurer le bonheur des hommes! Mais du moins elle est pour tous les hommes, le moyen d'être le moins malheureux qu'il est possible.

O hommes! dans quelques circonstances que vous vous trouviez, quels que soient vos concitoyens et vos maîtres, soit que la vertu règne autour de vous, soit que le vice y domine, au milieu des frémissements de l'oppresseur comme au milieu des bénédictions du malheureux soulagé, faites toujours ce que vous conseillent la vertu et le courage.

Employez pour le bonheur public, tout ce que la nature vous a donné de talents et d'énergie; et dussent les supplices ou même le mépris être votre partage, dussent vos travaux être inutiles, soyez sûrs encore que vous avez bien choisi, et qu'en évitant

le remords ou le sentiment accablant d'avoir été faibles, vous avez évité de plus grands maux.

Sans doute il est des siècles condamnés à des malheurs irréparables, et réduits à préparer, par ces malheurs, même la félicité des races futures; mais que l'exemple des vains efforts du génie et de la vertu ne nous fassent pas désespérer du bonheur de l'espèce humaine.

Tant que les lumières ont été renfermées dans un peuple seul, qui n'avait de rapport avec les autres que pour les mépriser ou les vaincre; tant que chaque nation isolée a combattu seule contre le malheur et l'ignorance, et que le secours des lumières étrangères ne pouvait l'aider à réparer ses pertes; tant que les sciences morales ont été bornées à un petit nombre de vérités grandes et profondes, qu'une sorte d'inspiration dévoilait à quelques ames privilégiées; tant que l'instruction, bornée à des écoles publiques, obligeait les sages de déguiser la vérité sous des emblêmes dont le sens se perdait après eux, et qu'il leur fallait se conduire avec leurs disciples

comme un chef de conjurés avec ses complices ; tant que les livres n'ont été que des manuscrits qu'il était difficile de multiplier et facile d'anéantir ; alors sans doute les ennemis du genre humain pouvaient espérer de le tenir enseveli dans les ténèbres, et de lui dérober à jamais la connaissance de ses maux, et surtout celle des remèdes. Ainsi, les tyrans de la grande Grèce, en brûlant les sages renfermés dans l'école de Crotone, purent aisément se flatter d'assurer à leurs esclaves une éternelle imbécillité.

Mais à présent que l'invention de l'imprimerie permet à la vérité une circulation rapide que rien ne peut arrêter, et que la vérité une fois découverte ne saurait être anéantie ; à présent que les vrais principes des sciences morales sont dévoilés, que les véritables méthodes sont connues; à présent que la voix de la raison s'est fait entendre des glaces de Pétersbourg aux mers de Philadelphie, et des rochers de la Norwège aux plaines de la Bétique, et que partout elle a réveillé le génie qui dormait depuis tant de siècles; à présent que les

hommes éclairés de toutes les nations se prêtent leurs lumières, ont les mêmes idées, parlent le même langage, sont animés des mêmes intérêts, cette force lente de la vérité, souvent trop faible, mais toujours agissante, l'emportera à la longue sur les obstacles qu'on lui oppose.

L'oppresseur, le corrupteur d'une nation, condamné par toutes les autres, entendra avec une douleur impuissante le jugement prononcé contre lui, et tremblera de le mériter. Les maux que le méchant peut faire encore, seront passagers comme lui. Il pourra punir les sages, mais il ne les empêchera pas d'être utiles : il leur ôtera la liberté, la vie; mais l'espérance du bonheur des hommes, la douceur d'y avoir contribué, les suivront jusqu'à la mort; et le bien qu'ils auront fait subsistera encore lorsqu'il ne restera plus du méchant que le mépris attaché à son nom.

O l'Hôpital! Dans un siècle plus heureux, les fruits de tes travaux, immortels comme ta gloire, auraient formé dans la postérité les vengeurs des peuples et les restaurateurs des nations; mais il ne reste de toi que

l'exemple de ton courage. Puisse cet exemple, puisse la vue de ce monument que t'érige un citoyen digne, comme toi, de faire entendre la vérité au cœur des rois (1), former parmi nous des hommes qui te ressemblent, et produire dans une nation peut-être plus énervée encore que corrompue, ces vertus fortes et courageuses, qui seules ont le pouvoir de changer la face de la terre, et d'en chasser à la fois le crime et le malheur !

---

(1) M. le comte d'Angiviller, directeur général des arts, bâtiments et manufactures royales, a fait faire, aux frais du roi, la statue du chancelier de l'Hôpital.

ÉLOGE

DE

BLAISE PASCAL.



PRÉFACE (*).

CAL est un de ces génies ex-
rdinaires qui ont plus de droit
tre admiration qu'à notre recon-
sance, et que la nature semble
oir formés que pour étonner les
mes, et déployer à leurs yeux
e sa puissance. L'enthousiasme
nspirent les écrits de cet homme
tre, m'a fait désirer de con-
re sa personne. J'ai voulu lire ce

) On n'a pas cru devoir supprimer
préface, que Condorcet avait mise à
te de l'éloge et d'un choix de pensées
Pascal, parce qu'elle fait, comme
ge même; partie du jugement que
ait cet homme illustre sur l'auteur
bre des Provinciales.

(*Note des Editeurs.*)

qu'ont écrit de lui sa sœur, ses amis, et j'ai vu, avec indignation, qu'ils semblaient affecter de ne rapporter de sa vie que tout ce qu'il avait fait d'indigne de lui (1).

---

(1) Voici ce qu'on trouve dans la vie de Pascal, par madame Perrier :

Un régent de philosophie s'occupe gravement de rechercher avec quelle matière le corps de Jésus-Christ a été formé. Pascal imagine que l'opinion de ce professeur est hérétique, le dénonce et le force de se rétracter.

On voit ensuite Pascal se revêtir d'une ceinture de fer, armée de clous, et il a soin de se l'enfoncer dans la chair, lorsqu'il se surprend avoir quelque plaisir. Il craignait surtout de trouver bon ce qu'il mangeait, et il tâchait d'appliquer son esprit de manière à ne recevoir jamais de sensations agréables.

Si madame Perrier disait qu'elle avait vu une jolie femme, Pascal se fâchait, e

Ces puérilités ne sont pas le seul
ort que le zèle aveugle des amis de

---

rétendait *qu'il ne fallait pas tenir ces iscours devant des laquais ou des jeunes ens, parce qu'on ne sait pas quelles pensées cela peut leur faire naître.* Madame errier se donne beaucoup de peine pour rouver que Pascal était chaste; comme s'il ii eût été possible de ne pas l'être : et une e ses preuves, c'est que peu de temps vant sa mort, Pascal rencontra une jeune ille, aimable et malheureuse, et qu'il respecta sa beauté et sa misère. C'est ainsi que depuis deux mille ans, aucun rhéteur n'a nanqué de louer Cyrus et Scipion de n'avoir as violé leurs prisonnières.

Pascal était parvenu au point de perfection n'aimer personne, et il ne voulait point 'on l'aimât. *C'est une faute,* disait-il, *plus rade qu'on ne croit, que d'aimer un re homme, ou de souffrir qu'on en soit é. C'est faire à Dieu un larcin de la se du monde qui lui est la plus précieuse.* vait, dit-on, autant d'éloignement *pour*

Pascal ait fait à sa mémoire. Cet homme célèbre avait jeté sur le papier les idées qui se présentaient à son esprit. Il s'en trouve un grand nombre qu'il est bien étrange de voir sortir de la même tête, qui avait trouvé le secret de peser l'air, et

---

faire la guerre civile que pour voler sur les grands chemins, ou assassiner le monde; et l'on assure que de *tous les péchés, la guerre civile était celui dont il était le moins tenté.*

Il avait un amour *sensible pour l'office divin*, et surtout *pour les petites heures.*

Il s'était procuré un almanach pour *toutes les menues dévotions qui se pratiquent dans les églises.*

Enfin, cet homme, dont la santé eût été si utile à ses semblables, préférait d'être malade, *parce que*, disait-il, *la maladie est l'état naturel d'un chrétien;* comme si l'état d'un chrétien était de n'être bon à rien.

d'assujettir au calcul les effets du hasard. Ce sont ces pensées que les éditeurs ont rassemblées avec le plus de soin, dans le dessein, non d'en faire honneur à Pascal, mais de donner de la valeur à des misères scholastiques, ou mystiques, en les appuyant du nom de cet homme célèbre.

De telles pensées auraient nui à la réputation de Pascal, et à sa cause même, si quelque chose pouvait leur nuire. J'ai donc cru qu'il serait utile de faire, des pensées de Pascal, une édition nouvelle, où l'on supprimerait beaucoup de ces pensées (1), et où

---

(1) Je doute que ceux qui s'intéressent à la mémoire de Pascal, et même à la religion, puissent regretter beaucoup qu'on ait supprimé les pensées suivantes :

» L'ancien testament contenait les figures
» de la joie future, et le nouveau contient

l'on en ajouterait quelques-unes, que des motifs particuliers avaient engagé

» les moyens d'y arriver. Les figures étaient
» de joie, les moyens sont de pénitence.
» Et néanmoins l'agneau pascal était mangé
» avec des laitues sauvages, *cum amari-*
» *tudinibus*, pour marquer toujours qu'on
» ne pouvait trouver la joie que par l'amer-
» tume.

» Tout ce qui est au monde est concu-
» piscence de la chair, ou concupiscence
» des yeux, ou orgueil de la vie. *Libido*
« *sentiendi*, *libido sciendi*, *libido domi-*
» *nandi*. Malheureuse la terre de malé-
» diction, que ces trois fleuves de feu
» embrâsent, plutôt qu'ils n'arrosent! Heu-
» reux ceux qui, étant sur ces fleuves,
» n'ont pas plongé, n'ont pas été entraînés,
» mais immobilement affermis; non pas
» debout, mais assis dans une assiète basse
» et sûre, dont ils ne se relèvent jamais
» avant la lumière, mais après s'y être
» reposés en paix, tendent la main à
» celui qui les doit relever, pour les

les éditeurs à retrancher dans la première édition. On a trouvé dans les

---

» faire tenir debout et fermes dans les
» porches de la sainte Jérusalem, où ils
» n'auront plus à craindre les attaques de
» l'orgueil, et qui pleurent cependant,
» non pas de voir écouler toutes choses
» périssables, mais dans le souvenir de
» leur chère patrie, de la Jérusalem cé-
» leste, après laquelle ils soupirent sans
» cesse dans la longueur de leur exil!

» La charité n'est pas un précepte figu-
» ratif. Dire que Jésus-Christ, qui est venu
» ôter les figures pour mettre la vérité, ne
» soit venu que pour mettre la figure de la
» charité, et pour en ôter la réalité qui
» était auparavant, cela est horrible.

» La distance infinie des corps aux es-
» prits, figure la distance infiniment plus
» infinie des esprits à la charité; car elle
» est surnaturelle.

» Les faiblesses les plus apparentes sont
» des forces à ceux qui prennent bien les
» choses: par exemple, les deux généalogies

rejetées par les éditeurs ; et cette copie authentique avait été faite sur l'original de Pascal, déposé à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prez.

Un homme de lettres, qui les cultive comme une source de consolation, et non comme un moyen de gloire, m'a permis d'y joindre un éloge de Pascal qu'il a fait, il y a quelques années. Cet éloge, auquel j'ai ajouté quelques notes, me paraît peindre le génie et le caractère de Pascal, beaucoup mieux que sa vie écrite par madame Perrier. D'ailleurs, il a le mérite, bien rare aujourd'hui, de n'être point infecté de l'esprit de parti ; et cela était difficile, en parlant d'un homme qui ne peut être indifférent pour aucun parti. Jansénistes, molinistes, croyants, incrédules, tous virent dans Pascal un défenseur, ou un adversaire.

L'auteur de cet éloge trouve quelques défauts dans le stile des Provinciales, et il a osé le dire. Il serait injuste de lui en faire un reproche : plus un homme a laissé une réputation imposante, plus il est utile d'avertir les jeunes gens des fautes qui lui sont échappées, et c'est pour les jeunes gens qu'il faut écrire. Les hommes du monde ne lisent que pour s'amuser : les gens de lettres cherchent dans les livres des matériaux pour leurs ouvrages. Mais les jeunes gens, dont les opinions ne sont pas encore fixées, dont l'ame se laisse entraîner à toutes les impressions, les jeunes gens, qui n'ont point encore appris à se défier, ni des livres, ni des hommes, prennent, sans s'en douter, les idées, les sentiments des auteurs qu'ils lisent. Ainsi les préjugés, une fois consacrés dans les livres classiques, se

transmettent de génération en génération.

On lit, dans le même éloge de Pascal, que ce pieux philosophe ne croyait pas qu'on pût trouver, par la raison seule, ni une démonstration de l'existence de Dieu, ni une base solide pour la morale. En relisant ses pensées avec plus d'attention, j'ai vu que cela n'était que trop vrai. J'ai craint d'abord qu'il n'y eût du danger à donner à cette opinion l'appui du nom de Pascal; mais plusieurs considérations m'ont rassuré.

Il n'y a point, dans la philosophie spéculative, de dogmes importants qui n'aient été soutenus et combattus par des hommes également célèbres. Ce fait, qu'on ne peut dissimuler, nous montre que ce n'est point par l'autorité, mais par la raison, que ces questions doivent être décidées, et

nous apprend à souffrir, avec indulgence, que l'on ne soit pas de notre avis.

D'ailleurs, si l'opinion de Pascal, sur l'existence de Dieu, semble favoriser les athées, elle est très-défavorable aux déistes, c'est-à-dire, à ceux qui prétendent parvenir, par la raison seule, à la connaissance d'un Dieu, qui veille sur nos actions, et qui, juste d'une justice analogue à la justice humaine, récompense nos vertus, et punit nos crimes. Il semble qu'il faut conclure de là que l'opinion de Pascal ne peut que servir à la religion. La religion n'a rien à craindre des athées. Leur morale a pour règle l'utilité générale des sociétés, et pour motifs l'intérêt que les hommes ont d'être bons, et l'aversion naturelle de l'homme pour causer de la douleur à son semblable. Cette morale parle trop peu

à l'imagination et aux ames communes, pour devenir jamais populaire. D'ailleurs, on accusera toujours les athées de détruire toute morale, et il leur sera toujours impossible de faire à cette objection une réponse satisfaisante, surtout de mettre cette réponse à la portée du commun des hommes.

La morale des déistes, au contraire, est appuyée sur la même base que celle de la religion. Ils offrent les mêmes espérances et les mêmes craintes; l'ame y trouve les mêmes consolations; leur systême a ce caractère imposant de majesté et de grandeur, auquel l'imagination a tant de peine à résister. Leurs preuves, tirées de l'ordre qui paraît règner dans le monde, sont à la portée de tous les esprits; au lieu que pour sentir la force des objections qui attaquent ces

preuves, il faut avoir étudié et même approfondi les sciences naturelles. Enfin, les raisonnements des déistes contre la religion, sont propres à séduire les ames honnêtes et douces: on ne peut pas dire que, fatigués du joug d'une morale austère, ils cherchent à le secouer; et ils n'attaquent les religions exclusives, qu'en parlant de la bonté universelle d'un Dieu, père de tous les hommes, qui n'a dû parler à tous ses enfants que le même langage.

Une autre raison de croire que ce sont les déistes, et non les athées, qui sont vraiment dangereux pour la religion, c'est qu'il y a eu beaucoup d'athées qui ont prétendu qu'une religion, même fausse, pouvait être bonne politiquement, et qui en conséquence se sont conduits avec un zèle plusardent que celui des croyants

les plus convaincus; au lieu que jamais déiste n'a marqué le moindre zèle pour ce qu'il a le malheur de regarder comme une superstition.

L'intérêt de la religion est donc surtout de détruire le déisme, de prouver la nécessité d'une révélation, en montrant que la raison seule ne peut élever l'homme à la connaissance de Dieu.

Quant à l'opinion, qu'il est impossible d'établir sur la raison seule une morale solide, il est clair que, si elle est fondée, la croyance d'une révélation devient nécessaire au genre humain, et que l'utilité temporelle des religions en est une conséquence incontestable.

On sait que M. de Voltaire a examiné quelques-unes des pensées de Pascal. J'espère que cet homme illustre me pardonnera d'avoir joint

ses réflexions aux pensées critiquées par lui, et que j'ai cru devoir conserver. M. de Voltaire est le premier qui ait osé dire que tout ce que Pascal avait écrit n'était pas sublime ; on l'a accusé d'envie, et on a fini par convenir qu'il avait raison. Le sort de ce grand homme a été de devancer son siècle sur tous les points, et de forcer son siècle à le suivre.

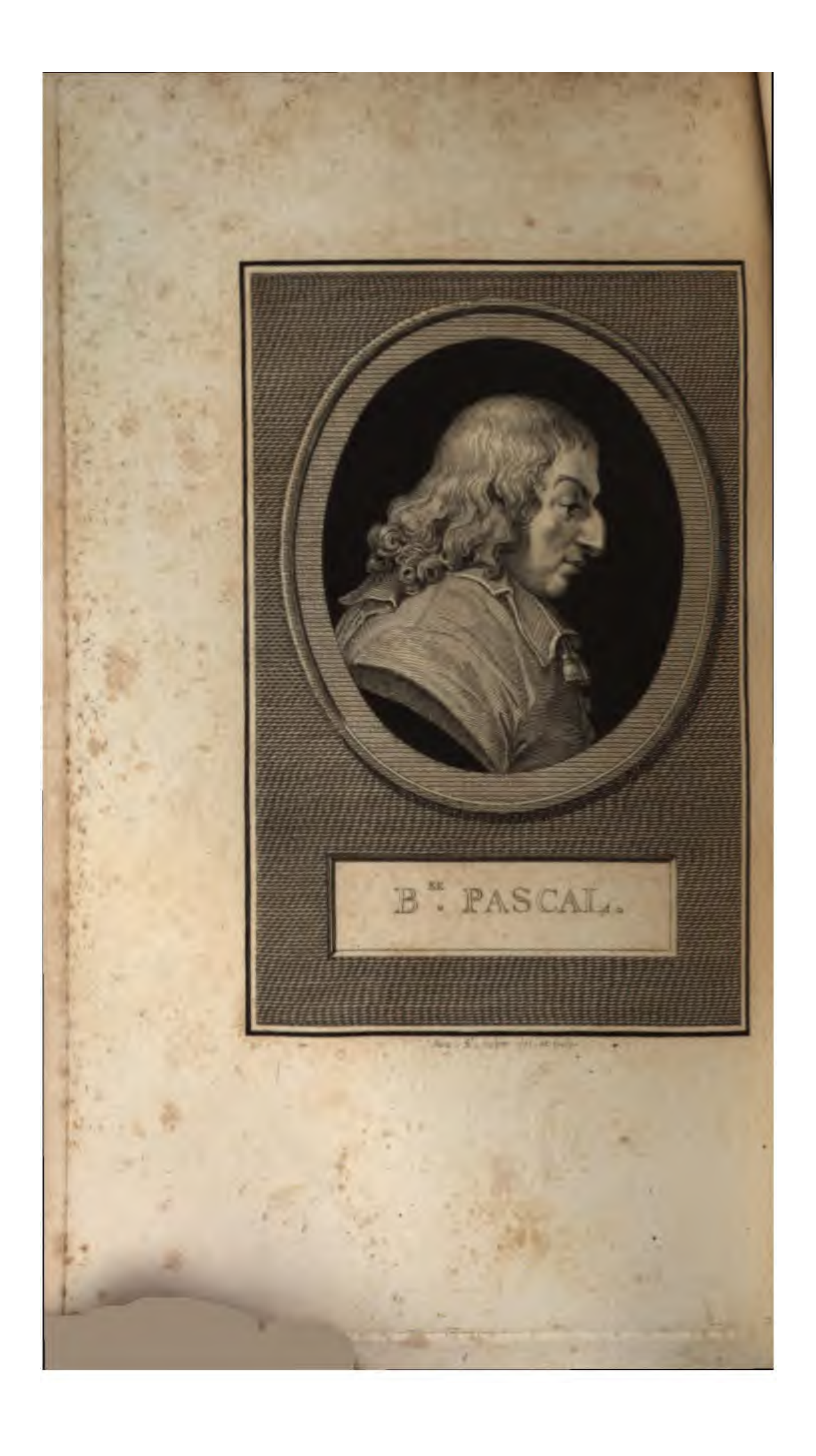
Pascal a prétendu que, pourvu que la religion chrétienne ne fût pas impossible, il fallait la croire, et se conduire comme si elle était vraie, parce qu'il y avait peu à gagner, et beaucoup à risquer en ne la croyant pas. Il s'ensuivrait de cet argument, que s'il se trouvait sur la terre cinq ou six religions, qui toutes menaceraient les non-conformistes de peines éternelles, il faudrait les croire et les pratiquer toutes à la fois, ce qui pourrait

devenir embarrassant. Cet argument suppose encore qu'on est maître de croire ce qu'on a intérêt de croire, cela n'arrive que trop souvent dans la conduite de la vie; mais il n'en faut pas faire une règle de philosophie. La religion chrétienne a tant d'autres preuves, qu'elle doit en rejeter une, que toutes les religions intolérantes et cruelles peuvent employer avec un égal avantage. Ainsi, je n'ai pas craint de placer, à la suite de ce recueil de Pascal, une réfutation peu connue, qu'on attribue à M. de Fontenelle, et où l'on semble reconnaître sa philosophie et son stile.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire.

J'ai parlé beaucoup de moi dans cette préface, sans recourir, ni au pluriel, ni à la troisième personne.

L'usage de supprimer le moi, que l'austérité janséniste a introduit, me paraît plus propre à embarrasser le stile, qu'à montrer la modestie de l'auteur. On ne peut, d'ailleurs, me soupçonner de vanité. Je ne me nomme point; et en parlant de moi, on ne sait pas de qui je parle.


B^SE. PASCAL.

ÉLOGE

DE

BLAISE PASCAL.

BLAISE PASCAL naquit à Clermont, en Auvergne, le 9 juin 1623, d'Etienne Pascal, premier président de la cour des aides, et d'Antoinette Begon.

Etienne Pascal était fort habile en géométrie, et savait sur la physique tout ce qu'on pouvait savoir de son temps. Il ne voulut pas abandonner à des mains étrangères le soin de l'éducation de son fils. Cette négligence si commune suppose, dans un père, bien de l'indifférence, ou bien de la modestie; mais elle est moins nuisible que l'on ne croit communément. Il est probable qu'un homme capable de confier à d'autres le soin d'élever son fils, ne l'aurait pas mieux élevé qu'un étranger. Le jeune Pascal montra, dès son enfance, les dispositions les plus heureuses, et son père, croyant

qu'il serait plus utile à son pays, en formant un grand homme, qu'en exerçant une charge, vint à Paris, et y vécut dans la retraite jusqu'en 1638, uniquement occupé de l'éducation de son fils, et des nouvelles découvertes de la géométrie qu'il cultivait en silence, sans même prétendre à la gloire. Lié avec Fermat et Roberval, il s'unit quelquefois avec eux pour combattre Descartes; mais, respectant un grand homme persécuté, il ne voulut point mêler sa voix à celle de Voétius, et de ces écrivains maintenant oubliés ou méprisés, mais alors écoutés et dangereux, qui ne pardonnaient pas à Descartes le bien que sa philosophie devait faire aux hommes. Etienne Pascal, après avoir combattu Descartes avec honnêteté, voulut devenir son ami; et il le fut jusqu'à la mort de ce grand homme.

Quoiqu'Etienne Pascal eût entièrement renoncé aux affaires, il fut obligé de quitter Paris en 1638. Un de ses amis s'était vu forcé de s'opposer au cardinal de Richelieu, alors tout puissant, et qui savait également violer les formes, ou les faire servir à sa vengeance. Cette résistance de l'ami de

Pascal fut regardée comme un crime, et punie par la prison. Pascal n'abandonna point un ami malheureux; il osa même attester publiquement son innocence; il réfuta la basse calomnie, qui cherche toujours des crimes à ceux qui sont opprimés. Il alla enfin jusqu'à défendre ceux qui avaient eu le même courage que son ami, et qu'on appelait ses complices. La conduite de Pascal fut présentée au chancelier Séguier, comme un attentat contre l'autorité: car le mérite modeste et obscur a encore des ennemis; et Pascal sachant que le plus sûr moyen de suspendre l'activité de la haine, est de soustraire à ses regards l'objet qui l'excite, se retira à la campagne. Il n'y fut pas longtemps : les vices de Richelieu n'étaient pas sans un mélange de grandeur. Souvent petit et cruel dans les tracasseries de la cour et dans ses vengeances particulières, il avait de la hauteur et de la noblesse dans les affaires publiques.

Il ne vit dans Pascal qu'un homme courageux, mais honnête et simple, dont il n'avait rien à craindre, ni pour sa vanité, ni pour sa place. Il le rappela à Paris, et

regardée comme nécessaire. Ainsi, jusqu'à douze ans, on n'avait presque rien appris au jeune Pascal, et de tous les enfants célèbres, le seul peut-être qui l'ait été à juste titre, a reçu une éducation tardive, ou plutôt n'en a point eu d'autre que son génie.

Etienne Pascal avait écarté de son fils tous les livres de géométrie. Ce jeune homme ne connaissait que le nom de cette science, et l'espèce de passion qu'avaient pour elle son père et les savants, parmi lesquels il était élevé. Son père, cédant quelquefois à ses importunités, lui avait donné quelques notions générales; mais on se réservait à lui en apprendre davantage *quand il en serait digne*. Toute l'ambition des enfants est de devenir hommes. Ils ne voient dans les hommes que la supériorité de leurs forces; et ils ne peuvent savoir combien les préjugés et les passions rendent si souvent les hommes plus faibles et plus malheureux que des enfants.

Pour Pascal, devenir homme, c'était devenir géomètre. Tous les moments où il était libre, étaient employés à tâcher de deviner cette science des hommes, dont

avait construites, on verra (1) qu'il n'y a plus de prodige.

Qu'on juge des sentiments que dut éprouver à cette vue un père sensible, qui préférait les mathématiques à toutes les autres sciences, et qui voyait le seul objet de ses soins donner une preuve si certaine de sa passion pour les sciences de combinaison, et d'une sagacité singulière. Dès ce moment, l'étude des mathématiques lui fut permise; et il y fit des progrès si rapides, que quatre ans après il composa un traité des sections coniques assez supérieur à son âge, pour qu'on crût cet ouvrage digne de la curiosité de Descartes. On mandait à cet homme illustre que plusieurs propositions étaient mieux démontrées que dans Apollonius. Descartes qui prétendait, avec raison, que de nouvelles questions demandaient

---

(1) N'est-ce pas trop dire? Un génie aussi singulier que Pascal, n'est-ce pas lui-même un prodige? D'ailleurs, l'auteur de l'éloge, qui paraît très-familiarisé avec les idées de la géométrie, n'est peut-être pas assez étonné qu'un enfant soit parvenu sans secours à acquérir ces idées.

une analyse nouvelle, et qui aurait voulu hâter la révolution qu'elle devait opérer, vit, avec peine, qu'on attachait en France quelque prix au mérite d'avoir démontré, avec un peu plus d'élégance, ce qu'Apollonius avait découvert quinze siècles auparavant. D'ailleurs, le traité des sections coniques pouvait n'être qu'une compilation que le jeune géomètre aurait faite des leçons de son père et de Desargues, et c'est ainsi qu'en jugea Descartes. Il s'obstina à le regarder comme un ouvrage des maîtres de Pascal, où il lui était impossible de distinguer ce qui appartenait à leur écolier.

Pascal était alors à Rouen, où bientôt il se montra digne de sa réputation par une invention brillante, et ce n'était plus l'ouvrage d'un enfant qui donne des espérances. A dix-neuf ans, il conçut l'idée d'une machine arithmétique, et la fit exécuter. On sait que les règles d'arithmétique réduisent, à des opérations techniques, tous les calculs de cette science ; et que l'addition, la soustraction et la multiplication des nombres simples, sont les seules opérations qui restent à faire à l'esprit. Mais la simplicité de ces

opérations devient elle-même un inconvénient. L'esprit se lasse bientôt de ces opérations tant répétées et si monotones; elles ne peuvent ni se passer de l'attention de celui qui les fait, ni la captiver. Une machine arithmétique n'a pas les mêmes inconvénients : toutes les opérations y sont purement techniques, à peu près comme dans la méthode de calculer par les jetons, et dans celle que le Gentil a trouvée chez les Brames, et par laquelle ils exécutent, avec tant de promptitude et de sûreté, les calculs les plus compliqués. Avec une de ces machines, le géomètre, l'astronome feraient eux-mêmes, avec facilité et sans dégoût, tous leurs calculs numériques; et ils seraient dispensés de recourir à la ressource moins sûre et plus dispendieuse des calculateurs subalternes. Ce fut la vue de cette utilité qui arrêta longtemps l'esprit de Pascal sur cette idée, et qui engagea Léibnitz à s'en occuper après lui; mais les machines arithmétiques, proposées jusqu'ici, sont d'une construction trop compliquée et d'un usage trop embarrassant pour être employées. Il faut attendre leur perfection du temps, et

surtout de cette énorme complication des calculs numériques, que le progrès de l'astronomie rationelle rend inévitable, et qui déja nous fait sentir le besoin de nouvelles ressources.

Pascal avait prouvé, dès l'âge de dix-huit ans, les premières atteintes de ces maux, qui le conduisirent au tombeau après plus de vingt ans de souffrances. Il disait que depuis dix-neuf ans il n'avait passé aucun jour sans souffrir. Cependant, son goût pour les sciences était toujours le même; et jusqu'à vingt-cinq ans, ou environ, il y consacra tous les moments de relâche que ses douleurs lui laissaient. Ce fut dans ces intervalles qu'il fit ses expériences célèbres sur la pesanteur de l'air. Elles furent l'occasion de son traité sur l'équilibre des liqueurs; et c'est le premier ouvrage *français* où cette science ait été appuyée sur des principes solides. Galilée avait remarqué que l'eau ne montait pas dans les pompes au delà de trente-deux pieds, et il en conclut que la force, qui la soutenait à cette hauteur, n'était pas une force indéfinie, telle que l'horreur du vide des scholastiques, mais

qu'elle était déterminée et égale au poids d'une colonne d'eau de trente-deux pieds.

Galilée s'arrèta à cette remarque. Il savait cependant que l'air est pesant, et qu'un ballon, rempli d'air, pèse davantage, que lorsque cet air en a été chassé.

Toricelli confirma, par de nouvelles expériences, l'observation de l'ascension de l'eau dans les pompes ; il prouva que cette force élevait l'eau dans les tuyaux inclinés à la même hauteur perpendiculaire ; que le mercure ne montait qu'à vingt-huit pouces, hauteur proportionnelle au rapport des pesanteurs des deux fluides. Le père Mersenne avait été témoin de ces expériences dans un voyage d'Italie; il en rendit compte à Pascal, et vraisemblablement d'une manière assez vague, puisqu'il ne lui dit pas même que Toricelli en fût l'auteur. Pascal les répéta de plusieurs façons, ce qui était important dans un temps où ces premières vérités d'expérience étaient offertes à des hommes remplis de tous les préjugés des philosophes scholastiques : ces expériences furent publiées en 1647. Alors Pascal attribua la suspension des liqueurs à l'horreur limitée du

vide. Il se préparait même à soutenir la possibilité du vide contre Descartes, qui avait déja aperçu que c'était à la pesanteur de l'air qu'était due l'élévation du mercure, et qui même avait indiqué les expériences qu'il fallait faire pour le démontrer. Jamais peut-être l'esprit humain ne fit, en si peu de temps, d'aussi grands progrès que dans cette époque. Trente ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Descartes, que déja Newton avait deviné le secret de la nature qui avait échappé à Descartes, et corrigé les fautes de ce philosophe. L'histoire même des travaux de Pascal nous présente une observation qui prouve à la fois, et combien la marche des sciences fut alors rapide, et combien ceux qui parlent en juges des sciences qu'ils n'entendent pas, s'exposent à se rendre ridicules. Pascal avait reconnu, en 1647, l'horreur du vide pour une cause naturelle; cependant, lorsque le traité de l'équilibre des liqueurs fut imprimé en 1663, les éditeurs, qui, comme tous les hommes, animés de l'esprit de parti, ne veulent pas reconnaître la moindre imperfection dans leurs héros, disent, dans

leur préface, que Pascal n'avait garde de soutenir une doctrine aussi absurde que celle de l'existence du vide. Ils ne pouvaient pas deviner que vingt ans après seulement (en 1687), l'opinion de l'existence du vide reparaîtrait dans Newton avec une nouvelle force; en sorte que s'il n'y a point de preuve convaincante qu'il existe dans la nature un vide absolu, du moins est-on trop avancé maintenant pour croire que des raisonnements métaphysiques puissent en prouver l'impossibilité. Cependant, Pascal apprit enfin que Toricelli avait eu la même idée que Descartes sur la cause de la suspension des liqueurs. Il crut alors devoir s'assurer, par des expériences, de la vérité de ces conjectures. Descartes lui avait proposé de porter un baromètre au haut d'une montagne, et l'avait assuré que le mercure y serait sensiblement plus bas que dans la plaine, parce qu'alors la colonne d'air qui pèse sur le mercure serait devenue plus courte. Pascal, avant de tenter cette expérience, qui demandait des apprêts considérables, en imagina une non moins convaincante. Près de l'extrêmité supérieure

d'un baromètre simple, dont le haut du tube était fermé avec un bouchon, Pascal avait scellé un tuyau coudé, communiquant par la partie supérieure de sa plus petite branche avec le haut du baromètre; la plus haute branche était fermée hermétiquement, et le coude était rempli de mercure, qui se tenait de niveau dans les deux branches, tandis que dans le baromètre il était élevé de vingt-sept pouces au dessus. Ainsi, l'on voyait le mercure de niveau toutes les fois que la colonne d'air pesait ou ne pesait pas en même temps sur les deux surfaces du mercure; au lieu que toutes les fois que l'air ne pesait que sur une des deux surfaces, le mercure s'élevait dans l'autre branche au dessus du niveau.

Encouragé par ce succès, Pascal voulut encore essayer dans sa maison, et sur le clocher de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, l'expérience que Descartes lui avait proposée: il vit qu'elle avait un succès sensible; alors il se détermina, pour achever de lever tous les doutes, à la répéter sur une montagne d'Auvergne, haute de cinq cents toises. Perrier, son beau-frère, l'exécuta d'après

ses instructions ; car l'admiration, qu'inspirait le génie de Pascal, avait subjugué toute sa famille, et il avait fait de tous ses parents des physiciens et des savants aussi facilement que dans la suite il en fit des jansénistes et des dévots. La même expérience réussit à Descartes en Suède, et, dès ce moment, la cause de ce grand phénomène fut connue ; une foule d'effets, et de ces effets qui se présentent journellement, dépendait de cette cause. Telle est la résistance qu'on éprouve en ouvrant un soufflet, dont le tuyau est bouché, l'adhérence d'une clef à la lèvre qui la suce, la cohésion de deux corps polis que l'on veut séparer ; ainsi, cette découverte de la philosophie nouvelle, qui substituait une cause physique et lumineuse aux causes obscures et vagues de la physique ancienne, fut bientôt une connaissance populaire. Bientôt l'ancienne physique devint susceptible de ridicule, et il fut du bon ton de s'en moquer. C'est peut-être ce qui contribua le plus à hâter en France la décadence des chimères de l'école, et le triomphe de la bonne philosophie.

variations du baromètre prédisent souvent celles du temps plutôt qu'elles ne les accompagnent.

Nous n'avons garde de faire à Pascal un reproche de cette erreur, nous la rapportons seulement comme une preuve de la lenteur à laquelle sont nécessairement assujettis les progrès des systêmes fondés sur les faits. Cette lenteur est la source de bien des jugements injustes; ne pouvant suivre la chaîne des progrès insensibles de l'esprit humain, au milieu des erreurs de chaque siècle et des inutilités dont chaque âge embarrasse la philosophie, la plupart des hommes méconnaissent la lente circonspection du génie, et n'admirent que les sophistes éloquents et prodigues de promesses (1).

---

(1) La justice nous oblige d'observer que dans tout ce récit, l'auteur de l'éloge accorde beaucoup à Descartes, tandis que les éditeurs de Pascal lui ont presque tout refusé. Mais on a rapporté dans cet éloge les faits tels qu'ils résultent des lettres de Descartes, et de sa vie écrite par Baillet.

Les savants italiens trouveront sans doute qu'on est ici trop favorable aux deux philosophes français, et peut-être auront-ils raison.

A ces expériences sur les fluides, Pascal joignit des recherches profondes sur la théorie de l'équilibre des liqueurs.

Archimède, qui, le premier des anciens, traita de la théorie des fluides, n'avait considéré que l'équilibre des solides plongés dans un fluide. Il avait déterminé le poids des corps pesés, dans un fluide plus léger, le degré d'enfoncement, où ils restaient en équilibre dans un fluide plus pesant, la force avec laquelle ils tendaient à s'élever lorsqu'on les avait forcés de s'y plonger tout entiers, et la position qu'ils y prenaient relativement à leur figure.

Stevin, mathématicien flamand, paraît avoir prouvé le premier, par l'expérience et la théorie, que les fluides pèsent dans la direction de leur pesanteur, en raison de leur base et de leur hauteur, et qu'ainsi le cylindre et le cône fluide, qui ont une base et une hauteur égales, pèsent également sur cette base.

Pascal démontra la même vérité dans son ouvrage; et il employa de même, et l'expérience et la théorie, dont le concours est si nécessaire, lorsque les sciences ont à

combattre à la fois les préjugés du peuple et les erreurs des savants.

Des deux démonstrations de Pascal, l'une est fondée sur ce principe de mécanique, connu de Toricelli, que si, en supposant un changement dans la position de deux corps liés ensemble, il arrive que leur centre de gravité ne doive pas changer de place, ces deux corps seront en équilibre; ce principe ne s'applique immédiatement qu'à l'équilibre des fluides, pressés par deux pistons de masses proportionnelles à leurs bases; il faut donc, pour l'appliquer à l'équilibre des fluides en général, les considérer comme divisés en canaux, de figure quelconque, à l'extrêmité desquels on suppose que la force des pistons soit appliquée: cette même considération de canaux, de figure quelconque, et supposés en équilibre, a conduit de savants analystes à déterminer en général les lois de l'équilibre des fluides, que d'Alembert a démontrées ensuite d'une manière encore plus directe et moins hypothétique. La seconde démonstration de Pascal est fondée sur l'égalité de pression, et il déduit cette égalité de l'incompressibilité

sciences, et s'était montré le disciple de cette philosophie nouvelle. Sa profonde érudition théologique, une éloquence incorrecte, mais véhémente, abondante, quoique diffuse, une réputation de science et de vertu, qui s'était étendue loin des bornes de l'école, un caractère inflexible, une ame qui, née pour les passions, les avait toutes sacrifiées à celle de dominer sur les esprits, et de soutenir contre les jésuites, ce qu'il regardait comme la cause de sa famille; tout cela le rendait l'ennemi le plus redoutable de *la société* : elle résolut de le perdre. Les ouvrages d'Arnaud, sur les querelles du jansénisme, en furent le prétexte, et la Sorbonne allait le condamner, lorsque ses amis espérèrent arrêter ce corps par la force de l'opinion publique. Cette espèce de tribunal, qui n'inflige point d'autre supplice que le ridicule ou le

---

demeurées un secret entre les mains de leurs inventeurs.

Ce qu'Arnaud avait approfondi, c'était la partie systématique de la philosophie de Descartes, c'est-à-dire, précisément tout ce qui n'en valait rien.

déshonneur, fait souvent trembler les tribunaux les plus redoutables; mais pour armer ce tribunal de l'opinion en faveur du savant, qu'on cherchait à opprimer, il fallait faire entendre à un public frivole ce que c'était que le *pouvoir prochain* et la *grace suffisante*, qui ne suffisait jamais; il fallait rendre ridicule la querelle suscitée à Arnaud, afin de rendre ses juges méprisables et ses ennemis odieux. Le projet était excellent. On en chargea Pascal, et ses premières lettres eurent un succès qu'on n'aurait pu espérer de l'espèce de matière qu'il était obligé de traiter. Cependant, ces lettres ne produisirent aucun effet. Arnaud fut condamné, malgré la voix publique, par des moines docteurs, dont les jésuites avaient rempli la Sorbonne, soit que cette voix n'eût pas eu le temps de se faire entendre, soit qu'elle ait moins de force sur les moines que sur les autres hommes. Pascal crut alors devoir consacrer quelques lettres à la vengeance d'Arnaud; mais il connaissait trop le monde pour croire que l'apologie d'un innocent pût intéresser longtemps; il savait que la sensibilité des hommes se lasse

plutôt que leur malignité ; et la morale des jésuites lui parut propre à servir d'aliment à cette malignité.

Les rapports des hommes entr'eux sont devenus si compliqués, que souvent il se présente des circonstances où la voix de la conscience ne suffit plus pour les guider où leur devoir semble se contredire. Dès-lors, l'homme ignorant et faible, craignant à la fois Dieu et les remords, voulant être honnête, sans pourtant qu'il lui coûte de trop grands sacrifices, a besoin de guides qui puissent lui montrer ses devoirs et en fixer les limites.

Les scholastiques portèrent dans l'examen de ces actions douteuses toute la subtilité de leur philosophie. Au lieu de soutenir cette belle maxime de Zoroastre, *dans le doute, abstiens-toi* (1), ils prenaient plaisir, pour faire briller la finesse de leur

(1) J'ajouterais volontiers à cette maxime : si tu as quelque intérêt à agir, mais si tu n'en as point, agis, de peur que la paresse ou l'indifférence pour le bien, ne soient la cause secrète de ton doute.

dialectique, à combiner des actions qui eussent toutes les apparences du crime, et ensuite à trouver des principes pour les justifier. Comme le but de leurs travaux était, non de faire haïr le crime, mais de décider si telle action était ou n'était pas un péché; si elle devait être punie par l'enfer ou si elle méritait seulement des peines plus légères, ils voulurent tracer, entre le juste et l'injuste, une ligne imperceptible, sans songer que celui qui ne veut s'interdire que ce qui est injuste à la rigueur, est bientôt emporté, par ses passions, bien loin des limites de la morale.

Il paraissait plus aisé de rendre ces casuistes odieux, que de faire rire à leurs dépens; mais ils avaient discuté si doctement les questions les plus niaises (1) et les plus

(1) Par exemple, ils demandent quelle espèce de péché il y a à coucher avec le diable? si le sexe, sous lequel le diable juge à propos de paraître, change l'espèce du péché? Ils répondent que non, mais qu'il y a complication; et ils appellent cette espèce *bestialité*, quoique le diable ne soit pourtant pas si bête : ainsi, lorsque le diable prend la forme d'une religieuse, il y a bestialité,

burlesques; ils avaient donné, avec tant de bonhomie des moyens si plaisants pour trahir la vérité sans mentir, pour imputer à ses ennemis des crimes supposés sans les calomnier, pour les tuer sans être homicides, pour s'approprier le bien d'autrui, sans voler, pour se livrer à tous les rafinements de la débauche, sans manquer au précepte de la chasteté, qu'ils étaient encore plus ridicules que dangereux. Le corps entier des jésuites n'avait point enseigné toutes ces

---

avec complication d'inceste spirituel. Ils demandent si une religieuse, qui donne un rendez-vous à son amant, sur la brèche du monastère, et qui a la précaution de n'avoir hors du couvent que la moitié du corps, échappe par ce moyen au crime d'avoir violé la clôture? si un homme, qui entretiendrait cinq filles, et qui, en reconnaissance de leurs services, aurait promis de dire un *ave Maria* pour chacune, pécherait en accomplissant ce vœu, ou en ne l'accomplissant pas, etc.?

Tout cela est fort curieux, et surtout fort important pour le bonheur de l'humanité. Cependant, c'est ce qu'on a appelé longtemps, et ce que, dans les écoles, on appelle encore la *Morale*.

sottises, mais chaque particulier en avait adopté quelques-unes: heureusement pour le projet de Pascal, que, selon la plupart de ses casuistes, une action que plusieurs docteurs graves regardaient comme indifférente, pouvait être suivie dans la pratique: de là, Pascal en conclut que tous étant des docteurs graves, il n'y avait pas une seule action justifiée par deux casuistes, qui, selon tous les autres, ne dût être regardée comme permise.

Cette maxime générale devenait par là un vaste champ pour le ridicule; et en présentant cette opinion, comme un système adopté par la société des jésuites, il était aisé de la faire passer pour le résultat d'un projet formé de corrompre le genre humain. Ce probabilisme qui a causé tant de disputes, contre lequel on s'est élevé avec tant de force, et dont il était si facile d'abuser, devait peut-être son origine à cette observation très-simple et très-vraie: on ne dispute sur la légitimité des actions, que lorsqu'elles sont presqu'indifférentes. Ainsi, en permettant ces actions, on tendait moins à détruire la morale qu'à guérir des scrupules,

qui, à la vérité, ne produisent pas des crimes, mais qui empêchent d'agir et de vivre. Au reste, quand le probabilisme (1) n'aurait pas été dangereux par lui-même, il le serait devenu par les subtilités des casuistes, qui avaient étendu leurs doutes sur la légitimité de beaucoup d'actions, que le simple bon sens, et la conscience abandonnée à ses mouvements, n'auraient pas hésité à mettre au rang des crimes.

Pascal, en attaquant ces jésuites, si

---

(1) Cette remarque me paraît juste ; si l'on pouvait faire qu'il n'y eût pas de méchants, la morale, qui empêche de faire le mal, serait suffisante ; mais puisque l'on ne peut empêcher qu'il n'y ait des méchants, il faut que les bons agissent ; et toute morale qui tend à les faire rester dans l'inaction, devient dangereuse pour la société. Voilà pourquoi une morale austère, minutieuse, qui, en détruisant les passions, détruit l'activité, me paraît mauvaise. De tous les écrivains français, du siècle de Louis XIV, la Fontaine est le seul qui ait senti combien les passions pouvaient être utiles. Son instinct a devancé la philosophie du siècle suivant. Voyez la fable du philosophe Scythe et du Jardinier.

scandaleux et si sots, eut l'art de placer continuellement le ridicule à côté du crime, sans que l'horreur, que l'un excite, empêchât jamais de rire de l'autre. Par cet art heureux de mêler la plaisanterie à l'éloquence, ses lettres devinrent le livre de tous les états, de tous les esprits, de tous les âges. Les jésuites furent immolés à la risée de tous ceux qui savaient lire.

Toute puissance fondée sur l'opinion est perdue sans ressource, dès l'instant où l'on a pu s'en moquer publiquement, et quelques bonnes plaisanteries peuvent briser les pieds d'argile du colosse le plus effrayant; mais sa chûte peut être lente (1). Tel fut l'effet des Provinciales. Si, cent ans après

(1) L'auteur aurait pu remarquer que les plaisanteries ne font rien contre la vérité. Celles des Cartésiens n'ont pas empêché la gravitation universelle d'être regardée, par tous les gens instruits, comme une loi de la nature. Celles de Despréaux et de Gui-Patin n'ont point empêché l'usage de l'émétique de s'établir : c'est pour cette raison que, malgré des plaisanteries sans nombre, la religion catholique se soutient toujours dans le même état.

la mort de Pascal, les jésuites ont été chassés de France, et bientôt détruits dans toute l'Europe, c'est dans les lettres de Pascal que leurs ennemis ont appris à les haïr et à les mépriser; et que ceux qu'animaient des intérêts particuliers, ont cherché un prétexte pour justifier le mal qu'ils voulaient faire aux jésuites. Lorsque les Provinciales parurent, Descartes était le seul qui eût écrit en français, d'un stile à la fois naturel et noble. Pascal joignit au même mérite celui de la finesse et d'une correction, dont il a été le premier, et pendant longtemps l'unique modèle. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que dans un ouvrage de plaisanterie, sur les matières théologiques, il n'y ait peut-être pas un seul mot de mauvais goût, excepté le titre, *Lettres à un Provincial.* Mais ce titre est l'ouvrage de l'imprimeur, et Pascal a eu soin d'en avertir (1).

(1) Dans les pensées manuscrites on trouve ce passage : « Nul ne dit courtisan que ceux qui ne le » sont pas.... pédant, qu'un pédant : provincial, » qu'un provincial ; et je gagerais que c'est l'impri- » meur qui l'a mis au titre des *Lettres au Provincial.* »

Si on osait trouver des défauts au stile des *Provinciales*, on lui reprocherait de manquer quelquefois d'élégance et d'harmonie ; on pourrait se plaindre de trouver dans le dialogue un trop grand nombre d'expressions familières et proverbiales, qui maintenant paraissent manquer de noblesse (1). La cour polie et délicate de

---

(1) Ce jugement paraîtra peut-être trop sévère. Voici cependant quelques passages qui pourraient le justifier. « Je les viens de quitter sur cette » dernière raison pour vous écrire ce récit, par » où vous voyez qu'il ne s'agit d'aucun des points » suivants, et qu'ils ne sont condamnés de part » ni d'autre.

» De sorte qu'il n'y a plus que le mot de *pro-* » *chain* sans aucun sens qui court risque.

» Mais je vois qu'elle ne fera point d'autre mal » que de rendre la Sorbonne moins considérable » par ce procédé, qui lui ôtera l'autorité qui lui » est si nécessaire en d'autres rencontres.

» Le bon Père se trouvant aussi empêché de » soutenir son opinion au regard des justes, qu'au » regard des méchants, ne perdit pourtant pas » courage.

» Comme je fermais la lettre que je vous ai » écrite, je fus visité par M. N***, notre ancien

Louis XIV ne sentit pas ce défaut ; et l'on voit par beaucoup d'écrits, postérieurs à Pascal, que les auteurs se plaisaient alors à placer dans leurs ouvrages ces tournures

---

» ami, le plus heureusement du monde pour ma » curiosité, car il est très-informé des questions » du temps ; il sait parfaitement le secret des » jésuites, chez qui il est à toute heure, et avec » les principaux. »

J'ajouterai que quand Pascal, après avoir cité un passage des casuistes jésuites, demande sérieusement si ce sont des *Chrétiens* ou des *Turcs qui parlent ? si leurs textes sont des inspirations de l'agneau*, ou des *abominations suggérées par le dragon ?* quand après avoir rapporté, je ne sais quelles sottises du père le Moine, il s'écrie : *Cette comparaison vous paraît-elle fort chrétienne dans une bouche qui consacre le corps adorable de Jésus-Christ ?* quand il fait un long parallèle de *Jésus et du diable* ; quand, pour s'excuser d'avoir plaisanté les jésuites, il rapporte : *Que Dieu le père s'est moqué d'Adam dans le* paradis terrestre, et *qu'au jour du jugement il plaisantera les damnés*, etc. On est obligé de convenir que ces traits ne sont ni d'assez bon goût ni d'assez bon sens. Il ne faut pas accuser notre auteur de manquer de respect à Pascal, en remarquant quelques défauts. Le respect superstitieux, qui ne voit pas les fautes des grands

profanation, l'oblige d'émousser ses plaisanteries, et de les resserrer dans un cercle trop étroit; qu'il parle souvent des hérésies des jésuites sur la grace, avec une chaleur qui ne pouvait échauffer que les théologiens de son parti; qu'enfin, en attaquant la morale relâchée des jésuites, et leur acharnement dans les disputes de jansénisme, il a respecté leur intolérance et leur fanatisme, et qu'il n'a vengé que les jansénistes, au lieu de venger le genre humain. Le plus grand défaut des *Provinciales*, c'est d'avoir été écrites par un janséniste; et si Pascal l'a été, c'est la faute de son siècle.

Les jésuites ont reproché aux *Provinciales* quelques infidélités; mais elles doivent moins être imputées à Pascal qu'aux théologiens qui lui ont fourni des mémoires. Il se serait fait un scrupule d'en avoir la moindre défiance. Ces taches légères, que quelques corrections eussent fait disparaître, ne méritaient pas le bruit qu'en firent les jésuites, et ne les rendaient pas innocents. On doit savoir gré sans doute à ceux qui, en examinant l'ouvrage d'un homme de génie, y observent des défauts; mais ils doivent

ou catholiques ou réformés, il eût élevé un scandale nuisible à tout le chistianisme, et si le zèle des jansénistes leur ordonnait de mettre au jour les scandales des jésuites, la charité leur prescrivait d'étendre un voile sur ceux des autres ordres.

La fureur des jésuites éclata de toutes les manières, dont peut éclater la fureur d'une société de moines.

Pascal fut accablé d'injures grossières auxquelles il répondit par d'excellentes plaisanteries. On rendit aux jansénistes leurs calomnies et même avec usure.

L'auteur des *Provinciales* fut accusé d'hérésie, d'impiété, de sédition : il était peut-être hérétique, mais il n'était ni impie ni séditieux; et ces accusations, qui pouvaient compromettre sa sûreté, firent dire que les jésuites suivaient, dans la pratique, les maximes de leurs casuistes ; enfin, ils portèrent l'aveuglement jusqu'à faire un crime à l'auteur des *Provinciales*, de ce qu'il avait révélé dans ses lettres, des opinions que l'utilité publique devait ensévelir dans le silence : mais si le livre où Pascal ne parlait de ces opinions que pour les combattre

et les rendre ridicules, était encore dangereux, combien donc n'étaient pas coupables ces auteurs contre qui Pascal s'était élevé, et qui avaient sérieusement soutenu ces mêmes opinions? C'est cependant sur ce prétexte que les jésuites sollicitèrent la condamnation des *Provinciales* à Rome, et dans ceux des tribunaux de France, où ils croyaient avoir du crédit. Enfin, ces lettres furent condamnées par l'inquisition de Rome, par le parlement d'Aix et le conseil d'état. Un siècle après, Rome a détruit les jésuites; le parlement d'Aix, en faisant brûler leurs livres, comme les *Provinciales*, et en chassant les jésuites, a pris dans ces mêmes *Provinciales* le motif de ses arrêts (1). Exemple instructif et qui

(1) J'aurais désiré, qu'en applaudissant à la destruction des jésuites, l'auteur se fût élevé contre l'horrible dureté avec laquelle on a traité tant d'individus, la plupart innocents du fanatisme et des intrigues de leur ordre. On a trop oublié qu'ils avaient été des hommes et des citoyens, avant d'être des jésuites; et l'opération, la plus utile à la raison et au bonheur de l'humanité, a été souillée par les emportements de la vengeance et du fanatisme.

montre quelle force a le génie, lorsque dans une nation éclairée, il s'élève contre une puissance qui ne doit sa force qu'à l'erreur et à l'habitude de la craindre. Rien ne prouve mieux l'utilité des lumières et ne donne une espérance mieux fondée, que le temps n'est pas éloigné, peut-être, où les erreurs, qui ont fait si longtemps le malheur des hommes, disparaîtront enfin de la terre (1).

C'est en 1656 que parurent les *Provinciales;* et les questions proposées à Pascal par Fermat, et discutées dans les lettres de ces deux grands géomètres, avaient produit, en 1654, le traité du triangle arithmétique, ouvrage très-court, mais plein d'originalité et de génie.

---

(1) Je crains que l'auteur ne se trompe ici, et que la destruction des jésuites n'ait plus été l'ouvrage du jansénisme que de la raison. Peut-être le genre humain est-il condamné à être toujours esclave des préjugés, et ne fera-t-il que changer d'erreurs. Cela peut tenir à la prodigieuse inégalité des esprits, de laquelle il résulte nécessairement qu'il y aura toujours des opinions que la multitude adoptera sans les entendre.

Les problêmes, dont Pascal y donne la solution, consistent à sommer les nombres naturels, triangulaires, pyramidaux, et à trouver aussi les sommes de leurs quarrés et de toutes leurs puissances. Ces questions, que l'habitude de l'algèbre a rendues faciles, et que Fermat a aussi résolues, ont été traitées par Pascal, selon une méthode ingénieuse et singulière. Il forme des cases dans un triangle équilatéral, en le divisant par des lignes parallèles à chacun de ses deux côtés, et également distantes entre elles. Il place dans les cases les plus voisines de chaque côté les nombres constants, et ensuite, successivement dans chaque case de l'intérieur, la somme de tous les nombres écrits dans la suite des cases qui la précèdent, depuis le sommet de ce rang, jusqu'au terme correspondant à la case qu'on veut remplir. D'après cette formation, on voit que tous les nombres figurés se trouveront successivement inscrits dans ces cases; et puisque chaque case est déterminée par deux nombres, relativement à chaque côté du triangle, un des deux marquera le rang que le nombre figuré

occupe dans la suite à qui il appartient, et l'autre l'ordre qu'occupe cette suite parmi celle des nombres figurés.

Pascal déduit ensuite, de la formation de son triangle, le rapport de chaque nombre, avec celui qui le précède dans les deux rangs qui lui sont supérieurs, chacun par rapport à un des côtés du triangle. Ce rapport une fois trouvé, il applique cette connaissance à la détermination de la somme de chaque suite de nombres figurés, à celle de leurs puissances, à la doctrine des combinaisons, et enfin celle-ci au calcul des probabilités.

Les formules, trouvées par Pascal, conduisent à celles du binome de Newton, lorsque l'exposant du binome est positif et entier. Aussi la découverte de Newton consiste-t-elle principalement à avoir étendu la formule du binome aux exposants négatifs ou fractionnaires, par lesquels Wallis avait appris à exprimer les radicaux et les dénominateurs. Cette considération de Wallis, qui semble d'abord n'être autre chose qu'une manière différente d'écrire ces quantités, a été une des principales causes des grands

progrès de l'analyse moderne ; et l'on peut même dire, en général, que les découvertes qui ont paru plus d'une fois changer la face de cette partie des sciences, n'ont presque jamais consisté qu'à imaginer des notions nouvelles, par lesquelles on pût exprimer, sous une manière simple et susceptible d'être soumise au calcul, une classe très-étendue de quantités, qu'auparavant on ne pouvait exprimer que par des formules très-compliquées. Cette remarque ne doit point diminuer la gloire de Wallis, ni celle de Newton. En effet, si le moyen de déduire des recherches de Pascal, la formule du binome nous paraît très-simple maintenant, il faut observer, qu'indépendamment des progrès de la théorie, l'habitude d'employer l'algèbre a rendu cet instrument d'un usage si simple, qu'il n'y a point de jeune homme qui, après six mois d'étude, ne sache s'en servir avec plus de facilité que Newton ou que Descartes. Pascal n'a considéré qu'un seul cas du calcul des probabilités ; c'est celui où l'on propose de partager en un jeu donné, lorsque les joueurs veulent cesser de jouer, et que la

probabilité de gagner n'est point égale entre eux.

Les principes que Pascal a employés, reviennent à ceux de Huyghens, qui s'occupait de ce calcul à peu près dans le même temps, et il me semble que Pascal les appuie sur des fondements encore moins solides.

S'il était question de donner ici l'histoire de ce calcul, je ferais observer que ces principes ne sont pas incontestables; qu'ils supposent une égalité parfaite entre deux cas essentiellement différents, celui d'un homme qui est sûr de gagner une somme, et celui d'un autre homme qui n'a qu'une petite probabilité de gagner une somme beaucoup plus forte; que, à la vérité, la différence entre l'état de ces deux hommes diminue, si on multiplie le nombre des coups où les deux joueurs feraient entr'eux cette convention; en sorte que le principe, qui fait regarder semblable l'état des deux joueurs, n'est surtout applicable, en aucune manière, au cas où le jeu ne pourrait être joué qu'une seule fois. Cette condition rappelle une application singulière que Pascal fit du calcul des probabilités. Il observa

qu'il y avait une différence infinie entre le sort qui attend les impies, s'il y a des peines éternelles, et le peu qu'ils ont à gagner, s'ils subissent un anéantissement total; et il en conclut qu'il y a un avantage infini à préférer, dans sa conduite, l'opinion de l'éternité des peines, pour peu que la probabilité ne soit pas infiniment petite ; c'est-à-dire, en langage ordinaire, pourvu qu'elle ne soit pas absurde.

On est étonné que Pascal se soit permis, dans une matière si respectable, un raisonnement qu'il est si aisé de prendre pour une plaisanterie; mais il est plus étrange encore que ses éditeurs aient pu le croire sérieux. Les jésuites même, qui avaient commencé par en parler comme d'une dérision impie, finirent par la proposer aux incrédules, comme une raison sans réplique. Un des sectateurs, du parti de Pascal, mais qui n'était pas un Pascal, a fait à cette occasion un ouvrage curieux. Il y soutient qu'il y a des démonstrations d'un autre ordre que celles de la géométrie, et plus certaines encore; l'auteur prétend, par exemple, qu'il est plus sûr de l'existence de la ville

de Rome, que de cette vérité : deux et deux font quatre.

Pascal, tourmenté par une longue insomnie, se permit d'abréger l'ennui de ses veilles, en méditant sur la théorie des cycloïdes. C'est l'excuse que sa sœur donne à cette violation du vœu qu'il avait fait de renoncer aux occupations profanes. Baillet prête à ce travail un motif plus religieux. On croyait alors en France que l'étude des sciences naturelles, et des mathématiques surtout, menait à l'incrédulité; c'était principalement aux géomètres et aux physiciens, à ces hommes qui doivent être les plus difficiles en preuves, que Pascal avait destiné son ouvrage; et il voulait les prévenir d'avance en sa faveur, et leur montrer que celui qui avait entrepris de les éclairer sur la foi, aurait pu les instruire, même sur les objets de leurs occupations.

Roberval et Descartes avaient déja fort avancé la théorie de la cycloïde, celle de toutes les courbes, après les sections coniques, sur laquelle les géomètres avaient le plus travaillé, et celle, sans exception, qui leur a fourni le plus de vérités curieuses,

Wallis et le jésuite Laloubere. Pascal s'était engagé à donner cent pistoles à chaque géomètre qui résoudrait, avant le premier octobre 1657, les problêmes proposés sous le nom de Détouville. Wallis les résolut avant ce terme. Un certificat d'un notaire d'Oxford le prouvait : et Pascal avait même reçu cette solution avant le jour prescrit; mais Détouville exigeait, dans son programme, que la solution fût remise à un notaire de Paris, ou à M. de Carcavi, dépositaire des cent pistoles; et c'est uniquement sur le défaut de cette formalité que le prix fut refusé à Wallis. Laloubere, dont la solution avait été trop tardive, ne pouvait prétendre au prix; mais il avait résolu les problêmes proposés: Pascal ne voulut pas en convenir.

Nous avons dit que son projet, en publiant ces problêmes, était de gagner de l'autorité auprès de ce qu'on appelait alors esprits forts (1). Sans doute il crut que pour

(1) C'est le nom que, dans le siècle dernier, on donnait à ceux qui ne croyaient pas la religion chrétienne, comme si c'était là une preuve de force

l'intérêt de la *bonne cause*, il ne fallait pas qu'un jésuite partageât sa gloire. Quelques fautes de copiste, que Laloubere avait laissées dans le manuscrit envoyé à Pascal, furent le prétexte de cette injustice. Pascal, dans les écrits qu'il publia à ce sujet, eut encore, comme dans les autres querelles avec les jésuites, le secret d'être plaisant, et d'avoir le public pour lui. Peut-être Pascal s'imaginait-il n'avoir été que juste envers Laloubere, et qu'il haïssait trop les jésuites, pour imaginer qu'il pût y avoir, chez eux, de bons géomètres. Il serait cruel d'être obligé de soupçonner Pascal de mauvaise foi; disons plutôt qu'il se laissa entraîner à l'esprit de parti, seule tache qu'il faille

---

d'esprit. Ce mot devenu de mauvais goût, les noms de libertins, d'incrédules, de matérialistes, de déistes, d'athées, ont passé rapidement, et on s'est arrêté à celui de philosophes, ou d'encyclopédistes, dont l'un signifie ami de la vérité, et l'autre coopérateur de l'Encyclopédie; ces mots dureront plus longtemps, parce que, les rendant ainsi synonymes d'incrédules, on peut espérer de trouver le moyen de nuire aux véritables philosophes, et aux savants célèbres qui ont travaillé à l'Encyclopédie.

reconnaître dans cet homme célèbre, et qu'on doit pardonner, surtout dans un siècle où la raison, réduite à quelques disciples isolés et cachés, n'avait point encore de parti. Pour ce qui regarde Wallis, comme il n'était point question de gloire, mais d'intérêt, il est impossible qu'un motif si bas pût animer un homme qui avait dissipé sa fortune en aumônes. Mais ce défi de Détouville avait été une espèce de bravade, adressée aux ennemis des jansénistes, encore plus qu'aux géomètres. L'honneur de ce parti demandait que l'auteur des *Provinciales* n'eût pas de rivaux dans les sciences, et surtout qu'il n'eût pas un hérétique pour rival. Or, quand l'intérêt d'une secte est compromis, on ne peut plus compter sur la justice de personne.

Pascal ne survécut que trois ans à l'impression du traité de *la Roulette*. Il y avait vingt ans que la vie n'était pour lui qu'un supplice ; on trouva, sur des feuilles volantes, le peu qu'il avait pu ramasser des matériaux de son grand ouvrage, quelques pensées sur la méthode géométrique, et des notes informes qui paraissaient avoir

été faites dans le temps de la composition des *Provinciales.* Il y a dans ces notes une pensée d'une vérité frappante, à l'occasion de cette persécution, qui, suscitée par les jésuites contre les Solitaires de Port-Royal, attira à ses auteurs la haine de tous ceux qui cultivent les lettres, de ces hommes chez qui les générations futures vont apprendre ce qu'elles doivent penser, et qui à par là deviennent bientôt les maîtres de l'opinion. *Ils sont bien peu politiques en persécutant Port-Royal*, dit Pascal ; *chacun des Solitaires, une fois dispersés, osera dire ce que la crainte de causer la ruine de Port-Royal l'obligeait de dissimuler.* Que ceux qui se croient intéressés à mettre des bornes à la liberté de penser, apprennent, de cette réflexion, que le seul moyen qui leur puisse réussir est de protéger les sociétés savantes, et de laisser à ces sociétés assez de liberté pour que ceux de qui le génie est à craindre, puissent désirer d'y occuper une place.

Je m'arrêterai peu aux pensées sur la méthode de démontrer, selon Pascal, que hors de la géométrie il n'y a point *de*

véritables démonstrations. En cherchant ce qui donne à la géométrie cet avantage, on voit qu'elle n'emploie aucun terme qu'elle ne l'ait défini, que jamais le sens de ce terme ne varie, et qu'ainsi on peut dans chaque proposition, en substituant à chaque terme sa définition, parvenir à des propositions évidentes par elles-mêmes, et à des notions simples, qu'il ne faut plus ni prouver, ni définir. Sans cela, on tomberait dans une fausse subtilité, qui deviendrait une nouvelle source d'erreurs. Cette méthode est applicable aux sciences même de faits; parce qu'alors une propriété donnée par l'expérience, ou un fait observé, y tient lieu des notions simples, des propositions évidentes par elles-mêmes, qui ne doivent plus être ni définies, ni prouvées.

Si l'application de cette méthode est facile dans presque toutes les sciences naturelles, elle devient difficile dans les sciences morales, parce que la plupart des termes de celles-ci sont employés, dans l'usage ordinaire, avec un sens vague et confus, et qu'il faut, après en avoir fixé le sens, veiller toujours à ce qu'il n'arrive jamais de les

employer dans le sens vulgaire. Mais il est temps de venir à ce qui a mérité à Pascal le nom de philosophe, et augmenté encore la réputation de l'écrivain des *Provinciales*, je veux dire à ses *Pensées sur l'homme*.

Pascal croyait que les preuves de l'existence de Dieu, tirées des considérations métaphysiques, ne donnent de l'Être-suprême qu'une connaissance inutile à la morale. Il croyait que les preuves que l'on déduit de l'ordre du monde, quelqu'imposantes qu'elles soient par elles-mêmes, quelque force qu'elles aient sur les bons esprits, ne sont pas suffisantes contre des athées endurcis, qui peuvent y opposer avec quelque avantage et le désordre apparent du monde, et ces phénomènes, dont l'ordre ou le désordre nous échappe, et dont le nombre est immense, eu égard au petit nombre d'objets dans lesquels l'ordre a pu nous frapper. Pascal ne se flattait pas de pouvoir résoudre ces difficultés; et l'eût-il pu? il ne s'en fût pas occupé : ce n'aurait été que livrer aux disputes des gens instruits et des philosophes, une vérité dont la croyance est nécessaire à tous les hommes. Il crut donc

qu'il fallait chercher des preuves d'un autre genre, et il pensait de même sur les preuves historiques de la religion chrétienne. Il restait toujours, selon lui, des objections assez fortes pour rendre impossible la conviction de tout homme dont le cœur ne sentirait pas qu'il a besoin d'un Dieu.

C'est dans la connaissance de l'homme qu'on doit trouver ces preuves palpables, et qui doivent parler au cœur de tous les hommes. Pascal s'était souvent plaint, dans ses profondes spéculations géométriques, de ne pouvoir faire partager à personne l'intérêt qu'elles lui inspiraient. Quand il se mit à étudier l'homme, il trouva qu'il y avait encore plus de gens qui étudiaient la géométrie, qu'il n'y en avait qui s'étudiaient eux-mêmes. Il fut aisé à Pascal de prouver combien l'homme est faible et corrompu; peut-être il eût été plus philosophique de chercher comment il l'est devenu, puisque c'est le seul moyen d'apprendre ce qui pourrait le corriger. Mais Pascal attendait tout de la religion, et il ne voulait que bien convaincre les hommes de leur faiblesse, et surtout la leur faire fortement sentir. Selon

Pascal, l'homme est tellement soumis à l'empire de l'habitude, que ce qu'on nomme nature, n'est peut-être *qu'une première coutume*.

L'homme est faible et vain à la fois, parce que sa faiblesse lui faisant éprouver à chaque instant le besoin qu'il a des autres, il veut leur donner une opinion de sa force: toutes les folies, toutes les inconséquences qu'on lui reproche, sont les conséquences nécessaires de sa faiblesse ou de sa vanité: les marques extérieures de respect sont toujours, en dernier ressort, un hommage que la faiblesse rend à la force, ou réelle, ou imaginaire; et moins elle est réelle, plus elle attache de prix aux marques extérieures, plus elle se distingue par des ornements ou des cérémonies. Ainsi, *les magistrats de justice, les médecins*, les docteurs qui doivent la vénération publique, non à leurs *connaissances* réelles, mais à l'*opinion qu'on en a*; ainsi, toutes les puissances qui ne doivent qu'aux erreurs de l'imagination l'idée qu'on a de leurs forces, sont jalouses à l'excès de leurs étiquettes et de leurs ornements; tandis que la *milice* les dédaigne

parce qu'elle sent combien sa force est réelle.

Si l'opinion, c'est-à-dire, la croyance de la multitude, est la reine du monde, c'est parce qu'elle dirige la force qui réside dans le plus grand nombre : *Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. La justice change selon les pays. Ce qui est juste sur le bord d'un fleuve, est injuste de l'autre côté :* et cette instabilité est encore un effet de la faiblesse humaine; *car il fallait que la justice fût unie à la force pour conserver la paix, qui est le souverain bien. On sait facilement où est la force, l'on ignore où est la justice; et il est plus aisé de faire dire que ce qui plaît à la force est justice, que d'assujettir la force à céder à la justice. La justice n'a donc été, chez les différentes nations, que l'expression de la volonté du plus fort. Ainsi, il ne faut pas dire au peuple que ses lois sont injustes; car il est quelquefois nécessaire de le tromper; il ne faut pas même lui dire qu'il doit obéir aux lois, parce qu'elles sont justes; il n'aurait qu'à vouloir les examiner : il faut lui dire qu'il*

doit leur obéir, parce qu'elles sont établies; car il faut surtout éviter les séditions. Ainsi, le sage doit parler comme le peuple, en conservant cependant *une pensée de derrière.*

Si l'homme soumis de toutes parts à l'empire de la force, rentre ensuite en lui-même, il y trouve d'autres preuves de sa faiblesse; s'applaudira-t-il d'avoir fait le destin des états? *Un grain de sable, placé dans l'urètre de Cromwel, a décidé du sort de l'Europe, et si le nez de Cléopatre eût été plus court, la face de la terre eût été changée.* S'enorgueillira-t-il de la force de son esprit? Le bourdonnement d'une mouche l'empêche de penser. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, *chassez cet insecte importun qui trouble cette puissante intelligence, qui gouverne les villes et les royaumes.* Sera-ce de la connaissance de la vérité? Placé entre deux infinis en grandeur et en petitesse, et tous deux également incompréhensibles, ne trouvant qu'ignorance à chaque pas qu'il veut faire dans l'étude de la nature; entouré partout ailleurs d'obscurité et de contradictions, il ne reste donc à l'homme

de science réelle que la géométrie; et dans cette science même, il voit devant lui une immensité de vérités que jamais la race humaine ne peut épuiser, quelle que soit sa durée; et derrière lui, des principes qui le ramènent à une métaphysique impénétrable. Cependant, loin d'être abattu sous tant de faiblesse, cet être misérable semble sentir que ce n'est point là son état naturel; il cherche à en imposer à ses semblables, par une fausse idée de sa force, et à se rendre maître, par l'opinion, de la force réunie de plusieurs. Il cherche à s'en imposer en s'efforçant de se distraire de lui-même; de là naissent en lui l'amour des plaisirs et la vanité; tout son bonheur, toute sa force se fondent sur l'erreur, et c'est la source de cette haine contre la vérité, fruit nécessaire de l'amour-propre.

Nous ne pouvons souffrir le bien qu'on nous fait en nous avertissant de nos défauts. Aussi la société n'est-elle qu'un commerce de fausseté et de dissimulation. On *se brouillerait avec son meilleur ami, si on savait ce qu'il pense de nous, ou ce qu'il en dit, lorsqu'il en parle sans prévention;*

et il n'y aurait pas *quatre amis dans le monde, si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres.*

Plaignons Pascal d'avoir assez peu senti l'amitié, pour croire qu'on peut juger son ami sans prévention, et de n'avoir connu des erreurs des hommes que celles qui les divisent, et non celles qui font qu'ils s'aiment davantage. Les éditeurs n'ont point imprimé la pensée que nous venons de citer; elle aurait donné une trop mauvaise idée des amis de Pascal.

Ce mépris profond que Pascal sentait si fortement pour la bassesse et la fausseté humaine, il voulait l'inspirer à l'homme pour l'homme même. C'est là ce qu'il voulait opposer au sentiment que l'homme a de sa grandeur. En montrant ainsi, dans un contraste effrayant, tant de grandeur avec tant de bassesse, en faisant observer que l'ordre des sociétés n'est fondé que sur notre faiblesse et sur nos vices, que nos découvertes sublimes dans les sciences nous ont laissé toute notre méchanceté, que nos actions les plus sublimes sont corrompues par le désir qu'elles soient connues, que le

sentiment du juste et de l'injuste, si général et si prompt, n'en est que plus propre à nous égarer, et ne peut être assujetti par la raison à une règle invariable et solide; Pascal espérait faire sentir à l'homme qu'il est sous la main d'un être tout puissant qui l'a créé pour un état de grandeur, mais qui le punit; et lorsque, sentant le poids de cette main toute puissante, notre ame, accablée de l'idée de la grandeur de son Dieu, et de sa propre faiblesse, aurait cherché, avec crainte et avec amour, dans le sein de ce Dieu, des connaissances et des consolations que la nature n'avait pu lui donner, alors Pascal lui aurait présenté la religion chrétienne, dont elle aurait embrassé avec ardeur l'économie toute miraculeuse et les consolations surnaturelles.

Tel était le projet de Pascal; son ouvrage devait être également éloigné de la méthode sèche et fatigante de Charron et de la liberté de Montaigne, plus propre à délasser l'esprit et à l'inviter à chercher en lui-même les vérités qu'on lui indique, qu'à le forcer à croire une vérité dont on veut le convaincre. Le stile devait être celui de la

pensée de Pascal, *la nature, qui seule est bonne*, disait-il, *est tout-à-fait familière et commune*, et l'on peut juger, par ce qui nous reste de ses pensées, que le stile de son ouvrage eût été conforme à cette règle. Les pensées énergiques et fortes y sont exprimées par des mots communs; et ce qui blesserait dans un homme, qui aurait moins de génie et de goût, devient, dans Pascal, piquant et sublime. Il n'a pas songé à l'harmonie; mais ses phrases ont une gravité, et, quelquefois même, une espèce d'aspérité convenable à l'austérité de son sujet. Jamais on n'a démêlé, avec plus de finesse, tous les détails de la corruption et de la vanité. Jamais on n'a su fouiller avec tant de profondeur dans le cœur de l'homme, et jamais un mépris plus froid et mieux exprimé n'a montré la supériorité du génie qui a su pénétrer sa propre misère.

Ces pensées n'ont pas été toutes imprimées. Les amis de Pascal en ont fait un choix dirigé malheureusement par les vues étroites de l'esprit de parti. Il serait à désirer qu'on en fît une nouvelle édition, où l'on imprimerait plusieurs de ces pensées qui ont été

supprimées, soit par une fausse délicatesse pour la mémoire de Pascal, soit par politique; mais il faudrait en retrancher un plus grand nombre, que les dévots éditeurs ont publiées, tout indignes qu'elles sont de Pascal.

S'il m'était permis de hasarder mon opinion sur le projet de cet homme célèbre, je dirais que ce projet me paraît digne de son génie. Persuadé de la vérité de la religion chrétienne, son but était moins de la prouver, que de la faire croire. Il ne faisait pas à la nature humaine l'honneur de penser que, dans les sciences morales, où l'intérêt, les passions, l'amour de la vertu même, se mêlent à nos jugements et les corrompent, on pût attendre de la raison seule la chûte des erreurs; il croyait que, dans les sciences naturelles même, la vérité ne triomphe qu'avec une lenteur extrême, lorsque les causes morales n'en accélèrent point les progrès (1).

---

(1) Pascal a dit lui-même, qu'il n'y a de véritables démonstrations qu'en géométrie : donc dans toutes les autres sciences, il restera toujours un

Ainsi, Pascal, convaincu que les vérités morales ne germent que dans une terre bien préparée, crut qu'il fallait n'offrir qu'à l'homme effrayé de sa faiblesse et tourmenté des terreurs de l'avenir, ces preuves de la vérité du christianisme; selon lui, des esprits plus calmes n'en seraient frappés que trop faiblement; peut-être même ils négligeraient, ou dédaigneraient de les examiner (1).

---

fondement au doute; donc on ne peut jamais être sûr de convaincre, toutes les fois que le doute favorisera nos passions, nos erreurs, ou seulement notre paresse. Voilà pourquoi ceux qui veulent influer sur les opinions des hommes, sur la morale, la politique, etc. doivent imiter Pascal, Montesquieu, Voltaire, et disposer ceux à qui ils présentent la vérité, à se passionner pour elle. Il faut séduire les hommes pour les rendre raisonnables.

(1) Ceux qui aiment la religion, doivent bien regretter que Pascal n'ait pas rempli son projet. Les nombreux apologistes, que la religion chrétienne a eus dans ce siècle, comptant sur la bonté de leur cause, ont trop négligé les moyens humains. En vain un livre contient-il les raisonnements les plus forts : pour qu'il soit utile, il faut qu'on le puisse lire. Pourquoi s'obstiner à combattre

Cette méthode d'aller à la raison, en ébranlant d'abord l'imagination, n'a qu'un

---

les idées de tolérance, d'humanité, de bienfaisance universelle, qui sont dans le cœur de tous les gens de bien? Pourquoi affecter tant de mépris pour ces sciences physiques, qui ont donné à l'homme tant de ressources à opposer aux rigueurs de la nature?

Pascal méprisait les sciences; mais les successeurs de Pascal ont-ils le même droit que lui? Surtout il ne fallait pas dire que l'amour des sciences naturelles est un indice d'irréligion; cette assertion, injurieuse à la religion même, est combattue par de grands exemples, que ceux qui osent la faire, sont eux-mêmes obligés de respecter.

La première chaire de physique expérimentale, établie en France, est due en grande partie aux soins de M. le cardinal de Rochechouart; et l'estime qu'il fait des sciences naturelles, a seule empêché l'étude de la physique d'être abolie dans le collège de sa ville épiscopale. Il n'y a qu'un seul collège en France où les jeunes gens puissent recevoir une éducation raisonnable, où ils n'apprennent que ce qu'il est utile de savoir; et ce collège est l'ouvrage de M. l'évêque de Rhodez. Il ne fallait pas se fatiguer à prouver que les plus grands hommes de ce siècle sont ennemis du christianisme: ce peut être un bon moyen de leur nuire; mais sûrement

inconvénient, terrible à la vérité : c'est que l'homme intimidé, qui cherche un appui dans la religion, doit naturellement se jeter dans les bras de celle dont l'habitude de son enfance lui cache les absurdités et les inconséquences; aussi cette méthode est-elle surtout propre à raffermir en général les hommes dans leur religion, fausse ou vraie. Mais le but principal de Pascal était de ramener au christianisme les incrédules élevés dans son sein, et il suffirait de leur faire sentir vivement les horreurs du doute, et la paix qui accompagne une foi soumise, afin que, fatigués de leur incertitude, ils se rendissent moins difficiles sur les preuves de la religion chrétienne. D'ailleurs, le christianisme doit à ses nombreux ennemis, et à la supériorité de lumières qui règne dans les pays chrétiens, l'avantage d'être la seule religion qui puisse parler de ses preuves. Les autres règnent sur des peuples abrutis

---

c'est une fort mauvaise preuve de la vérité de la religion. Enfin, il fallait ne jamais permettre que la cause de Dieu fût défendue par des échappés de Bicêtre, et que .... succédât à Pascal.

et crédules, et leurs ministres n'ont jamais connu d'autre manière de raisonner, que de menacer au nom du ciel, d'ordonner des pratiques et d'inventer des miracles : ainsi, l'homme, convaincu du besoin d'une religion, et qui cherche la véritable, sera plus naturellement porté vers celle dont les sectateurs ont daigné raisonner. Enfin, Pascal, fortement convaincu de sa religion, croyait que pour la faire embrasser à l'univers, il suffirait d'inspirer aux hommes le désir violent et durable de n'être point trompés sur cet objet.

Un tel ouvrage, écrit avec une éloquence forte et passionnée, eût été sans doute utile au christianisme; il eût encore servi à rendre en général les hommes religieux. Cela même devait être un grand avantage aux yeux d'un philosophe, qui ne voyait dans la morale humaine aucune base fixe sur laquelle on pût appuyer la distinction du juste ou de l'injuste.

La nature de l'ouvrage que Pascal méditait, la réputation de sainteté unie à celle du génie, l'adoration d'un parti, les clameurs de l'autre, tout inspira pour ces

trop tôt de lui rendre, en l'éclairant, le courage de devenir meilleur et plus heureux (1).

Nous avons une vie de Pascal écrite par sa sœur : on y chercherait en vain les mots profonds ou fins qui devaient échapper souvent à l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*; on y trouvera encore moins le caractère de cet homme illustre; cette vie est l'ouvrage d'une dévote janséniste, plus occupée de prouver que son frère était un saint, que de faire connaître un grand homme.

---

(1) Espérons donc; mais j'ai peur que l'auteur ne se trompe encore ici. Je suis mal; mais pour être mieux, il faudrait commencer par me mettre plus mal encore : et ce mieux est-il donc si sûr? Voilà ce que peuvent se dire tous les hommes. Voilà ce qui retient dans l'avilissement et la misère ceux même qui osent envisager les moyens d'en sortir.

Sans doute l'homme souffre quand il voit souffrir un autre homme; mais que peut produire ce sentiment affaibli par l'habitude, par la dissipation, depuis que, dans nos grandes sociétés, les hommes sont devenus des machines, dont on calcule le produit, et que nous avons trouvé l'art infernal de composer nos plaisirs des larmes et des souffrances de nos semblables?

Il paraît qu'il était peu sensible; du moins sa sœur admire ce parfait détachement de tout lien profane, qui rendait son frère indifférent aux soins qu'elle lui prodiguait pendant sa longue et cruelle maladie. Il ne pleura point la mort de sa sœur, religieuse de Port-Royal, qui avait terminé une vie sainte par une fin digne de sa vie. On a de lui une lettre de consolation sur la mort de son père, adressée, sans doute, à quelqu'une de ses sœurs ; et cette lettre est plutôt un sermon, que l'épanchement d'une ame abattue par une perte si grande et si irréparable. On est si étonné, en lisant cette lettre, que, sur un sujet qui lui offrait tant de réflexions touchantes ou profondes, Pascal ait pu trouver tant d'idées mystiques, qu'il assure modestement être bien supérieures à tout ce que Sénèque ou Epictète ont dit sur la mort.

Cependant, un héros ou un philosophe, dans le malheur, peuvent lire Sénèque avec fruit : et Pascal ne peut apprendre à mourir qu'à des religieuses (1).

---

(1) Il y a plus de rapport entre la manière dont

Pascal était bien éloigné de cette haine pour la vérité, qu'il reprochait si fortement à la vanité et à la faiblesse humaine. Il souffrait sans peine qu'on l'avertìt de ses défauts et de ses fautes; douceur au reste, qui n'est jamais bien méritoire dans ceux qui ont de petits défauts et de grandes qualités.

C'est à lui que les jansénistes ont dû l'usage de ne jamais parler de soi qu'à la troisième personne, et de substituer partout *l'on* au *moi;* comme s'il n'y avait pas bien plus de véritable modestie à parler de soi avec simplicité, qu'à chercher des tournures pour avoir l'air de n'en point parler. C'était surtout à la vanité des auteurs que Pascal imposait cette loi : il ne pouvait souffrir qu'on dìt *mon discours, mon livre;* et il disait assez plaisamment à ce sujet : *que ne disent-ils notre discours, notre livre, vu*

Pascal considérait la mort, et les idées des stoïciens, que lui-même ne le croyait peut-être; selon lui, la mort nous réunit à Jésus-Christ; selon les stoïciens, elle nous réunit à l'ame du monde. C'est au fond la même idée; mais quelle différence dans les conséquences qu'ils en tirent!

l'enfant d'un homme qu'il logeait chez lui par humanité, fut attaqué de la petite-vérole. Il fallait que l'un ou l'autre fût transporté, parce que Pascal avait besoin du secours de sa sœur, qui eût craint, pour ses enfants, la contagion de la petite-vérole. Une opinion bien ou mal fondée faisait regarder ce transport comme dangereux pour l'enfant; Pascal voulut donc avoir la préférence, et il sortit de chez lui, quoique malade lui-même, et épuisé par de longues douleurs. Il jugea, entre cet enfant et lui, comme un homme qui ne voyait pas de différence entre des hommes tous enfants d'un même père.

Le caractère naturellement vif et impa-

La véritable vertu consiste à faire, de toutes ses facultés, l'emploi dont il résultera le plus de bien pour les hommes. Il est des vertus pour tous les degrés d'esprit, comme il en est pour tous les états. La vertu d'un homme de génie ne doit pas plus être celle d'une sœur d'hôpital, que la vertu d'un roi ne doit être la vertu d'un moine; et T.... se fût rendu aussi coupable en refusant d'administrer un grand empire, que tant d'autres ont pu l'être en ne refusant pas.

tient de Pascal avait été aigri par la douleur et par une mélancolie qui altérait même sa raison. Mais ces écarts étaient courts, et il se hâtait de les réparer par son repentir et ses excuses. Les derniers mois de sa vie furent remplis de souffrances, auxquelles on ne peut comparer que la résignation avec laquelle il les supporta. Il y succomba le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans, deux mois.

On a opposé avec force l'exemple de Pascal à ceux qui semblent avoir relégué, chez des femmelettes, la foi et les vertus purement religieuses.

Pascal non-seulement croyait les dogmes avec soumission; mais il pratiquait la morale chrétienne jusqu'au scrupule. Il s'accablait de mortifications, de macérations même, comme si la nature ne lui avait pas donné des maux assez cruels. Il portait une ceinture de fer, dont il s'enfonçait les pointes dans la chair, lorsqu'il ne pouvait se défendre de quelques mouvements d'orgueil, seul péché qu'il pût commettre; sa chasteté n'était ni celle d'un homme que l'habitude de méditer sur de grands objets éloigne des

idées voluptueuses, ni celle à laquelle ses douleurs et sa faiblesse l'avaient condamné; mais cette chasteté, qu'un mot effarouche, qu'une seule pensée inquiète, et qui est aux yeux du monde une petitesse plutôt qu'une vertu. Voilà ce qu'on a répondu souvent à ceux qui osent parler avec mépris de la foi, ou des vertus qu'elle enseigne, et qui ne sont pas celles de la nature. Mais la longue mélancolie de Pascal ôte à cette réponse un peu de sa force; et d'ailleurs il n'y a rien d'extraordinaire, d'absurde même dans les opinions ou dans la conduite, qu'on ne trouvât à justifier par l'exemple de quelques grands hommes.

Nous avons parlé de deux sœurs de Pascal, et de Perrier, son beau-frère, qui exécuta les expériences du Puy-de-Dôme. Une des filles de Perrier fut guérie à Port-Royal d'une manière qui fut regardée miraculeuse par les jansénistes.

Cette secte, qui avait Pascal et Arnaud pour chefs, faisait alors des miracles : depuis elle n'a plus produit que des convulsions. La guérison de mademoiselle Perrier fut opérée à Port-Royal, dans le temps

Si l'attachement de Pascal au parti janséniste fut inébranlable, sa docilité pour les docteurs de cette secte ne fut point aveugle. Avec un esprit trop conséquent,

---

Theologiæ christianæ principia mathematica, prétend, d'après un fort beau calcul sur la loi, selon laquelle décroissent les motifs de crédibilité, qu'il n'y aura plus, en 3150, de motifs raisonnables de croire la religion chrétienne. Il en conclut, qu'alors il n'y aura plus de foi sur la terre, et que le monde finira. Craig s'imaginait, apparemment, que les hommes ne croyaient jamais que sur de bonnes raisons.

Un compatriote de Craig (Pierre Péterson) a résolu le même problême; mais il assigne une autre loi au décroissement des motifs de crédibilité, et il prétend que c'est vers 1789 que la religion chrétienne cessera d'être croyable. Il en conclut, comme Craig, la fin du monde; et ce qui le confirme dans son opinion, c'est que la comète de 1661 doit reparaître vers la même époque.

Son ouvrage a été imprimé à Londres en 1701, sous le titre *Animadversiones in Joannis Craig principia mathematica*. Au reste, ce ne sont point les seuls savants qui se soient amusés à prédire la fin du monde. Mais depuis qu'un célèbre ministre luthérien, du seizième siècle, a eu le malheur de

pour être bon sectaire, il avait un caractère trop ferme et une ame trop sincère pour approuver la politique des jansénistes; s'obstinant à ne vouloir ni abandonner leurs opinions, quand le pape les condamnait, ni avouer qu'ils n'étaient pas d'accord avec le saint-siège, ils montraient, dans leur conduite, une subtilité et une souplesse qu'un zèle bien pur ne pouvait approuver. Les jésuites se flattèrent d'établir, sur le bruit de quelque réfroidissement survenu entre Pascal et Port-Royal, que Pascal avait abjuré le jansénisme, et désavoué les *Provinciales*. Un jésuite fit même imprimer une déclaration du curé, qui avait vu Pascal dans ses derniers moments; mais les jansénistes, qui avaient un si grand intérêt à conserver le nom de Pascal, répondirent avec tant de hauteur, que les jésuites

---

survivre à l'époque de sa prédiction, ses successeurs ont eu soin d'en fixer une, à laquelle les prophètes ne puissent atteindre. Ceux même qui sont jaloux de leur gloire, auprès de la postérité, ne manquent pas de reculer cette époque à plusieurs milliers d'années.

n'osèrent plus citer cette déclaration, qui n'a servi qu'à augmenter la liste des fraudes pieuses.

La réputation de Pascal, après sa mort, fut si grande, le nom imposant de défenseur de la religion, contre les incrédules, fut répété avec tant d'avantage, les gens de lettres, français ou étrangers, se réunirent pour l'admirer d'une voix si unanime, que les jésuites même furent en quelque sorte forcés de respecter sa mémoire. Maintenant qu'ils ne sont plus, que le parti janséniste, soutenu par quelques hommes de mérite, que les jésuites avaient eu la mal-adresse de se rendre contraires, va être anéanti avec eux, le nom de Pascal survivra seul à ces querelles, parce que, de tous ceux qu'elles ont agités, lui seul a eu un véritable génie, et qu'elles n'ont pu l'absorber tout entier. Les *Provinciales* et ses *Pensées*, l'ont placé au rang des hommes éloquents et des grands écrivains (1); son nom, lié

(1) L'auteur de l'éloge aurait dû avertir les jeunes gens que le stile des pensées de Pascal est souvent obscur, incorrect, sans harmonie, et

pour être bon sectaire ... trop ferme et une a... approuver la politi... ...ment tinant à ne vou... ...ain. opinions, quan... on en trouve avouer qu'ils ... e: le plus grand saint-siège, ... araitre naturel et duite, une ... annoncer qu'on veut zèle bier ... faire admirer. Il faut jésuites ... t pour nous un ami qui de qu... s pensées, qui se laisse aller Pasc... à l'impression de ses idées, ou jur... ment de son ame. Pascal sert lui-c... l'exemple que cette espèce d'abandon ...lut ni la correction du stile, ni la force ... pensées. Il appartenait sans doute à Pascal d'être législateur dans un art où il avait mérité le premier d'être un modèle; mais

que Pascal y est, à la fois, un homme très-éloquent, et un mauvais modèle d'éloquence. On peut dire la même chose de Corneille et de Bossuet. Quiconque tenterait d'imiter ces hommes célèbres, sans avoir un génie de la même trempe, n'imiterait que leurs défauts, et ne parviendrait qu'à se former un stile ridicule.

n'est-il
le goût
ait pu
d'expre
d'admi

(1) « (
» dire
» cinal
» raiso
» la g
» Ma
» qu
» c'e
» et

omme, dont
épuré,
amas
convenu
ascal n'avait

---

ique, on devrait
ue et beauté médi-
le dit point, et la
bien quel est l'objet de
est l'objet de la médecine.
en quoi consiste l'agrément
la poésie. On ne sait ce que
modèle naturel qu'il faut imiter;
cette connaissance, on a inventé de
ermes bisarres, siècle d'or, merveille
jours, fatal laurier, bel astre, etc.: et
ppelle ce jargon *beauté poétique*! Mais qui
naginera une femme vêtue sur ce modèle,
ra une jolie demoiselle toute couverte de
oirs et de chaînes de laiton; et, au lieu de
rouver agréable, il ne pourra s'empêcher d'en
e; parce qu'on sait mieux en quoi consiste
rément d'une femme, que l'agrément des
s. Mais ceux qui ne s'y connaissent pas,
lmireraient peut-être en cet équipage; et il y
ien des villages où on la prendrait pour la
ne; et c'est pourquoi il y en a qui appellent
sonnets, faits sur ce modèle, des reines de
lages ». (*Pensées de Pascal.*)

avec la découverte de la pesanteur de l'air, tiendra toujours une place honorable dans l'histoire de la physique; et son *Traité de la Roulette* sera regardé comme un monument imposant de la force de l'esprit humain.

Parmi les pensées de Pascal, on en trouve quelques-unes sur l'art d'écrire : le plus grand art, selon lui, est de paraître naturel et simple, de ne point annoncer qu'on veut ou persuader, ou se faire admirer. Il faut qu'un auteur soit pour nous un ami qui nous confie ses pensées, qui se laisse aller devant nous à l'impression de ses idées, ou au mouvement de son ame. Pascal sert lui-même d'exemple que cette espèce d'abandon n'exclut ni la correction du stile, ni la force des pensées. Il appartenait sans doute à Pascal d'être législateur dans un art où il avait mérité le premier d'être un modèle; mais

---

que Pascal y est, à la fois, un homme très-éloquent, et un mauvais modèle d'éloquence. On peut dire la même chose de Corneille et de Bossuet. Quiconque tenterait d'imiter ces hommes célèbres, sans avoir un génie de la même trempe, n'imiterait que leurs défauts, et ne parviendrait qu'à se former un stile ridicule.

n'est-il pas bien étrange que cet homme, dont le goût dans la prose était si sûr et si épuré, ait pu dire que la poésie n'est qu'un amas d'expressions bisarres que l'on est convenu d'admirer (1)? Cependant, Pascal n'avait

(1) « Comme on dit beauté poétique, on devrait » dire aussi beauté géométrique et beauté médi- » cinale. Cependant, on ne le dit point, et la » raison en est, qu'on sait bien quel est l'objet de » la géométrie, et quel est l'objet de la médecine. » Mais on ne sait pas en quoi consiste l'agrément » qui est l'objet de la poésie. On ne sait ce que » c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter; » et, faute de cette connaissance, on a inventé de » certains termes bisarres, siècle d'or, merveille » de nos jours, fatal laurier, bel astre, etc.: et » on appelle ce jargon *beauté poétique*! Mais qui » s'imaginera une femme vêtue sur ce modèle, » verra une jolie demoiselle toute couverte de » miroirs et de chaînes de laiton; et, au lieu de » la trouver agréable, il ne pourra s'empêcher d'en » rire; parce qu'on sait mieux en quoi consiste » l'agrément d'une femme, que l'agrément des » vers. Mais ceux qui ne s'y connaissent pas, » l'admireraient peut-être en cet équipage; et il y » a bien des villages où on la prendrait pour la » reine; et c'est pourquoi il y en a qui appellent » des sonnets, faits sur ce modèle, des reines de » villages ». (*Pensées de Pascal.*)

que vingt ans, lorsque Cinna parut, et il n'écrivit ses lettres que douze ans après cette admirable pièce. Il n'avait donc pas été permis à Pascal de lire Cinna, et rien assurément ne prouve mieux combien l'esprit de bigoterie est ennemi des arts.

Le renoncement de Pascal aux sciences naturelles, dans lesquelles son génie eût pu être si utile, ne montre pas moins combien ce même esprit est ennemi des sciences. Contemporain de Descartes, Pascal n'eut aucune part aux progrès de sa philosophie, et il ne peut être compté ni parmi ses partisans, ni parmi ses adversaires. Mais on voit, dans le caractère de ces deux philosophes, pourquoi Pascal ne fut pour rien dans cette révolution si grande que Descartes opéra dans les esprits, révolution à laquelle le genre humain devra son bonheur, si ce bonheur est possible. Tous deux grands géomètres, doués tous deux d'un génie égal pour imaginer des expériences, leur manière de voir la philosophie, était absolument opposée. L'un, plein de mépris pour les opinions antiques, commença par les rejeter toutes, en y substituant ce que

ses méditations avaient pu lui apprendre. Cette marche hardie devait étonner les hommes, et exciter l'enthousiasme, pour qui des révolutions que le temps n'aurait amenées qu'avec lenteur, sont quelquefois l'ouvrage de peu d'années.

Pascal, au contraire, plein de respect pour les opinions que le temps avait consacrées, ne les abandonnait que lorsqu'il y était forcé par l'évidence même. C'est ainsi qu'il s'obstine à attribuer l'ascension de l'eau ou du mercure à l'horreur du vide; et quand il se voit obligé de renoncer à cette opinion, il semble en demander pardon : *ce n'est pas*, dit-il, *sans regret* que je m'écarte *de ces opinions reçues, je ne le fais qu'en cédant à la force de la vérité qui m'y contraint.*

D'ailleurs, bien loin de chercher à contribuer aux progrès de la philosophie nouvelle, il semblait les croire impossibles, et cette philosophie lui paraissait dangereuse (1). Il craignait que si les sciences

(1) On a trouvé, dans les papiers de Pascal, la note suivante : *Ecrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences* : Descartes.

naturelles étaient trop estimées et trop approfondies, les bons esprits ne les regardassent comme le seul objet digne de les occuper; et que les hommes ne s'accoutumassent à ne suivre plus que la marche lente et sûre de l'expérience et du calcul.

NOTE

SUR UNE PENSÉE

DE PASCAL.

Extrait de l'édition des Pensées de Pascal, donnée in-8°, par Condorcet, en 1778.

ART. V, §. II, XXIIe PENSÉE.

« JAMAIS on ne fait le mal si pleinement » et si gaiement, que quand on le fait par » un faux principe de conscience. »

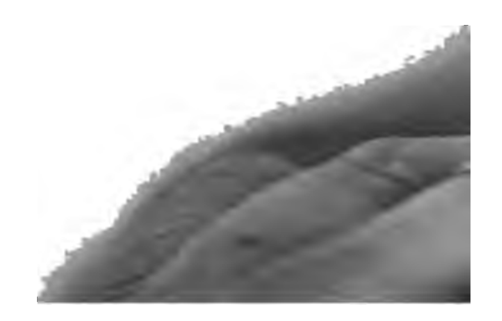
Les crimes, regardés comme tels, font beaucoup moins de mal à l'humanité, que cette foule d'actions criminelles qu'on commet sans remords, parce que l'habitude, ou une fausse conscience, nous les fait regarder comme indifférentes, ou même comme vertueuses.

1°. Combien, depuis Constantin, n'y a-t-il pas eu de princes qui ont cru servir la divinité en punissant, de supplices cruels, ceux de leurs sujets qui l'adoraient sous une forme différente ?

Combien n'ont-ils pas cru être ob
proscrire ceux qui osaient dire leur
ces grands objets qui intéressent
hommes, et dont chaque homme
avoir le droit de décider pour lui-n

Combien de législateurs ont p
droits de citoyen quiconque n'é
d'accord avec eux sur quelques p
leur croyance, et forcé des pères d
entre le parjure et l'inquiétude cr
ne laisser à leurs enfants qu'une e
précaire? Et ces lois subsistent! Et
verains ignorent que chaque mal
font est un crime pour le prince
ordonne, qui en permet l'exécution
tarde de les détruire!

5°. En ordonnant la guerre, q
pas nécessaire pour la sûreté de son
un prince se rend responsable de
maux qu'elle entraîne, et il est co
d'autant de meurtres que la guerre
victimes. Combien cependant de
inutiles sont regardées comme jus
entreprises sans remords, sur de f
motifs d'intérêt politique ou de
nationale!



3°. C'est un usage reçu en Europe qu'un gentilhomme vende, à une querelle étrangère, le sang qui appartient à sa pätrie; qu'il s'engage à assassiner, en bataille rangée, qui il plaira au prince qui le soudoie; et ce métier est regardé comme honorable!

4°. Tout juge qui décerne une peine de mort, sans y être condamné par une loi expresse, est un assassin. Ni une loi vague, qui permettrait de prononcer même la mort, suivant l'échéance des cas, ni ce qu'on appelle la jurisprudence des arrêts, ne peuvent le justifier; car la permission de tuer un homme n'en donne pas le droit; et c'est mal se justifier d'un meurtre que de dire qu'on est dans l'habitude d'en commettre.

Tout juge qui décerne une peine capitale pour une action qui ne blesse aucune des lois de la nature; pour une action ou indifférente, ou blâmable, mais qui n'est un crime qu'aux yeux des préjugés; pour une action imaginaire enfin, se rend coupable de meurtre. La loi l'oblige, dit-il, de prononcer ainsi; mais la loi ne l'oblige pas d'être juge, et la nature lui défend d'être absurde et barbare. Il vaut mieux renoncer

à la charge de président à mortier, qu'à la qualité d'homme.

Nous oserons demander si les juges d'Anne du Bourg, de Dolet, de Morin, de Petit-d'Herbé, des Bergers de Brie, de Moriceau, de la Chaux, de Lalli, de la Barre, etc. etc. ont été fidèles à ces règles, dictées par la nature et la raison, qui sont plus anciennes et plus sacrées que les registres Olim ?

5°. Arracher des hommes de leur pays, par la trahison et par la violence, pour les exposer en vente dans des marchés publics, comme des bêtes de somme ; s'accoutumer à ne mettre aucune différene entr'eux et les animaux ; les contraindre au travail à force de coups ; les nourrir, non pour qu'ils vivent, mais pour qu'ils rapportent ; les abandonner dans la vieillesse ou dans la maladie, lorsque l'on n'espère plus de regagner par leur travail ce qu'il coûterait pour les soigner ; ne leur permettre d'être pères que, pour donner le jour à des enfants destinés aux mêmes misères, devenus comme eux la propriété de leur maître, qui peut les leur arracher et les vendre ; que pour voir leurs femmes et leurs filles exposées à

toutes les insultes de ces hommes sans humanité comme sans pudeur : voilà comme nous traitons d'autres hommes! Ce serait une horrible barbarie si ces hommes étaient blancs; mais ils sont noirs, et cela change toutes nos idées. L'Américain oublie que les nègres sont des hommes; il n'a avec eux aucune relation morale; ils ne sont pour lui qu'un objet de profit : s'il les plaint, s'il évite de leur faire souffrir des maux inutiles, son insolente pitié est celle que nous avons pour les animaux qui nous servent; et tel est l'excès de son mépris stupide pour cette malheureuse espèce que, revenu en Europe, il s'indigne de les voir vêtus comme des hommes, et placés à côté de lui. Mais je n'ai pas tout dit : en vain les lois, en consacrant cet usage, qu'aucune loi positive ne peut rendre légitime, parce qu'il viole les droits de la nature; en vain les lois ont-elles voulu mettre une borne à la cruauté des maîtres : leur ingénieuse barbarie élude toutes les lois. Le colon, renfermé dans sa plantation, seul avec quelques satellites, au milieu de ses noirs, est sûr de n'avoir que des témoins dont la loi rejette le témoignage.

Là, juge à la fois et partie, il prodigue en sûreté les tortures et les supplices ; le noir qu'il croit coupable est déchiré, tenaillé, jeté vivant dans des fours ardents, aux yeux de ses tristes compagnons, qui, tremblant d'être traités comme complices , n'osent même montrer une stérile pitié.

La jeune américaine assiste à ces supplices ; elle y préside quelquefois : on veut l'accoutumer de bonne heure à entendre, sans frémir , les hurlements des malheureux ; on semble craindre qu'un jour sa pitié ne tente de désarmer le cœur de son époux.

Ces crimes sont publics, la loi les tolère; l'opinion ne les flétrit pas ! On ose même en faire l'apologie : sans cela, dit-on, nous ne pourrions avoir de sucre. Eh bien ! si on ne peut en avoir qu'à force de crimes, il faut savoir se passer de sucre; il faut renoncer à une denrée souillée du sang de nos frères. Mais qui a dit qu'on ne pouvait en avoir qu'à ce prix ? quelles tentatives a-t-on fait pour s'en procurer autrement ? Quoi ! c'est sur la foi d'un préjugé, qu'on ne daigne pas même examiner, que la loi a autorisé cette

horrible violation des droits de la nature, et qu'on exerce ou qu'on tolère tranquillement ces barbaries ! A peine quelques philosophes ont-ils osé élever de loin en loin, en faveur de l'humanité, des cris que les gens en place n'ont point entendus, et qu'un monde frivole a bientôt oubliés.

Pourquoi ne pas faire cultiver nos colonies par des blancs? La terre se plaît à être cultivée par des mains libres : eh ! combien de malheureux en Europe, qui fatiguent en vain un sol stérile et épuisé, iraient chercher en Amérique une terre féconde et nouvelle ! Alors, à ce petit nombre de colons, corrompus et barbares, qui ne vivent dans nos colonies que pour avoir de l'or, parce qu'en Europe la considération s'achète avec de l'or, nous verrions succéder un peuple nombreux de citoyens laborieux et honnêtes, qui, regardant les colonies comme leur patrie, sauraient combattre pour les défendre.

Pourquoi ne pas remplir nos îles de ces galériens inutiles, des déserteurs, des voleurs domestiques, des faux-sauniers, qui ont vendu au peuple, à bas prix, une

denrée nécessaire ; des filles qui ont mieux aimé risquer leur vie que d'avouer leur honte ; de tant d'autres condamnés à la mort par des lois que l'excès de leur sévérité rend inutiles ? Ces hommes, à qui on distribuerait des terres, devenus cultivateurs et propriétaires, perdraient, avec les motifs du crime, la tentation de le commettre. Est-ce qu'en rendant aux nègres les droits de l'homme ils ne pourraient pas cultiver, comme ouvriers ou comme fermiers, les mêmes terres qu'ils cultivent comme esclaves ? Ils peupleraient alors, et l'on ne serait pas obligé, chaque année, d'aller chercher en Afrique de nouvelles victimes.

Et qu'on ne dise pas qu'en supprimant l'esclavage, le gouvernement violerait la propriété des colons ! Comment l'usage, ou même une loi positive, pourrait-elle jamais donner à un homme un véritable droit de propriété sur le travail, sur la liberté, sur l'être entier d'un autre homme innocent, et qui n'y a point consenti ? En déclarant les nègres libres, on n'ôterait pas au colon sa propriété, on l'empêcherait de faire un crime ; et l'argent qu'on a payé pour un

crime, n'a jamais donné le droit de le commettre.

On dit que les nègres sont paresseux! veut-on qu'ils trouvent du plaisir à travailler pour leurs tyrans? Ils sont bas, fourbes, traîtres, sans mœurs : eh bien! ils ont tous les vices des esclaves; et, c'est la servitude qui les leur a donnés. Rendez-les libres; et, plus près que vous de la nature, ils vaudront beaucoup mieux que vous.

Ne pourrait-on pas, si on osait être juste tout à fait, changer l'esclavage personnel des nègres en un esclavage de la glèbe, tel que celui sous lequel gémissent encore les habitants d'une partie de l'Europe? L'exécution de ce projet serait plus aisée; le sort des nègres deviendrait plus supportable; et cet ordre politique, une fois bien établi, serait aisément remplacé par une liberté entière; il y aurait servi de degré, il adoucirait ce passage de la servitude à la liberté, qui, sans cela, serait peut-être trop brusque.

Sait-on si la Sardaigne, et surtout la Sicile, ne sont pas propres à la culture des cannes à sucre, et ne suffiraient point pour l'approvisionnement de l'Europe?

Et si, au lieu d'apprendre aux nègres d'Afrique à vendre leurs frères, nous leur avions appris à cultiver leur sol; si, au lieu de leur apporter nos liqueurs fortes, nos maladies et nos vices, nous leur avions porté nos lumières, nos arts et notre industrie, croit-on que l'Afrique n'eût pas remplacé nos colonies? Compterait-on pour rien l'avantage d'arracher à la barbarie et à la misère une des quatre parties du monde? Et quand même il n'y aurait pas à gagner pour tous les peuples dans un tel changement, les nations ne devraient-elles pas se lasser de suivre, dans leur conduite, une morale, dont le particulier le plus vil rougirait d'adopter les principes?

6°. Personne n'a jamais douté que ce ne soit un délit grave de ravager un champ cultivé. Au dommage fait au propriétaire, se joint la perte réelle d'une denrée nécessaire à la subsistance des hommes. Cependant, il y a des pays où les seigneurs ont le droit de faire manger, par des bêtes fauves, le bled que le paysan a semé; où celui qui tuerait l'animal, qui dévaste son champ, serait envoyé aux galères, serait

puni de mort : car on a vu des princes faire moins de cas de la vie d'un homme, que du plaisir d'avoir un cerf de plus à faire déchirer par leurs chiens. Dans ces mêmes pays, il y a plus d'hommes employés à veiller à la sûreté du gibier qu'à celle des hommes; souvent il arrive que, pour défendre des lièvres, les gardes tirent sur les paysans; et comme tous les juges sont seigneurs de fiefs, il n'y a point d'exemple qu'aucun de ces meurtres ait été puni. Là, des provinces entières y sont réservées aux plaisirs du souverain. Les propriétaires de ces cantons y sont privés du droit de défendre leurs champs par un enclos, ou de l'employer d'une manière pour laquelle cette clôture serait nécessaire. Il faut que le cultivateur laisse l'herbe qu'il a semée pourrir sur la terre, jusqu'à ce qu'un garde-chasse ait déclaré que les œufs des perdrix n'ont plus rien à craindre, et qu'il lui est permis de faucher son herbe. Il y a longtemps que ces lois subsistent ; il est évident qu'elles sont un attentat contre la propriété, une insulte aux malheureux, qui meurent de faim au milieu d'une

campagne que les sangliers et les cerfs ont ravagée. Cependant, aucun confesseur de roi ne s'est encore avisé de faire naître à son pénitent le moindre scrupule sur cet objet.

7°. Les impôts sont une portion du revenu de chaque citoyen, destinée à l'utilité publique. Dans toute administration bien réglée, le nécessaire physique de chaque homme doit être exempt de tout impôt; mais, au contraire, le crédit des riches a fait retomber ce fardeau sur les pauvres, dans presque tous les pays où le peuple n'a point de représentant. Ainsi, toute portion de l'impôt, qui n'est point employée pour le public, doit être regardée comme un véritable vol, et comme un vol fait aux pauvres. Ainsi, pour qu'un homme puisse croire avoir droit à cette portion, il faut qu'il puisse se rendre ce témoignage; qu'il fait à l'état un bien au moins équivalent à la somme qu'il reçoit pour salaire, ou plutôt au mal que cette partie de l'impôt fait souffrir au peuple, sur qui elle se lève. Cela même ne suffit pas; car l'homme riche doit compte à la nation de l'emploi de son

temps et de ses forces ; ce n'est même qu'à ce prix qu'il peut lui être permis de jouir d'un superflu sans travail, tandis que d'autres hommes manquent souvent du nécessaire, malgré un travail opiniâtre. Il faut donc, pour avoir droit à une part sur le trésor public, que cette part soit employée par celui qui la reçoit d'une manière utile à la nation. Si ce principe d'équité naturelle n'avait pas été étouffé par l'habitude, si l'opinion flétrissait celui qui s'en écarte, alors les impôts cesseraient d'être un fardeau pénible, le peuple respirerait, le prix de son travail lui appartiendrait tout entier ; et l'on ne verrait plus les premiers hommes de chaque pays se dévouer uniquement au métier de corrompre les rois, pour s'enrichir de la subsistance du peuple.

8°. Le souverain n'a pas le droit de rien détourner du trésor public, pour satisfaire ou ses fantaisies, ou son orgueil : ce trésor n'est pas à lui, il est au peuple. Une partie du superflu du riche peut sans doute être employée à consoler le chef d'une nation des peines du gouvernement ; mais cet emploi du tribut devient criminel, du moment

où une partie de l'impôt se lève sur le peuple. Les courtisans parlent sans cesse des dépenses nécessaires à la majesté du trône. J'ignore toutefois si la vue d'un prince, uniquement occupé du bonheur de ses peuples, menant une vie simple et frugale, sans gardes, sans appareil, et n'ayant au lieu de courtisans, que quelques sages livrés aux mêmes soins que lui, j'ignore si un tel prince n'offrirait point un spectacle plus attendrissant, plus imposant même que celui de la cour la plus brillante, et par conséquent la plus ruineuse pour la nation qui la paie ; mais du moins faut-il avouer qu'il est plus nécessaire à un peuple d'avoir du pain, que d'éblouir les étrangers par la triste représentation d'une cour somptueuse. Cette morale devrait être celle de tous les rois ; presqu'aucun cependant ne l'a connue ; et ceux qui ont paru s'en souvenir quelquefois dans leurs discours, l'ont oubliée dans leur conduite.

9°. L'usage d'ouvrir les lettres des citoyens, de leur arracher les secrets qu'ils n'ont pas confiés , ne peut être regardé que comme une violation ouverte de la foi

publique. Il est clair encore que cette infamie n'a aucune autre utilité que de fournir un aliment à la curiosité du prince, ou aux petites passions des ministres, et de donner au chef des espions les moyens de nuire à qui il veut auprès du gouvernement. Aucun secret important ne peut se connaître par cette voie, parce que cet espionnage est public; et que si l'on confie encore quelquefois à la poste des réflexions ou des épigrammes, on n'y livre ni ses projets, ni ses complots. Les espions, répandus dans les maisons particulières, sont un autre ressort de la police moderne, aussi infâme et aussi inutile. On raconte qu'un ministre de Charles I[er], Falkland, dédaigna de recourir à aucun de ces vils moyens; que jamais il n'intercepta une lettre; que jamais il n'employa un espion : mais malheureusement pour l'espèce humaine, cet exemple est unique jusqu'ici, et l'usage contraire, proscrit par la raison, par l'équité, par l'honneur, subsiste presque partout; on l'exerce sans remords, et même sans honte. L'opinion flétrit, à la vérité, les espions subalternes; mais elle s'arrête là, et elle ne

dévoue pas à l'opprobre ceux qui les emploient, et qui, calomniant la nation auprès du prince, osent lui faire acroire que ces infâmes abus du pouvoir sont des précautions nécessaires!

Cela prouve, selon moi, que pour donner aux hommes une morale bien sûre et bien utile, il faut leur inspirer une horreur, pour ainsi dire machinale de tout ce qui nuit à leurs semblables; former leur ame de manière que le plaisir de faire le bien soit le premier de tous leurs plaisirs; que le sentiment d'avoir fait leur devoir, soit un dédommagement suffisant de tout ce qu'il leur en a pu coûter pour le remplir. Il faut allumer, dans ceux que l'enthousiasme des passions peut égarer, un enthousiasme pour la vertu, capable de les défendre. Alors, qu'on laisse à leur raison le soin de juger de ce qui est juste et de ce qui est injuste, et que leur conscience ne se repose pas sur un certain nombre de maximes de morale, adoptées dans le pays où ils naissent, ou sur un code, dont une classe d'hommes, jalouse de régner sur les esprits, se soit réservé l'interprétation.

TABLE
DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

